

38244 (A)

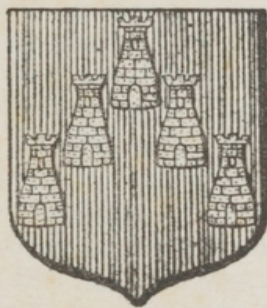
38244 (A)

LES VIEILLES PROVINCES DE FRANCE

P. BOISSONNADE

HISTOIRE DE POITOU

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE GRAVURES HORS TEXTE



PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
BOIVIN & C^{ie}, ÉDITEURS
3 & 5, RUE PALATINE (VI^e)

1926



D 358653

16/05/03

LES VIEILLES PROVINCES DE FRANCE, Collection publiée sous la direction de M. A. ALBERT-PETIT, professeur au Lycée Janson de Sailly.

SONT PARUES :

Histoire de Normandie, 9^e édition, par A. ALBERT-PETIT, professeur au Lycée Janson de Sailly. (Couronné par l'Académie française.)

Histoire de Franche Comté, 7^e édition, par L. FEBVRE, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.

Histoire d'Alsace, 24^e édition, par Rod. REUSS, correspondant de l'Institut, directeur adjoint à l'École des Hautes Études.

Histoire de Savoie, 7^e édition, par Ch. DUFAYARD, professeur au Lycée Henri-IV.

Histoire de Corse, 4^e édition, par Colonna de Cesari-Rocca, et Louis VILLAT, professeur au lycée de Nantes.

Histoire de Poitou, 7^e édition, par P. BOISSONNADE, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.

Histoire de Languedoc, 7^e édition, par P. GACHON, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier.

Histoire de Roussillon, 4^e édition, par G. CALMETTE, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, et P. VIDAL, bibliothécaire.

Histoire de Lorraine, par G. MORIZET, professeur au Lycée Louis-le-Grand.

Tous droits de reproduction,
et de traduction réservés pour tous pays.

LES VIEILLES PROVINCES DE FRANCE

P. BOISSONNADE

HISTOIRE DE POITOU

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE GRAVURES HORS TEXTE



PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
BOIVIN & C^{ie}, ÉDITEURS

3 & 5, RUE PALATINE (VI^e)

—
1926

INTRODUCTION

Dépassée seulement en étendue par la Bretagne, la Normandie et la Champagne, atteignant à peu près la superficie de la Provence, de l'Orléanais et de l'Ile-de-France, la région poitevine représente une surface à peine inférieure d'un tiers aux royaumes actuels de Belgique ou des Pays-Bas. Les trois départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne, avec leurs 20.000 kil. carrés, ne contiennent que les trois quarts de l'ancien Poitou, qui a été amputé successivement, au IX^e, au X^e et à la fin du XVIII^e siècle, d'une partie de son territoire. La province ne présente pas, il est vrai, d'unité dans la composition du sol. Elle est formée de quatre zones inégales, l'une restreinte, bordure granitique du massif central, la seconde très étendue occupant les deux tiers de sa superficie, constituée par des terrains calcaires, les uns infertiles, les autres fertiles, la troisième, Gâtine et Bocage, fragment détaché du massif ancien armoricain, la quatrième enfin, plus récente, lisière de marais, de plaines alluviales et de cordons sablonneux le long de l'Océan. De là, une certaine diversité dans les pays dont la province se constitua, et des contrastes entre les populations qui les habitèrent. Mais, cette variété même a aidé à la formation d'un véritable centre historique. Les deux zones pastorales et forestières du Poitou oriental d'un côté, du Poitou occidental, Gâtine et Bocage de l'autre, se trouvèrent solidaires de celle du Poitou calcaire, propre à la culture des céréales, de la vigne, des arbres fruitiers, des plantes industrielles, infiniment plus fertile et où la terre, « douce comme la soie », se prête merveilleusement au travail de l'homme. Pasteurs, forestiers, laboureurs et vigneron du Haut et du Bas-Poitou furent de bonne heure amenés à nouer des relations avec les éleveurs de moutons, les pêcheurs et les sauniers du Marais et du littoral. Ainsi se créa une individualité géographique et historique, la région poitevine.

La douceur d'un climat tempéré par la chute des pluies océaniques et par la prédominance des vents d'Ouest, le voisinage de la mer, dont les eaux semblaient venir autrefois par le golfe du Poitou à la rencontre de la terre, la

multiplicité des voies naturelles, fluviales et terrestres, tous ces avantages ont contribué à faire de bonne heure de cette région un centre d'attraction pour les hommes. La fortune historique du Poitou est toutefois venue surtout de la place qu'il occupe dans l'ensemble du sol français. Au cœur de la province, s'ouvre ce long seuil calcaire, large de 70 à 80 kilomètres, ancien détroit qui unissait les mers du bassin parisien à celles du bassin aquitain, et qui, après qu'elles se sont retirées, est devenu l'une des grandes routes de l'Europe occidentale. Là, comme un large fleuve aux eaux permanentes, depuis des milliers d'années, ont passé les multitudes humaines et les produits qu'elles transportent, Le Nord et le Midi s'y sont rencontrés ; l'Occident européen et français y est entré en contact avec les nationalités aquitaines et ibériques. Hommes des âges préhistoriques, Celtes, Romains, Arabes, Normands, Anglo-Aquitains et Français du Nord, catholiques et protestants, s'en sont disputé la possession. Races et langues sont venues y prendre contact, comme aux grands passages des Alpes. Cette situation privilégiée a valu au Poitou d'occuper un rang éminent dans l'histoire de la civilisation et de se trouver mêlé aux grands événements de cette histoire.

C'est ainsi que la nature a voué en quelque sorte la région poitevine aux destinées diverses par lesquelles elle devait passer. Véritable « marche » entre le Nord et le Midi, entre l'Ouest et le Centre, terre de passage où se sont heurtés tant de flots humains, le Poitou est « la bataille », le champ clos où s'est décidé à cinq reprises le sort même de la France, d'abord à l'époque franque, puis au moment de l'invasion arabe, ensuite pendant le conflit anglo-français, et enfin, après l'âpre mêlée calviniste et catholique, aux temps révolutionnaires qui déchaînèrent la guerre de « géants » de la Vendée.

Au milieu de ces variations surprenantes, une population s'est constituée, formée d'éléments complexes, mais qui a gardé longtemps sa physionomie originale et qui en conserve quelques traits. Assemblage de génies en apparence contradictoires, « véritable Mélusine », comme l'a appelée Michelet, la race poitevine a étonné par ses contrastes. La vie sur ce sol a été à la fois facile et malaisée. La majeure part de la région s'est prêtée aux établissements humains par sa fertilité, sans exiger d'efforts de ceux qui s'y fixèrent. Mais au contraire, le Marais, le littoral, la Gâtine et le Bocage à l'Ouest, les brandes et les landes de l'Est ont exigé de leurs habitants la mise en œuvre de patientes énergies. D'ailleurs, l'existence des uns et des

autres a passé par des alternatives de paix et de prospérité, de troubles et de misères, consécutives aux grands chocs des peuples. De là, dans le caractère comme dans l'existence historique du Poitou, des oppositions tranchées. Bien avant Michelet, les chroniqueurs du XII^e et du XIII^e siècle avaient remarqué ce « génie mixte et contradictoire » d'une province, où « tout paraît commencer, où rien ne s'achève », véritable « Janus », pays à deux visages, l'un tourné au nord, l'autre au sud, qui avant de se fondre dans l'unité française, et même après s'y être confondu, étonne par les soubresauts déconcertants où il a paru se complaire. Il a hésité en effet entre les dominations et les civilisations opposées, entre la Gaule et Rome, entre le paganisme et le christianisme, entre les Visigoths et les Francs, entre les Capétiens et les Plantagenets, entre Rome et Genève, entre la Révolution et l'ancien régime, fournissant aux diverses causes des champions et des adversaires. Les vicissitudes de son histoire, ces guerres sans fin, ces luttes ardentes, suivies de longues périodes de paix et de calme, où le Poitou paraît comme assoupi et reposé après la fièvre, ces torpeurs suivies de réaction, trouvent leur explication partielle dans les traits permanents de la nature physique et dans la situation d'une province qui a ainsi payé en quelque sorte la rançon de ses privilèges.

La discontinuité dans l'effort, l'apparence de la versatilité, de lourdes chutes après des envolées pleines d'espérances, de profondes décadences succédant à des périodes de grandeur, tel est l'aspect que présente l'histoire de la nationalité poitevine. Elle laisse l'impression de l'inachevé. L'apathie, la somnolence, la passivité y font souvent suite aux manifestations d'énergie, d'activité et de vitalité. Aux époques où il n'est pas aiguillonné par la nécessité ou réveillé par la souffrance, le génie poitevin s'abandonne volontiers à la douceur du bien-être. Mais les Poitevins, si sensibles aux bienfaits de la paix, de la discipline, de l'autorité, se sont révoltés toujours contre les abus de la force, contre les excès de l'arbitraire, contre les atteintes portées à leurs traditions séculaires. De là, le fond permanent de l'esprit d'indépendance qui persiste sous les apparences de la soumission, et ces accès d'individualisme qui se manifestent brusquement, quand on méconnaît leur caractère. De là, chez eux, même quand ils semblent abdiquer devant les nationalités où les dominations victorieuses, la persistance de ferments d'opposition.

Obligés par leur situation, au point de contact d'Etats rivaux ou de civilisations ennemies, de comparer et de juger les forces, les intérêts, les

partis en présence, les Poitevins ont dû évoluer dans des directions bien différentes et hésiter longtemps avant de choisir les maîtres dont ils attendaient le meilleur gouvernement. Ils passèrent pour versatiles et peu sûrs, parce qu'ils exerçaient leur faculté de discernement et qu'ils prenaient leurs intérêts pour guides de leurs actes. Mais, au cours de leur histoire si changeante, marquée par tant d'événements dramatiques, ils acquirent cette sûreté et cette pénétration de jugement, ce sens pratique, cette finesse, cette lucidité et cette précision d'intelligence, cette gravité parfois un peu lourde, cette volonté réfléchie et persévérante qui les ont de bonne heure caractérisés. Ainsi a été trempé au creuset des événements le génie d'une race, dont l'apport a été capital dans la formation de notre passé historique.

AVERTISSEMENT DE LA 2^e ÉDITION

Peu de changements ont été apportés à cette seconde édition. La première avait déjà enregistré les résultats généraux des nombreux travaux particuliers relatifs à l'histoire du Poitou et ceux d'un enseignement ou de recherches personnelles poursuivies pendant trente ans. On s'est donc borné à corriger des erreurs matérielles, à redresser quelques faits insuffisamment soulignés, ou mal interprétés, à faire quelques brèves additions indispensables. Il nous a semblé que des modifications plus profondes ne pouvaient que déformer le cadre et altérer la distribution d'un ouvrage lentement mûri, dont les proportions ne sauraient être modifiées.

octobre 1925.

I

LES ORIGINES DE LA CIVILISATION EN POITOU : LA DOMINATION GAULOISE ET LA CULTURE ROMAINE.

Plusieurs milliers de siècles avant les premières lueurs de l'histoire, le territoire qui prit à l'époque celtique le nom de Poitou fut habité par des populations, dont l'archéologie préhistorique a révélé l'existence. Les stations où l'on a retrouvé les traces de ces premiers habitants du pays, sont nombreuses dans toute la région calcaire et jusque sur le littoral. La Gâtine et le Bocage seuls paraissent être restés en dehors de ce peuplement. Deux grottes fameuses, celles du Chaffaud (région de Civrai) et des Cottés (région de Montmorillon), ont livré à la curiosité des préhistoriens les vestiges de l'activité des peuples de chasseurs et de pêcheurs, qui savaient travailler, dès l'époque paléolithique, avec un art remarquable, le silex, le bois de renne, l'os et l'ivoire.

Puis, de nouvelles migrations amenèrent sur le sol poitevin des hommes au crâne arrondi (brachycéphales), qui, se mêlant aux races de crâne allongé (dolichocéphales), formèrent le fond des populations de l'ère historique. Sortis des abris sous roches et des grottes, où ils faisaient leur séjour, pour habiter des huttes et des cabanes, pour se grouper au besoin dans des camps fortifiés sur les plateaux, les habitants du Poitou à l'époque néolithique avaient perfectionné leur outillage. Ils avaient réussi à tirer de la pierre polie une foule d'armes et d'outils ; ils étaient parvenus à domestiquer les animaux et à mettre le sol en culture. Ils s'étaient élevés jusqu'à la vie industrielle et avaient étendu leurs échanges, non seulement aux peuplades voisines, mais encore aux autres pays de l'Europe. De cette lointaine époque, antérieure d'au moins 10.000 ans à l'ère historique, il est surtout resté en Poitou ces monuments mégalithiques, tertres tumulaires coniques (tumuli), dalles horizontales et verticales superposées (dolmens), obélisques (menhirs), alignements de pierres (cromlechs), qui attestent l'importance du culte des morts parmi les populations de l'ère néolithique. Tantôt groupées

en de vastes nécropoles, comme sur les plateaux situés entre Vivonne et Château-Larcher, tantôt isolées en sépultures particulières, réservées sans doute à de grands personnages, comme à la Pierre-Levée près de Poitiers ou à la Pierre-Folle près de Loudun, ces constructions se retrouvent par centaines sur toute l'étendue de la région. Elles attestent l'intensité du peuplement, en même temps que l'existence de puissants clans ou tribus organisées.

Du trentième au dixième siècle avant notre ère, s'ouvrit une nouvelle période dans la vie des peuples préhistoriques du Poitou, celle où ils surent travailler l'or, surtout le cuivre et le bronze, alliage de cuivre et d'étain, avec une habileté souvent étonnante, de manière à obtenir des bijoux, des instruments, des armes de toute sorte. Artistes moins habiles que ceux des temps précédents, les hommes de cet âge arrivèrent du moins à faire progresser la domestication des animaux, à perfectionner le travail agricole, à améliorer quelques variétés du travail industriel. De nouvelles idées religieuses s'étaient fait jour parmi eux. Ils n'inhumaient plus leurs morts, ils les incinéraient. A leur tour, ils furent submergés par des flots de nouveaux immigrants. C'est avec le dernier ban de ces envahisseurs, celui des Celtes ou Gaulois, entre le VII^e et le V^e siècle, que commença vraiment l'histoire du Poitou, sur laquelle les écrivains grecs et romains nous ont transmis de rares documents, complétés par les découvertes archéologiques.

Les Gaulois constituèrent, au moyen d'une fédération de tribus locales disséminées dans les petites divisions naturelles de la région (pagi ou pays), le premier Etat qui nous soit connu, et qui porte dans les Commentaires de César le nom de « cité » des Pictons. Il comprenait un vaste territoire qui s'étendait au nord jusqu'à la Loire et aux frontières de l'Anjou et de la Touraine, à l'est jusqu'à la Creuse inférieure et aux étangs de la Vienne qui le séparaient du Berry. Il arrivait aux derniers plateaux du Limousin ; il suivait le cours de la Charente au sud et n'était séparée de la Saintonge que par une longue étendue de marais. Il parvenait à l'ouest jusqu'à l'océan Atlantique. Les Pictons, qui tiraient leur nom ethnique de l'habitude qu'ils avaient, soit de peindre leurs armes, soit de peindre ou de tatouer leur corps, comme les Pictes écossais, constituèrent avec les Arvernes, les Volkes Tectosages, et les Lemovices, l'un des quatre plus grands Etats gaulois de la région située au sud de la Loire. Cet Etat couvrait plus de 2 millions d'hectares, mais sa population était clairsemée, comme celle de

l'Armorique. Elle n'atteignait probablement pas plus de 200.000 habitants, le neuvième de celle de notre époque.

Elle était disséminée dans les campagnes, au milieu des clairières des forêts, et surtout dans les zones de culture. Elle se groupait en pauvres villages, formés de huttes de terre et de bois recouvertes de chaume, aux murs d'argile, au parquet de terre battue. Elle avait pour refuges, pour centres culturels et pour lieux de marché des enceintes fortifiées (oppida), aux murs formés d'énormes blocs de pierre, placées sur des hauteurs, au confluent des cours d'eau, aux points de passage les plus fréquentés. On en a retrouvé une dizaine dans le seul territoire du département de la Vienne. Le principal oppidum, dont César fait mention, était celui de Limonum (Poitiers), admirablement situé au cœur du défilé du Poitou, sur une plateforme naturelle de 2 kilomètres, à l'entrée des gorges méridionales du Clain, défendu par deux rivières et des marais, accessible seulement par un isthme étroit, facile à défendre. Un peu plus haut, vers le nord, à l'issue du seuil poitevin, non loin du confluent de la Vienne et du Clain, où devait s'élever la ville médiévale de Châtelleraut, un autre oppidum de premier ordre, Briva ou Vieux-Poitiers, développait son enceinte sur 2.000 mètres de circuit.

Une aristocratie de grands propriétaires, dont le chef ou roi Duratius fut l'allié de Rome, gouvernait au 1^{er} siècle la cité des Pictons. Elle avait su établir sa suzeraineté sur de petits Etats voisins, tels que ceux des Anagnutes (Aunis) et des Agesinates (Angoumois). Elle maintenait dans l'obéissance sa clientèle d'hommes libres, auxquels étaient subordonnés un petit nombre d'esclaves. Hardis cavaliers, habiles à conduire les chars de guerre, à manier la lance et l'épée, les nobles Pictons allaient au combat précédés d'enseignes, surmontées d'effigies monstrueuses, d'aspect farouche, aux cheveux tordus en spirales ; ils portaient en guise de trophées les têtes coupées des vaincus. Ils avaient sur la côte une marine militaire, comme leurs voisins les Santons et les Vénètes (Bretons de Vannes).

Ils vivaient, partie de la vie pastorale, partie de la vie agricole. Ils étaient parvenus à amender les terres par la pratique du chaulage ou du marnage ; ils connaissaient la charrue à coutre et à avant-train, la herse, la faucille et la grande faux. Ils pratiquaient avec succès la pêche, l'élevage, l'apiculture, la culture de la plupart des céréales, de quelques plantes industrielles, lin et chanvre, mais ils ignoraient la vigne. Ils savaient retirer le sel de l'eau de mer, peut-être même fabriquer la soude, recueillir les parcelles d'or que

roulait la Vienne, exploiter les gisements de minerais de cuivre, de plomb argentifère et de fer, réduire ces minerais dans des forges primitives, obtenir des fers à chevaux avant les Romains, travailler le fer et le bronze avec habileté, exceller même dans le travail de l'argenterie, de l'orfèvrerie, du monnayage. Les monnaies poitevines offrent, de même que les trésors d'objets précieux découverts, comme celui de Notre-Dame d'Or en Loudunais, des spécimens d'un art avancé. La circulation était déjà active sur les marchés de la cité des Pictons, tels que celui de Tournon (Turnomagus). Elle était facilitée par des ponts de bois, par exemple celui de Briva, dont une inscription celtique rappelle la reconstruction, ainsi que par l'existence de véritables routes, que les Romains utilisèrent dans la guerre des Gaules, et qui unissaient déjà Limonum aux oppida voisins des Lemovices, des Andecaves, des Turons, des Santons et des Petrocores. On y pouvait faire jusqu'à 45 kilomètres par jour.

Belliqueux, braves, actifs, industriels, les Pictons étaient aussi fort superstitieux. Ils rendaient un culte au soleil, à Teutatès, le Dieu de la lumière, qu'ils confondirent plus tard avec Mercure, et qu'ils adoraient sur les hauteurs de Poitiers, aussi bien que sur celles du Bocage. Ils vénéraient la lune, dont le cycle servait chez eux à la mesure des journées. Leur imagination peuplait les étangs, les fontaines, les rivières (dives), les bois (lues ou nemets) de divinités bienfaisantes ou malfaisantes, auxquelles ils faisaient des offrandes, et dont le souvenir a survécu dans les légendes relatives aux déesses-mères, aux damoiselles, aux fées, et à la célèbre Mélusine, moitié femme, moitié poisson. Ils avaient de grossières idoles de pierre, semblables au menhir du Vieux-Poitiers. Ils redoutaient les esprits des morts ; ils leur élevaient des tumuli, sous lesquels on a retrouvé des chefs enterrés avec leurs armes, leurs bijoux, leurs chars de guerre, comme aux temps néolithiques. Ils avaient enfin dans les forêts, sur le bord des sources, sous les arbres des bois sacrés, sous la lumière des hauts plateaux, leurs fêtes, leurs pèlerinages et leurs assemblées religieuses.

Les Pictons étaient donc parvenus à ce degré de culture qui caractérise la demi-civilisation. Mais il leur manquait la puissance numérique, la cohésion ethnique, la forte organisation militaire, surtout l'esprit d'union qui leur eussent permis de maintenir leur indépendance, au moment où commença la conquête romaine. Peu peuplé, miné par les divisions qui régnaient entre l'aristocratie et la plèbe, aussi bien qu'entre les tribus qui le composaient,

l'Etat picton fut l'un de ceux qui offrirent le moins de résistance aux entreprises de César. Comme celui des Eduens, il se déclara l'un des premiers pour le conquérant romain, et le chef Picton Duratius ouvrit à l'ouest la voie aux légions, comme le chef éduen Divitiacus l'avait ouverte à l'est. Lorsque, en l'année 156, le lieutenant de César, Crassus, après la conquête de la Gaule du nord, se dirigea vers l'Aquitaine, l'aristocratie pictonne s'empessa de lui livrer passage. La marine du Bas-Poitou aida les Romains à subjuguier l'Armorique et à détruire la puissance navale des Vénètes.

Quand la Gaule presque entière se souleva à l'appel d'Ambiorix et de Vercingétorix, Duratius, le chef de l'aristocratie des Pictons, resta seul fidèle à César dans la Gaule celtique, sans pouvoir empêcher un contingent de 8.000 hommes d'accourir au secours d'Alésia assiégée. Duratius fut même investi dans Limonum par l'un des chefs du parti national, Dumnacus, qui avait soulevé contre les Romains le pays des Andecaves (Anjou). La chute d'Alésia (septembre 52) permit aux légions romaines de Caninius et de Fabius d'accourir, pour débloquer la capitale des Pictons et pour rejeter les Andecaves au delà de la Loire, tandis que 5.000 dissidents du Poitou, enfermés dans Uxellodunum, y succombaient avec les derniers défenseurs de l'indépendance gauloise. Ainsi, le Poitou gaulois échangea presque sans résistance l'autonomie précaire, dont il avait jusque-là joui, pour la domination de l'Etat romain. Il devait y gagner, après des milliers de siècles d'une existence tourmentée, les bienfaits d'une longue paix et les bénéfices d'une civilisation supérieure, grâce à laquelle il allait occuper dans l'histoire de la Gaule l'une des premières places.

Les Romains comprirent en effet les premiers l'importance que présentait la possession du Poitou pour leur domination en Occident. Aussi occupèrent-ils fortement l'Etat picton et y placèrent-ils la capitale d'une des quatre grandes provinces entre lesquelles ils répartirent la Gaule, de manière à commander la grande voie historique qui unissait le nord et le sud de leur nouvel Empire. Parmi les dix-sept Etats gaulois qui formèrent l'Aquitaine, amalgame savant d'éléments celtiques et ibères, la cité des Pictons fut, avec celle des Santons, pourvue d'une sorte de primauté. Mediolanum Santonum (Saintes) devint la métropole religieuse et économique de la province romaine ainsi organisée par Auguste. Limonum Pictonum (Poitiers) fut la métropole administrative et militaire. C'est là que résida, à l'époque des Césars et des Antonins, pendant deux cents ans, le

gouverneur général (légat impérial) du rang de propréteur qui fut chargé d'administrer cette province sénatoriale. L'autorité impériale y fut fortement assise. L'Etat picton ne conserva point, au contraire de celui des Santons, son indépendance politique sous le contrôle de Rome. Il ne fut classé, ni parmi les cités libres, ni parmi les cités alliées, mais bien parmi les cités sujettes. Il perdit, même dès l'époque d'Auguste, son monnayage particulier. On ne lui concéda que l'immunité, c'est-à-dire l'exemption de l'impôt régalien ou tribut. Son aristocratie entra aisément dans les cadres de la cité romaine. Aussitôt après la conquête, les chefs pictons Duratius, Viretius, Atectorix, commandent des troupes de cavalerie au service de Rome.

Pl. I. — POITOU.

Poitiers, Dolmen de la Pierre-Levée. — Cenon, Menhir du Vieux Poitiers.
Bournand, Dolmen de la Pierre-Folle. (Phot. Robuchon)



1 La noblesse poitevine fournit aux Empereurs, au I^{er} et au 11^e siècle, de hauts fonctionnaires de l'ordre administratif, financier ou religieux, proconsuls, enquêteurs, curateurs de cités, grands flamines des cultes

officiels. Une inscription célèbre mentionne le nom d'un consul, Claudius Varenus, originaire de Poitiers, et dont la fille Claudia Varenilla avait épousé le propréteur d'Aquitaine, Marcus Censorius Paulus, vers l'époque de Trajan. Une autre est relative à un chevalier poitevin, Lucius Lentulus Censorinus, qui exerça en Gaule les charges les plus élevées, d'abord auprès de l'assemblée générale de Lyon (*concilium Galliarum*), puis dans la cité de Bordeaux, dont il fut administrateur. Maîtres dans l'art de gouverner, habiles à concilier l'autorité avec une liberté réglée, les Romains accordèrent à la cité des Pictons une large autonomie locale. La cité eut son aristocratie municipale de duumvirs qui fit exécuter des travaux d'utilité publique, qui organisa les distributions de secours et qui surveilla l'organisation des cultes. D'ailleurs, le pays fut soumis au régime fiscal habituel, comme le prouve la présence, attestée par les inscriptions, d'un fermier des impôts indirects à Poitiers. L'enrôlement volontaire suffit aux Empereurs romains pour recruter en Poitou des corps de cavalerie (*alæ*), dont l'un porta longtemps le nom de l'ancien chef Atectorix (*ala Atectorigiana*), et qui allèrent servir jusqu'en Mésie (Bulgarie actuelle). Des inscriptions découvertes à Aulnay montrent que d'autres contingents poitevins servirent dans les légions de Germanie. Le service militaire était du reste fort léger, puisque la majeure part des contingents du Poitou n'était appelée qu'à contribuer à la formation des 11 cohortes d'infanterie (11.000 hommes) et des deux ailes de cavalerie (1.000 hommes), qui, recrutées dans l'immense territoire de la Gaule, suffisaient à en assurer la sécurité.

Sous ce ferme gouvernement, qui n'imposait aux administrés que des charges fiscales et militaires peu lourdes, et qui ouvrait à l'élite sociale la carrière des ambitions légitimes, le Poitou connut une prospérité dont son histoire offre peu d'exemples. Pendant deux siècles et demi, jusqu'aux premières invasions germaniques, le développement de la vie urbaine et la diffusion du luxe jusque dans les bourgs ou les domaines ruraux (*villæ*) attestent la profondeur du mouvement. Le Poitou n'avait, avant la conquête, que de misérables bourgades, que des *oppida* grossiers. Il eut, à l'époque romaine, de belles agglomérations urbaines, sur le modèle de celles de la Grèce et de Rome. Des inscriptions, relevées dans 23 localités diverses, des centaines de trouvailles archéologiques prouvent que le peuplement du pays avait beaucoup progressé, jusque dans les régions jusque-là presque désertes du Marais, de la Gâtine et du Bocage, mais surtout dans la zone de la plaine Poitevine. Les principaux groupements urbains se développèrent le

long ou aux points de croisement des voies romaines. Limonum, l'ancien oppidum celtique, grandit au point de devenir une des principales villes de Gaule, et de réunir probablement, si l'on en juge par ses aqueducs et ses arènes, plus de cinquante mille habitants, chiffre qu'il ne devait jamais plus atteindre.

Des habitations construites en matériaux solides, bien aménagées, s'étendirent sur le plateau et sur les pentes, jusqu'aux bords de la Loire et du Clain. Elles escaladèrent même les hauteurs voisines. Les plus beaux de ces édifices privés étaient décorés avec goût de mosaïques, d'objets d'art, voire même de statues : la chaleur y était distribuée l'hiver par des hypocaustes. Elles étaient munies de bains. Elles étalaient des façades sculptées. Trois aqueducs, dont deux convergeaient vers le centre actuel de la ville, où se trouvait un château d'eau, dont le troisième desservait les bas quartiers, amenaient à Limonum l'eau de quatre sources inépuisables, distantes de 25 à 12 kilomètres, avec une profusion qui n'a jamais été égalée. Un balnearium, ou grand établissement de bains froids, des thermes ou bains chauds, découverts, il y a trente ans, au nord de la ville, dans le quartier Saint-Germain, et qui couvraient de leurs constructions décorées de marbres, de mosaïques et de peintures, une surface de trois hectares, complétaient l'aménagement hygiénique de la capitale des Pictons.

Des arènes, aussi vastes que celles de Nîmes, doubles de celles de Pompéi, et dont les débris ont excité longtemps l'admiration des touristes, offraient aux hommes de ce temps la variété des spectacles qu'on recherchait dans les amphithéâtres romains. Elles s'étendaient sur une longueur de 264 mètres, sur une largeur de 210 mètres, sur une profondeur de 155 mètres, couvraient tout un quartier de la ville actuelle et pouvaient contenir sans peine 22.000 spectateurs. On trouvait encore dans le Limonum romain une salle de réunions publiques (diribitoria), une basilique, sorte de halle et de bourse de commerce, dont l'emplacement a été récemment découvert près du Palais de justice, un marché en plein air (ou forum) auprès du Clain, non loin d'un second établissement de bains chauds (thermes), dont on a dégagé des vestiges près de l'ancienne abbaye Saint-Cyprien. De nombreux temples étaient consacrés au culte. Deux à l'intérieur s'élevaient sur les deux places, où furent depuis construites l'église Notre-Dame la Grande et la cathédrale Saint-Pierre. D'autres couronnaient les hauteurs. Quatre nécropoles ou cimetières au sud, au nord et à l'ouest, donnaient asile au peuple des morts. Les vivants pouvaient

circuler au milieu de rues larges, sous des arcs de triomphe, sur des places ornées de statues équestres en bronze ou d'effigies de marbre. D'une triste forteresse celtique, les Romains avaient su faire une cité d'aspect grandiose et élégant à la fois.

Ils avaient créé ou développé d'autres centres urbains moins considérables, mais qui dépassaient de beaucoup les futures cités médiévales. C'était d'abord à l'extrémité du Poitou Rezé (Ratiatum), qui couvre de ses ruines 1 kilomètre carré de superficie, ville disparue dont le souvenir ne se conserve plus que dans le nom du pays de Rais, voisin du pays Nantais. Plus à l'est, sur la grande voie romaine de Bordeaux à Orléans, l'ancien bourg gaulois de Briva (Vieux-Poitiers) devint une ville, dont le périmètre de plus de 60 hectares renferme les ruines d'un temple et d'un théâtre, des fragments de colonnes, de frises, de corniches, de bas-reliefs, de sculptures, de tombeaux, de marbres, qui attestent la splendeur de cette cité, disparue depuis treize siècles devant la ville moderne de Châtellerault.

D'autres centres secondaires surgirent, comme Brioux (Brigiosum), Rom (Rauranum), Saint-Gervais, près de Beauvoir-sur-Mer, aujourd'hui déchus, alors florissants, parce qu'ils étaient des lieux d'étape sur des chemins fréquentés. Le plus célèbre de ces centres de second ordre, Sanxay (Sanciacun), découvert depuis 30 ans par un archéologue heureux, dut probablement au culte des eaux et des bois son éphémère fortune. Lieu de pèlerinage alors fréquenté dans un vallon pittoresque de la Vône (affluent du Clain), il s'animait au moment des fêtes qui attiraient dans ses hôtelleries et sur ses places la foule des dévots et des marchands. Il pouvait offrir à 8.000 fidèles l'accès de son temple presque circulaire, orné d'une façade monumentale de trois rangs de colonnes et d'un cloître qui courait autour de l'édifice. Plus de 10.000 spectateurs trouvaient aisément place dans son rustique théâtre, adossé à une colline, pourvu d'une façade de 90 mètres de long et d'une arène de 38 mètres de diamètre. Sanxay avait enfin ses thermes, les plus beaux qui aient été découverts dans l'Ouest. Dans les campagnes, on rencontrait de loin en loin de gros bourgs (vici), semblables à celui dont on a dégagé les vestiges au Bernard, en Vendée. Des habitations en pierre ou en briques y avaient remplacé les cabanes et les huttes. On y a retrouvé des cimetières, des bains avec hypocaustes, de nombreuses traces de l'outillage de la vie domestique, des objets d'art, des statues plus ou moins grossières, des parures et des poteries.

La prédominance de la vie urbaine, qui caractérisa le Poitou de ce temps, comme le reste du monde gréco-romain, se conciliait avec l'existence d'une vie rurale, pourvue de tout le confortable antique pour les grands propriétaires. Dans les vastes domaines (*villæ*), dont on a reconnu les traces, existaient des maisons de campagne, véritables habitations de plaisance, qui avaient leurs salles de bains, leurs calorifères ou hypocaustes, quelquefois même leur petit temple et leur théâtre. La brique dans leur construction se mariait à la pierre. Leur toiture était faite de tuiles courbes ou de tuiles à rebords. L'élégance s'y unissait à la solidité. Tout y rappelait le confort d'une société qui se croyait sûre du lendemain, assise dans la paisible confiance que donnent la stabilité et la richesse.

La paix en effet, durant deux cent cinquante ans, fut presque ininterrompue. L'ordre régnait. La hiérarchie sociale n'était contestée par personne. Les luttes de classes de l'ancienne cité gauloise étaient finies depuis la conquête. Une aristocratie de grands propriétaires détenait la fortune foncière, la principale alors. Elle partageait son temps entre le service de l'Etat, la gestion des dignités municipales et la surveillance de ses domaines. La terminologie locale nous a conservé le souvenir d'un certain nombre de ces personnages de haut rang, qui avaient déformé leurs noms gaulois ou qui s'étaient affublés de noms latins, tels que les Sanctius, les Florus, les Licinius et les Luciacus. On a pu relever ainsi la trace certaine d'une cinquantaine de ces membres de l'aristocratie terrienne du Poitou romain. Une classe moyenne semble s'être constituée dans les villes, formée de petits propriétaires fonciers (*curiales*) et de marchands. Elle vivait à côté de nombreux artisans, d'affranchis et d'esclaves domestiques ou ruraux. Rien ne paraît avoir longtemps troublé le calme de la vie sociale dans cette cité celtique romanisée.

La prospérité économique s'était développée d'une manière prodigieuse en ce milieu pacifié. Si les Romains n'essayèrent pas de conquérir le Marais qui s'étendait encore à leur époque jusqu'à 10 lieues dans l'intérieur, du moins, en ouvrant de larges percées dans les bois et les landes, ils commencèrent à tracer la voie à la colonisation agricole du Poitou. Ils laissèrent aux forêts une large place dans leur économie rurale ; ils leur abandonnèrent les deux tiers du sol, mais ils en entreprirent l'exploitation méthodique. Ils firent progresser l'élevage du cheval, de l'âne, des bêtes bovines ; ils s'adonnèrent à la culture pastorale. Les Pictons, qui

pratiquaient déjà de bonnes méthodes agronomiques, développèrent par les amendements l'aire des cultures. Aux céréales usuelles, à la production arboricole et horticole, à celle des vieilles plantes textiles, peut-être joignirent-ils celle de la vigne, du moins à partir du III^e siècle.

Ils poussèrent activement l'exploitation des mines, notamment à Melle, à Brioux et à Alloue, ainsi que celle des carrières de pierre. Excellents métallurgistes, ils eurent des forges, dont la vitalité est attestée par les monceaux de scories qu'elles ont laissés sur le sol du Poitou. On a retrouvé les creusets en terre réfractaire, où ils traitaient les minerais, les ateliers où ils fondirent le bronze, fabriquèrent les armes, forgèrent le fer, travaillèrent le cuivre et les autres métaux. Dans une seule localité de la Vienne, on a découvert une série de 3.700 petits bronzes fabriqués par des artistes poitevins sous le règne d'un seul prince. Les musées et les collections renferment une foule de bijoux qui attestent le bon goût de ces artistes. Les ateliers monétaires de la province frappèrent une multitude de monnaies qui sont parfois de vraies œuvres d'art. On a trouvé à Vernon, près de Poitiers, un trésor de ce genre qui contient de beaux spécimens de ce monnayage poitevin. En dehors de sa petite industrie, le Poitou eut des spécialités industrielles florissantes, briqueteries, ateliers de céramique commune ou fine, si nombreux qu'on a pu relever jusqu'à 1.200 noms ou signes de potiers poitevins ; fabriques de mosaïques ; verreries, d'où sortaient à la fois le verre commun, le verre émaillé, le verre coloré, ainsi que des perles, des anneaux, et jusqu'à des vases artistiques décorés d'ingénieuses peintures.

Le commerce s'était propagé le long du littoral, dans les ports des îles de Deas (Noirmoutier) et d'Oyas (Yeu) que les Romains colonisèrent, surtout dans les rades fréquentées, situées au sud et au nord de la côte poitevine, celles de Portus Santonum (Royan), de Portus Secor (Bourgneuf) et de Condivincum (Nantes). Il se faisait surtout par la voie de terre, car l'Océan n'était pas encore la grande route des relations humaines. Les Romains, transformant l'ancien réseau des voies gauloises, construisaient en Poitou un admirable réseau de grands chemins qui leur a survécu pendant dix siècles. Ils les édifièrent avec des matériaux solides qui ont bravé l'effort des ans, les tracèrent en ligne droite, de manière à assurer des communications rapides, les jalonnèrent de mille en mille (1 kil. 436), au moyen de bornes, dont on a retrouvé plusieurs spécimens, y établirent des stations (diversoria, mansiones) pour les voyageurs, des relais pour les courriers impériaux, qui y circulaient avec une vitesse égale à celle de la

malle-poste française du début du XIX^e siècle. Autour de Limonum rayonnèrent cinq grandes voies, qui unirent la capitale des Pictons avec le nord de la Gaule et avec l'Espagne par Tours et par Bordeaux, avec Lyon par Bourges et Autun, avec Bordeaux par Saintes, avec Toulouse et Clermont par Limoges, et enfin avec Nantes et Angers. Des voies secondaires se dirigeaient vers Périgueux, le Mans, Thouars, Loudun. D'autres suivaient la côte, ou traversaient le pays des Pictons en diagonale, rattachant ce pays aux cités voisines. Il fallut attendre seize cents ans, avant de retrouver un effort pareil à celui dont les Romains firent profiter leurs sujets pictons, au grand avantage de la circulation commerciale.

Rome imprima profondément sa marque jusque sur les croyances et les idées de ses administrés. Les Pictons adoptèrent sans répugnance le culte officiel de la cité victorieuse et de ses Empereurs, qu'ils associèrent à celui de leurs Dieux nationaux. Leurs notables, tels que ce Tiberius Claudius Potitus, dont une inscription a transmis le nom, exercèrent les fonctions de flamines ou de prêtres romains. Ils bâtirent aux Césars divinisés, sur la colline de la Roche, à Poitiers, et au point culminant du Bocage, des temples où ils les vénérèrent en compagnie du Teutatès celtique, le Mercure gréco-latin. Ils associèrent à leur vieille divinité Smer ou Lug l'Hermès latin et hellénique qu'ils appelèrent Adsmerius. Leur zèle dévot groupa dans un même hommage pieux les nouvelles divinités des vainqueurs, Apollon, Mars, Hercule, Minerve, Vénus, et les vieilles Divinités protectrices du sol poitevin, les Matres ou Déesses nourricières de la terre, Epona, la déité des chevaux, les génies des monts, des arbres et des eaux, jusqu'aux fétiches ou pierres (fana, vernemets), survivants d'un lointain passé religieux. On vit même pratiquer à Limonum la divination étrusco-romaine. Un Campanien installa dans la capitale du Poitou au 1^{er} siècle un collège d'haruspices. A leurs maîtres, les Pictons empruntèrent encore les pratiques magiques, les formules de l'art médical, notamment celles de l'oculistique, ainsi que l'amour des spectacles sanglants de l'arène, dont on rencontre la trace jusque dans des vici du Bas-Poitou romain.

Sous leur direction et à l'école de leurs artistes et des maîtres gréco-latins, ils prirent quoique chose de la force et parfois même de la sobre délicatesse de l'art antique. Les monuments religieux et civils dont le Poitou est parsemé attestent la puissance du génie architectural des élèves de Rome en cette terre gauloise. Ces élèves ont encore marqué leur trace dans la décoration, la glyptique, la mosaïque, la peinture sur verre, le travail

du marbre, du bronze et de l'ivoire. On a la preuve du talent des artistes poitevins formés par la Grèce et par Rome dans deux œuvres de premier ordre récemment découvertes. L'une est la statuette de Mercure en bronze trouvée dans les fouilles de Sanxay et qui est l'adaptation la plus remarquable du chef-d'œuvre du sculpteur grec Polyclète que la Gaule ait transmise jusqu'à nous. L'autre est la statue en marbre de Minerve, qu'un hasard heureux a permis de dégager en 1902 dans l'enceinte de Poitiers, et qui mérite la célébrité universelle qu'elle a aussitôt acquise par la beauté de ses lignes et de son expression, par la science technique qu'elle atteste, au point qu'on y voit avec raison l'une des plus belles créations de l'école de sculpture romaine archaïsante du premier siècle, l'un des reflets du pur idéal des Calamis et des Phidias.

Une crise effroyable, résultat de l'affaiblissement militaire et politique de l'Empire au III^e siècle, compromit pendant plus de cinquante ans l'œuvre des Empereurs. Les premières grandes invasions germaniques commencèrent. En 351, les Francs pénétraient en Gaule occidentale, assiégeaient Tours, arrivaient peut-être jusqu'en Poitou. A la suite de cette première irruption, repoussée par les Césars gaulois, Posthumus et Tétricus, la cité des Pictons perdit saprimauté administrative, au profit de Bordeaux, qui devint le siège du gouvernement romain en Aquitaine et même la capitale d'un Empire éphémère. Une seconde invasion fut encore plus funeste à la cité pictone. A peine Aurélien avait-il détruit l'Empire gaulois et ramené le Poitou dans l'unité romaine, qu'une formidable ruée des Barbares, survenue après l'assassinat de l'Empereur (janvier 275), amena la ruine de 60 cités gauloises, parmi lesquelles figura celle des Pictons. Non seulement les petites villes, comme Sanxay, ou de simples villæ, comme celles d'Andillé, mais encore les grands centres urbains surtout, qui se trouvaient sans défense, furent la proie des envahisseurs. Un immense incendie, dont on a retrouvé les traces, dévora Limonum, pillé auparavant sans doute par les Germains. Peut-être même une crise sociale, la jacquerie des Bagaudes, se greffant sur l'invasion, se propagea-t-elle ensuite jusque dans l'Ouest.

Cent années d'un gouvernement fort, celui des dynasties dioclétienne, constantinienne et théodosienne, réparèrent assez rapidement les conséquences de cette catastrophe, mais ne rendirent pas à la cité des Pictons son ancienne suprématie administrative. Placé d'abord dans

l'Aquitaine nouvelle, dont Bourges était la capitale, puis dans la seconde Aquitaine, dont Bordeaux fut le chef-lieu, et qui dépendaient l'une et l'autre de la préfecture des Gaules ou d'Arles, le Poitou se trouva sur le même plan que les cités de Saintes, d'Angoulême et de Limoges. Limonum prit alors son nom actuel emprunté à celui du peuple (les Pictones ou les Pictavi), qui habitaient son territoire. Le pays avait recouvré peu à peu une partie de son ancienne prospérité. L'historien Ammien Marcellin, au milieu du IV^e siècle, met Poitiers, immédiatement après Bordeaux, Clermont et Saintes, au premier rang parmi les « grandes et belles cités » des quatorze circonscriptions territoriales (civitates) qui composaient l'Aquitaine.

Le gouvernement impérial rappela l'aristocratie pictone au service de l'État. Un Poitevin, Exuperantius, assassiné à Arles en 424, avait été préfet des Gaules et avait pacifié l'Armorique révoltée. Le Poitou fut mis à l'abri de nouvelles surprises par une solide organisation de la défense militaire. Poitiers devenait à la fin du III^e siècle, probablement à l'époque de Constance Chlore, une place forte de premier ordre, munie d'une enceinte puissante, flanquée de tours rondes, épaisse de six mètres, la première de la Gaule entière, avec son pourtour de 2 km. 600. Pendant neuf siècles, elle barra le seuil du Poitou à l'effort des envahisseurs, et, souvent assiégée, ne succomba presque jamais, offrant un point d'appui quasi inexpugnable aux dominations successives qui s'établirent dans le pays. Un grand nombre de postes militaires fortifiés (castra, castellaria) dont on a reconnu 70 emplacements divers, couvrirent les voies d'accès principales et secondaires de la région. Des troupes y furent cantonnées. D'après l'Almanach impérial (Notitia Dignitatum), Poitiers fut le siège d'un grand commandement militaire, celui du préfet des contingents auxiliaires, Sarmates et Scythes Taïfales, dont le souvenir s'est conservé dans un certain nombre de lieux du Haut et du Bas-Poitou où ils furent établis, tels que Tiffauges et Torfou.

Malgré le despotisme administratif et la fiscalité croissante, une certaine renaissance économique se produisait. Elle est attestée par les résultats des fouilles archéologiques, spécialement en ce qui concerne le travail des métaux et l'art céramique. Les routes étaient réparées, comme le prouve le rétablissement des bornes milliaires. Ammien Marcellin assure que l'aisance était si répandue dans les cités d'Aquitaine, la moelle de toutes les Gaules, dont faisait partie le Poitou, qu'il était difficile « d'y trouver un pauvre et un misérable ». Le poète Ausone décrit sous des couleurs favorables les domaines agricoles du Poitou, où il était propriétaire. Le

prêtre Salvien, malgré son tour d'esprit pessimiste, affirme enfin que les Aquitains, parmi lesquels figuraient les Pictons, « sont les premiers des Gaulois pour la richesse comme pour les vices » qu'elle engendre.

Mais, dans cette dernière période de son existence sous la domination romaine, le Poitou doit surtout la place éminente qu'il reconquiert en Gaule au rôle qu'il joue dans l'évolution des idées intellectuelles et religieuses. Poitiers fut au IV^e et au V^e siècle, après Autun et Bordeaux, un des centres de l'enseignement littéraire où se conservèrent les dernières traditions de la culture gréco-latine. On enseigna dans ses écoles la rhétorique, la grammaire, la poésie et l'éloquence.

Toutefois, la vraie gloire du Poitou fut alors de devenir, après Lyon et Arles, les métropoles successives du christianisme gaulois, le premier foyer de la pensée chrétienne, depuis l'avènement des seconds Flaviens. Un grand évêque jeta sur le diocèse de Poitiers, qui s'était obscurément constitué entre le milieu du III^e siècle et le milieu du IV^e, un lustre incomparable, de sorte qu'à peine converti à la religion chrétienne, le Poitou se trouva appelé, en quelque sorte, à en être le second berceau dans la Gaule. Saint Hilaire était un de ces hommes d'action, doués du tempérament des organisateurs, des chefs de parti et des conducteurs de foules, que les fidèles allaient prendre à cette époque dans les rangs de l'aristocratie. Né d'une famille noble des confins de la cité des Pictons, nourri d'une forte culture littéraire, il avait vécu de la vie laïque, s'était marié et était devenu père de famille, avant d'être appelé par l'acclamation du clergé et du peuple à la dignité épiscopale, sur laquelle il jeta tant d'éclat. Il avait le coup d'œil juste, la décision prompte, le caractère énergique, la parole entraînante. Saint Jérôme, un bon juge, l'a appelé le Rhône de l'éloquence latine. Il se fit en Occident le champion de l'orthodoxie, comme saint Athanase le fut en Orient. Tous deux rendirent au christianisme un service capital, en l'empêchant de sombrer dans les subtilités d'une sorte de philosophie religieuse, sans dogmes arrêtés, sans discipline nette, sans culte défini, telle que celle où l'eût entraîné l'arianisme, dont Hilaire fut l'inébranlable adversaire.

Pendant quinze ans, l'intrépide évêque de Poitiers osa tenir tête aux Empereurs ariens et à la majeure part d'un épiscopat servile. Il subit quatre ans d'exil au fond de la Phrygie, sans se laisser abattre (355-360). Il combattit sans relâche l'arianisme par la plume et par la parole ; il triompha

enfin des adversaires de la foi : « C'est à lui seul, « dit l'historien Sulpice Sévère, que la Gaule dut « d'être délivrée de la souillure de l'hérésie. » En même temps, il donnait dans son diocèse le modèle d'une forte organisation, groupait autour de lui son clergé discipliné en une communauté qui devint le monastère ou l'abbaye Saint-Hilaire. Il créait un enseignement et une propagande chrétienne. Il consignait dans ses sermons et ses écrits théologiques, en une forme littéraire originale, vigoureuse et éloquente plus que correcte, la substance des dogmes orthodoxes et la fleur de la pensée chrétienne. Il contribuait enfin à déterminer les formes de la liturgie et du culte, leur imprimait une gravité, une solennité, un éclat propres à frapper l'imagination et l'esprit, composait même quelques-uns des hymnes qui en ont rehaussé la majesté. Quand il mourut, le prestige de l'église de Poitiers était fondé pour des siècles. Le sanctuaire qu'on lui éleva dans la suite n'eut d'égal dans la vénération des fidèles que celui de son propre disciple, saint Martin de Tours, dont il avait eu le mérite de susciter et d'encourager la vocation.

Par une heureuse coïncidence en effet, le Poitou, qui venait, avec saint Hilaire, de prendre la direction du christianisme occidental, dotait encore l'Occident des premiers germes de la vie monastique. Entre 355 et 366, l'évêque de Poitiers recevait la visite d'un tribun militaire pannonien, qui, cantonné sur la frontière des Gaules, où il avait servi jusqu'à 40 ou 46 ans dans la garde impériale, s'était épris d'une sorte d'admiration fervente pour l'apôtre du Christ, et qui vint lui demander de l'admettre par une faveur spéciale, comme exorciste, dans le clergé poitevin. C'était une étrange physionomie que celle de Martin. Peu lettré, rude, dépourvu de décorum, négligé dans sa mise, dénué d'éloquence et d'instruction théologique, en butte au dédain ou à l'hostilité des clercs, le futur saint populaire des Gaules avait en revanche les dons qui séduisent les masses : la simplicité de l'existence, l'ardeur de la piété, le prestige d'une vie de pénitences extraordinaires, la pratique d'une charité inépuisable, l'amour des humbles et des petits. Son prosélytisme ne pouvait se contenter de la vie de ces pénitents volontaires qu'on appelait des frères (fratres) et qui vivaient en reclus dans le monde. Il introduisit en Poitou l'idéal d'existence plus élevé des anachorètes ou solitaires, en créant à Ligugé, près de Poitiers, en un lieu alors désert et sauvage, la première laure, où de pieux ascètes, comme lui, vécurent en cellules séparées, dans la continence et la pauvreté.

Ce fut l'ébauche, encore très imparfaite, mais destinée à un développement brillant, du monachisme occidental. C'est du Poitou que saint Martin devait partir pour occuper pendant 26 ans l'évêché de Tours, fonder en Touraine un vrai monastère, celui de Marmoutiers, supérieur en importance à Ligugé, et commencer l'organisation de cette croisade contre le paganisme survivant dans l'Ouest, qui a immortalisé son nom. La légende, d'accord avec l'histoire, a associé sa mémoire à celle de saint Hilaire dans l'honneur du triomphe du christianisme gaulois. Grâce à leur action commune, dont le Poitou fut le principal théâtre ; le pays des Pictons, relégué au second plan dans l'ordre administratif depuis le III^e siècle, était passé au premier dans l'ordre religieux. Il entra dans la pleine lumière de la grande histoire, où il devait longtemps rester, au cours du Moyen Age et jusqu'au cœur des temps modernes.

II

LE ROLE DU POITOU PENDANT LE HAUT MOYEN AGE SOUS LES DOMINATIONS WISIGOTHIQUE ET FRANQUE (V^e-IX^e SIÈCLE).

C'est en effet dans le Poitou qu'allaient se décider, pendant les longs siècles du haut Moyen Age, le sort de toute la Gaule et les destinées elles-mêmes du monde occidental. C'est dans cette région qu'allait se conserver le principal foyer de la civilisation chrétienne et romaine. C'est de cet asile de la foi chrétienne que de nouveaux apôtres devaient partir, pour convertir et civiliser les peuples barbares, devenus les maîtres de l'Empire romain. Le rôle du Poitou grandit au moment où s'écroule la domination qui lui avait assuré cinq cents ans d'une paix presque ininterrompue, auxquels vont succéder cinq cents ans de troubles presque continuels.

Quand l'Empire affaibli devient incapable de défendre ses sujets, commence une ère nouvelle où les Germains parviennent à détruire peu à peu le vieil édifice romain. Dans leur première invasion en Gaule au v^e siècle, celle de 406, où Vandales, Alains, Suèves « saccagèrent à l'envi l'Aquitaine, à l'exception de quelques villes », au dire de saint Jérôme, le torrent dévastateur traversa le territoire des Pictons, sans atteindre, semble-t-il, Poitiers. Puis, tandis que les Wisigoths, venus d'Italie, s'établissaient avec l'assentiment des Empereurs, à titre de fédérés (soldats auxiliaires), au sud de la Garonne, alors que les Francs et les Burgondes, avec les mêmes prérogatives, s'installaient au nord de la Somme et à l'est de la Gaule, le centre et l'ouest, le Poitou en particulier, retombaient encore pour cinquante ans sous le gouvernement des préfets, des comtes et des ducs, délégués directs de l'Empire (407-456). C'est seulement après le milieu du v^e siècle, vers 462, que les Wisigoths, dont la puissance grandissait démesurément, sous les rois Théodoric et Euric, se saisirent du Poitou, comme ils le firent de la Touraine, du Limousin et des 26 autres cités d'Aquitaine, revendiquant ainsi hardiment l'héritage de Rome en Espagne et dans la

Gaule jusqu'à la Loire et aux Alpes. Mais bientôt après surgissait au nord un autre héritier de l'Empire. L'Etat franc se fondait avec l'appui du clergé catholique (486), presque au moment où mourait le grand prince wisigoth Euric (484), et aussitôt il se posait en rival des autres royaumes barbares. Le Poitou prend dès lors la physionomie qu'il gardera pendant mille ans. Il va devenir le champ clos où se heurtent les puissances formées au nord et au midi, avides de reconstituer l'unité romaine à leur profit. Il est la marche où se règle le sort des grands Etats.

Le premier choc se produit au début du vie siècle. Bien qu'ils fussent les plus civilisés des Barbares d'origine germanique, les Wisigoths n'étaient point parvenus à créer une puissance stable. Ils avaient perdu en Aquitaine la majeure part de leurs aptitudes guerrières. Ils avaient traité les Gallo-Romains en vaincus. Ils venaient de confisquer à leur profit, non seulement les deux tiers des terres de l'Etat, mais encore parfois les deux tiers des domaines de la vieille aristocratie gallo-romaine. Dans une région où le christianisme orthodoxe avait jeté les plus profondes racines et où le clergé exerçait la principale autorité, ils avaient commis la grave faute de s'attacher obstinément à l'arianisme et de persécuter l'épiscopat. Ils avaient forcé l'évêque de Poitiers à s'enfuir au fond de son diocèse, à Rais. Aussi, lorsque l'Etat wisigothique et l'Etat franc entrèrent en conflit, Dieu lui-même, d'après les légendes poitevines qu'a recueillies Grégoire de Tours, manifesta-t-il hautement sa protection en faveur de Clovis, le champion de l'orthodoxie et le soldat de l'Eglise. Quand l'armée franque arriva sur les confins du Poitou pour combattre l'armée des Wisigoths, concentrée à Poitiers, sous les ordres d'Alaric II, le pacte divin apparut clairement, suivant le récit de l'historien des Francs. Une biche indiquait miraculeusement aux troupes de Clovis un gué qui leur permit de traverser la Vienne grossie par les pluies, sans doute près de Chitré, à 4 kilomètres de Cenon. La nuit, un globe de feu, brillant au-dessus de la basilique Saint-Hilaire, éclaira la marche des envahisseurs. Le roi franc avait interdit tout acte de rapine sur les terres de l'évêché de Poitiers, comme sur celles de Saint-Martin de Tours. Enfin, une grande bataille se livra à 10 milles (15 k.) de la capitale du Poitou, probablement un peu en dehors de la grande voie romaine de Paris à Bordeaux, sur un affluent du Clain, l'Auzance, dans la plaine de Vouillé (campus Vocladensis). Elle fut très sanglante : les contingents arvernes en particulier, qui servaient parmi les Wisigoths, y furent décimés. Clovis faillit être tué dans la mêlée par deux cavaliers

ennemis. Il leur échappa et abattit de sa propre main son rival, le roi Alaric (507). Cette victoire changea le sort de l'Occident en même temps qu'elle fit tomber la cité des Pictons et l'Aquitaine sous la domination franque. Le Poitou fut ainsi vraiment le berceau de l'Empire franc. C'est au milieu du seuil historique qui avoisine Poitiers que s'orienta pour la première fois le monde nouveau, surgi de l'anarchie des invasions.

Depuis le grand événement de 507, le Poitou partage les vicissitudes de l'Aquitaine, englobée dans l'Etat franc. Triste histoire, pendant plus de deux siècles, que celle de ce suprême asile de la civilisation gallo-romaine, ballotté de maître en maître. Considérée comme une terre privilégiée, dont le vainqueur était fondé à exploiter sans merci les richesses, la cité des Pictons supporte les dominations successives des rois francs, despotes brutaux, capricieux et avides. Tour à tour, elle appartient au roi d'Orléans, Clodomir (511-524), au roi de Soissons, le farouche Clotaire (524-561), au roi de Bordeaux, Caribert (561-566). Elle est disputée entre Clotaire et son fils Chramne, rebelle, qui vient tenir sa cour un moment à Poitiers (556). Elle voit passer sur son char d'argent la jeune reine de Neustrie, Galswinthe, qui va ceindre une couronne et qui court à la mort. Elle est l'un des théâtres de la lutte atroce, engagée entre le Néron franc, Chilpéric, roi de Neustrie, et le roi d'Austrasie, Sigebert. Dans cette mêlée fratricide, le Poitou et Poitiers sont pris, perdus, repris quatre fois par les rois ennemis ou par leurs généraux (569-577), jusqu'au moment où ils tombent pour une durée de sept années sous le joug incontesté des Neustriens. Mais à peine Chilpéric est-il assassiné (584) que la lutte recommence. Austrasiens et Neustriens se disputent la possession de Poitiers. Un usurpateur, Gondevald, bâtard de Clotaire I^{er}, les met d'accord en conquérant l'Aquitaine et en s'avancant jusqu'à la capitale du Poitou. Le danger commun oblige enfin les rois francs à s'unir et à reconnaître à l'Austrasie la possession de la région poitevine (585-613), jusqu'au moment où, dans un nouveau conflit, la cité des Pictons se trouve de nouveau rattachée à l'Etat neustrien, qui unifie l'Empire franc. Clotaire II et le grand roi Dagobert maintiennent alors le Poitou pendant 25 ans sous leur autorité directe. Enfin, un dernier règlement dynastique replace cette région en 638, jusqu'à la fin du VII^e siècle, sous l'autorité du royaume d'Austrasie. Depuis 511, la cité des Pictons avait changé plus de vingt fois de maîtres.

Aussi, lassés de ces deux siècles d'anarchie et de despotisme barbare, les Poitevins, fuyant l'hégémonie de l'Etat franc, se tournent-ils vers l'Etat aquitain, créé en 681, sous le nom de duché, et devenu indépendant, sous le nom de royaume, en 717.

Après une vingtaine d'années d'efforts, le Poitou échappe au joug de l'Austrasie, mais un événement imprévu l'oblige à chercher son salut de nouveau du côté de l'Empire franc, reconstitué par Charles Martel. Le flot de l'invasion arabe, plus redoutable encore pour l'avenir de la chrétienté que jadis celui de l'invasion germanique, menace de submerger l'Occident. Déjà l'Aquitaine et la Septimanie ont été occupées par les musulmans. L'émir Abd-er-Rahman, victorieux à Bordeaux du roi aquitain Eudes, envahit le Poitou à la tête de sa cavalerie. Poitiers, grâce à sa puissante enceinte romaine, est épargné, mais ses habitants voient l'incendie, allumé par l'ennemi, dévorer les basiliques de Saint-Hilaire et de Sainte-Radegonde, situées hors des murs. Puis, la multitude des infidèles dévale par le seuil de Poitiers, vers les plaines poitevines, jusqu'aux portes de Tours. Pour la seconde fois, le sort de la Gaule et du monde chrétien occidental va se décider sur le territoire du Poitou. Appelés au secours des Aquitains, les rudes cavaliers austrasiens de Charles Martel accourent et livrent combat aux Arabes, au confluent de la Vienne et du Clain, dans les champs de Moussais près de Cenon, à mi-chemin entre la cité des Pictons et celle des Turons. C'est la première bataille de Poitiers (17 octobre 732), aussi importante que la seconde, celle de 1356, aussi décisive que la rencontre de Vouillé. Devant les lourds escadrons francs, semblables à un mur d'acier, se brise l'élan de la légère cavalerie arabe qui profite des ténèbres de la nuit pour disparaître rapidement vers le sud. Le Poitou et l'Aquitaine étaient sauvés. Les musulmans, affaiblis par leurs divisions politiques et religieuses, furent dès lors impuissants à renouveler leur effort. L'Ouest ne devait plus les revoir. Mais il fallut payer d'une nouvelle soumission le concours sauveur de l'Etat franc. Vainement, les successeurs d'Eudes, ducs ou rois d'Aquitaine, Hunald et Waïfre, tentaient-ils de disputer aux Carolingiens, successeurs de Charles-Martel, la souveraineté du Poitou et des autres pays aquitains (735-768). Une guerre atroce et inexpiable de 33 ans fut le résultat de ce conflit, pendant lequel un grand roi, Pépin le Bref, après avoir conclu avec son frère Carloman au palais de Vieux-Poitiers (742) un acte de partage, prit et reprit la région poitevine, occupa le château de Thouars (762), fit relever les murs de Poitiers

démantelés par son rival Waïfre, et finit par rester le maître incontesté d'un pays dont la possession lui permit de maîtriser le reste de l'Aquitaine (768). Dès lors, sous le gouvernement de Charlemagne, le Poitou connut de nouveau, pour près d'un demi-siècle, le bienfait de l'ordre et de la paix dans le nouvel Empire chrétien et franc restauré.

Il était temps que finît l'anarchie de ces trois siècles, pendant lesquels le Poitou avait souffert tous les maux inhérents aux invasions, à l'instabilité politique, à l'arbitraire administratif, au mauvais régime fiscal, à la tyrannie de puissances locales usurpatrices. Loin de trouver une protection dans le pouvoir de ses maîtres lointains, la cité des Pictons (civitas), qualifiée aussi du nom officiel de pays (pagus), et subdivisée en circonscriptions administratives ou vicairies (vigueries), au nombre de plus de douze, avait eu à subir tous les effets de l'arbitraire des rois successifs qui en étaient devenus les possesseurs, et de leurs hauts fonctionnaires. Les ducs, chefs militaires, et les comtes, administrateurs civils du Poitou, luttèrent de violences et de concussions à l'égard de leurs administrés, jusqu'au jour où le roi mérovingien les brisa, pour s'emparer du fruit de leurs rapines. Grégoire de Tours a laissé plus d'un portrait de ces abominables représentants de l'autorité royale, dont le type le plus achevé fut cet ancien serf bas-poitevin, Leudaste, devenu comte, dont il faillit être la victime. Lorsque, à partir de l'édit de 613, les grands propriétaires locaux remplacèrent les créatures du prince dans les hautes fonctions de l'Etat, le Poitou n'y gagna qu'un redoublement de l'arbitraire.

Opprimés par les fonctionnaires royaux, les contemporains des Mérovingiens dans l'Ouest perdirent sous ce joug tyrannique les garanties qu'assure l'ordre administratif. Plus de sécurité pour les biens et pour les personnes. Plus d'organisations municipales régulières. Dans quelques centres urbains des vestiges du régime romain subsistèrent. Pendant la dernière moitié du VII^e siècle (en 677), Poitiers conserve encore son protecteur officiel ou défenseur, comme sous le Bas-Empire, sa curie ou assemblée, composée de sept magistrats (curiales), assistés d'un secrétaire greffier. Mais cette institution, fantôme du passé, ne sert guère que d'office d'enregistrement pour les actes publics ou privés, auxquels il confère l'authenticité. Plus de libertés, plus de police ; à peine un simulacre de justice. Toutes ces institutions ont sombré dans cette anarchie despotique

qui caractérise les deux cent cinquante ans de l'hégémonie franque, antérieure à Charlemagne. Le régime fiscal est un pur brigandage.

Les rois mérovingiens qui ont hérité de l'Etat romain de vastes domaines (villæ royales ou palatia) dont on trouve la trace en Poitou assez fréquemment, ne songent qu'à compenser par de nouvelles confiscations, aux dépens des particuliers, les effets des prodigalités par lesquelles ils diminuent sans cesse l'étendue de ces terres, d'où ils devraient tirer leurs principaux revenus. Quand les rois sont puissants, leur fise ne vit que d'exactions, comme à l'époque de Chilpéric. C'est une grossière machine qui écorche avec une telle maladresse, qu'à deux reprises, le Poitou est sur le point de se soulever. Quand ils sont faibles, comme au VII^e et au VIII^e siècle, au lieu d'un maître et de quelques centaines de fonctionnaires, ce sont les milliers de tyranneaux locaux qui pillent, de connivence avec les premiers, les petits et les faibles. Aux exactions fiscales se joint, mal pire encore, le fléau des bandes guerrières. Si l'on songe que la guerre est restée à l'état quasi endémique dans l'Ouest deux siècles et demi, on peut imaginer ce que le Poitou dut souffrir de ces troupes régulières ou irrégulières, saliennes et wisigothes, austrasiennes, bourguignonnes, neustriennes, aquitaines, vasconnes, arabes, franques, qui se déversèrent sur son sol, à la façon d'un torrent déchaîné. Le spectacle a été maintes fois décrit dans les récits colorés de Grégoire de Tours et dans les sèches annales des chroniqueurs postérieurs. Les églises et les monastères flambent après le pillage, aussi bien que les villages et les faubourgs des villes. Les paysans, les clercs, les moines sont massacrés. On outrage les femmes et même les nonnes. On n'épargne ni l'enfance ni la vieillesse. On met le feu aux moissons ; on arrache les arbres fruitiers et les vignes. Les bandes font le désert partout où elles passent. Tel est le tableau que présenta le Poitou, en particulier lors des luttes entre l'Austrasie et la Neustrie, entre les Arabes et les chrétiens de Gaule, entre les Aquitains et les Francs.

Dans cette période, où les générations nouvelles connurent l'extrémité de la misère humaine, sous les gouvernements à demi barbares qui s'imposèrent à elles, il n'y eut plus de sécurité pour la masse qu'à l'abri des seules puissances qui restaient debout, celles de l'aristocratie et de l'Eglise. La plupart des hommes libres, de ces petits propriétaires, curiales, alleutiers, habitants des villes et des bourgs (vici), dont on entrevoit l'existence dans les rares documents relatifs au Poitou, jusqu'au IX^e siècle, ont dû se ranger dans la clientèle des évêques, des moines et des grands. La

plupart des habitants de la région poitevine, anciens cultivateurs libres (colons), affranchis, esclaves ruraux se confondent dans la multitude des serfs et des serves (servi et ancillæ) qui peuplent au VII^e et au VIII^e siècle les grands domaines (villæ ou curiæ) royaux, aristocratiques et ecclésiastiques poitevins. Les anciens grands propriétaires romains (senatores) du Poitou, tels que ce Basile et ce Sighaire, que mentionne Grégoire de Tours, se confondent avec les nouveaux propriétaires d'origine franque, bourguignonne, vasconne qui s'implantent dans le pays, et avec les hauts fonctionnaires, usurpateurs des terres royales ou des possessions privées. Cette noblesse terrienne joint, à partir du VII^e siècle, au prestige social que lui donne la richesse, l'autorité qui lui vient de l'exercice des fonctions publiques.

C'est ainsi qu'à cette époque, une véritable primauté est exercée dans la province par une famille dont le membre le plus illustre a été le fameux adversaire d'Ebroïn, Leodegarius (Saint-Léger). Cette famille, qui détenait en Bourgogne et en Poitou de vastes possessions territoriales, fournit en cent ans à l'Eglise de Poitiers deux évêques célèbres en leur temps, conseillers influents des rois d'Austrasie, Dido et Ansoald, un archidiacre, c'est-à-dire le second personnage du diocèse, ensuite abbé de Saint-Maixent et évêque d'Autun, Saint-Léger, et un comte de la cité des Pictons, Guérin. Elle monopolise ainsi l'autorité sociale, religieuse et administrative. Ses membres siègent au conseil et au tribunal des souverains austrasiens, confèrent ou enlèvent le pouvoir suprême aux princes, gèrent des ambassades, sont mêlés à toutes les intrigues de l'aristocratie austrasienne entre 638 et 685.

Toutefois, l'influence de la noblesse laïque qui, grandit en Poitou reste inférieure à celle de l'Eglise. Celle-ci offre aux hommes de ce temps le vrai centre de ralliement pour les intérêts et les croyances, le véritable asile où se conservent les derniers vestiges de la paix et où brillent les suprêmes lueurs de l'ancienne culture. L'évêché de Poitiers ne déchoit pas du haut rang où saint Hilaire l'a placé et demeure, avec celui de Tours, l'un des premiers centres où survit la civilisation romaine et chrétienne en Occident.

Si les évêques ne sont pas toujours des hommes de premier plan, si même l'épiscopat est parfois conféré à des courtisans, à des soldats des rois mérovingiens et carolingiens, à des membres peu recommandables de l'aristocratie, du moins il se trouve encore parmi les grands dignitaires ecclésiastiques des personnages remarquables par leurs talents ou par leur

influence, tels que les Fortunat, les Dido, les Ansoald. Ils groupent fortement autour d'eux leur clergé séculier et monastique. Ils exercent, avec le titre de défenseurs de la cité, une influence politique considérable ; ils sont chargés par la royauté elle-même du contrôle de l'administration civile. Ils ont la principale autorité sociale. Ils contribuent enfin à la diffusion du monachisme et coopèrent à la grande œuvre entreprise par le Poitou chrétien, c'est-à-dire à la conversion de l'Occident païen.

Un moment étouffé au cours du v^e siècle, le mouvement monastique reprend en effet une vigueur nouvelle dans la région poitevine, où s'est allumée sa première flamme, et qui en redevient un des foyers les plus actifs. Peu avant le vie siècle, un solitaire, Jovinus, a créé à Ansion, sur les confins de la Gâtine, le célèbre monastère qui portera plus tard le nom de son fondateur, Saint Jouin de Marnes. Vers l'époque de Clovis, deux anachorètes, venus de Narbonnaise, Agapit et Adjutor, ce dernier plus connu sous le nom de Maxentius, attirent par leur renom de sainteté une foule de disciples, épris de la vie érémitique. Ainsi naît dans les forêts de la Sèvre le fameux centre monastique de Saint-Maixent. Vers le dernier tiers du VI^e siècle, sur 31 monastères qui existaient en Gaule, le Poitou à lui seul en possédait quatre des plus fameux. A leur tête se plaçait la première grande abbaye de femmes instituée dans l'Empire franc. Elle était la création de la fille d'un roi de Thuringe, Radegonde, mariée malgré elle au sanguinaire Mérovingien, Clotaire I^{er}. A 24 ans, après six années d'une union forcée, elle abandonnait un époux débauché, meurtrier de ses parents, prenait le voile à Noyon, s'enfuyait dans une villa royale des confins du Poitou et enfin dans l'asile de la basilique Saint-Hilaire. Elle en sortait pour fonder l'illustre monastère de Sainte-Croix, ainsi nommé des fragments de la vraie croix que la fondatrice avait obtenus en don des Empereurs byzantins.

L'abbaye nouvelle, construite après dix ans de travaux (559), fut une véritable villa romaine avec ses dépendances, portiques, jardins, balnéaires, entourée de plus de fortes et hautes murailles, garnies de tours, et desservie par une église dédiée à la Vierge. Enrichie par la faveur des princes et des grands, elle fut le refuge de 200 religieuses, la plupart filles de sénateurs et même de rois, qui y vivaient, soumises à la règle de saint Césaire, d'une vie où les exercices pieux, la lecture des livres saints, l'abstinence de la viande et du vin, n'empêchaient pas le culte des lettres et certains accommodements avec le monde. On y recevait les évêques, les clercs, ou les laïques de distinction, qui trouvaient dans un logement distinct les

recherches d'une table et d'une hospitalité délicates. La fondatrice elle-même vivait sur le pied d'une affectueuse familiarité avec l'évêque-poète Fortunat, échangeant avec lui de menus cadeaux, d'aimables conversations et des mièvreries poétiques. En renonçant volontairement à l'éclat du rang suprême pour adopter à Sainte-Croix l'humble existence d'une servante du Christ, cette fille, femme et parente de rois, jeta sur le monachisme naissant en Gaule et en Poitou, jusque-là peu considéré, un lustre incomparable, dissipa les préjuges, suscita les vocations et commença à attirer vers les cloîtres les âmes d'élite que rebutait une société barbare et tourmentée.

Au cours du VII^e siècle, cet âge de fer, le pire de l'anarchie franque, le mouvement prenait une extension plus grande sous l'influence du célèbre moine irlandais, saint Columban, qui groupait dans ses colonies monastiques de la Gaule orientale les hommes d'action et les apôtres de son temps. Ce fut un de ses disciples, saint Philibert, qui, après avoir fondé en Neustrie l'abbaye de Jumièges (654), vint donner dans la région poitevine une nouvelle impulsion au monachisme, en créant, avec le concours de l'évêque Ansoald, au cœur de l'île d'Herio le fameux monastère de Noirmoutier (671-674), où il mourut. En même temps, un de ses émules, le Poitevin Achard, instituait auprès de Poitiers l'abbaye de Quinçay, qui prit plus tard le nom de Saint-Benoît, tandis que l'évêque irlandais Romanus installait, non loin de Lussac-les-Châteaux, le petit monastère de Mazerolles.

D'autres cloîtres surgissaient, dont l'origine est plus obscure, ceux de l'île d'Yeu, près de la côte, de Saint-Michel-en-l'Herm, de Saint-Martin-de-Vertou dans le pays d'Herbauge, de Saint-Junien-de-Mairé dans le Poitou méridional. Enfin, au VIII^e siècle et au début du IX^e, un élan décisif, dû à l'action combinée de la papauté et des Carolingiens, était donné à l'institution monastique. La règle bénédictine, avec son esprit hiérarchique et son caractère pratique, propagée par saint Benoît d'Aniane, triomphait dans les nouveaux monastères du Poitou, Nouaillé, Charroux (780), Saint-Savin-sur-Gartempe, Nanteuil-en-Vallée (fin du VIII^e siècle), Saint-Cyprien de Poitiers (828), organisés par Charlemagne, par ses fils et par les grands seigneurs du pays. Grâce à ce travail trois fois séculaire, le Poitou se trouva être une des régions de la Gaule où le monachisme eut le plus de force. Non seulement il contribua à accroître la puissance sociale de l'Eglise, en accumulant les biens, les privilèges, les immunités, dont les grands et les fidèles furent prodigues à l'égard des moines, médiateurs vénérés entre

l'homme et Dieu, mais encore il aida puissamment à l'œuvre civilisatrice du clergé. Dans les centaines de domaines, formés souvent, à l'origine, de forêts, de landes, de terres incultes, dont les monastères poitevins, Saint-Hilaire, Saint-Maixent, Noirmoutier, Charroux par exemple, furent pourvus, les moines organisèrent de véritables colonies agricoles, et recommencèrent le défrichement d'un pays retourné en grande partie à la barbarie primitive. Leurs cloîtres furent les asiles où se conservèrent vacillantes les suprêmes lueurs de la culture intellectuelle. Ils travaillèrent enfin, à la tête de l'Eglise poitevine, à la rénovation morale de l'Occident, en entreprenant la conversion de la Gaule et de la Germanie païennes au christianisme.

La mission civilisatrice que le Poitou assumait en dirigeant la propagande chrétienne fait honneur à ce pays. Elle est son principal titre de gloire, de même que celui de l'Aquitaine restée fidèle à la culture romaine et chrétienne, pendant le haut moyen âge. Evêques et moines poitevins ne se contentent pas de poursuivre dans l'ouest l'œuvre de saint Hilaire et de saint Martin, d'extirper le paganisme vivace des campagnes, de fonder des paroisses, d'édifier des églises urbaines et rurales. Leur prosélytisme civilisateur et religieux s'étend au delà, sur tout l'Empire franc.

Ce sont des Poitevins, saint Lubin, évêque de Chartres, saint Paternus, évêque d'Avranches, saint Amand, fondateur de l'abbaye de Gand et premier évêque de Maëstricht, qui évangélisent la Vasconie, la Neustrie occidentale, le pays Chartrain et le Cotentin, de même que les Flandres et l'Austrasie de l'ouest. D'autres Poitevins figurent au premier rang dans la conquête du monde germanique à la foi chrétienne. Tels sont saint Berchaire, qui fonda l'abbaye de Montierender ; saint Romaric, qui créa celle de Remiremont ; saint Hadelin, qui institua le monastère de Lesse, près de Dinant, et qui fut ensuite évêque de Trèves.

A côté de ces apôtres de l'Austrasie occidentale, figure encore saint Fridolin, qui, après avoir été abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, alla porter le christianisme aux Barbares des Vosges et de l'Helvétie, où les Suisses des Grisons le vénèrent comme leur patron. Enfin, de la cité épiscopale même de Poitiers partaient saint Arbogast qui fut évêque de Strasbourg, et l'apôtre des Bavarois, saint Emmeran, fondateur de l'église de Ratisbonne, mort sur les bords de l'Inn, martyr de sa foi.

A l'action de l'Eglise, le Poitou dut de conserver aussi les derniers vestiges de la moralité. Sans doute, les églises et les monastères ne furent pas toujours à l'abri des passions et des désordres du siècle. La végétation

folle des superstitions étouffait souvent les vraies croyances. Le culte se matérialisait : les saints faisaient oublier la Divinité et leurs reliques inspiraient une dévotion outrée. On se disputait les souvenirs de saint Hilaire, de saint Maixent, de saint Léger. On voyait à Poitiers des multitudes s'étouffer pour recueillir la poussière du tombeau de l'évêque Thaumastus, qui passait pour guérir de la fièvre et des maux de dents. Mais du moins, l'Église, surtout celle des monastères, essayait d'imposer une digue à la violence des passions, conservait un idéal moral élevé, dont l'ascétisme fut une des formes, opposait à l'anarchie ambiante le spectacle de la discipline volontaire de ses moines, inspirait aux hommes de ce temps, violents et grossiers, une admiration mêlée de terreur. Les ascètes, tels que saint Maixent, les fondateurs d'ordres, tels que saint Philibert, saint Achard et saint Benoît d'Aniane qui vécurent en Poitou, y eurent une influence profonde, analogue à celle qu'exerça aussi la recluse royale volontaire de Sainte-Croix, sainte Radegonde, en mettant en honneur la frugalité, la pénitence, le renoncement, l'obéissance, l'attachement à une œuvre commune de relèvement religieux et de renaissance morale.

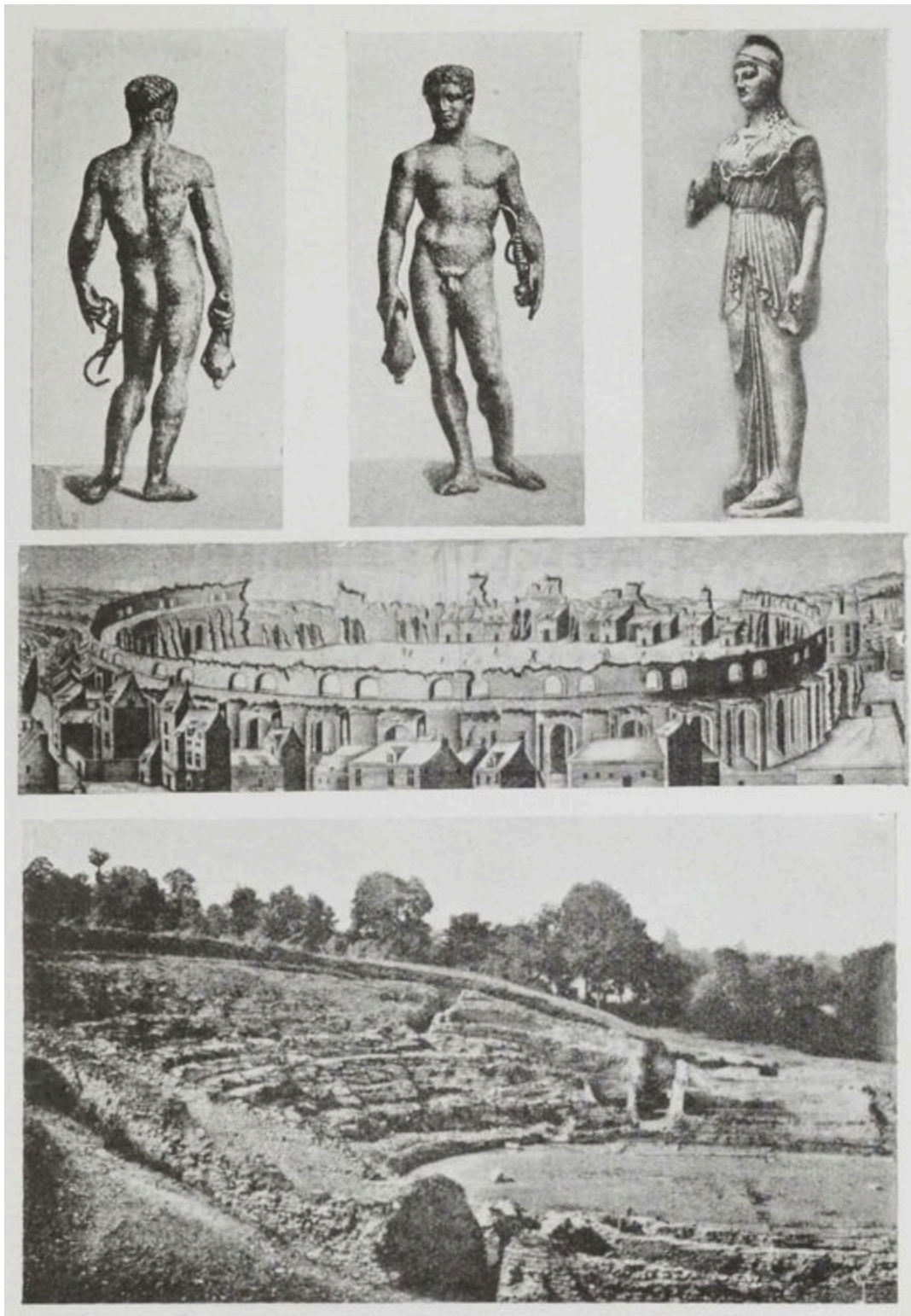
Monastères et églises furent des refuges contre l'injustice et la violence. L'asile de la basilique Saint-Hilaire, accueillant les grands comme les petits, fut, avec celui de Saint-Martin de Tours, le plus renommé des lieux saints de l'époque mérovingienne, où les opprimés trouvèrent quelque protection. L'Église poitevine tentait de soulager la misère humaine, en organisant par les soins de l'évêque Ansoald, le premier hôpital que l'on connaisse à Poitiers. On voyait une reine, sainte Radegonde, distribuer de ses propres mains les aumônes aux pauvres à la porte de Sainte-Croix, soigner les aveugles et panser les plaies répugnantes des lépreux.

Dans ce naufrage de la civilisation romaine, l'Église enfin, aidée des Carolingiens, tenta de sauver quelques débris de l'ancienne prospérité matérielle et de la vie intellectuelle d'autrefois. La plupart des petites villes avaient péri dans la tourmente des invasions et dans l'anarchie de deux siècles et demi qui la suivit. Le marécage s'étendait sur 30 kilomètres de long, à 10 lieues dans l'intérieur du pays, parsemé d'îlots où vivaient quelques misérables pêcheurs à demi sauvages. La forêt avait reconquis son domaine des temps primitifs, couvrant la Gâtine, le Bocage, la Plaine même où devait s'élever Fontenay, les dunes de l'Olonnais et du Talmondaïs, la majeure part du Haut et du Bas-Poitou. Dans les grands domaines (villæ),

les serfs cultivaient péniblement les céréales, la vigne, les plantes industrielles, et élevaient les troupeaux. Chaque centre agricole devait se suffire. Le fameux capitulaire de villis, œuvre de Charlemagne, et relatif à l'Aquitaine, dont le Poitou était l'une des principales parties, montre quelle était la vie sans horizon des cultivateurs de ce temps. L'industrie s'est restreinte presque partout à l'exercice des métiers domestiques pratiqués dans chaque domaine. La production languit et se localise. Les habitants des villes végètent dans les enceintes devenues trop larges. La circulation commerciale se traîne péniblement sur les vieilles voies romaines, livrées à l'abandon.

Pl. II. — POITOU.

Statuette de Mercure trouvée a Herbord, vue de dos et de face. — Statue antique de Minerve, trouvée à Poitiers. — Ruines du grand amphithéâtre de Poitiers (recueil Chastillon). — Ruines gallo-romaines de Sanxay. (Phot. Robuchon.)



Les seuls germes de renaissance économique sont jetés par les monastères et par les rois carolingiens. Les colonies monastiques

commencent en Poitou l'essartage, c'est-à-dire le défrichement des forêts et des landes. Elles essaient d'améliorer l'élevage et les cultures. Leur exemple stimule les grands propriétaires. Les princes de la dynastie carolingienne, Charlemagne en particulier, mettent à profit ces leçons dans leurs vastes domaines du Poitou. Ils s'efforcent même de restaurer la sécurité des transactions et de réparer les routes qui prennent en pays poitevin le nom de chaussées royales ou de chemins Charlemagne. Mais ces efforts limités et précaires ne suffisent pas à rendre à la région poitevine la richesse que la domination romaine lui avait assurée.

Le déclin de la vie intellectuelle y avait été d'abord moins profond que celui de la prospérité matérielle. Le Poitou reste même, jusqu'à la fin du VI^e siècle, le centre le plus remarquable de l'activité de l'esprit en Gaule. Aux abbayes Saint-Hilaire et Saint-Maixent, au monastère de Ligugé, auprès de l'église cathédrale de Poitiers, il y a des écoles florissantes, où le clergé reçoit l'instruction, où des moines composent des vies de saints et des recueils techniques. A l'abbaye Sainte-Croix, au temps de Radegonde, les religieuses sont versées non seulement dans la lecture des livres saints et des ouvrages des Pères de l'Église, mais encore dans celle des histoires d'Orose et des poésies de Sedulius.

C'est à Poitiers qu'a brillé, à la fin du VI^e siècle, la dernière lueur de la poésie latine avec l'Italien Fortunat, devenu prêtre et évêque de l'Eglise poitevine. Ce panégyriste des rois francs puise même ses meilleures inspirations dans ce séjour, où il passe les trente dernières années de sa vie. Il écrit, sous les regards des abbesses, sainte Radegonde et Agnès, ces poèmes où revivent quelques-unes des scènes les plus terribles de la conquête franque, aussi bien que ces poésies gracieuses, où, dépouillant les artifices du rhéteur, il célèbre avec sincérité les charmes de l'amitié et les paisibles occupations de la vie du cloître. Mais bientôt, la torpeur intellectuelle pénètre aussi en Poitou, et quand la renaissance éphémère des temps carolingiens surgit enfin, ce n'est plus à Poitiers, mais à Saint-Martin de Tours, sous les auspices d'Alcuin, qu'elle trouve son principal foyer dans l'Ouest.

L'art puissant, varié et parfois délicat de l'époque romaine n'a pas survécu non plus à la crise. Celui qui se manifeste en Poitou, pendant les cinq siècles du haut Moyen Age, balbutie gauchement. Au lieu des grandioses monuments dont les Romains avaient parsemé le sol de la province, on n'a plus que des églises de bois et de pierre, à trois nefs en

forme de croix, où des tours à lanterne surplombent le maître-autel et dans lesquelles des cryptes (confessions) abritent le tombeau d'un saint, comme la première cathédrale de Poitiers, comme les primitives basiliques de Saint-Hilaire et de Sainte-Radegonde. Le suprême effort de l'art architectural mérovingien apparaît au vie siècle dans ce baptistère Saint-Jean de Poitiers, le plus ancien édifice chrétien de ce genre qu'on ait conservé en France. Avec ses corniches, imitations des entablements antiques, les lourds et grossiers pilastres de ses angles, ses frontons dégénérés, ses colonnettes à chapiteaux corinthiens ou orientaux, ses fresques et ses pavés en mosaïque, ce temple est visiblement conçu sur le modèle des constructions romaines qu'il rappelle sans les égaler. Puis, apparaît toute la pauvreté d'invention, toute la gaucherie d'exécution des artistes malhabiles de ce temps, comme dans cette fameuse chapelle, l'hypogée des Dunes de Poitiers, découverte depuis quarante ans, où un abbé du nom de Mellebaude s'avisa de recueillir des reliques de martyrs et plaça sa sépulture.

A l'imitation des ornemanistes et des sculpteurs gréco-syriens et byzantins, les architectes et les sculpteurs du Poitou franc décorent les murs des édifices d'ornements variés, fleurs et perles, cercles et rosaces, entrelacs et torsades, losanges, chevrons ou dents de scie, mais avec une maladresse dans la technique que ne montraient pas leurs émules. Ils se spécialisent surtout dans le travail des tombeaux de pierre ou sarcophages. Toute une école féconde a produit dans les ateliers de Poitiers, d'Antigny, de Civaux des milliers de ces ouvrages, dont les couvercles étaient décorés d'ornements fort simples, et dont l'art rudimentaire contraste avec l'élégance des sculptures analogues de l'école provençale, plus voisine de l'Orient. Des arts industriels à demi barbares, orfèvrerie, verrerie, céramique, émaillerie, imprégnés fortement d'influences germaniques, mêlées à des survivances de la tradition gréco-romaine et byzantine, ont aussi des représentants dans le Poitou de cette époque.

Quelquefois, les orfèvres, tels que celui qui a exécuté les bijoux du trésor de Javarzay (Deux-Sèvres), ou les monnayeurs qui ont frappé les monnaies des nombreux ateliers monétaires poitevins, ne sont pas trop indignes de leurs devanciers.

A travers la décadence de cette longue période, subsistent donc dans les diverses manifestations de l'activité humaine, comprimés par la barbarie et

par l'anarchie, les germes d'un meilleur avenir. La brillante civilisation féodale poitevine est déjà en puissance dans le chaos du haut Moyen Age.

III

LA CIVILISATION FÉODALE EN POITOU ; SA FORMATION ET SON APOGÉE SOUS LE GOUVERNEMENT DES COMTES DE POITIERS. DUCS D'AQUITAINE (IX^e-XII^e SIÈCLE).

Malgré le suprême effort tenté par les grands princes carolingiens du VIII^e siècle, le Poitou et l'Aquitaine, de nouveau rattachés à l'Empire franc, aspirent à vivre d'une vie indépendante et à se former en Etats autonomes, à partir du siècle suivant. Des nationalités provinciales apparaissent dans l'ancienne Gaule. Celles du sud de la Loire se confondent sous le nom général de peuple des Aquitains. Les traits qui les distinguent, en regard des hommes du Nord ou des Français, comme on les appelle depuis 843, sont, outre la langue, les différences que crée une civilisation supérieure, des mœurs moins grossières, le développement plus grand de la vie économique, sociale et intellectuelle. Aquitains et Français sont alors aussi éloignés les uns des autres par les intérêts et les sentiments que les peuples modernes, divisés par les haines de races et les conflits de domination. Les Poitevins en particulier passent pour les plus représentatifs de l'esprit aquitain, parce qu'ils ont conquis l'hégémonie en Aquitaine et qu'ils possèdent au plus haut point les qualités et les défauts des adversaires des hommes qui vivent au nord de la Loire.

Une civilisation originale s'est développée en effet en Poitou, civilisation de forme féodale, plus progressive que celle de la Francie. Elle s'est formée sous la domination d'une dynastie nationale, celle des comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine. Un Etat provincial, l'Etat poitevin, s'est créé, est arrivé à son apogée en trois siècles et s'est placé un moment à la tête de la France.

La première étape, celle de sa formation, dure près de deux cents ans. Le Poitou, simple comté de l'Etat franc, depuis l'époque de Pépin le Bref, se dégage peu à peu de la tutelle carolingienne, au cours du IX^e siècle, et devient au X^e le premier Etat féodal aquitanique. Vainement, Charlemagne

et ses successeurs ont-ils essayé de maintenir leur domination sur ce pays qui leur ouvre l'accès de la Gaule occidentale au sud de la Loire. Vainement, le grand Empereur d'Occident a-t-il essayé de concilier l'unité de l'Empire franc avec les aspirations autonomistes de ses sujets de l'Ouest, en créant un royaume d'Aquitaine, vassal de cet Empire, et en le confiant à son fils, Louis le Pieux (778), qui à son tour le cède à son fils Pépin I^{er} (814). Cette tentative infructueuse se poursuit jusqu'en 888. Elle échoue, en présence de la faiblesse croissante du pouvoir impérial, impuissant à maintenir le lien unitaire. Elle se heurte aux révoltes incessantes des Aquitains, secondées par les membres eux-mêmes de la dynastie carolingienne, empressés à se disputer la couronne d'Aquitaine. Tour à tour, Pépin I^{er} et Charles le Chauve (830-838), puis ce dernier roi et Pépin II (839-864), ensuite Charles le Jeune et Louis le Germanique revendiquent la possession du Poitou et des pays aquitains. Ces régions passent de main en main. Finalement, Poitou et Aquitaine ne font plus partie du nouveau royaume de Francie, créé en 843, qu'à titre de dépendances soumises à la suzeraineté illusoire des derniers Carolingiens. Elles conquièrent leur indépendance effective entre 867 et 888, sous leurs chefs féodaux. En un demi-siècle, le lien unitaire s'est relâché, au point d'être presque rompu. Le royaume carolingien d'Aquitaine disparaît enfin en 888.

Le premier effet des discordes continues, nées pour sa possession, parmi les princes de la dynastie carolingienne, est la réapparition de l'anarchie. Elle s'aggrave par suite des dernières invasions, celles des pirates scandinaves. Les Northmans, ces hardis coureurs des mers, s'établissent pour plus d'un siècle (820-930) sur le littoral du Poitou ; la province est livrée presque sans défense à leurs ravages par le gouvernement royal. En 820, ils apparaissent dans la baie de Bourgneuf ; ils saccagent l'île de Bouin. En 830, ils occupent l'île de Noirmoutier ; en 843, l'île de Ré. De Noirmoutier, ils font l'une de leurs places d'armes. En 846, ils incendient l'île d'Yeu. Deux fois, Luçon et le Bas-Poitou sont livrés au pillage, en moins de sept années (846-853). Le Haut-Poitou n'est pas épargné. De 847 à 865, il est envahi cinq fois par les bandes des pirates païens qui prennent et saccagent Melle et Saint-Maixent, défont à Brillac le comte de Poitiers, brûlent et pillent les abbayes Saint-Hilaire, Sainte-Radegonde, Saint-Cyprien aux portes même de la capitale du comté (863). Poitiers, qui s'est sauvé une première fois en payant rançon, est enlevé par surprise une seconde fois (865), livré au pillage et à l'incendie. Partout, les

Northmans, secondés par des apostats, parmi lesquels le roi d'Aquitaine, Pépin II lui-même, sèment le massacre et la ruine. Les moines fuient éperdus, emportant leurs reliques jusqu'au fond de l'Auvergne, du Velay et de la Bourgogne. Ceux de Saint-Hilaire vont les mettre en sûreté au Puy, ceux de Noirmoutier à Tournus. Des établissements monastiques, d'un grand nombre de villæ et de petites villes, il ne resta que des décombres. Le travail de la renaissance carolingienne fut anéanti. La majeure part du Poitou retourna à la forêt ou au désert. En 903, les Northmans osaient encore menacer la frontière septentrionale du pays. En 930, une de leurs bandes attardées s'avancait jusqu'en Limousin. Presque aussi sauvages que ces païens, les Bretons Armoricaïns de leur côté, en lutte avec les princes carolingiens, rois d'Aquitaine, leur disputaïent la possession du nord du comté et ajoutaient leurs ravages à ceux des Scandinaves. Le comte de la Marche poitevine de la Loire périt en les combattant (844). Le Poitou perdit pour toujours, à ce moment (851), les pays d'Herbauge et de Rais qui furent rattachés au nouveau royaume de Bretagne.

L'anarchie carolingienne d'un côté, les invasions normandes et bretonnes de l'autre, hâtèrent la naissance de la nationalité poitevine. A la place des princes carolingiens, trop éloignés et trop faibles, des chefs locaux, les comtes de Poitiers de la dynastie des Ramnulf, des Ebles et des Guilhem, constituèrent un Etat poitevin qui apparaît définitivement formé en 935, après cent années d'efforts, sous le nom nouveau de comté de Poitou (comitatus Pictavensis). La vieille « cité » gauloise, romaine et franque a dès lors vécu. Le cadre millénaire de la vie régionale fait place à un nouvel organisme. Les comtes de Poitiers, originairement simples fonctionnaires des princes carolingiens, prennent de plus en plus, à partir du milieu du IX^e siècle, figure de souverains. Le fondateur de la dynastie comtale poitevine, Ramnulf 1^{er} (840-852), tire son prestige de sa haute naissance et de ses alliances de famille. Il est le fils de Gérard I^{er}, comte d'Auvergne, gendre de Pépin I^{er}, roi d'Aquitaine. Plus tard, la légende le rattachera au héros des chansons de geste, Gérard de Roussillon, et même à la famille de Charlemagne. Les services qu'il rend dans la lutte contre les Normands fondent la popularité de la dynastie qu'il crée. Comme Robert le Fort, l'ancêtre des Capétiens, il tombe mortellement blessé en combattant les pirates païens à Brissarthe (866). Dès lors, un lien indestructible est noué entre sa famille et le Poitou. Ramnulf II est investi du comté à titre

héréditaire (867), y ajoute même la Saintonge, continue la guerre entre les Northmans auxquels il inflige une sanglante défaite sous les murs de Poitiers (868) et arrête pour plus de trente années leurs incursions, qui dès lors cessent d'être aussi redoutables. En 911, on voit encore un comte de Poitou contribuer à repousser Rollon sous les murs de Chartres. Dans cette communauté de dangers et de luttes, une étroite solidarité s'est créée entre les comtes et les populations qu'ils ont protégées. Aussi, l'Etat poitevin est-il déjà virtuellement formé en 888, lorsque Ramnulf II, profitant de la crise ouverte par la déposition de Charles le Gros, ose le premier se proclamer l'héritier des rois d'Aquitaine, en prenant le titre de duc des Aquitains, et se faire même le protecteur du Carolingien, Charles le Simple, spolié par le représentant de la maison capétienne ou robertienne, Eudes. Son fils naturel et successeur, Ebles Manzer, y perd, il est vrai, un moment le comté de Poitou, donné par Eudes aux comtes d'Angoulême (890-902). Mais il le recouvre, quand Charles le Simple triomphe, et il y adjoint l'Aunis à l'ouest, le Limousin à l'est. L'Etat poitevin ou comté de Poitou est devenu ainsi en 935 l'un des premiers Etats féodaux du territoire français, à côté des duchés de Normandie et de France.

Alors une dynastie d'hommes remarquables, dont quelques-uns furent de premier ordre, celle des Guilhem, porte à l'apogée la puissance du comté de Poitou. Ces princes féodaux, brillants soldats, politiques avisés, diplomates souples, dévotieux sans servilisme religieux, d'esprit libre et d'intelligence prompte, ont été les représentants d'une véritable nationalité, supérieure par le degré de sa civilisation à celles de la plus grande partie de la France féodale. Leur ambition, qu'ils réalisèrent un moment, fut de faire de l'Etat poitevin le centre d'une véritable souveraineté, qui, sous le nom de duché d'Aquitaine, comprit la France centrale, occidentale et méridionale, entre la Loire, les Cévennes, la Méditerranée, l'Océan et les Pyrénées. Laissant les derniers Carolingiens se parer du titre illusoire de « rois des Aquitains », ils revendiquèrent pour eux-mêmes celui de « ducs », qui leur conférait la suzeraineté sur cette vaste région. Ils le disputèrent aux comtes de Toulouse et aux ducs de France, ancêtres des Capétiens. Ils tinrent tête aux princes carolingiens eux-mêmes, et, grâce à leurs alliances de famille avec les ducs de Normandie, à leur union avec Louis d'Outremer, à leur réconciliation avec la maison capétienne, ils finirent par atteindre l'objet de leurs ambitions. En 966, Guillaume Tête d'Etopes, ainsi nommé à cause de la

perruque qu'il portait d'ordinaire, se faisait reconnaître par les barons d'Auvergne et par le roi comme « comte palatin d'Aquitaine ». Son fils, le batailleur et vaillant Guillaume Fier-à-Bras (Ferabracchia), l'un des futurs héros de l'épopée médiévale, beau-frère d'Hugues Capet (962), prenait enfin le titre de duc d'Aquitaine (967), que sa maison devait conserver jusqu'en 1204.

Depuis la fin du X^e siècle et jusqu'au premier tiers du XII^e, pendant cent trente-trois ans, les comtes-ducs de la dynastie des Guilhem ont fait vraiment en France figure de rois sans couronne. Maîtres d'Etats trois fois plus considérables que ceux des premiers Capétiens, gouvernant des pays plus policés et plus riches, disposant de ressources bien plus étendues, ils ont dans la chrétienté un rang supérieur à celui de leurs suzerains nominaux et marchent de pair avec les chefs d'Etats de premier plan. Le premier prince de cette lignée des comtes-ducs, Guilhem V surnommé le Grand (994-1030), attire en effet l'attention de l'Europe chrétienne, bien plus que Hugues Capet et que Robert le Pieux. Il s'intitule dans ses diplômes « duc de toute la monarchie d'Aquitaine ». il est le vrai suzerain reconnu de tous les vassaux de cette grande région, aussi bien celui du Velay et du Gévaudan, de l'Auvergne et du Bas-Berry, que du Limousin, de la Marche, du Périgord, de l'Angoumois, de la Saintonge et du Poitou. Le comte de Toulouse s'est désisté de ses prétentions au titre ducal. Les rois capétiens sont les alliés de Guilhem. La France féodale le considère comme son plus brillant représentant. L'Eglise admire son savoir et sa piété. Il gouverne en vrai souverain, obéi et respecté, « Personne, dit le célèbre chroniqueur Adémar de Chabannes, n'osait lever la main contre lui. » La puissance d'attraction de la dynastie poitevine commence même à s'exercer au delà de la Garonne, sur la région gasconne, détachée depuis plusieurs siècles de l'ancienne Aquitaine. En épousant la fille du duc de Gascogne, Guilhem V prépare l'événement décisif de la seconde moitié du XI^e siècle, la reconstitution de la nationalité et de l'unité aquitanique, à l'avantage de la gloire et de la puissance de la maison de Poitiers.

Après une période de troubles, due à des compétitions de famille (1030-1058), de cette maison surgit un homme plus remarquable encore, un vrai prince de génie supérieur, l'émule de Guillaume le Conquérant. C'est Guy-Geoffroi, appelé aussi Guilhem VI (1058-1088). Il porte au plus haut degré la fortune de la dynastie poitevine. Il apparaît déjà au sacre de Philippe I^{er}, avec le duc de Normandie, comme le seul des grands vassaux de la

couronne auquel nul ne conteste la primauté. Les comtes d'Auvergne, de la Marche et d'Angoulême, bien d'autres encore, forment sa cour. De haute taille, de puissante musculature, soldat énergique, dur, infatigable, homme de guerre accompli, Guy-Geoffroi dépasse Guilhem le Grand par la fermeté du caractère et l'étendue des talents. Sa politique fine et souple le sert autant que ses victoires. Presque seul parmi les princes, il sait rester l'allié de la papauté triomphante, sans s'asservir aveuglément à sa direction. Sa forte main tient en respect une féodalité frémissante et conserve la cohésion d'un État composite. Les Capétiens, Henri I^{er} et Philippe I^{er}, sont de pâles figures à côté de celle de ce grand administrateur et de ce grand conquérant, qui, en quatorze ans, soit par la diplomatie, soit par les armes, a conquis la Guienne et les quinze comtés de Gascogne, malgré la résistance de la maison d'Armagnac, aidée des barons turbulents du Midi. L'Aquitaine a désormais deux capitales, Poitiers et Bordeaux. Des bords de la Loire à ceux des Gaves et de la Bidassoa, des sommets des Puys et des Cévennes aux cimes pyrénéennes, règne la dynastie poitevine, dont le chef, respecté au dedans comme au dehors, l'un des arbitres du monde chrétien, meurt au comble de la puissance (septembre 1088). Il voulut reposer sous l'habit monacal dans la chapelle de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers, qu'il avait fondée. C'est là qu'on peut voir encore la statue gisante qui couronne le mausolée du grand duc d'Aquitaine, de celui qu'on pourrait appeler le premier grand duc d'Occident.

Son successeur, le célèbre Guilhem VII, le premier des troubadours, pendant son long règne de 41 ans (1088-1126), sut, avec des qualités différentes et moins de talents, maintenir l'Etat poitevin-aquitain au haut point de renommée où il était parvenu. Esprit original, âpre, ambitieux, politique réaliste et fin, à la fois rêveur et homme d'action, il avait l'humeur railleuse, la facilité de mœurs, l'indifférence religieuse, l'absence de scrupules, la légèreté de conduite qui distinguait, au dire des contemporains, la plupart des grands féodaux du Midi. Il sut mieux esquiver les difficultés que les résoudre, louvoyer qu'agir. Il légua ainsi à ses héritiers une situation dont ils furent incapables de sortir à leur avantage. Avec l'Eglise, avec les Capétiens, avec les autres princes, ses égaux, il négocie et atermoie. Le temps en effet semble travailler en sa faveur ; il peut ainsi se sortir à son avantage de tous les conflits. Il a cependant fait sentir à ses vassaux remuants, au moment opportun, le poids de son autorité et il les a maintenus dans les bornes de l'obéissance. Mais il a des alternatives d'activité et

d'indolence, d'énergie et de laisser-aller. Au demeurant, il a pu vivre près d'un demi-siècle, puissant et respecté, éluder les foudres de l'Eglise, mener à la barbe des évêques et de la papauté la vie libre d'un calife musulman, répudier sans façon sa seconde femme, enlever la belle Maubergeonne à son époux et à son vassal, le vicomte de Châtellerauld, riposter aux anathèmes par des facéties, promener son humeur spirituelle et son scepticisme de dilettante du Poitou jusqu'en Orient, sans porter une atteinte apparente à la grandeur de son Etat. Il meurt paisiblement en 1126, et repose comme son père au Saint-Denis poitevin, l'abbaye de Montierneuf. Mais avec lui finit vraiment l'apogée de la puissance de la dynastie poitevine.

La maison de Poitiers n'avait pas en effet réussi à faire œuvre durable, en dépit de l'éclatante fortune qui lui avait été dévolue. Au lieu d'employer ses forces et ses ressources à une tâche modeste, comme le firent les Capétiens, elle les dispersa aux quatre coins de la chrétienté. Les comtes-ducs, supérieurs en prestige aux derniers Carolingiens et aux premiers Capétiens, dépassèrent d'abord en renom les autres grandes maisons féodales, Bourgogne, Normandie, Toulouse, Champagne. Mais leur autorité perdit en profondeur ce qu'elle gagnait en étendue superficielle. On les vit frayer avec les Empereurs et les rois. Une fille de Guilhem le Grand et d'Agnès de Poitiers épousait l'Empereur-roi Henri III de Saxe (1043). Un autre empereur, Henri IV, sollicitait l'appui de Guy-Geoffroi (1074). Il n'avait tenu qu'à Guilhem V de ceindre la couronne royale d'Italie que lui offraient les évêques et les seigneurs de Lombardie (1024). Un comte de Poitiers, Ebles Manzer, avait été le gendre d'Edouard l'Ancien, roi d'Angleterre. Canut le Grand, le fondateur de l'Empire anglo-scandinave, avait échangé des ambassades avec Guilhem V. Ce furent des vassaux du comte de Poitiers, le vicomte de Thouars, Aimeri III, et le vidame de Parthenay, Simon, aidés de 4.000 chevaliers ou soldats poitevins, qui apportèrent au conquérant de l'Angleterre, Guillaume de Normandie, un concours décisif à la bataille d'Hastings-Senlac (octobre 1066), où ils formaient l'aile gauche de l'armée normande. De là, une alliance en général étroite entre les nouveaux rois anglo-normands et les tout-puissants ducs d'Aquitaine, qui dure encore au temps de Guilhem VII. Au delà des Pyrénées, la maison de Poitiers est l'arbitre des destinées de l'Espagne chrétienne dans la lutte contre l'Infidèle. Alfonse I^{er}, roi de Castille, entre en rapports avec Guillaume le Grand. En 1069, le roi de Léon, en 1081, le roi d'Aragon

sollicitent la main de deux filles de Guilhem VI. Le souverain aragonais, Ramire, qui vient de réunir en un seul Etat l'Aragon, obtient l'alliance de Guilhem VII, dont il épouse la sœur. La belliqueuse féodalité poitevine et aquitanique, sous la conduite de ses comtes-ducs, galope du Clain à l'Ebre, de la Garonne aux bords du Bosphore et de l'Oronte, friande des beaux coups d'épée et des sanglants assauts, ramenant avec elle les captives et les trésors enlevés au sac des villes. Ainsi en 1069, Guy-Geoffroi est venu secourir le comte de Barcelone et enlever, après une vive attaque, Barbastro sur l'Ebre à l'émir de Saragosse. En 1187, les barons poitevins, sous les ordres d'Hugues le Diable, sire de Lusignan, combattirent les Almoravides à Estella et à Tudela en Navarre. Guilhem VII avec 600 chevaliers vient, participer aux victoires décisives d'Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon, sur les musulmans (1120). Le-sang poitevin et aquitain a coulé généreusement pour la cause de la chrétienté d'Occident. Quand le grand pape Grégoire VII prend en mains la cause de la chrétienté d'Orient, c'est à Guilhem VI qu'il songe aussitôt pour diriger la première Croisade. Si Urbain II ne parvient pas à Clermont et à Poitiers (1095-1096) à entraîner aussitôt Guilhem VII dans cette vaste entreprise, du moins il voit accourir auprès des Croisés nombre de barons du Poitou, notamment le sire de Parthenay. Le comte-duc lui-même, à la nouvelle de la prise de Jérusalem, s'émue, et, piqué d'émulation, entraîne à sa suite 60.000 hommes jusqu'en Asie Mineure (1101), où ils trouvent presque tous la mort. Cinq ans après, dans les États de Guilhem VII, qui avait montré dans son expédition l'âme d'un chevalier plus que celle d'un croisé, Bohémond, prince d'Antioche, trouve encore des auxiliaires pour voler à la défense du Saint-Sépulcre. A cette politique de magnificence les comtes-ducs gagnèrent la gloire, mais ils perdirent les réalités. A leur rôle de princes chrétiens, ils se trouvèrent avoir sacrifié inconsciemment leur autorité de souverains de l'Aquitaine.

Tout est apparence, en effet, dans cette souveraineté. A ne considérer que les dehors, les comtes-ducs exercent une sorte de royauté. Comme les rois, ils sont couronnés et sacrés. Leur cathédrale de Reims est la cathédrale Saint-Etienne de Limoges, où le duc reçoit l'épée, le manteau de soie, la couronne, l'anneau de sainte Valérie, l'onction sainte, signes divers de sa dignité, des mains de l'évêque, et où il jure sur les Evangiles de « punir les méchants », de détruire l'iniquité, de défendre l'Eglise et le peuple. Bien que les comtes-ducs aient au-dessus d'eux un suzerain, le roi de France, cette suzeraineté, plus honorifique que réelle, apparaît surtout comme une

alliance volontaire des maisons capétienne et poitevine, fondée sur la communauté d'intérêts et peu dangereuse pendant un siècle et demi pour l'indépendance des Guilhem. Mais cette condition vassalique renfermait pour l'avenir de la dynastie poitevine un germe dangereux, dont le développement devait être fatal à son indépendance.

De même, l'Eglise que les comtes-ducs avaient d'abord dominée, à laquelle ils avaient imposé les membres de leur famille ou leurs fidèles comme dignitaires, ne tardait pas à s'émanciper de leur tutelle. Les Guilhem eurent, il est vrai, l'habileté de coopérer avec les Cluniciens à la réforme ecclésiastique et de conclure avec la Papauté réformatrice un pacte d'alliance, auquel ils gagnèrent le maintien d'une partie de leurs prérogatives dans la collation des évêchés, des abbayes et autres bénéfices. Toutefois, la théocratie grandissante, du rôle d'alliés n'allait pas tarder à les réduire au XII^e siècle au rang de subordonnés, portant ainsi un coup sensible à leur autorité.

Un autre péril menaçait encore le pouvoir de la maison poitevine. Elle était entourée au dehors d'ennemies, les autres puissances féodales, et minée sourdement au dedans par ses propres vassaux. A l'ambitieuse, belliqueuse et puissante maison d'Anjou, elle dut abandonner, après une lutte acharnée de cent cinquante ans, le pays de Mauges, le Mirebalais, le Loudunais. Elle faillit même un moment perdre dans ce conflit la Saintonge, et vit se dresser en face du duché d'Aquitaine, au XII^e siècle, le redoutable Etat angevin, formé de l'Anjou, du Maine, de la Touraine et des parties démembrées du Poitou. Au sud, les maisons de Poitiers et de Toulouse s'acharnèrent à une rivalité implacable, qui dura deux siècles, pour la possession du titre ducal. Les Guilhem, d'abord victorieux, maîtres même un instant du Toulousain et du Languedoc (1113-1115), en sortirent presque aussi affaiblis que leurs adversaires.

Pendant ce temps, ils négligeaient l'objet essentiel de leur tâche. La plupart d'entre eux, piètres administrateurs, peu aptes aux besognes patientes et durables, n'ont pas même l'idée d'une organisation centralisatrice qui eût été si nécessaire à leur Etat composite. Ils gouvernent avec les moyens de fortune et les institutions disparates dont disposent les féodaux. Ils n'ont à leur service que ces corps sans consistance, qu'on trouve partout dans le monde féodal, que des fonctionnaires peu sûrs, sans compétence spéciale, sénéchaux, viguiers, ou vicaires, prévôts, châtelains, et sergents, dont les fonctions se confondent bientôt avec les fiefs. Point

d'administration régulière. Point de cours de justice, dont les sentences soient respectées. Point de ressources normales, autres que celles des domaines et des redevances féodales. Point de système véritable de gouvernement. Magnifiques, dépensiers, prodigues, les comtes-ducs ont gaspillé leurs revenus, comme ils ont gaspillé leurs forces militaires. Ils n'ont pas su se donner l'appui de troupes permanentes et soldées. Ils se sont trouvés ainsi dans la dépendance de leurs propres vassaux.

Les grands princes du XV^e siècle ont, tant bien que mal, maintenu une certaine discipline dans cette féodalité, en la divisant par l'intérêt. C'est ainsi qu'ils ont, pendant plus de cent ans, trouvé un appui inébranlable chez les comtes d'Angoulême, dont ils ont presque doublé les possessions. Mais presque partout, ils se heurtent à l'esprit d'indépendance, latente ou déclarée, de leurs feudataires. En dehors du Poitou, la pullulante féodalité gasconne, les maisons puissantes de la Guienne et de la Saintonge, Périgueux, Taillebourg, Châtelaillon, les dynasties féodales du centre, Velay, Gevaudan, Auvergne, Limousin, Marche, ne sont réduites à une fidélité instable qu'à force de diplomatie ou qu'à grands coups d'épée. Dans le Poitou même, où se sont créés près de 400 seigneuries, où le sol s'est hérissé de forteresses formidables, les vicomtes de Thouars, de Melle, d'Aunay, de Châtellerault, de Brosse, de Bridiers, les seigneurs de Parthenay, de Bressuire, de Lusignan, de Mauléon, de Chauvigni, sont des vassaux dont l'obéissance n'est obtenue qu'au prix de concessions onéreuses ou d'expéditions interminables.

Du grand Etat poitevin-aquitain que qu'ils avaient voulu fonder, les comtes-ducs ne sont point parvenus à faire une puissance solide, homogène, cohérente, comparable à l'Etat capétien ou anglo-normand. Le duché d'Aquitaine est resté le plus artificiel, le plus disparate, le plus fragile des Etats féodaux français. Les comtes-ducs n'ont pas réussi à lui donner l'unité politique, l'unité administrative, les fortes institutions qui eussent été nécessaires pour en assurer la durée.

La fragilité de leur puissance apparut dès l'époque du dernier duc, Guilhem VIII. Le successeur du premier des troubadours était une sorte de géant, entêté dans l'irrésolution, qui laissa en quelques années (1126-1137) accumuler les ruines. En conflit perpétuel avec les barons, qu'il ne put vaincre, à l'exception des sires de Châtelaillon ; en lutte avec la papauté contre laquelle il soutint un pape schismatique, et qui l'obligea, par l'entremise de saint Bernard, à se soumettre à Parthenay à un pardon

humiliant ; en rivalité avec le roi de France, Louis VI, qui lui enleva la suzeraineté de l'Auvergne et du Velay ; en guerre avec les comtes de Toulouse et d'Anjou, il finit prématurément sa vie dans un pèlerinage en Espagne, à Compostelle (1137). Avant sa mort, il avait dû marier son héritière, Aliénor, à l'héritier de son suzerain capétien, Louis le Jeune. Dès lors, l'indépendance de l'Etat poitevin et aquitain se trouva irrémédiablement perdue. Il devint le satellite d'Etats rivaux et l'enjeu de leurs victoires successives, jusqu'à son absorption par la France capétienne (1204).

Du moins, pendant les trois siècles de son existence indépendante, l'Etat poitevin est-il parvenu, sous l'autorité de ses comtes-ducs, à un degré de civilisation supérieur à celui de la plupart des Etats féodaux français. Cette civilisation a été à la fois originale et brillante. La renaissance sociale, économique et intellectuelle, dont le Poitou est le centre, commence vers le milieu du X^e siècle. Elle atteint au plus haut degré de sa floraison au XV^e et au XII^e siècle, pour mourir rapidement dans la première moitié du XIII^e.

La puissance et le prestige des comtes-ducs contribue à créer un milieu favorable à cette renaissance. De 868 à 1113, ils ont presque toujours réussi à donner à leur comté le bienfait d'un ordre relatif, première condition de toute civilisation. Grâce aux ducs d'Aquitaine, secondés par l'Eglise, naît en Poitou, aux conciles de Charroux (989-1028) et de Poitiers (1000-1026), la belle institution de la paix de Dieu, destinée à servir de modèle au reste de la chrétienté. Ils en assurent l'exécution, au grand avantage des clercs, des marchands et des paysans. Sous l'influence du gouvernement ducal, sous l'action du clergé, la féodalité aquitanique, violente, batailleuse, anarchique, dépense son exubérance dans les pèlerinages, les expéditions lointaines, les croisades d'Angleterre, d'Espagne, d'Orient. Ses mœurs sont moins rudes et moins grossières que celles de la féodalité française. Elle a de bonne heure son idéal, fait d'un singulier mélange d'aspirations religieuses, d'idées chevaleresques, d'orgueil de caste. Elle vit pour la joie, les fêtes, le luxe, les combats, mais elle imagine la première la courtoisie dans les rapports entre ses pairs et surtout dans les relations entre les sexes. Elle commence à introduire dans la vie féodale, avec les raffinements de la galanterie, le sentiment de l'honneur, exalté jusqu'au sacrifice, et le goût des plaisirs de l'intelligence à côté de ceux de la vie matérielle. Le Poitou des Guilhem prépare celui d'Aliénor et de Richard Cœur de Lion, et le XV^e

siècle prélude au XII^e, celui des cours d'amour. Mais la classe féodale poitevine, dépourvue de l'esprit de gouvernement et de sagesse, abandonne à l'Eglise triomphante et à la bourgeoisie naissante la direction de la société et la création de la richesse.

L'ascension de la puissance ecclésiastique sert à la fois les intérêts d'une caste et ceux de la civilisation aquitanique. C'est en Poitou que triomphe, dès la première moitié du XV^e siècle, la réforme religieuse, principe d'ordre et de progrès. Les abbés de Cluni, Odilon et Pierre le Vénérable, les grands papes réformateurs, Grégoire VII et Urbain II, trouvent, pour cette œuvre de relèvement social, de précieux alliés dans les comtes-ducs. L'intervention de saint Bernard y décide le succès final de la discipline, de la hiérarchie, de la morale chrétienne. Dès lors, l'Eglise poitevine est toute-puissante avec ses évêques, grands barons, aidés de leurs trois archidiacres et de leurs vingt-quatre archiprêtres, qui étendent de tous côtés sur leurs sept cents paroisses le réseau de leurs églises, de leurs chapelles, de leurs oratoires, et qui donnent pour neuf siècles la vie paroissiale pour cadre à la vie locale. Les chapitres se fondent de tous côtés. Au lieu d'un seul, comme auparavant, on en compte 16 qui naissent dans ces trois siècles et qui exercent au profit de l'Eglise leur puissance d'attraction. La vie monastique renaît et s'épanouit avec une vigueur inconnue jusque-là. Des ruines des vieilles abbayes, détruites par les Normands, ressuscitent dès le X^e siècle, sous la règle bénédictine, Saint-Cyprien et Charroux, Nouaillé et Saint-Savin, Saint-Jouin de Marnes et Saint-Michel-en-l'Herm. Les créations se multiplient à mesure qu'on se rapproche du XII^e et du début du XIII^e siècle. Au X^e siècle sont nées les abbayes de la Trinité de Poitiers et de Maillezais ; au XI^e, celles d'Orbestier, de Talmont, d'Yeu, de Moreaux, de Bellenoue, et surtout le grand monastère favori des comtes-ducs, Montierneuf, colonie clunicienne. Au XI^e apparaissent encore les dernières fondations bénédictines : l'Ile-Chauvet, Bellefontaine, Ferrières, Fontaine-le-Comte. Les fondateurs d'ordres trouvent en Poitou un terrain si favorable que les cloîtres y pullulent. Les Grandmontins s'établissent au Bois-d'Alonne. Un Breton mystique, Robert d'Arbrissel, fonde dans le diocèse de Poitiers la célèbre abbaye double d'hommes et de femmes de Fontevrault. Le grand apôtre saint Bernard et son disciple poitevin, le bienheureux Giraud de Salles, font surgir du sol, en moins de cent ans, 20 abbayes cisterciennes, parmi lesquelles figurent au premier rang l'Absie, les Châteliens, la Mercier-

Dieu, Bonne-vaux, le Pin et Valence. A leur tour, les monastères essaient des centaines de prieurés. Enfin l'ordre religieux militaire des Templiers va installer en Poitou le siège de son grand-prieuré d'Aquitaine et y multiplier ses commanderies. L'Eglise séculière et régulière marque alors de son empreinte ineffaçable la civilisation et la société poitevines. Elle accumule la richesse foncière et mobilière. Elle sert d'initiatrice au progrès agricole et aux institutions de crédit. Elle s'efforce à faire prévaloir le principe d'ordre et à fortifier le sentiment moral à l'aide de la foi religieuse. Elle suscite cet admirable mouvement de charité qui couvre l'Ouest d'aumôneries, de maladreries et d'hôpitaux. Elle aide à l'essor de la vie intellectuelle et au développement de l'art. Elle met ainsi au service du progrès social la puissance de son organisation.

Tantôt grâce à elle, tantôt malgré elle, soit avec l'appui du pouvoir des comtes-ducs, soit en dépit de leur opposition, ainsi que de la résistance des féodaux, la masse des populations arrive à conquérir la liberté et le bien-être. Une bourgeoisie industrielle et marchande, qui s'efforce bientôt à acquérir la propriété foncière, s'organise dans les villes qui renaissent ou qui se créent. Poitiers est devenu au XV^e et au XII^e. siècle, avec ses ateliers florissants, ses foires fameuses, ses nombreux établissements religieux, sa cour comtale et ducal qui siège au Palais et au château reconstruits, avec ses écoles pleines d'étudiants, une vraie capitale, grouillante d'activité et de vie, dont la population, trop à l'étroit, déborde dans les faubourgs. Châtellerauld, Saint-Maixent, Niort, Fontenay, Parthenay, Bressuire, Olonne, Civrai, Chauvigni, Loudun, Maillezais, Charroux se forment sur les principales voies fluviales ou terrestres, à l'abri des abbayes ou des châteaux-forts. Les habitants des villes, dès le XI^e et le XII^e siècle, obtiennent la liberté civile et économique, ainsi que l'abolition des mauvaises coutumes, c'est-à-dire de l'arbitraire seigneurial. Dans les campagnes, qu'il a fallu repeupler au X^e siècle, en appelant des émigrants ou pionniers, qu'on nomme alors les hôtes (hospites), le servage disparaît lentement. Peu à peu le Poitou deviendra, comme la Normandie, un pays de petits tenanciers libres, détenant à charge de cens ou de redevances variées, en vertu de contrats perpétuels ou de baux avantageux, tels que les baux à mainferme et à comptant, de petits domaines de faible étendue (courtils, borderies, hébergements) qui remplacent les anciennes cours ou les manses. Ils arrivent à posséder sur leur tenure une sorte de copropriété. Ils ont conquis la stabilité ; ils jouissent de garanties dans l'ordre civil ; ils

peuvent même atteindre à la pleine propriété. Disséminés en milliers de fermes isolées ou en centaines de villages et de hameaux, suivant la nature du sol, les paysans, à l'exemple des bourgeois, commencent à se constituer en classes, tiers-état et peuple, avec lesquelles il faudra bientôt compter.

La richesse matérielle s'est développée en Poitou pendant cette période, presque autant que dans le modèle des Etats féodaux, la Normandie. Le feu et la hache ont ouvert dans les forêts de larges avenues. Hôtes et moines ont essarté avec acharnement, comme nos pionniers contemporains dans le Nouveau Monde. La charrue a pénétré dans les landes et les bois. Les grandes abbayes du Bas-Poitou, continuant sur une plus vaste échelle l'œuvre individuelle des paysans, préparent, à la fin du XVII^e siècle, la conquête du Marais par le dessèchement.

L'exploitation des richesses forestières et des ressources des eaux est, pour la première fois au Moyen Age, méthodiquement organisée. L'élevage des mules, des ânes, des chevaux, du gros bétail prend un grand essor, de même que celui du menu bétail, de la volaille et des abeilles. Les étendues cultivées en céréales sont accrues. L'horticulture et la viticulture reçoivent une prodigieuse extension, de même que la production des plantes industrielles. Avec ses salines, ses carrières, ses mines de fer, ses forges en pleine activité, ses métiers de petite industrie qui de l'enceinte des domaines seigneuriaux se sont répandus dans les villes ; avec ses nombreux ateliers, où l'on fabrique les toiles et la draperie de laine, à Parthenay, à Saint-Maixent et à Poitiers ; avec ses tanneries et ses corroieries urbaines de la Sèvre et du Clain, le Poitou est alors devenu un des principaux foyers industriels de la France. Ses peaux, ses cuirs, ses draps, ses tapisseries, sa boissellerie et sa céramique, surtout ses fers et ses aciers, ses casques (heaumes et broignes) et ses cuirasses, ses équipements militaires, ses épées, ses arcs et ses arbalètes, produits principalement à Saint-Maixent, à Nieuil-l'Espoir et à Poitiers, ont une renommée si grande qu'elle s'étend jusqu'en Italie, jusque dans la Scandinavie et même dans la lointaine Islande. Le commerce, utilisant les vieilles chaussées romaines restaurées, les nouveaux ponts de bois ou de pierre, la facilité qu'offrent les monnaies, multipliées par les ateliers monétaires, et le crédit pratiqué par les moines et les Templiers, sort de son ancienne torpeur. Il entre en contact avec les marchands des diverses parties de l'Europe dans les grandes foires de Poitiers au XII^e siècle.

A la même époque naissent les ports, Olonne, Marans, surtout la Rochelle, cette dernière qui remplace Châtelaillon disparu. Dans les îles, à Oléron, à Ré, à Noirmoutier, commencent à affluer au XII^e siècle, les marins flamands, scandinaves, anglais, allemands. Le droit commercial et maritime de l'Aquitaine poitevine réussit sous le nom des rôles d'Oléron à s'imposer à l'Europe commerçante.

Dans ce milieu plus riche et plus civilisé, les goûts et l'intelligence se sont affinés. Les lettres, les sciences et les arts sont les fleurs suprêmes de cette civilisation poitevine, qui, après avoir brillé d'un éclat incomparable, devait se faner si brusquement.

Les comtes-ducs et leurs vassaux, les évêques et les abbés contribuent à cet épanouissement de la vie intellectuelle. Avant que les Capétiens aient créé leur « librairie » du Louvre, Guillaume le Grand a fondé la bibliothèque de son palais de Poitiers, dont les rivales sont celles de l'Ecole épiscopale et de l'abbaye de Maillezais. Les Guilhem et leur héritière Aliénor attirent auprès d'eux les savants, les lettrés et les artistes, s'intéressent à leurs travaux, appellent aux dignités ecclésiastiques et séculières les plus capables. Ils ont fait de Fulbert de Chartres, le type des beaux esprits du xi^e siècle, un trésorier de Saint-Hilaire, du philosophe Gilbert de la Porrée un évêque de Poitiers, de même que le mari d'Aliénor, Henri II, fera de l'humaniste Pierre de Blois un chancelier de Sicile et un archidiacre de Londres. Ils font résumer par Pierre de Thouars les connaissances scientifiques de leur temps. Ils protègent les troubadours et se glorifient de manier aussi bien qu'eux la langue de la poésie. Guilhem VII a pu inaugurer brillamment la lignée des poètes de la langue d'oc. La fille de ce Guilhem VIII, dont le troubadour Marcabrun avait obtenu le patronage, Aliénor, protège elle-même le prince de la poésie romane, Bernard de Ventadour.

La fille d'Aliénor, Marie de Champagne, a été la protectrice du troubadour Ricaut de Barbezieux. Les fils de la dernière duchesse d'Aquitaine, Henri le Jeune, Geoffroi, Richard Cœur de Lion ont brillé dans les cercles poétiques, comme dans les tournois, ont stimulé par leur générosité et par leur exemple l'émulation des poètes de la langue d'oc. Leurs vassaux et vassales, les Ebles de Ventadour, les Hugues de Lusignan, les Savari de Mauléon, les Marie de Turenne, les Marguerite d'Aubusson prennent place dans ce chœur de lettrés ou d'inspireurs et de protecteurs des lettres, et contribuent au splendide essor de la poésie romane. L'Eglise

et les princes de la dynastie poitevine encouragent également les travaux des savants. Membres du haut clergé, comtes-ducs, grands vassaux, tous sont enfin les promoteurs de cette renaissance artistique qui a couvert le Poitou de chefs-d'œuvre.

La culture intellectuelle est en honneur aussi bien dans la classe aristocratique que dans le clergé et que dans la bourgeoisie naissante. Le Poitou possède alors des Ecoles de haut enseignement, qui sont nées et qui prospèrent à l'ombre des cathédrales et des cloîtres monastiques, à Saint-Hilaire, à Saint-Pierre, à Notre-Dame de Poitiers, ainsi qu'à Maillezais. Des maîtres illustres, Fulbert de Chartres, Gilbert de la Porrée, Geoffroi de Mauléon y attirent la foule des auditeurs. Auprès d'eux, se forment de futurs chefs d'églises, archevêques, évêques, patriarches, des canonistes, des théologiens, des professeurs, des sermonnaires, quelques hommes de science. On enseigne dans ces écoles la théologie, la philosophie ou dialectique et les belles-lettres. Les femmes, elles-mêmes, s'intéressent à ces études, et Poitiers au XII^e siècle a son Héloïse dans la savante Adelige, nièce de l'archidiacre de Saint-Hilaire.

De ce milieu cultivé sortent des chroniqueurs, tels que Guillaume de Poitiers et Richard le Poitevin, moine de Cluni, dont la curiosité s'attache au récit des grands événements de leur temps, tandis que des annalistes plus obscurs, ceux de Maillezais et de Saint-Maixent, s'appliquent avec une patience érudite à conserver les souvenirs des faits de l'histoire de leur province. D'autres hommes d'Eglise s'efforcent à exploiter le domaine de la théologie et de la métaphysique. Le Poitou apparaît à cette époque comme un foyer de libre recherche. Abélard plonge par son ascendance paternelle en pleine terre poitevine. Au XV^e siècle déjà, le progrès des doctrines manichéennes inquiète un moment les penseurs orthodoxes poitevins. Les deux tendances se font jour en effet. D'un côté, se trouve le célèbre hérésiarque Bérenger de Tours, élève de l'école de Poitiers. De l'autre, est l'école traditionaliste, épiscopale et clunicienne, qui condamne l'hérétique dans le concile tenu au chef-lieu même du Poitou. Ce dualisme persiste au XII^e siècle. Les théologiens conservateurs s'enorgueillissent des études de l'abbé de l'Etoile, Isaac, et de celles du futur chancelier de l'Ecole épiscopale de Paris, Pierre de Poitiers qui fut surnommé l'un des quatre labyrinthes, c'est-à-dire des plus profonds esprits de la France. Mais auprès d'eux, de libres esprits sont hantés de la noble ambition de concilier la raison avec la foi. Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, ancien

collègue d'Abélard aux écoles de Chartres, ancien chef de l'Ecole épiscopale poitevine et rival de gloire du célèbre docteur breton, ainsi que de son émule Guillaume de Champeaux, se heurte au dogmatisme âpre et autoritaire de saint Bernard, mais n'en ouvre pas moins la voie par son œuvre de philosophe chrétien à la vaste synthèse du docteur angélique, saint Thomas d'Aquin.

D'autres clercs s'illustrent par leur talent de sermonnaires, de moralistes ou d'humanistes. Raoul Ardent, un Parthenaisien, élève de l'Ecole poitevine, est l'un des plus éloquents prédicateurs de ce temps. Pierre de Poitiers, qui fut grand-prieur de Cluny, peut être compté parmi les meilleurs poètes latins du XII^e siècle. Trois courants distincts se dessinent dans la vie intellectuelle des classes populaires et aristocratiques. Tandis que le latin reste la langue des clercs, le dialecte poitevin, variété de la langue d'oïl, se forme dans le peuple, sans parvenir encore au rang de langue lettrée. Mais dans l'aristocratie, c'est l'idiome méridional qui triomphe. La féodalité poitevine, à l'exemple des comtes-ducs, parle de préférence la sonore langue d'oc.

Elle accueille avec une faveur persistante les troubadours et les jongleurs. C'est dans l'atmosphère des châteaux que s'épanouit avec les Guilhem VII, les Marcabrun, les Bernard de Ventadour, avec les princes poètes de la lignée d'Aliénor et leur rival Bertran de Born, cette poésie romane dont l'épanouissement rappelle celui d'une plante de serre chaude. Elle reflète les passions, les sentiments et les idées de l'aristocratie poitevine, sa sensualité, sa bravoure, sa légèreté brillante, sa curiosité d'esprit, son insatiable vanité. Variant à l'infini les formes poétiques, ingénieuse et subtile, elle multiplie pour lui plaire ses chants d'amour, de fête et de guerre, ses satires et ses jeux empreints de préciosité. Elle est comme le miroir de cette civilisation du Poitou, où la société chevaleresque, qui y tint une si large place, vécut surtout pour les raffinements du plaisir et l'enivrement des combats. Le foyer poétique qui brilla dans l'Aquitaine illumina de son éclat ou du moins réchauffa de sa flamme le reste de la chrétienté.

Ce mouvement littéraire contribua à adoucir, dans l'Ouest et le Midi d'abord, puis dans le reste de la France, les habitudes et les rapports sociaux. La poésie des troubadours, à laquelle le Poitou fournit tant d'aliments, répandit par degrés le nouvel idéal de l'amour courtois, le sentiment des vertus chevaleresques, le goût d'une métaphysique

sentimentale, subtile et raffinée, qui fit contrepoids à la grossièreté et à la licence des mœurs. Elle introduisit dans la vie des hautes classes plus de douceur, de dignité et de délicatesse. Elle ne changea pas assurément le fond brutal et rude de la société féodale, mais elle en transforma l'apparence et lui donna certains des dehors d'une société civilisée.

Cette floraison littéraire et scientifique s'accompagne d'une résurrection de la vie artistique. Aucune autre époque de l'histoire du Poitou n'a dépassé par l'éclat de l'art le XV^e et le XII^e siècle. Le goût du luxe et la générosité, aussi bien que la foi profonde, des princes, des féodaux, des corps ecclésiastiques et laïques, contribuent à couvrir la province d'une foule d'édifices, où se font jour l'ingéniosité, la fécondité d'invention et souvent l'originalité des artistes. Les résidences seigneuriales commencent à être aménagées avec plus de souci de l'élégance et du goût. Le palais des ducs d'Aquitaine à Poitiers, reconstruit en grande partie au XI^e siècle, peut, avec sa hardie charpente, sa grandiose salle des gardes et sa belle chapelle, donner une idée de la magnificence des comtes-ducs. De même, le clergé ne se contente plus des frustes constructions du passé. Au XII^e siècle, quand est construite l'abbaye de Fontevrault, la même préoccupation artistique apparaît, aussi bien dans le délicat cloître roman que dans la fontaine et même les cuisines de cet établissement monastique. A Poitiers, l'évêché et les maisons canoniales sont décorés, à l'époque de Gilbert de la Porrée, avec un souci de l'art inconnu jusque-là. On retrouve cette préoccupation dans toutes les constructions de cette période, spécialement à partir du milieu du XI^e siècle.

La civilisation artistique du Poitou aquitain brille surtout pendant ces trois cents ans dans les nombreux monuments de l'architecture religieuse. C'est en pays poitevin, en effet, que s'est constitué le centre le plus brillant de l'art architectural roman. L'Ecole poitevine d'architecture romane, pendant le XI^e siècle et le premier quart du xne, a multiplié les cathédrales, les églises et les chapelles aux murs épais, aux triples nefs, aux intérieurs obscurs, aux tours massives, aux portails trapus, aux puissants contreforts.

Elle a su la première substituer les voûtes de pierre aux lambris de bois, employer l'arc brisé (ogive) dans les arcatures latérales, et prodiguer sur les frontons, les façades, les fenêtres, les richesses d'une ornementation variée. Elle a ainsi servi de modèle aux architectes d'une bonne partie de la France, à ceux de Gascogne et du Languedoc, comme à ceux du Berry, de la

Marche, de la Bretagne, voire même du pays Chartrain. L'expansion de l'art roman poitevin a été une des formes de l'influence de la civilisation supérieure qui a fleuri en Poitou au temps des comtes-ducs.

Après cette première floraison, l'Ecole poitevine n'a pas épuisé sa sève. Elle a renouvelé ses procédés, sous l'influence de l'art oriental ou byzantin. Elle est parvenue à donner aux édifices religieux plus de clarté, de légèreté et de solidité, en imaginant les coupes, les berceaux transversaux, et en appliquant aux voûtes intérieures le système de l'ogive-Elle a parsemé le Poitou des traces de sa splendide-et géniale activité, dont on admire les multiples spécimens dans les basiliques Saint-Hilaire et Sainte-Radegonde, dans les églises Saint-Porchaire et Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, cette dernière vrai chef-d'œuvre de l'art roman ; dans celles de Saint-Laon de Thouars, de Chauvigni, de Lusignan, de Villesalem, de Melle, de Parthenay, de Jazeneuil, d'Airvault, de Pouzauges, de Vouvent, de Nieuil-sur-l'Autise, aussi bien que dans l'Octogone de Montmorillon. Elle a enfin, par une dernière évolution, ouvert la voie à l'architecture gothique ou ogivale dans la seconde moitié du XII^e siècle.

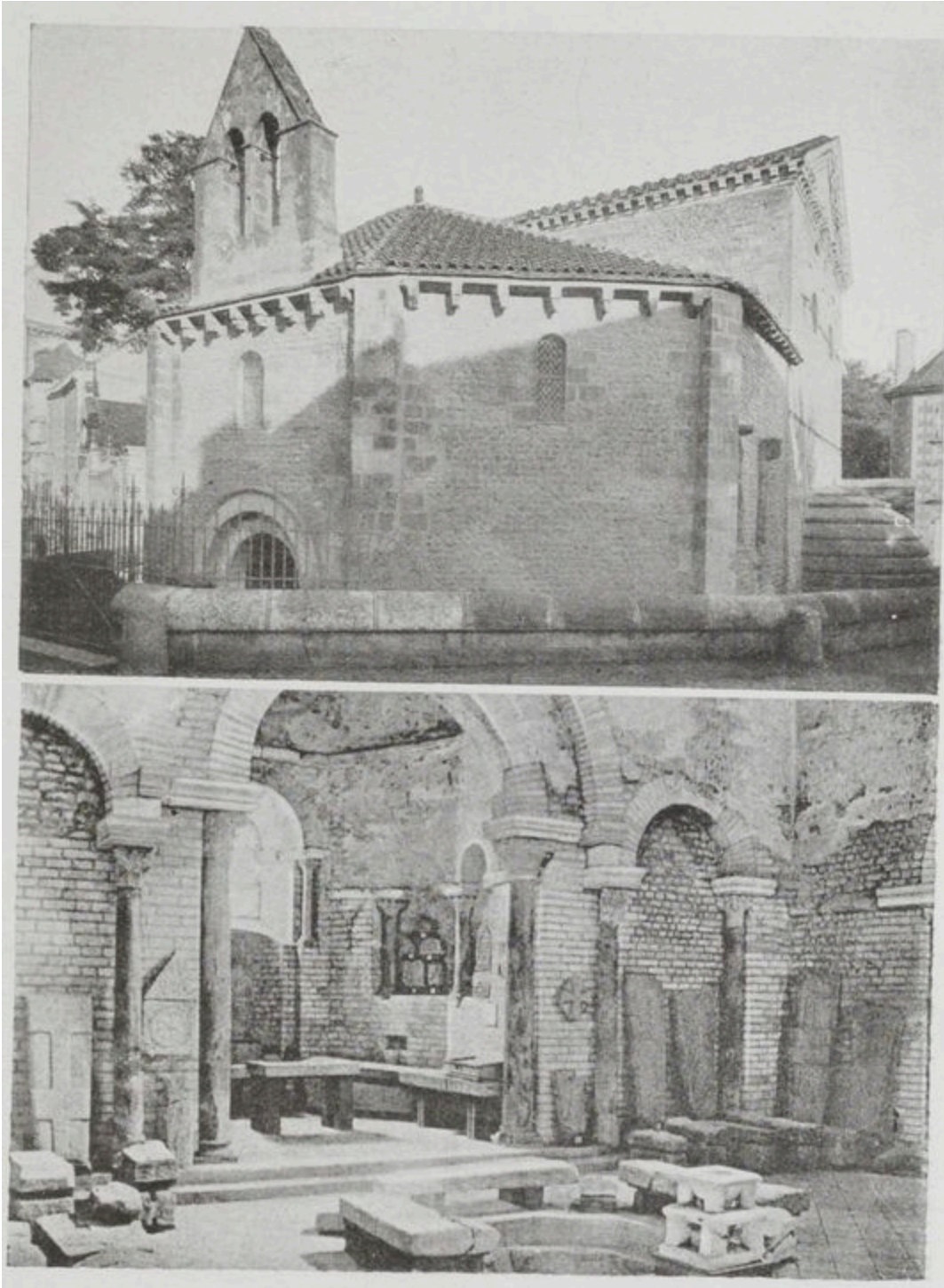
De leur côté, les ymagiers poitevins dégageaient la sculpture des formes grossières et barbares qui persistaient encore au x^e siècle. Dans les deux cents années qui suivent, les ateliers de sculpteurs se multiplient en Poitou. On y réapprend le modelage et le dessin. Les artistes, d'abord avec une gaucherie naïve, puis avec un sentiment profond de la nature et de la vie, exécutent les façades charmantes ou magnifiques des églises de Maillezais et de Vouvent, d'Airvault, de Champdeniers, de Thouars et de Melle, surtout les admirables groupes du portail de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, les chapiteaux de Fontevault et du tombeau de saint Hilaire.

Tantôt, ils décorent le portail des églises de statues équestres d'un style conventionnel. Tantôt, ils empruntent à la faune et à la flore locale des motifs d'ornementation, exécutés avec un art réaliste, ou bien ils font revivre les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament sous les traits réels ou idéalisés de leurs contemporains. D'autres colonies d'artistes, qui ont voulu rester inconnus, et dont quelques-uns furent assurément des hommes de génie, portent à la même époque la peinture sur fresque à sa perfection. Deux écoles existèrent, l'une à Saint-Savin, l'autre probablement à Poitiers. Leurs peintres ont déroulé les scènes des Ecritures sur les murs de l'église abbatiale de Saint-Savin, de la basilique Saint-Hilaire, du baptistère Saint-Jean, et de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers,

ainsi que sur ceux de l'église abbatiale de Charroux et de Notre-Dame de Montmorillon. Ils ont laissé de vrais chefs-d'œuvre de peinture murale, qui, par la simplicité, la clarté, l'art de la composition, la science du dessin, le mouvement et la grandeur, rappellent les plus belles époques de la peinture hellénique. Ils ont inspiré les artistes des provinces voisines, de la Touraine, de l'Anjou, et propagé leurs procédés jusqu'au nord de la Loire.

Pl. III. — POITOU.

Poitiers, Baptistère de St-Jean (IV^e siècle, vue extérieure et vue intérieure. (Sites et Monuments du T.C.F.)



Dans les mêmes centres de la vie artistique poitevine, à Poitiers notamment, travaillent des peintres verriers, moins originaux ; formés aux écoles de Saint-Denis et de Chartres, ils poussent l'art du vitrail à un degré supérieur de beauté. A la cathédrale de Poitiers, ils ont représenté Aliénor et Henri II en prières devant le prince des Apôtres. Connaissant à merveille les lois de l'harmonie des couleurs, passés maîtres dans l'art du dessin ornemental, ils ont su enchâsser leurs compositions picturales dans des panneaux rouges, blancs et noirs, et fait ressortir sur le fond des teintes bleues lumineuses la gamme éclatante et variée des couleurs rouges, jaunes, oranges, vertes. D'autres peintres, ceux de miniatures et d'ornements, rehaussent d'or et de dessins colorés les manuscrits, les missels et les livres d'heures, dont la bibliothèque de Poitiers conserve quelques spécimens. Les céramistes décorent les palais, les abbayes et les églises de carreaux vernissés et de mosaïques. Les commandes des princes, des grands seigneurs, des corps ecclésiastiques, puis de la bourgeoisie enrichie, donnent une vigoureuse impulsion aux arts mineurs. Poitiers a eu au XI^e siècle, de même que Limoges, des ateliers fameux, où l'on produisit les ornements d'église, les tapisseries, les tentures d'appartements. C'est un Poitevin, Mathieu de Loudun, qui fait tisser au XII^e siècle pour l'abbaye Saint-Florent de Saumur la célèbre tapisserie de l'Apocalypse.

Les orfèvres, les ivoiriers, les émailleurs exécutent les reliquaires, tels que celui de Charroux, les châsses, les croix, les statuettes, pour les trésors des monastères et des églises. On peut se faire une idée de la variété de leurs œuvres par les milliers d'émaux sortis des ateliers de l'école Limousine, dont l'influence rayonna en Poitou, et dont l'un des plus beaux exemplaires est l'émail champlévé qui représente, dans l'église Saint-Julien du Mans, Geoffroi Plantagenet, le père du second époux d'Aliénor d'Aquitaine (1151-1160). Le Musée du Louvre possède encore le beau vase en cristal de roche, avec monture de vermeil, garni d'or et de pierres fines, entouré de filigranes, qu'Aliénor elle-même avait donné à l'abbaye de Saint-Denis. C'est de la duchesse d'Aquitaine enfin que l'abbaye de Fontevrault avait reçu de magnifiques œuvres de l'art poitevin, une coupe, un grand calice d'or, divers vases d'or et d'argent, une croix de procession en or, garnie de pierreries. Les artistes trouvaient un accueil empressé auprès de ces brillants princes poitevins, auxquels rien n'était étranger des diverses manifestations de l'art. Ces princes furent passionnés amateurs des auditions musicales ; ils se plaisaient à celles des jongleurs du Midi qui

accompagnaient les compositions poétiques des troubadours. Ils goûtèrent également celles des musiciens bretons, pour lesquels Marie de France composait ces poésies ou lais mélancoliques auxquels son nom est resté attaché.

Le Poitou connut ainsi, dans les trois siècles de son existence indépendante, toutes les formes de la renommée. Il fut l'Etat le plus puissant et le plus brillant de la France féodale, le véritable centre de la nationalité aquitanique. Ses souverains eurent dans l'Europe chrétienne une place supérieure à celle des rois Carolingiens et Capétiens. La prospérité matérielle de leur comté et la richesse de ses habitants y facilitèrent l'essor d'une civilisation originale. Les lettres, les sciences et les arts embellirent de leur éclat l'existence de cette nationalité provinciale éphémère, dont la faiblesse, résultant de l'insuffisance des institutions de gouvernement et de l'absence d'une véritable unité politique, allait apparaître irrémédiable dans le conflit déchaîné pour la possession de l'Aquitaine au XII^e siècle et au début du XIII^e.

IV

LA CHUTE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ÉTAT POITEVIN-AQUITAIN ET LE CONFLIT ENTRE CAPÉTIENS ET PLANTAGENETS POUR LA POSSESSION DU POITOU (1137-1242).

L'Etat féodal poitevin, parvenu à l'apogée de sa gloire, commença en effet presque aussitôt à décliner lorsque s'éteignit la lignée mâle des comtes-ducs, à la mort de Guilhem VIII (1137). Dès lors, ballottés entre deux puissances nouvelles, celles des Plantagenets et des Capétiens, l'Aquitaine et le Poitou sont appelés à perdre leur indépendance et deviennent les enjeux d'un conflit séculaire. Ils sont destinés à être absorbés par des groupements plus homogènes et mieux constitués. Le Poitou, placé en quelque sorte à l'avant-garde du duché aquitain, du côté des deux grands Etats anglo-normand-angevin et capétien, subit les contre-coups les plus directs de leur rivalité. Pour lui s'ouvre une longue crise, à l'issue de laquelle, après avoir plusieurs fois changé de maîtres, il va être définitivement absorbé par la nationalité victorieuse.

Peu étendu, mais cohérent, homogène et fort, l'Etat capétien, réorganisé par Louis le Gros, semble d'abord le plus capable de recueillir l'héritage poitevin et aquitain. Les rois de France au XII^e siècle ont le prestige moral que leur donne leur titre de suzerain et la force que leur confère leur étroite alliance avec l'Eglise. Les deux politiques habiles et prévoyants qui dirigent la monarchie capétienne, Louis VI et Suger, ont saisi l'occasion que leur offrait l'affaiblissement de la puissance des comtes-ducs, au temps de Guilhem VIII, pour resserrer fortement le lien féodal jusque-là relâché et pour préparer le mariage de l'héritière de l'Aquitaine, Aliénor de Poitiers, avec l'héritier du royaume de France, Louis le Jeune. Le mariage est conclu aussitôt après la mort du duc, peu de temps avant celle de Louis VI lui-même, si bien que le nouveau roi se trouve ceindre à la fois la couronne des rois capétiens et celle des ducs aquitains. Il double l'étendue de son Etat et

en porte d'un seul coup les limites jusqu'aux Pyrénées. Dans la pensée des deux hommes qui avaient ménagé ce coup de théâtre, cet événement devait préparer l'assimilation progressive du Poitou et de ses dépendances avec le royaume capétien, avec la France. Mais dès l'origine un malentendu pesa sur ce point entre les Aquitains et les Poitevins d'un côté, et les Français de l'autre. Les Capétiens songeaient à une unification politique progressive, à laquelle la turbulente féodalité poitevine et aquitanique était loin de se résoudre. Cette discordance de vues était l'indice des difficultés qu'allaient rencontrer les princes français du XV^e siècle et qu'ils étaient alors encore peu capables de surmonter.

Louis le Gros et ses conseillers avaient cru que l'union matrimoniale préparerait une annexion effective, à l'aide de l'établissement d'un système gouvernemental ou administratif commun. Au contraire, les grands seigneurs, les évêques et même le peuple poitevin, se refusaient à voir en Louis VII un autre personnage que le prince-époux de la duchesse d'Aquitaine, simple protecteur et administrateur provisoire d'un pays résolu à conserver son autonomie quasi intégrale. Telle était aussi à coup sûr la pensée de la fille de Guilhem VIII, devenue reine de France. Le désaccord n'apparut pas aussitôt ; Aliénor n'avait que quinze ans au moment de son mariage. Mais bientôt il surgit et grandit rapidement. Aliénor ne tarda pas à montrer la liberté d'allures d'une princesse de grande race et l'esprit d'indépendance capricieuse d'une souveraine, héritière d'un des premiers Etats de la chrétienté. Fort belle et fort coquette, sensuelle, d'humeur légère et mobile, infiniment spirituelle, parfois caustique et mordante, d'une intelligence vive et subtile, d'une verve endiablée, elle formait un contraste complet avec le Capétien, son mari. Elle aimait le mouvement, les plaisirs, les dehors du pouvoir même, en une cour où les reines n'avaient longtemps joué qu'un rôle effacé. Elle avait l'orgueil et même la hauteur de son rang ; elle ne pouvait manquer de revendiquer ses prérogatives. Elevée dans un milieu d'esprit libre, elle n'avait pas la conception ascétique de vie qui inspirait Louis VII. Sans cesser d'être docile aux lois de l'Eglise, elle savait garder avec les clercs une allure dénuée de servilisme. Au lieu d'être dominée par le roi, ce fut elle qui le domina. Son mari, qui avait montré à ses débuts des velléités d'autoritarisme et d'activité, ne sut pas cependant résister à Aliénor, pour laquelle il éprouvait un amour passionné. Il fit revivre, pour lui plaire, les prétentions des ducs d'Aquitaine sur le comté de Toulouse, en organisant une expédition contre ce dernier en 1141. Il obligea

divers vassaux du duché, les vicomtes de Limoges, le comte d'Angoulême, les seigneurs de Rochefort et de Mauléon, à s'incliner devant son intervention. On le vit même, sous l'influence de sa femme, tenir tête à l'Eglise, revendiquer les droits ducaux sur la confirmation des élections épiscopales, notamment à Poitiers, et soutenir sa belle-sœur, mariée au comte de Vermandois, contre le comte de Champagne, protégé de saint Bernard. Jaloux de l'autorité comtale, il réprima énergiquement une tentative des habitants de Poitiers, qui non seulement avait pour objet la formation d'une république communale, mais encore l'organisation d'une ligue entre les autres cités et bourgs du Poitou (1137).

Mais bientôt, il retombait sous le joug du clergé ; il subissait l'ascendant de saint Bernard (1144) et prenait la physionomie de moine couronné, sous laquelle l'histoire se le représente d'ordinaire. Scrupuleux, timoré, revenu aux pratiques d'une dévotion méticuleuse, aux distractions d'un sacristain ou d'un enfant de chœur, il orna des autels, se plut à réciter l'office divin, à faire oraison, à chanter au lutrin. Il se mit à jeûner tous les samedis au pain et à l'eau. Il exagéra la candeur, la sobriété, l'abstinence ; cette « simplicité de colombe », pour emprunter le langage des choniqueurs monastiques, lui valut le mépris d'Aliénor. Celle-ci aimait à railler et à rire ; le roi était devenu scrupuleux et morose. Sa cour manquait d'animation et de gaieté. Il eût pu dominer la fille des Guilhem par l'énergie, l'audace, l'autorité. Il perdit tout ascendant sur elle par sa faiblesse, sa pusillanimité, sa soumission de piètre amoureux, transi et jaloux. Il voulut l'amener avec lui à la seconde croisade. La présence de la reine, avec un nombreux cortège féminin, ne fit qu'entraver la discipline. A Antioche, Aliénor retrouvait une ville de luxe et de plaisir, où régnait son oncle paternel, Raimond de Poitiers, un bel homme, d'allure élégante, brave et spirituel, éloquent et affable, souple et avisé. Il se servit de sa nièce, plus jeune que lui de vingt-cinq ans, pour seconder ses ambitions personnelles. Il l'entraîna dans un tourbillon de fêtes et de plaisirs, où leur intimité fit scandale. De là des scènes de violence dans le ménage royal, où Aliénor s'emporta jusqu'à taxer son mari de couardise. Il est possible même qu'elle n'ait point, en ce milieu d'Orientaux de mœurs faciles, ménagé scrupuleusement l'honneur de Louis VII. « J'ai voulu épouser un roi et non un moine », allait-elle répétant. Au retour, les deux époux prirent passage sur deux navires différents ; ils se laissèrent un moment réconcilier par le Pape Eugène III. Mais bientôt, le divorce, retardé par les conseils du sage Suger, devint

inévitables. Il fut prononcé, pour cause de parenté, au concile de Beaugency, de l'avis même de saint Bernard, le 21 mars 1152. Aussi bien l'Aquitaine n'obéissait-elle plus au roi capétien, dont les prévôts étaient l'objet des bravades des féodaux. Le Poitou en particulier, rançonné par deux favoris de Louis VII, un homme d'Eglise, l'ex-chancelier Cadurc, et un homme d'épée, Geoffroi de Rancon, était prêt à se soulever, quand ce premier essai malencontreux d'union se rompit de lui-même.

L'Etat anglo-normand-angevin essaya alors de reprendre la tâche dont l'Etat capétien n'avait pu venir à bout. Cette fois, l'Aquitaine et le Poitou faillirent trouver leur maître. Aliénor avait déjà jeté les yeux sur un nouvel époux, Henri II Plantagenet, comte d'Anjou et de Maine, possesseur du Loudunais et d'une partie de la Touraine. Henri II était l'héritier de cette ambitieuse maison angevine, dont la fortune n'avait fait que croître depuis deux siècles et qui venait de la consommer par l'annexion du duché de Normandie, en attendant de joindre à ses Etats le royaume d'Angleterre. Le mariage de l'héritière des comtes-ducs et du chef de la dynastie angevine était à la fois fondé sur l'amour et sur l'ambition. Aliénor trouvait dans cette alliance l'appui d'un homme bien plus puissant que Louis VII. Le maître des deux rives de la Manche et des bords de la Loire avait autrement de forces que le Capétien, indécis et mou, qui venait de laisser échapper maladroitement l'héritage aquitanique par dépit d'amoureux déçu. La duchesse d'Aquitaine était d'ailleurs arrivée à l'âge de la maturité féminine. Elle avait 30 ans, et la mâle beauté du prince angevin, plus jeune qu'elle de douze années, paraît ne pas l'avoir laissée insensible. Rien d'étonnant si, suivant l'expression d'un contemporain, elle préféra « cette jeunesse vigoureuse à la sénilité précoce » d'un Louis VII.

Le nouveau duc d'Aquitaine n'était d'ailleurs pas un bellâtre. De taille moyenne, il avait une chevelure rousse et touffue, un nez retroussé, des yeux grisâtres, des jambes torses, un ventre proéminent, des mains calleuses, une mise peu soignée. Mais sa carrure d'épaules, son masque de lion, son encolure de taureau, son solide poignet d'athlète, lui donnaient cette allure expressive et énergique qui fait la vraie séduction masculine. Excellent cavalier, chasseur infatigable, rompu à tous les exercices du corps, s'il avait les dehors d'un baron féodal, il dépassait tous ses contemporains par la portée de son intelligence et par l'étendue de son génie politique. Fort généreux, mais peu dévot, peu prodigue à l'égard des

gens d'église, lettré, savant, protecteur des poètes, connaissant plusieurs langues, beau parleur, spirituel et même caustique, il était fait pour séduire Aliénor par ces affinités de caractère. Mais il y avait surtout en lui le premier homme d'Etat du siècle. Chef d'armée prompt dans ses décisions, clairvoyant et plein d'énergie, diplomate rusé, opiniâtre, peu scrupuleux, administrateur d'une activité sans égale, d'esprit net et pénétrant, il unissait en lui tous les talents. De même que dans son royaume d'Angleterre il fit le premier essai d'une monarchie despotique, de même il s'efforça en France de réaliser l'unité de l'État composite auquel il venait de joindre l'Aquitaine, en imposant au Poitou et aux autres provinces, dont se composait l'héritage d'Aliénor, les institutions de l'absolutisme anglo-normand.

Peu respectueux des traditions du passé, entouré de légistes férus du droit romain, il n'hésita pas à fouler aux pieds l'autonomie des Aquitains et tenta de soumettre à une sorte d'ordre monarchique la féodalité turbulente de l'Ouest. Il trouva d'abord en Aliénor une auxiliaire de ses plans. La reine vécut, femme et mère heureuse, tantôt au delà de la Loire, tantôt, le plus souvent, en son cher pays aquitain, entourée d'une cour brillante de dames, de chevaliers et de poètes. Elle donna à son époux huit enfants qui furent célèbres par la beauté, l'intelligence et l'esprit, mais auxquels elle légua aussi son humeur capricieuse et sa légèreté. L'une de ses filles, Mathilde, femme du duc de Saxe, Henri le Lion, devait être la mère de l'Empereur Othon de Brunswick. La cadette, qui fut reine de Castille, a été la grand'mère de Saint Louis, et la troisième porta la couronne de Sicile, tandis que les quatre fils qui survécurent, Henri le Jeune, Richard, Geoffroi et Jean, furent les princes les plus brillants de la fin du XII^e siècle. Pendant vingt années, une collaboration étroite exista entre Henri II et Aliénor. Celle-ci avait abandonné en fait à son mari le gouvernement de l'Etat aquitain. Aussi, jamais le pouvoir ducal ne fut-il aussi fort qu'aux mains autoritaires et énergiques du Plantagenet. Il marqua l'administration du Poitou de sa rude empreinte, obligea son rival Louis VII à renoncer au titre de duc d'Aquitaine (1154), prit pour lui-même ce titre, ainsi que la dignité comtale, les partageant l'un et l'autre avec Aliénor. Il choisit ses agents administratifs supérieurs parmi des hommes de haute naissance qui lui étaient absolument dévoués, tels que le comte de Salisbury. Il recruta une armée permanente de mercenaires, Gascons, Brabançons, gens de toute nationalité. Ces routiers et ces cottreaux, moitié brigands, moitié soldats,

montrèrent du moins une valeur militaire supérieure à celle des troupes féodales. Il enrôla d'ailleurs aussi volontiers les féodaux que séduisait l'appât d'une solde ou du pillage. En laissant à ses sujets le droit de se dispenser, moyennant finances, du service militaire, il se créa un énorme trésor de guerre. Il put ainsi grouper pour ses campagnes de Poitou jusqu'à 20.000 soldats qui le suivirent fidèlement. Il occupa fortement les places du pays. Il mit la main sur les principaux manoirs. Il concentra ses moyens d'action militaire dans deux places d'armes : Poitiers, dont il refit l'enceinte, en lui donnant plus d'étendue, en la munissant d'un ensemble formidable d'ouvrages, de manière à s'assurer le seuil du Poitou, route naturelle de l'Aquitaine, et Niort, dont il construisit le fameux donjon, afin de pouvoir dominer la route de la Sèvre, et maîtriser les chemins de la Gâtine au nord, de l'Aunis au sud-ouest.

Il fit sentir à tous son despotisme bienfaisant, puisqu'il avait pour objet le maintien absolu de l'ordre public. S'il prit volontiers des clercs comme fonctionnaires, il exigea de l'Eglise d'Aquitaine l'exemple de la plus stricte obéissance, installa ses créatures, des membres du clergé de Poitiers, sur les sièges épiscopaux de Périgueux et de Limoges, et disposa souvent à son gré des dignités ecclésiastiques de tout ordre. Conservateur de l'ordre établi, s'il admettait pour les bourgeois des villes l'octroi de libertés civiles, il rappela durement au respect de la hiérarchie féodale ceux qui, par exemple à Limoges et à la Souterraine, tentèrent de s'émanciper de la sujétion politique de leurs suzerains. Mais il porta surtout les plus rudes coups à la turbulente féodalité de ses Etats aquitains. A son frère Geoffroi, révolté contre lui, il enlève les fortes places de Loudun et de Mirebeau. Par la même occasion, il s'empare de la vicomté de Thouars, dont le détenteur avait secouru Geoffroi (1156), et il se trouve par là maître des clefs de la frontière du Poitou, ainsi que de la route de l'Anjou. Puis, il fait raser les fortifications de Limoges, et il va poursuivre en Gascogne sa besogne de justicier. Pendant douze années, la féodalité poitevine, matée, quoique frémissante de colère, n'osa se hasarder à la révolte.

En 1168, elle finit par se soulever. Les chefs de la rébellion étaient le vicomte de Thouars, le sire de Lusignan, l'abbé de Charroux, les comtes de la Marche et d'Angoulême, qui comptaient sur l'appui du roi de France. Le comte de Salisbury fut tué dans une embuscade sur la route de Poitiers, et son neveu, le célèbre Guillaume, comte de Pembroke, surnommé le Maréchal, fait prisonnier par Gui de Lusignan. Aliénor qui les

accompagnait n'eut que le temps de se jeter dans le château de Poitiers. Mais Henri II n'eut qu'à paraître pour faire capituler Lusignan, soumettre la Marche, l'Angoumois et le Limousin (1168-69). Tout pliait devant lui. Il faisait reconnaître dans l'Aquitaine entière l'autorité ducale. Il s'arrangeait pour continuer à y gouverner sous le nom de son fils Richard, auquel il conférait le comté de Poitou et le duché lui-même (1169), du consentement d'Aliénor, mais en gardant pour lui la réalité du pouvoir. Il obligeait le comte de Toulouse à venir reconnaître à Montferrand la suzeraineté du nouveau duc (1173, janvier). Jamais la monarchie anglo-angevine ne sembla avoir été plus près d'atteindre l'unification tant désirée. Le Poitou parut sur le point d'être absorbé dans le grand Etat en formation, qui, entouré d'alliés en Italie, sur les Alpes, en Allemagne, en Espagne, menaçait d'étouffer son rival, l'Etat capétien.

La dissolution de cet Empire fut presque aussi rapide que l'avait été sa formation. Le Poitou, qui en était l'une des principales parties, entre depuis 1173 dans une période de troubles presque ininterrompus, dont le résultat est l'affaiblissement, puis la chute de l'Etat anglo-angevin dans le nord de l'Aquitaine. Vingt et une années suffirent pour amener ce résultat. Henri II se trouvait aux prises avec des forces de désagrégation, contre lesquelles son génie finit par se briser. La féodalité poitevine vaincue, mais non domptée, aspirait à l'indépendance. Les membres eux-mêmes de la famille royale refusaient de se plier à la conception unitaire. D'autre part la domination des Plantagenets se faisait détester par l'arbitraire administratif de ses agents. L'un de ceux-ci, le sénéchal de Richard en Poitou, Raoul de Faye, ancêtre des ducs de Norfolk, oncle maternel d'Aliénor, laissa la renommée d'un véritable tyran, aussi avide que violent. La fiscalité des Plantagenets, aussi âpre que le fut plus tard celle de Philippe le Bel, contribuait à propager la haine de la domination anglo-angevine dans les classes populaires. Quant à l'Eglise, elle ne subissait le joug qu'à contre-cœur, et le conflit d'Henri II avec Thomas Becket aliénait au prince les clercs d'Aquitaine. Ce grand roi déchaîna d'ailleurs l'orage par sa propre faute. Il gâtait ses qualités par la brutalité, par les emportements d'une colère sans frein, par les scandales de sa vie privée. A trente-neuf ans, au moment où Aliénor atteignait la cinquantième année, il se laissa emporter par sa fougue sensuelle jusqu'aux pires excès, ne respectant ni l'enfance, ni les liens du sang, ni l'honneur des siens. Il osa étaler aux yeux de la fière

duchesse d'Aquitaine le scandale de liaisons adultères. De plus, il prétendait traiter ses fils en lieutenants dociles, sans volonté et sans indépendance, tandis qu'Aliénor voulait faire prévaloir les droits de ses enfants à l'exercice d'un pouvoir autonome. De là, des scènes affreuses dans le ménage royal. Le mari brutal serait allé, dit la légende, jusqu'à exercer sur la reine des sévices outrageants. Aliénor aurait, dit-on, songé à un second divorce. En tout cas, avec la complicité de Raoul de Faye, elle poussa ses trois premiers fils, Henri le Jeune, Richard et Geoffroi à nouer cette fameuse ligue de 1173 qui fut le premier coup porté à l'édifice patiemment élevé par le génie du Plantagenet.

Les trois enfants s'enfuirent de la cour de leur père et un vaste complot s'organisa, où entra le roi de France, Louis VII, qui reprochait à son rival d'avoir mis à mort les seigneurs poitevins faits prisonniers cinq ans auparavant. Avec le Capétien, se liguèrent le comte d'Angoulême, les seigneurs de Taillebourg, de Rochefort, de Mauléon, de Lezay, et surtout Gui et Geoffroi de Lusignan, les plus ardents des conjurés du Poitou. Tous les ennemis d'Henri II des deux côtés de la Manche avaient pris les armes. En deux ans, il en triompha, grâce à sa décision, à la force de ses troupes et au défaut de concert de ses adversaires. Il se saisit d'Aliénor, au moment où sous un déguisement masculin, elle s'apprêtait à quitter sa cour, et pendant douze ans, il la plaça sous bonne garde au de là de la Manche dans une demi-captivité. Vainqueur en Ecosse, en Angleterre, en Normandie, en Bretagne, il parait enfin en Poitou (été de 1174). Il s'y saisit d'une foule de châteaux, et s'empare du quartier-général des rebelles, Saintes. Puis, il négocie avec Louis VII la paix de Montlouis (sept. 1174), où son triomphe est complet. Il s'y montra généreux, plus par politique que par sentiment. Il pardonna à ses fils, en s'arrangeant de manière à garder le plus clair des bénéfices de la victoire. Richard recouvra sans doute son duché d'Aquitaine et son comté de Poitou. Mais son père ne lui laissait que deux châteaux forts. Il lui abandonnait la moitié des revenus comtaux. Mais il se réservait en retour la haute main sur l'administration, et il mettait des garnisons, avec des capitaines sûrs, dans les places fortes. Il fit mieux. Il amena Richard, jeune encore, passionné pour la guerre, à lui servir de lieutenant, de docile exécuter de ses volontés à l'encontre des féodaux. Il lui confia le commandement de ses troupes, après avoir reçu d'elles le serment de fidélité, et il les employa à occuper ou à détruire les forteresses de ses adversaires.

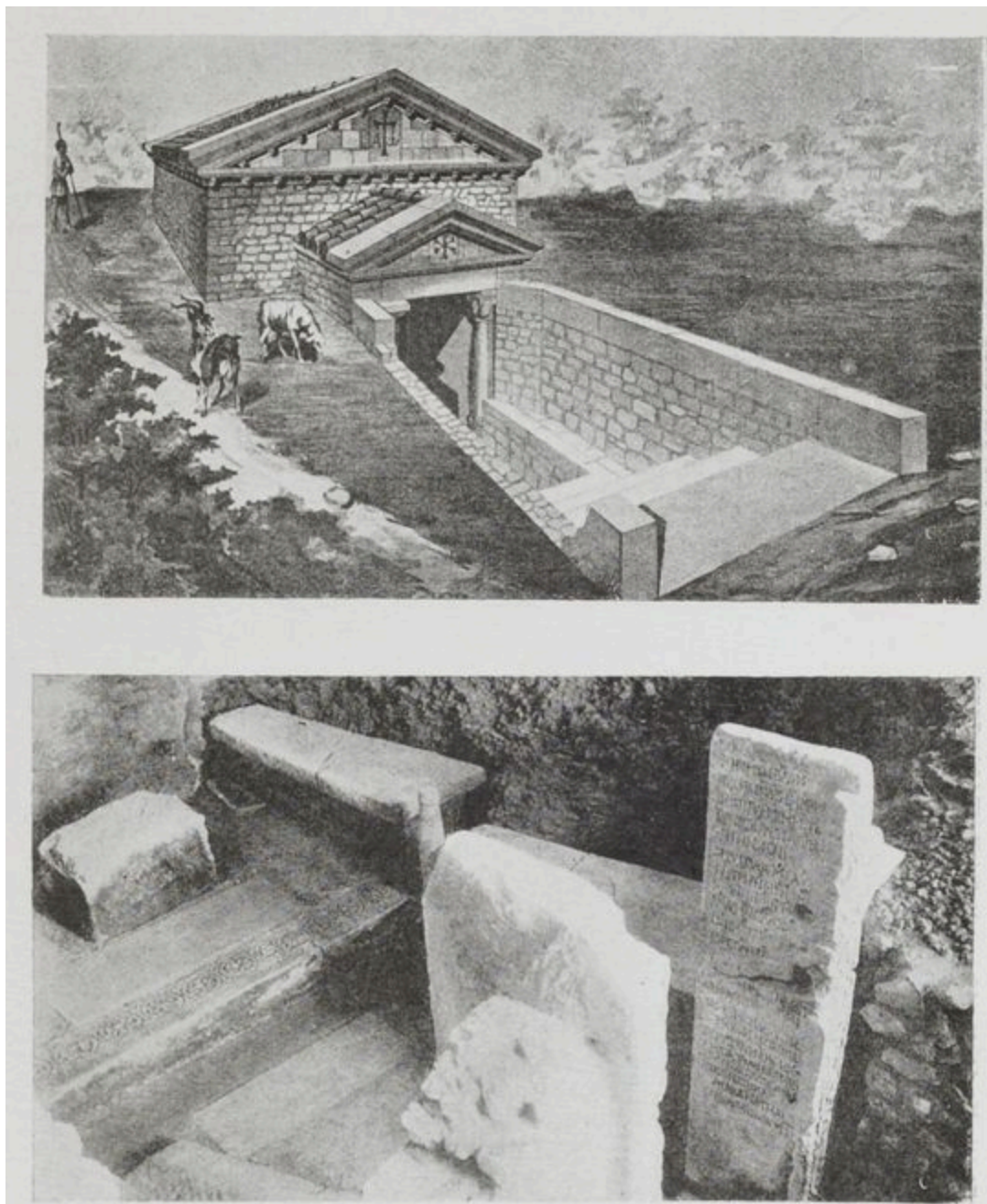
La tyrannie des Plantagenets s'appesantit plus lourde que jamais sur la féodalité poitevine. Le sénéchal Raoul de Faye, qui avait suivi Richard dans la révolte, se signala par ses excès d'autorité, tandis que le comte de Poitou lui-même montrait dans l'exercice du gouvernement autant de rudesse que son père. Il poursuivit avec une vigueur impitoyable la destruction des châteaux féodaux, lâchant ses soldats sur la petite noblesse, enlevant les femmes et les filles des « hommes libres », pour assouvir, disait-on, sur elles sa luxure et celle de ses compagnons. Le désespoir souleva encore une fois la féodalité d'Aquitaine contre cet exécuteur violent des desseins des Plantagenets. Pendant six années, c'est une lutte presque continuelle, où la révolte renaît à chaque instant de ses cendres. Mais les féodaux, incapables d'un plan concerté, abandonnés par la masse des populations qui les déteste, sont partout vaincus. Richard fond sur ses adversaires, les presse sans relâche et établit sa réputation de brillant général, de « cœur de lion », par une série de combats heureux sur la Vienne, la Charente, la Dordogne. En une campagne, il prend Limoges, Angoulême, Périgueux. Il détruit les châteaux de Pons et de Taillebourg. Il expédie à son père le comte d'Angoulême, les vicomtes de Limoges, de Turenne et de Ventadour, les sires de Chabannais et de Matha qu'il a faits prisonniers. Le plan d'invasion du Poitou formé par la féodalité rebelle a piteusement échoué. La révolte n'a abouti qu'à la consolidation momentanée de la monarchie anglo-angevine. Henri II et son fils, le comte de Poitou, ont même acquis en 1177 le comté de la Manche. Ils occupent plusieurs années l'Angoumois et le Périgord, et Richard peut disposer de la seigneurie de Cognac en faveur d'un de ses bâtards, Philippe. L'Aquitaine paraît domptée par les rudes mains du père et du fils.

Tant d'efforts devaient cependant rester infructueux. Les fils de Henri II lui-même, brillants chevaliers, dénués d'esprit politique, passionnés, prodigues, insouciant, jaloux et intraitables, semblèrent prendre à tâche de ruiner successivement son œuvre dans le duché aquitain. L'aîné, Henri le Jeune, caractère faible et vaniteux, aidé de son frère Geoffroi de Bretagne, se laisse séduire par l'idée de devenir le chef de la féodalité poitevine et aquitanique. Il vient disputer à Richard la possession de l'Aquitaine. Un grand poète, Bertran de Born, dans des strophes enflammées sonnait la charge contre le roi et contre le comte de Poitiers. Ce nouveau Tyrtée animait de son ardeur la nouv Ile ligue féodale, où étaient entrés la plupart des batons poitevins, notamment les seigneurs de Lusignan, de Givrai, de

Mauléon et de Thouars, outrés du brutal despotisme de Richard. La coalition échoua encore, et son chef Henri le Jeune mourut subitement au cours de sa folle équipée (1183). Mais, à ce moment, entre en scène un nouvel et redevable adversaire des Plantagenets. Le Capétien Philippe-Auguste va mettre à profit la turbulence de la féodalité aquitanique et poitevine, ainsi que les divisions des princes angevins, pour saper la domination de ces derniers dans l'Ouest, afin de lui substituer celle de l'Etat français. Plus diplomate que général, il est surtout habile à souffler la discorde parmi « les fils du diable ». Geoffroi et Richard, qui se vantaient de ce nom, ne tardaient pas en effet à se brouiller avec leur père, contre lequel ils intriguaient. Henri crut faire un coup de maître en enlevant le duché aquitain à Richard. Il voulut le donner à son dernier fils Jean, qu'il jugeait plus docile. Le prince spolié se réfugia en Poitou et déclara qu'il défendrait ses droits sur son apanage les armes à la main (1183). Le père, usant alors d'un subterfuge de Normand, mit de son côté la légalité féodale en rendant à Aliénor les droits et les honneurs de reine et de duchesse, afin de s'en servir comme d'un instrument contre les ambitions de Richard. Celui-ci dut s'incliner ; il céda à sa mère le Poitou et l'Aquitaine (1185). Mais il prit sa revanche, lorsque son père, menacé par une coalition de Philippe-Auguste et de Geoffroi, fut obligé d'avoir recours aux talents militaires du prince disgracié. Il recouvra le duché et le comté à la fois, mais n'oublia pas dans son orgueil blessé l'affront qui lui avait été fait.

Pl. IV. — POITOU.

Hypogée des Dunes, vue extérieure au VII^e siècle (d'après le R.P. Camille de La Croix) Ibid. Chambranle de la porte. (Phot. Robuchon.).



La trahison guette dès lors de plus en plus les dernières années du grand roi Plantagenet, dont l'âge a miné le tempérament de fer, amoindri l'esprit de décision et ralenti l'activité. Son propre fils Richard signe avec Philippe-Auguste la trêve de Château-roux, conspire secrètement avec l'ennemi

mortel des Angevins et agit en Aquitaine comme un souverain indépendant. Il fait sentir le poids de son autorité aux barons du Poitou, de Saintonge et d'Angoumois, de nouveau révoltés contre lui. Il va humilier l'adversaire traditionnel des ducs aquitains, le comte de Toulouse, jusqu'aux portes de sa capitale. Bravé par ses fils, abandonné même par son bien-aimé Jean, Henri II meurt désespéré à Chinon, le 26 juillet 1189, dans la solitude et l'abandon. L'œuvre d'assimilation politique qu'il avait entreprise en Poitou, restait à jamais compromise, bien que son fils l'ait un moment maintenue.

Richard, que les poètes appelaient le comte de Poitou, était plus Poitevin et plus Aquitain que Normand et qu'Anglais. Il n'en a pas moins hérité des plans de son père, et il s'efforce dans les dix années de son règne de reprendre pour son compte, après avoir tant contribué depuis 1184 à le ruiner, le système d'unification des Etats des Plantagenets. Le brillant fils d'Aliénor, spirituel, lettré, éloquent comme les Guilhem, l'idole et l'ami des troubadours, dont il partage les jeux poétiques, l'objet de l'admiration des chevaliers à cause de sa bravoure héroïque, fut mieux qu'un soldat batailleur. Il avait les talents d'un véritable chef d'armée. Supérieur sur ce point à son père et surtout à Philippe-Auguste, il montra une réelle entente de la tactique, des manœuvres et des marches rapides. Ses campagnes décèlent en lui une décision et une sûreté de coup d'œil peu ordinaires. Il avait de plus, sous des dehors généreux, la hardiesse, l'énergie, voire même la froide cruauté d'un politique, capable de mener de front l'intrigue diplomatique et la guerre, de concevoir un programme politique et d'en poursuivre l'exécution avec persévérance. Il releva ainsi passagèrement la fortune de sa maison. Pour la seconde fois, l'Etat anglo-angevin se trouva en mesure de réaliser ses desseins antérieurs et d'arrêter l'Etat capétien son rival sur le chemin de la fortune.

A peine couronné, Richard s'appuie en Aquitaine, comme l'avait fait son père avant 1170, sur les hommes d'Eglise, dont il peuple son conseil. Il appelle sa mère Aliénor à la régence pendant la troisième Croisade, et il se sert du prestige de la vieille reine pour affermir son pouvoir. Il se crée un parti parmi les féodaux ; il a pour compagnons d'armes les Lusignan, auparavant ses adversaires, et un héros de roman, André de Chauvigni, auquel il donne la main de l'héritière de la seigneurie de Château-roux. Souvent, on le voit résider dans sa ville favorite, Poitiers, au cours de ses rapides chevauchées. A l'aide de ses mercenaires, que conduisent les féroces Mercadier et Algais, il écrase trois révoltes de la féodalité poitevine,

dirigées par les vicomtes de Brosse et de Limoges, par le comte d'Angoulême et par le sire de Taillebourg (1192, 1194, 1199). Pour l'aider dans l'administration du Poitou, il confie pendant deux années le comté à son neveu, Othon de Brunswick. Il fait éprouver à Philippe-Auguste, l'allié de ses vassaux rebelles, défaite sur défaite, et il promène de la Basse-Seine à la Charente ses armes victorieuses. Une dernière révolte des barons de l'Ouest lui coûte cependant la vie. Il est blessé mortellement à la fleur de l'âge au siège de Chalus en Limousin (26 mars 1199).

Ce fut pour l'Etat capétien un coup de fortune inespéré. Philippe-Auguste allait en quelques années rattacher le Poitou et le nord de l'Aquitaine à son royaume, grâce non seulement à son génie tenace, à sa diplomatie active et habile, mais encore et surtout grâce aux fautes de son rival, Jean Sans-Terre. La mort de Richard déchaînait une crise, dont le nouveau Plantagenet, aidé de sa mère Aliénor, qui montrait, quoique octogénaire, une activité surprenante, vint d'abord à bout aisément. Jean avait en effet l'intelligence, l'esprit, l'aptitude aux affaires des membres de sa famille. Au premier moment, il fit preuve de véritables qualités politiques. La bourgeoisie aquitanique hésitait. De concert avec Aliénor, il rattache à sa cause Poitiers, Niort, la Rochelle, Saintes, St-Jean-d'Angély, Oléron, Cognac par une série de concessions de privilèges. Il gagne une partie des féodaux, tels que les seigneurs de Mauléon, de Mauzé, de Surgères, de Chauvigni, par des avantages considérables, et la puissante maison de Lusignan par la cession du comté de la Marche (1199-1200). Il accorde le comté d'Eu à un autre Lusignan, frère du nouveau comte. Il fait la paix avec le comte d'Angoulême et avec le vicomte de Limoges, en leur restituant leurs possessions. Philippe-Auguste doit ajourner ses desseins secrets et conclure un accord avec le dernier fils d'Aliénor. Celui-ci prend les titres de comte de Poitou et de duc d'Aquitaine. Il oblige le roi de France à abandonner la cause de son concurrent, Arthur de Bretagne, que les Poitevins du nord, avec le vicomte de Thouars, avaient soutenu vigoureusement (mai 1200).

Mais bientôt les vices du roi Jean se révélaient sans détours. Sa nature vindicative, sanguinaire, dépravée, cupide, sa déloyauté, sa cruauté, sa lâcheté et sa mollesse éclatèrent à tous les yeux. Il perdit en peu d'années tout le bénéfice de la politique énergique et avisée de son avènement. Il s'aliéna la grande famille poitevine des Lusignan par une série d'injures. Au chef de cette maison, Hugues IX, il enlevait le comté de la Marche pour se

l'approprier. Au fils de ce grand vassal, Hugues X, il prit sa fiancée Isabelle d'Angoulême (août 1200), au mépris du droit féodal, et il se hâta d'occuper l'Angoumois à la mort de son beau-père, Aymar (1202). A un autre Lusignan, il enleva le château de Moncontour. Au frère de Hugues IX, Raoul d'Exoudun, il confisqua Neuchâtel-en-Brai. La féodalité poitevine menacée brutalement se leva presque en totalité contre le tyran. Les Lusignan, Hugues, Raoul, Geoffroi, les Mauléon, les Thouars, les Chauvigni, les Châtellerault, les Brosse, s'unirent. Ils portèrent leur cause devant la cour du suzerain du comte de Poitou, c'est-à-dire devant l'ennemi naturel de ce dernier, le roi de France. Philippe-Auguste s'empressa d'accueillir leur requête. Jean ayant refusé de comparaître et de livrer à son neveu Arthur le Poitou, que ce dernier revendiquait (mars-avril 1202), la cour du roi prononça au détriment du Plantagenet la confiscation de tous les fiefs détenus par celui-ci. Arthur, devenu le gendre du Capétien, devait être investi de l'Aquitaine, du Poitou et de l'Anjou.

Il envahit aussitôt ces provinces, tandis que Philippe entrait en Normandie. L'attaque fut soudaine. Jean n'avait rien préparé pour la prévenir. Son sénéchal de Poitou dut recourir encore à Aliénor qui, sortant de sa retraite de Fontevrault, se jeta à la hâte, avec une poignée de fidèles, dans la place forte de Mirebeau, pour y barrer la route à son petit-fils et à l'armée des féodaux poitevins. Ceux-ci enlevèrent sans peine la forteresse, mais Aliénor se réfugia dans le donjon. Jean, prévenu par elle à temps, gagnait par ses promesses les nobles angevins. Il accourait à marches forcées du Mans en Poitou. Il surprit les conjurés qui se gardaient mal, et après une âpre mêlée, les écrasa sous le nombre (1^{er} août 1202). Grâce à cette brillante victoire, il avait pris, comme en un coup de filet, presque tous les membres de la haute féodalité poitevine révoltée et son propre neveu Arthur. Il assassina probablement ce dernier à Rouen (1203). Il fit torturer ses captifs poitevins ou leur extorqua d'énormes rançons. Il ne relâcha les Lusignan qu'en se faisant livrer leurs châteaux. Il se réconcilia enfin avec le vicomte de Thouars par l'entremise du sire de Parthenay et il crut ainsi en avoir fini avec la rébellion.

Il se trompait. Sa perfidie et son atroce conduite lui firent perdre le bénéfice de la victoire. Les Angevins, auxquels il devait le succès de Mirebeau, ne lui pardonnèrent pas le meurtre d'Arthur, dont ils auraient voulu faire leur souverain autonome. Les barons poitevins s'empressèrent de trahir l'homme qui les avait spoliés ou maltraités. Dès la fin de 1203, le

puissant vicomte de Thouars, auquel Philippe-Auguste promit la charge de sénéchal de Poitou, livrait au roi de France l'accès de la province. Les Lusignan se tournèrent vers l'alliance française. Le 31 mars 1204 enfin, Jean perdait sa mère Aliénor, son meilleur appui. L'héritière de la dynastie aquitanique s'éteignit à Fontevrault, où elle fut ensevelie avec les rois de sa famille. Elle ne vit pas la fin de l'indépendance de son Etat. Quatre mois après sa mort, Philippe-Auguste, qui venait de conquérir la Normandie, l'Anjou, le Maine et la Touraine en quelques semaines, se présentait aux portes du Poitou. Sa diplomatie fit plus que les armes pour lui assurer la rapide conquête de ce vaste comté. A peu près tous les barons, sauf Savari de Mauléon, abandonnèrent la cause de l'assassin d'Arthur. Le sire de Parthenay lui-même, jusque-là attaché au parti de Jean, se rallia au roi de France. Le vicomte de Thouars lui ouvrit les portes de Loudun. Le comte de Périgieux s'empessa de prêter hommage. Jean ne parvint à garder que le comté d'Angoulême et la seigneurie de Cognac. La puissante abbaye de Saint-Maixent se prononçait pour le roi de France. Les bourgeois de Poitiers livraient la puissante enceinte de leur ville le 10 août 1204, gagnés par les privilèges que Philippe leur concéda. Niort, la Rochelle, Saint-Jean-d'Angély suivaient cet exemple. En 1205, le sénéchal anglo-normand du Poitou était fait prisonnier avec les dernières troupes du Plantagenet, qui perdait aussi les derniers boulevards de sa puissance au nord de la province, Loches et Chinon.

Il était toutefois plus facile de conquérir le Poitou que de le garder. Jusqu'en 1242, la conquête française resta précaire. La féodalité poitevine, en secouant le joug du Plantagenet, n'entendait pas subir celui du Capétien. Elle aspirait à les opposer l'un à l'autre, de manière à se rendre en fait indépendante et à se faire payer chèrement ses changements de parti. Ainsi, pendant longtemps se prolongea cette comédie, qui valut aux barons poitevins un renom d'instabilité, de perfidie et de cupidité assez mérité. Le rôle des livres sterling et des livres tournois fut souvent plus décisif auprès d'eux que celui des armes. D'autre part, la bourgeoisie du Bas-Poitou, qui s'enrichissait par le commerce avec l'Aquitaine du sud et avec l'Angleterre, préférait la domination anglo-angevine à la domination capétienne. De là, une lutte souvent vive entre les deux partis français et anglais, dont l'influence se contrebalançait dans la province, au point que pendant trente-huit ans la victoire resta indécise entre l'un et l'autre.

A peine en effet Philippe-Auguste a-t-il conquis le Poitou que Jean y retrouve de nombreux partisans. Il met à leur tête, avec le titre de sénéchal, un vaillant baron, le troubadour Savari de Mauléon, qui reprend Niort par surprise aux Français en 1205. Il ramène dans son alliance les membres des puissantes maisons de Thouars et de Parthenay. Philippe n'a que le temps de mettre en défense Poitiers, Loudun et Mirebeau (1206). Jean débarque à la Rochelle, occupe le Bas-Poitou, s'avance même au delà de la Loire, repousse l'attaque de l'armée française devant Thouars, accepte, il est vrai, une trêve avec son rival (octobre 1206), mais reste en possession de la moitié du territoire poitevin. Il la perd en grande partie l'année suivante, lorsque les Français, prenant à leur tour l'offensive, ravagent le Thouarçais, prennent Parthenay, occupent Fontenay, défont en bataille rangée les seigneurs de Mauléon et de Thouars (1205-1208).

Néanmoins, les fidèles de Jean restés maîtres du sud du Poitou avec Niort préparent une revanche. Elle leur est offerte par la grande coalition de 1214. Tandis que les alliés du roi d'Angleterre tentent au nord l'invasion qui aboutit à la bataille de Bouvines, au sud Jean en personne vient agir en Aquitaine. Il débarque à la Rochelle avec des troupes et des tonneaux pleins de sterlings. La féodalité poitevine, gorgée de faveurs par Philippe-Auguste, avait quelques années auparavant abandonné sans hésitation le Plantagenet. Les Mauléon, les Chauvigni, les Lusignan, le comte de Périgord s'étaient déclarés pour le roi de France. Jean n'eut qu'à paraître pour amener un revirement. Le vicomte de Thouars et le sire de Parthenay se faisaient ses honnêtes courtiers. Savari de Mauléon et presque tous les barons du Poitou se prononcent pour sa cause. Le vicomte de Limoges écrit ingénument au roi de France que la situation ayant changé, il ne faut plus compter sur sa fidélité.

Vainement, Philippe-Auguste essaie-t-il de rallier les Poitevins. Il vient lui-même à Loudun et à Châtellerault ; il prodigue les caresses aux bourgeois de Poitiers. Il mêle la manière forte à la manière douce, et pour donner une leçon aux féodaux les plus opiniâtres, il va incendier Bressuire et Thouars. Mais à peine a-t-il quitté les bords de la Loire pour courir au Nord, que Jean écrase la résistance des seuls féodaux restés les partisans fidèles de la France, les Lusignan. Il leur prend leurs places de Bas-Poitou. Puis, en homme habile, il les gagne aussi à sa cause ; il leur restitue leurs biens ; il donne au comte de la Marche, chef de cette maison, Saint-Jean-d'Angély ; il promet en mariage sa fille Jeanne au fils aîné du comte. Cette

alliance semblait assurer au Plantagenet la possession du Poitou. Jean parlait même de marcher sur Paris. Il occupait Angers, et mettait le siège devant la Roche-aux-Moines, place forte qui commandait la route entre Nantes et le Poitou maritime. C'est là qu'il trouva la fin de ses succès. Le 2 juillet 1214, il y essuyait une écrasante défaite. La noblesse poitevine, qui se souciait fort peu d'assurer au roi anglais une supériorité trop marquée sur son rival, avait lâché pied et refusé de soutenir le choc des Français.

Le roi d'Angleterre s'enfuit jusqu'à Saint-Maixent. Il essaya ensuite quelques démonstrations en Bas-Poitou, puis, soit par découragement, soit par lassitude, il laissa le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, ravager le vicomté de Thouars et détruire de fond en comble le château des Lusignan à Moncontour. Les Thouars et les autres barons poitevins abandonnèrent aussitôt leur allié de la veille. Philippe-Auguste, victorieux à Bouvines, n'eut qu'à s'avancer jusqu'à Loudun, pour obliger son rival à accepter la paix de Chinon (18 septembre 1214), par laquelle celui-ci renonçait complètement à la possession de la majeure part du Poitou. Ce traité fut renouvelé en avril 1216. Une longue minorité s'ouvrait d'ailleurs qui allait paralyser pour longtemps les tentatives de revanche des Plantagenets.

Le fils de Jean, Henri III, qui lui succédait en 1216, se trouvait aux prises à la fois avec les barons anglais et avec les barons aquitains, empressés à profiter de sa faiblesse. De 1219 à 1224, une effroyable anarchie désolait le sud du Poitou, resté aux mains du roi d'Angleterre. La bourgeoisie des villes, telles que Niort, la Rochelle, Saint-Jean, soutenait la cause des agents du souverain anglais, tandis que les féodaux, méconnaissant l'autorité de son sénéchal, rançonnaient le plat pays et bravaient leur suzerain. A la tête de cette coalition féodale était le nouveau comte de la Marche, Hugues X, qui venait d'épouser la veuve du roi Jean, Isabelle d'Angoulême, et qui revendiquait à la fois l'Angoumois et le pays de Niort, au nom de sa femme. Avec lui, dans cette ligue féodale figuraient les Thouars, les Rançon, les Parthenay, les Surgères, qui saisisaient à l'envi cette occasion de piller les riches communes de l'Ouest. Le désordre frayait la voie à une nouvelle intervention française. Philippe-Auguste la prépara en accordant aux bourgeois de Poitiers de nouveaux privilèges (1222), et en négociant avec les barons rebelles des accords que son fils devait mener à bonne fin.

Quand il mourut, l'achèvement de la conquête du Poitou ne fut plus qu'un jeu pour son successeur, Louis VIII. Celui-ci gagna les vicomtes de Thouars, de Limoges, de Châtellerauld, les sires de Parthenay et de

Bressuire, s'assura l'appui du plus puissant des Lusignan, le comte de la Marche, en lui promettant Saintes, Oléron, même Bordeaux (mai 1224), gagna les villes par des concessions de chartes de communes, et entra en Poitou par le val du Thouet. Il n'eut qu'à paraître : les Anglais n'avaient ni argent, ni soldats. Tandis qu'une partie de son armée occupait Saint-Maixent, le gros faisait capituler Niort (3 juillet) sans le moindre effort ; puis ce fut le tour de Saint-Jean-d'Angély. La Rochelle seule fit une courte résistance. Ainsi, le Poitou se trouva pour la première fois entièrement conquis par l'Etat capétien. Louis VIII, en vertu de son testament, put le constituer en apanage pour son fils Alfonse. Tous les efforts des Plantagenets en vue de le reconquérir devaient dès lors rester stériles.

Ils essayèrent pourtant de rentrer en possession du Poitou à la faveur des embarras de la minorité de Saint Louis et des intrigues de la féodalité poitevine. A la tête de cette dernière, se trouvait définitivement placé un des plus puissants seigneurs de France, le comte de la Marche, chef de la maison des Lusignan. Cette maison, dont les domaines primitifs commandaient les passages entre le seuil du Poitou et la Plaine, n'avait cessé de grandir depuis le milieu du XII^e siècle, soit par les mariages, soit par les hasards du conflit entre Capétiens et Plantagenets. Son chef possédait, outre les seigneuries de Lusignan, de Prahecq, de Fontenay et d'autres encore en pays poitevin, les comtés de la Marche et d'Angoulême, la Saintonge et Oléron. Ses parents détenaient Melle, Civrai, Loudun, Châtellerault, Moncontour, Vouvent et Mervent, places importantes de la province. La plupart des barons suivaient son impulsion. Aussi Henri III, roi d'Angleterre, n'eut-il aucune peine à entraîner les seigneurs du Poitou dans la ligue féodale formée contre Blanche de Castille (déc. 1227). Il lui suffit de promettre à l'avidé Lusignan la possession de Niort. Les Parthenay, les Thouars, toute la noblesse du Bas-Poitou s'engagèrent dans cette sorte de Fronde aristocratique. Elle était moins dangereuse en effet que ne l'avaient été les révoltes précédentes. La domination française s'établissait solidement tous les jours en Poitou. Elle y trouvait un ferme appui dans le clergé, dans la bourgeoisie des villes et même dans une partie de la noblesse. Aussi, les nouveaux assauts livrés aux Capétiens n'eurent-ils point, pendant cette dernière période critique, la gravité des précédents.

En 1227, il suffit que Saint Louis parût avec sa mère à Loudun et à Vendôme pour que la coalition, travaillée par des dissensions intérieures, se

brisât d'elle-même. Les Lusignan, qui avaient figuré au grand conseil tenu à Thouars par les rebelles, s'empressèrent de faire la paix, lorsque la régente Blanche de Castille eut promis à Hugues une indemnité considérable pour Niort et pour la dot d'Isabelle d'Angoulême, outre la conclusion d'un mariage entre le fils de celle-ci et une sœur du roi de France. La Reine eut l'habileté de faire intervenir ensuite le Pape, de manière à rompre les projets dangereux de mariage intervenus entre le fils du puissant Lusignan et la fille du comte de Toulouse. Plus tard même, elle fit annuler, sous prétexte de parenté, l'union projetée entre Elisabeth, fille du comte de la Marche, et Alfonse de Poitiers, frère de Saint Louis, encore mineur. Quant au vicomte de Thouars et au sire de Parthenay, ils durent subir les conditions du roi de France. Lorsqu'en 1230 le roi d'Angleterre, Henri III en personne, vint, appelé secrètement par les Lusignan, et ouvertement par le comte de Bretagne, tenter de recouvrer l'Aquitaine du nord, la diplomatie capétienne ne manœuvra pas avec moins d'habileté. Par le traité de Clisson (mai 1230), elle détacha de nouveau les Lusignan de la coalition, moyennant une forte somme d'argent, outre la reconnaissance de leurs droits sur l'Aunis, Saint-Jean-d'Angely et quelques autres terres.

Ainsi, tous les efforts du Plantagenet pour recouvrer le Poitou restèrent vains. Ses alliés, les sires de Pons, de Surgères, de Parthenay, demeurèrent exposés sans secours aux représailles du Capétien, tandis que les Thouars et les Rançon refusaient de se déclarer contre Saint Louis. Bien mieux, les Lusignan prirent les armes contre Henri III, qui refusait de leur rendre l'île d'Oléron. Ils lui enlevaient même Blaye ; il fallut l'intervention du Pape pour les obliger à se contenter d'une indemnité en argent, à la place de l'île convoitée. Quand un dernier et formidable effort fut tenté par les féodaux, aidés du roi d'Angleterre, pour secouer le joug français, douze années après, il était trop tard. La période déjà longue, écoulée depuis la conquête du Poitou tout entier, avait permis aux Capétiens d'affermir leur puissance. Bientôt, les plus grands barons du Poitou, les Lusignan, l'apprirent à leurs dépens. Leur ambition inquiète éprouva échec sur échec. Dès 1236, Hugues X, furieux de voir la main d'Isabelle de France échapper à son fils, avait marié celui-ci à Yolande de Bretagne, fille du célèbre adversaire de la royauté capétienne, Pierre Mauclerc. Il était entré dans la coalition organisée par ce dernier et par Thibaut de Champagne contre le roi. Mais, avant qu'il pût se mettre en mouvement, ses alliés étaient vaincus. Il dut s'estimer heureux de renouveler le traité de Clisson.

Cinq ans plus tard, l'occasion parut propice à l'ambitieuse veuve de Jean, Isabelle, femme du comte de la Marche, pour frapper un nouveau coup et essayer d'enlever l'Aquitaine aux Français. Une vaste coalition s'organisa, où entrèrent l'empereur Frédéric II, le roi d'Angleterre, Henri III, les rois de Navarre et d'Aragon, le comte de Toulouse, Raimond VII, tous les Lusignan, le comte de la Marche à leur tête, et presque tous les grands barons poitevins. Six mois auparavant, dans de belles fêtes données par le roi à Saumur, Alfonse de France, devenu majeur, avait été armé chevalier. A cette occasion, le comte de la Marche avait pris place à la table de Louis IX. Les barons poitevins, et à leur tête les Lusignan, étaient même venus au château de Poitiers prêter l'hommage au nouveau comte de Poitou. Hugues X avait dû restituer à cette occasion à son suzerain Saint-Jean-d'Angély et l'Aunis. Il n'avait pas osé refuser au roi et à Alfonse l'accès de son château de Lusignan. Les allures dominatrices de Saint Louis et de son frère en cette circonstance inspirèrent à la féodalité poitevine son dernier accès de révolte impuissante. La comtesse de la Marche, Isabelle, qui avait porté une couronne, fut l'âme de cette prise d'armes. Elle était ambitieuse et passionnée. Sa vanité ulcérée ne pardonnait pas les humiliations qu'elle s'était vu infliger par Blanche de Castille et par les femmes de la famille royale. Aussitôt après le départ du roi elle se rendit à Lusignan, pour faire enlever les draps, les coffres, les matelas, les sièges, les vases qui avaient servi à la visite royale. Elle tint trois jours son mari suppliant à sa porte au château d'Angoulême. Elle pressa vivement l'organisation du vaste complot qui fut formé à Parthenay contre la domination française entre tous les barons du Poitou. Elle souffla dans leur cœur son esprit de vengeance, en leur remontrant que « le moindre sergent royal faisait son bon plaisir » à leur détriment et les traitait « comme des esclaves ».

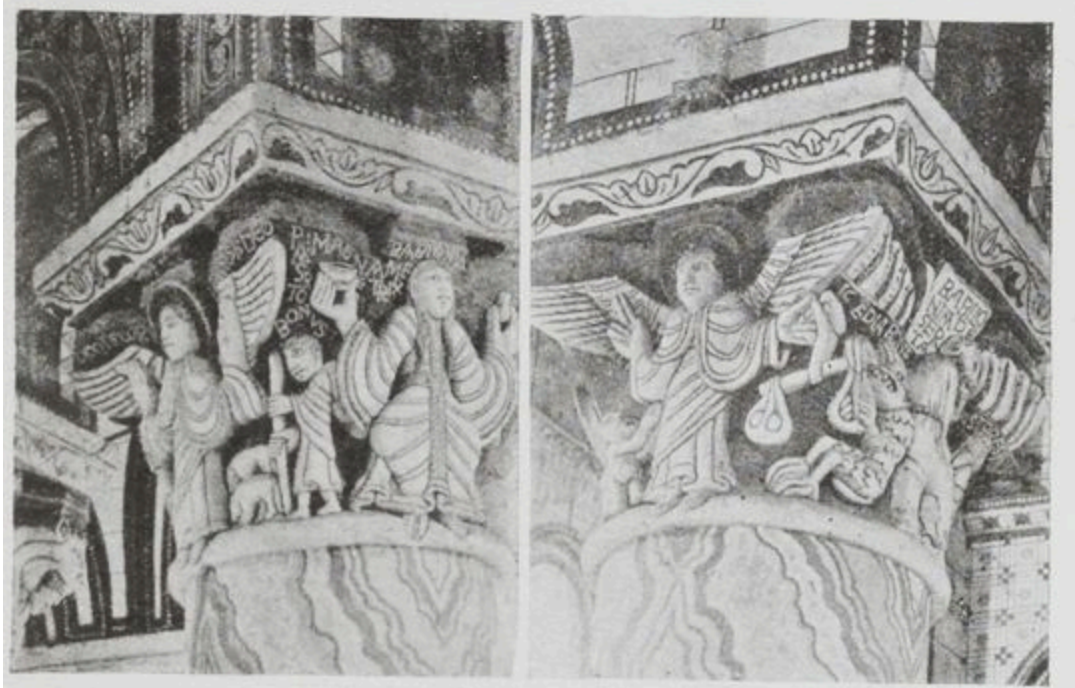
Toute l'Aquitaine féodale se souleva et Hugues X vint le jour de Noël 1241 à Poitiers, renier l'hommage rendu auparavant ; il défia publiquement son suzerain. On ne doutait point parmi les conjurés de la restauration de la domination des Plantagenets. Le frère d'Henri III, Richard, prit le titre de comte de Poitou. Henri lui-même débarqua avec une armée, 300 chevaliers et force argent, à Royan (mai 1242). On avait promis monts et merveilles aux alliés. Le comte de la Marche en particulier se voyait déjà le maître de l'Aunis et de l'île d'Oléron.. On confirmait de plus tous ses droits sur la Marche,. l'Angoumois et la Saintonge. L'or coula à flots dans l'escarcelle des autres barons. La vigoureuse offensive de l'armée royale fit écrouler ce

château de cartes. Conduite par le roi lui-même et divisée en trois corps, elle occupa rapidement les forteresses de Lusignan et de Béruges, puis Montreuil-Bonnin, aux portes de Poitiers, ensuite Frontenay, la clef de Niort, Vouvent et Mervent, les clefs de la Gâtine et du Bas-Poitou (avril-mai 1242). Bressuire fut enlevée à Savari de Mauléon. L'impéritie du roi d'Angleterre, qui démoralisait ses troupes par des marches et contremarches sans résultats, le long de la Basse-Charente, acheva d'assurer le succès des Français dans cette facile campagne. Un ennemi mortel des Lusignan, Geoffroi de Rancon, seigneur de Taillebourg, livra cette dernière place à Saint Louis, de manière à lui rendre aisé le passage de la rivière. En dépit de la légende, il n'y eut même pas de combat (21 juillet 1242). Craignant d'être enveloppés par l'armée française, supérieure en nombre, et dont le camp ressemblait « à une populeuse cité », les Anglo-Poitevins se replièrent en hâte sur Saintes, livrèrent le lendemain dans les prairies autour de cette ville un court et peu sanglant combat et s'enfuirent sur la route de Bordeaux (22 juillet).

Ce fut la fin peu glorieuse d'une équipée inconsidérée. Déjà, l'un des Lusignan, Geoffroi, seigneur de Vouvent, avait dû faire sa soumission en juin. Le comte de la Marche lui-même implora son pardon du roi, par l'entremise du comte de Bretagne et de l'évêque de Saintes. Après avoir livré son fils en otage, il se rendit au camp de Saint Louis et d'Alfonse de Poitiers, placé auprès de la petite ville de Pons. Là, accompagné de l'ex-reine Isabelle et de deux de ses fils, il se jeta en pleurant aux pieds du roi, implorant sa clémence et se mettant à sa discrétion (1^{er} août 1242). Les conditions de la paix furent dures. L'indépendance des Lusignan, chefs de la féodalité poitevine, ne se releva jamais de ce coup. Ils durent concéder à Alfonse de Poitiers tout l'Aunis, Saintes, Pont-l'Abbé, cinq ou six de leurs grands domaines poitevins, tels que Saint-Gelais et Tonnay-Boutonne, lui abandonner leur suzeraineté sur les fiefs des Pons, des Rançon, des Exoudun et des autres membres de la maison de Lusignan en Poitou. Ils furent contraints de livrer trois de leurs forteresses. Château-Larcher, près de Poitiers, Merpins en Angoumois, Crozant dans la Marche ; le roi et son frère y mirent garnison à leurs frais. A ce prix, on accepta leur hommage pour la Marche, l'Angoumois et les débris de leurs possessions poitevines. Dès lors, toute opposition se trouva brisée.

Pl. V. — POITOU.

Chauvigny, le Château Sites et monuments du T. C. F.). Ibid. Chapiteaux de l'église St-Pierre XII^e siècle. (Phot. Robuchon.)



Le Poitou ne devait plus pendant plus de cent ans être soustrait à la domination des rois de France. Il allait même, grâce à la force et aux bienfaits d'une administration ordonnée, oublier le temps de son orageuse liberté et se fondre si intimement avec la nationalité française, qu'il fut impossible désormais de l'en séparer d'une manière durable. Les souvenirs de la vieille indépendance aquitanique s'effacèrent peu à peu, et l'ancien Etat des Guilhem, avant le reste de l'Aquitaine, se trouva pour toujours absorbé dans la France, dont il suivit librement les destinées.

V

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE APRÈS LA CONQUÊTE ET L'APOGÉE DE LA CIVILISATION MÉDIÉVALE EN POITOU JUSQU'À LA GUERRE DE CENT ANS (1204-1339).

Les Capétiens se tirèrent à leur honneur de la lourde tâche que leur léguaient les Plantagenets dans l'Aquitaine du Nord. Elle ne laissait pas d'être lourde.

Il fallait en effet rétablir en Poitou l'ordre compromis par un demi-siècle de luttes sanglantes. Il était non moins nécessaire d'assimiler graduellement sans violence cette province, jalouse de son autonomie, au reste de l'Etat français. Il était enfin indispensable d'y asseoir fortement la domination capétienne, pour éviter un retour offensif des Anglo-Aquitains. Le besoin le plus urgent était celui de la paix publique. Les guerres continuelles dont le Poitou avait été le théâtre de 1173 à 1214, de 1219 à 1230, et finalement en 1242, avaient laissé après elles un triste legs de ruine et de misère. Elles avaient compromis la prospérité de l'Etat florissant des comtes-ducs. Féodaux et mercenaires y avaient promené l'incendie, le meurtre, le pillage et la dévastation. Pendant cinquante ans, le pays avait souffert les pires maux. Les chroniques, aussi bien que les actes publics et privés, permettent de se représenter le sinistre tableau de ces expéditions analogues à celles des Mongols et des Sarrasins. On y mutile, on y assassine les laboureurs et les commerçants. On y vole les marchandises, les hardes, les troupeaux. On détruit les maisons, les fermes, les arbres fruitiers, les vignes et les moissons. Le commerce avait reçu une rude atteinte. Les routes étaient interceptées. Un temps d'arrêt s'était produit ainsi dans la civilisation aquitanique. En même temps, l'autorité s'effondrait. Le despotisme d'Henri II et de Richard n'avait pu contenir une féodalité turbulente, qui devint maîtresse de la situation pendant les quarante premières années du XIII^e siècle. La bourgeoisie urbaine aspirait de son côté à l'indépendance. Tirillés entre deux dynasties également françaises, les Poitevins avaient oscillé d'un parti à l'autre, sans autre règle que leur intérêt. Les

contemporains n'avaient cessé pour ce motif de flétrir leur perfidie et leur versatilité. Le pis est que de cette abdication du pouvoir souverain était née l'anarchie.

Le gouvernement capétien eut le mérite de mettre fin à l'un et à l'autre de ces maux. Il rétablit le principe d'autorité. Il fit renaître la prospérité matérielle. Ce double bienfait eut pour résultats l'assimilation définitive du Poitou à la France et l'attachement inébranlable des populations à la royauté française. Pour se conformer aux habitudes féodales, aussi bien que pour ménager la transition entre l'ancienne autonomie provinciale et l'union complète avec le reste de leur Etat, les Capétiens et les Valois constituèrent souvent le Poitou en apanage. Pendant un siècle, cette province a été confiée à quatre reprises à des princes de la famille royale. Alfonse de France, frère de Saint Louis, fut comte de Poitiers pendant 29 ans. Puis le même titre appartint aux deux fils de Philippe le Bel, Philippe le Long (1311-1316) et Charles le Bel (1316-23). Enfin, le fils du premier des Valois, de Philippe VI, à savoir Jean le Bon, duc de Normandie, fut aussi pourvu du comté de Poitou depuis 1344.

Le premier de ces princes a exercé une influence profonde sur l'administration de la province. Son gouvernement, tout à fait remarquable, prépara l'union du Poitou avec le reste de la monarchie. Alfonse de Poitiers avait vingt ans lorsqu'il prit possession de son apanage poitevin. Mais il ne commença réellement à l'administrer que neuf ans plus tard, après son retour de la croisade d'Egypte. Jusque-là, c'est Blanche de Castille, aidée des agents royaux, qui gouvernait au nom d'Alfonse. Celui-ci, pourvu de trois vastes Etats, Auvergne, Languedoc et Poitou, fut un prince d'humeur assez casanière, de santé chétive, qui ne parut pas souvent dans l'Ouest. Il résidait de préférence aux environs de Paris. Mais il avait un vrai tempérament d'administrateur, ordonné, attentif, exact, scrupuleux, défiant et autoritaire. Tous les jours, il expédiait par courriers ses ordres aux fonctionnaires de Poitou. Tous les jours, il veut être informé des moindres affaires. Très jaloux de ses droits, il entend les faire respecter de tous. Il correspond sans relâche avec ses agents. Il donne le premier modèle d'une bureaucratie régulière, appliquée, zélée, paperassière sans doute et avide, mais soucieuse à la fois de l'intérêt du prince et de l'intérêt général. L'administration d'Alfonse, plus originale que celle de Saint Louis, sut s'adapter à la diversité des provinces qu'elle était appelée à gouverner. Aidé d'un Conseil ou Parlement, dont les membres sont recrutés parmi les clercs,

tels que son homme de confiance, Philippe, trésorier de Saint-Hilaire, ainsi que parmi les hommes de petite noblesse et parmi les légistes les plus expérimentés, le comte donne l'impulsion à toute la machine administrative et décide en dernier ressort de toutes les affaires d'administration et de justice. Tous les rapports, même ceux des enquêteurs, lui sont soumis. Le Poitou, gouverné par un sénéchal, homme d'épée, à la fois administrateur civil et militaire, qui nomme les agents secondaires, prévôts et sergents, n'échappe néanmoins à aucun moment à la surveillance stricte du pouvoir princier. Le contrôle du prince y agit à tous les degrés de la hiérarchie, aussi bien en haut, au moyen d'inspecteurs ou enquêteurs, choisis parmi les clercs, qu'en bas, au moyen d'autres commissaires ou agents temporaires. Le nombre des agents responsables a été multiplié. Ils se surveillent les uns les autres. Déjà apparaissent dans le système administratif d'Alfonse la tendance à la centralisation, la recherche d'une sorte d'équilibre entre les pouvoirs dérivés de son autorité, le goût de la précision et de l'information bureaucratiques. On est en présence d'une sorte d'ébauche de monarchie absolue, tempérée par le respect de la tradition et des droits établis.

Le comte a mis la main sur tous les ressorts de l'autorité. Il nomme lui-même, non seulement ses enquêteurs, mais encore les châtelains, qui commandent les forteresses du Poitou, les receveurs qui perçoivent les taxes, et les agents de ses domaines. Jaloux de son autorité, Alfonse se réserve toujours le droit d'approuver les actes de ses officiers ; au besoin, il se passe de leur entremise. Excellent administrateur de ses finances, admirablement renseigné sur ses revenus et ses charges, économe et prévoyant, il a donné le premier modèle d'une organisation fiscale, claire et ordonnée. Autoritaire et exigeant pour ses agents, impitoyable pour les négligents et les incapables, bienveillant pour les bons serviteurs, il a su faire prévaloir l'ordre sur le désordre, la discipline sur l'anarchie. Pour la première fois, on entend même dans une correspondance administrative, invoquer l'intérêt « des pauvres laboureurs qu'il ne faut pas laisser pâtir des fantaisies des puissants » et proclamer ainsi la mission supérieure de l'Etat, protecteur des faibles. Au demeurant, ce prince ; pénétré de l'importance de ses droits et de ses devoirs, et qui fit sentir parfois lourdement le poids de son autoritarisme formaliste, procura au Poitou un grand bienfait qu'il n'avait jamais connu au même degré depuis l'époque romaine. La province eut un vrai gouvernement, régulier, moins oppressif que ceux qui l'avaient précédé, guidé par les principes d'équité, préoccupé du bien-être des

administrés. Sans doute, on y relève encore des abus de pouvoir, des extorsions, des injustices. Les enquêtes des commissaires d'Alfonse prouvent que ses agents n'évitèrent pas toujours l'arbitraire et les violences. Mais le Poitou connut du moins un ordre, une tranquillité qu'il avait depuis longtemps perdus. Les souvenirs de l'annexion et des déchirements qui l'avaient précédée s'effacèrent. L'administration d'Alfonse achemina la province vers l'assimilation.

Un premier essai en ce sens fut tenté après sa mort. En 1270, Philippe le Hardi put, sans éveiller la moindre opposition, réunir cette province au reste de l'Etat capétien. L'administration royale y fut installée sur le même pied que dans l'ensemble de la monarchie. Elle y devint de plus en plus puissante. Le nombre et les pouvoirs des agents royaux s'y accrurent. Sénéchaux et lieutenants de sénéchaux, procureurs, avocats du roi, prévôts et sergents y assurèrent l'obéissance absolue de la part des sujets et le respect de la justice royale. Des capitaines souverains et des lieutenants du roi révocables y vinrent recruter et commander les troupes, imposer le service militaire aux nobles comme aux roturiers. Les ressources financières de la royauté y furent développées par les confiscations, faites aux dépens des féodaux, et par l'institution de taxes nouvelles extraordinaires, levées sur les diverses catégories de la population. Le Parlement de Paris, le Conseil du roi, la Chambre des Comptes y firent reconnaître leur juridiction supérieure. La centralisation s'accrut à tous les degrés. En dépit de l'arbitraire administratif et des excès de la fiscalité royale, la royauté acheva, soit directement, soit par l'entremise des princes apanagés, dociles exécuteurs des volontés du pouvoir central, l'œuvre commencée en Poitou par le frère de Saint Louis.

Respectueux des prérogatives sociales de la noblesse, le gouvernement capétien enleva néanmoins aux féodaux poitevins toute indépendance politique. La seule grande maison qui portât encore ombrage à la royauté était celle des Lusignan, qui détenait toujours une bonne partie de l'Aquitaine et dont les membres restaient profondément attachés aux Plantagenets. Henri III les appelait à sa cour et leur donnait les plus grandes charges, les fiefs les plus importants de l'Angleterre. Les Capétiens s'appliquèrent à abaisser la superbe des Lusignan, en les soumettant à l'autorité du Parlement et en laissant les agents royaux empiéter sans cesse sur leurs prérogatives. Enfin, Philippe le Bel, en invoquant la trahison du

dernier comte de cette maison, Guiart, et en réclamant le paiement d'énormes amendes encourues par celui-ci ou ses prédécesseurs (1308), parvint à confisquer les domaines des Lusignan (1309) dans le Poitou, la Marche, l'Angoumois et la Saintonge. Il désintéressa les héritiers par une série de transactions. Il fit disparaître ainsi le dernier grand Etat féodal qui gênait l'action de la royauté dans le nord de l'Aquitaine. Déjà, en 1245, la maison de Mauléon avait dû céder au roi l'importante seigneurie de Fontenay. Les derniers représentants de la haute féodalité poitevine, les Parthenay, les Bressuire, les Thouars, les Belleville, les Rochefort, les comtes d'Eu, les vicomtes de Châtelleraut ne sont plus bientôt que des auxiliaires dociles de la royauté, qu'ils servent dans les grandes charges militaires, au conseil et à la cour même. Fort réduite en nombre dès le début du XIV^e siècle, la noblesse du Poitou perd chaque jour son ancienne puissance. La police royale lui interdit les guerres privées et le brigandage. Les tribunaux seigneuriaux s'effacent devant les tribunaux du roi. Les fonctionnaires royaux surveillent l'administration des seigneuries. Leurs usurpations de pouvoirs aux dépens des seigneurs sont continuelles. Loin de les blâmer, la royauté encourage ces agents par ses complaisances. La noblesse voit restreindre même ses attributions économiques. Le gouvernement royal lui interdit l'altération des monnaies et l'interruption du commerce. Les nobles sont astreints à répondre régulièrement aux convocations militaires, obligés de se rendre avec leurs vassaux aux expéditions lointaines. L'unité politique est enfin réalisée en Poitou, au grand avantage des administrés.

Capétiens et Valois sont assurément des princes pieux qui multiplient les dons et les privilèges en laveur des églises et des monastères poitevins. Mais ils exigent en retour du clergé une obéissance illimitée. Evêques et abbés sont avant tout les serviteurs du roi. Quand ils essaient quelque résistance, soient-ils même de saints personnages, comme le vénérable Gauthier de Bruges, évêque de Poitiers, qui osa tenir tête à Philippe le Bel, ils sont brisés. C'est d'ailleurs d'en haut que l'exemple part. Depuis les premières années du XIV^e siècle, la Papauté est incapable de disputer la prééminence au pouvoir royal. C'est à Poitiers, pendant leurs célèbres entrevues du printemps et de l'été de 1308, que Clément V et Philippe le Bel concluent cet accord relatif aux Templiers, qui marque le point de départ de la déchéance morale de la puissance pontificale, au bénéfice de celle du roi. Le souverain impose aux dignitaires de l'Eglise poitevine le

serment féodal, le service d'ost sous condition de rachat en argent, la reconnaissance de la supériorité de la justice du Parlement sur celle des tribunaux ecclésiastiques. S'il accorde sa protection ou sauvegarde aux clercs, c'est moyennant obéissance et octroi de prestations pécuniaires. Il exige le paiement de taxes spéciales pour l'acquisition des nouveaux biens ecclésiastiques. La soumission politique du clergé poitevin s'achève. Elle est un épisode de cette union étroite entre l'Etat et le clergé, par laquelle le fils aîné de l'Eglise s'est assuré l'avantage capital de l'appui d'un corps, sans lequel aucune domination stable n'aurait pu se fonder en Poitou.

Une autre classe avait grandi dans la province. La bourgeoisie urbaine avait pris une telle importance que Plantagenets et Capétiens durent à tour de rôle briguer son concours. Dès 1199 et jusqu'en 1226, ils firent assaut de bonne grâce à l'égard des villes. Mais le tiers-état poitevin ne montra jamais l'esprit de fière indépendance qui distingua les communes du Nord. Il se contenta de libertés mitigées. Les chartes de commune concédées d'abord par Aliénor et Jean, puis par Philippe-Auguste et ses successeurs à Poitiers, à Niort, à Saint-Jean-d'Angély, à Oléron, à la Rochelle ne contenaient aucune concession qui fût de nature à porter atteinte à l'autorité souveraine. Les bourgeoisies de ces villes privilégiées furent dès lors en droit de s'administrer au moyen de leurs assemblées de pairs, de conseillers et d'échevins, élus par la communauté des bourgeois. Mais elles n'eurent que la prérogative de présenter leurs maires au choix du roi ou de son délégué. Leur autonomie fut toutefois assez large. Elles eurent leur domaine, leurs tribunaux, leur police, leurs fonctionnaires. Elles purent élaborer des règlements administratifs et économiques, organiser leurs milices et leur défense militaire. Mais elles étaient astreintes à prêter serment de fidélité au roi. Elles restèrent subordonnées aux agents supérieurs du prince, à sa justice, à ses commandants militaires. Elles durent lui fournir des troupes dans ses expéditions, lui octroyer des subsides, quand il les en requérait, soumettre leurs décisions à l'approbation royale, subir en un mot la tutelle administrative. De plus, les bourgeoisies privilégiées restèrent en Poitou des minorités restreintes.,

Enfin les libertés concédées aux trois ordres de la province, noblesse, clergé, tiers-état, ne sont au fond que des apparences. Au début du XIV^e siècle, ces ordres délèguent aux Etats-Généraux. Mais ces dernières assemblées, jusqu'en 1356, restent purement consultatives. Elles n'ont d'autre rôle que de seconder l'administration royale dans ses embarras

politiques et financiers. Dès la même époque, apparaissent les Etats provinciaux du Poitou. Mais ces assemblées, dont les réunions sont irrégulières, dont la composition est arbitraire, n'ont pas des prérogatives plus réelles dans une sphère plus étroite. Le Poitou a néanmoins accepté sans opposition la politique de la monarchie française. Il est devenu si paisible, si soumis à l'autorité souveraine, qu'il ne prend aucune part à l'agitation provinciale ou à cette sorte de réaction contre l'absolutisme qui marque le règne des fils de Philippe le Bel.

Les progrès accomplis dans l'ordre social et économique rendaient, à vrai dire, les populations du Poitou à peu près indifférentes à la perte d'une indépendance politique, dont elles n'avaient recueilli dans la période précédente que les fruits amers.

L'évolution sociale qui se poursuit au XIII^e et au XIV^e siècle, avant la guerre de Cent Ans, aboutit à la substitution d'une noblesse nouvelle à l'ancienne féodalité. Cette noblesse, éprise de luxe et de plaisirs, gaspilleuse et imprévoyante, aliène ses domaines et vit surtout du service ou des largesses du roi. Le corps ecclésiastique reste le plus riche du Poitou. Bien que le mouvement des donations en faveur du clergé séculier se soit ralenti, évêques et chapitres bénéficient de la richesse acquise, de la plus-value de la propriété foncière, de l'accroissement de la richesse mobilière. Les créations de nouvelles divisions paroissiales et la progression du revenu des dîmes sont des indices certains de la stabilité de la puissance sociale de l'Eglise séculière poitevine. Le diocèse de Poitiers en arrive à compter plus de 1.000 paroisses. Il est devenu si difficile à administrer qu'en 1317, le pape Jean XXII en détache une partie (les 2/5) pour former les évêchés nouveaux de Maillezais et de Luçon en Bas-Poitou.

L'Eglise monastique rencontre alors plus de faveur que l'Eglise séculière. On ne crée plus guère, il est vrai, de chapitres ; on ne fonde plus qu'un petit nombre d'abbayes, quatre ou cinq seulement, dans cette période. Mais celles qui s'étaient créées à l'époque précédente comptent parmi les plus riches de France. La générosité des fidèles se porte au XIII^e siècle et au XIV^e sur les nouveaux ordres religieux. Ainsi s'établissent des couvents de Dominicains ou Jacobins, dont les membres se vouent à l'enseignement et à la prédication, à Poitiers, à Saint-Maixent, à Fontenay, à Parthenay, à Thouars. Les Franciscains ou Cordeliers de leur côté, moines populaires par leur piété, leur charité, leur éloquence, sont appelés dans les mêmes villes,

ainsi qu'à Niort, à Châtellerault et à Loudun. Un peu plus tard, apparaissent des couvents de Carmes à Poitiers, ainsi qu'à Loudun, et d'Augustins dans la capitale du Poitou. L'influence sociale de ces ordres fut très considérable ; les donations affluèrent en général à leur profit.

Au-dessous des grands corps aristocratiques et ecclésiastiques, la classe bourgeoise avait beaucoup progressé, surtout dans les villes et les bourgs murés. Son ascension, due d'abord au développement de l'industrie et du commerce, fut accélérée par l'accession de la plupart de ses membres à la propriété foncière urbaine ou rurale, et par les services qu'ils rendirent dans les fonctions administratives, judiciaires et financières. De puissantes familles bourgeoises surgissent alors qui se classent bientôt dans une nouvelle noblesse, celle des fonctionnaires. Elles acquièrent des biens nobles. Parfois, elles sont anoblies par les rois. Certaines, celles des Berland à Poitiers, des Gilliers à Lussac, entrent même dans la vieille aristocratie. Les descendants de la dernière figureront dans la plus haute noblesse de France, bien que le fondateur de sa fortune ait été un simple hôtelier. La masse du tiers-état, économe et laborieuse, soucieuse avant tout d'ordre, a été en Poitou le plus solide appui du gouvernement capétien. Elle s'est contentée de libertés restreintes. La plupart des bourgeois poitevins ont vécu, non sous le régime communal ou des chartes de commune, mais seulement sous celui des privilèges restreints ou coutumes, comme celles de Charroux, de Parthenay, de Bressuire, de Thouars, d'Argenton, de Fontenay, qui leur assurent la liberté civile, la liberté commerciale, des exemptions de redevances onéreuses, et une faible participation à la vie administrative.

De même, le peuple des artisans et des paysans est parvenu à une amélioration si réelle de son sort qu'il n'aspire guère à l'émancipation politique. Dès la fin du XII^e et du XIII^e siècle, les coliberts et les serfs du Poitou achèvent de devenir des hommes libres, c'est-à-dire des villains et des hommes de métier francs. Le servage n'est plus qu'une exception qui survit à peine sur quelques points, notamment dans la Marche poitevine. Presque partout, les détenteurs de la terre sont de vrais propriétaires, en possession de la liberté personnelle, libres de se marier où il leur plaît, de vendre, d'acheter, de tester. Ils ne sont plus tenus à l'égard des anciens détenteurs du sol qu'au paiement de rentes ou cens en argent et en nature. D'innombrables transactions ont limité leurs obligations envers l'autorité seigneuriale. Ils ont fait abolir ou ont racheté les anciens impôts les plus onéreux, tailles et capitations, limité leurs corvées, leurs fournitures

de vivres et de logement, leurs obligations militaires, déterminé d'une manière précise les monopoles, les droits de police et de justice seigneuriaux. L'union du paysan avec la terre est au XIII^e siècle un fait accompli. Les grands domaines restés aux mains de la noblesse et de l'Eglise se concèdent dès lors surtout à des métayers ou censitaires. Le fermage ou bail à temps apparaît au XIV^e siècle et progresse rapidement. La terre est déjà occupée par une multitude de petits exploitants, qui s'en disputent la culture, si bien qu'une nouvelle catégorie, celle des salariés agricoles ou journaliers, vignerons, hotteurs, se constitue à côté de celle beaucoup plus nombreuse des petits propriétaires, des métayers et des fermiers. Les salaires qu'on lui attribue paraissent assez élevés pour le temps. Jamais la condition des artisans libres des villes et des habitants des campagnes n'a été supérieure pendant toute la période médiévale et moderne à celle qu'ils avaient atteinte au XIII^e siècle et au XIV^e. L'aisance est très répandue, l'alimentation abondante et confortable, la vie matérielle assez large. Parfois même, le goût d'un luxe solide se manifeste dans l'habillement et l'ameublement. La population s'accroît ; elle atteignait en 1328 à peu près 500.000 âmes réparties entre 116.000 feux. Aussi, est-il permis de placer l'apogée de la prospérité du Poitou au Moyen Age pendant le siècle antérieur à la guerre de Cent Ans.

La rapide amélioration de l'état social provint à la fois de la restauration du principe d'autorité et du développement de l'activité économique. Aux formes anciennes et encore importantes de la production, c'est-à-dire à l'exploitation des eaux et des forêts, et à la culture pastorale, s'ajoutent d'autres variétés de mise en valeur des ressources du sol, plus considérables encore. De nouvelles conquêtes sont faites par les défricheurs, petits ou grands propriétaires, aux dépens des landes, des broussailles et des bois. Les marais du Bas-Poitou sont assainis, en partie desséchés, convertis en admirables prairies et en terres de culture ou en vignobles, au cours du XIII^e siècle, par le syndicat des grandes abbayes de cette région. La prospérité agricole du pays fut alors à son comble. L'exploitation des bois, l'élevage du gros et du menu bétail, la production des laines, la culture des céréales, des châtaigniers et des arbres fruitiers, l'apiculture qui fournit en abondance le miel et la cire ; la viticulture qui prit une grande extension, enrichirent le Poitou à un point presque incroyable : « Etait le pays, dit Froissart à propos

« de l'invasion de 1346, rempli de vivres et les gran
« ges pleines de tous biens, de blés, de foin et
« d'avoines, et les celliers pleins de bon vin. »

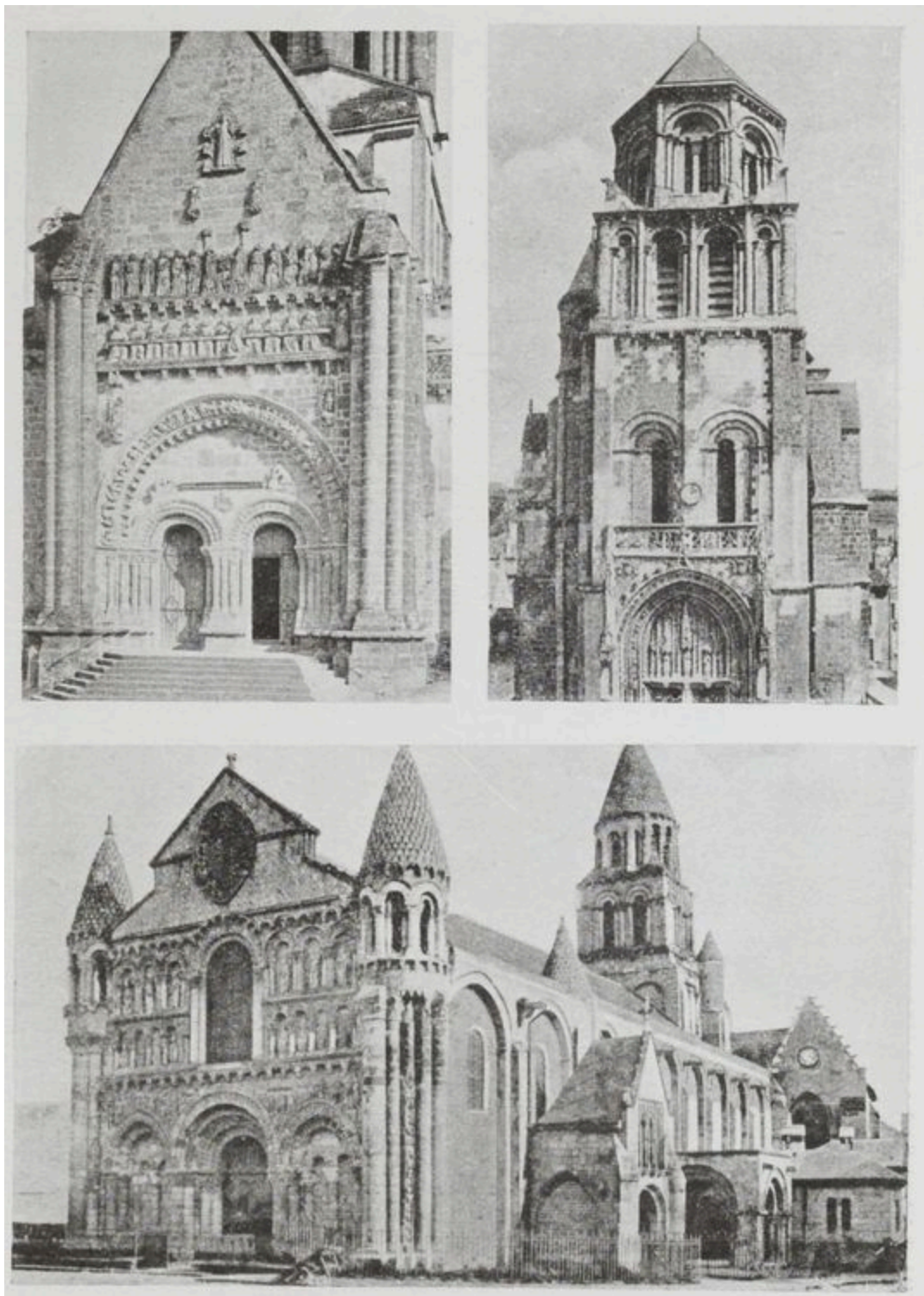
L'activité industrielle ne le cédait guère à l'activité agricole. Sur la côte, les sels du Bas-Poitou faisaient vivre une partie de la population. L'exploitation de minerais de fer et des carrières de pierre était particulièrement développée. Les métiers se constituaient en grand nombre dans les villes et dans les bourgs, spécialement ceux de l'alimentation. La fabrication des draps de laine et des toiles ; le travail des cuirs et des peaux, tannerie, corroierie, mégisserie ; celui de la construction, maçonnerie, menuiserie, serrurerie ; le façonnage du bois ; la verrerie et la céramique occupèrent un nombre croissant d'artisans, répartis en petits ateliers urbains ou ruraux. Il en était de même du travail des métaux communs et précieux, armurerie, ferronnerie, métallurgie du fer et de l'acier, orfèvrerie, fabrication des monnaies. Les principaux centres industriels qui se développèrent furent ceux de Poitiers, de Châtellerauld, de Saint-Maixent, de Parthenay, de Niort et de Thouars. Au XIII^e siècle certaines spécialités poitevines, par exemple les produits métallurgiques, acier et fer, et les armes et pièces d'armes, gardent encore leur renommée européenne. Emancipés de la servitude ancienne, les artisans se groupent en métiers libres et en métiers assermentés ou jurés. A Poitiers, on compte jusqu'à 18 de ces derniers, qui se constituent entre 1243 et 1380, sur un ensemble d'environ 60 professions industrielles. L'accès de ces professions est alors aisé. Si une hiérarchie s'établit, comportant la distinction entre patrons (maîtres), ouvriers (valets) et apprentis, elle n'a rien de rigide ni d'oppressif. Des règlements très simples, destinés à assurer la loyauté de la fabrication et de la vente, régissent les métiers, qui sont placés sous le contrôle de l'autorité souveraine, municipale ou seigneuriale. Dans le petit atelier, des rapports fraternels existent entre maîtres et varlets, affermis par la communauté de la vie quotidienne et par la confraternité religieuse. L'horizon de la petite industrie est borné. Mais la vie des artisans, simple et étroite, est, comme celle du paysan à la même époque, parvenue à réaliser cet idéal de médiocrité paisible qui est peut-être la véritable forme du bonheur matériel.

C'est surtout la classe commerçante qui arrive avec le plus de facilité à accroître sa fortune. Bien que les moyens d'échange soient encore limités, bien que la réglementation douanière manque de souplesse, une certaine

tendance à l'unité se fait jour. Les mesures en usage dans le domaine royal et la monnaie royale se généralisent. Les Templiers, les Juifs, les Lombards organisent le crédit ; ils ont des maisons en Poitou, de même que les changeurs. La libre circulation des produits du sol et de l'industrie est devenue plus sûre, grâce à une meilleure police. A Niort et à la Rochelle, il a suffi au XIII^e siècle de décréter une sorte de franchise douanière pour amener l'essor du commerce extérieur. Les routes sont remises en état. On améliore les fleuves et la batellerie y circule plus activement. De véritables ports fluviaux apparaissent alors, tantôt spontanément, comme celui de Châtellerault, tantôt grâce à l'octroi de franchises et à l'exécution de travaux, comme ceux de Niort et de la Boutonne. Des services de messagers ou de chevaucheurs sont organisés par les princes, les corporations religieuses et marchandes. Les commerçants obtiennent, par des sauf-conduits et des sauvegardes royales, la protection de l'autorité.

Pl. VI. — POITOU.

Vouvant, portail de l'église (XII^e siècle) (Sites et monuments du T. C. F.).
Poitiers, S^{te}-Radegonde, Clocher roman du XI^e siècle. Ibid. Église Notre-Dame
La Grande, des XI^e, XII^e et XV^e siècles. (Phot. Robuchon.)



Aussi, la circulation commerciale prend-elle une intensité jusque-là inconnue. La prospérité des grandes foires de Poitiers, de Niort et de Fontenay date de cette période. Les halles (cohues) de ces villes voient affluer à certaines époques les marchands de France et de l'étranger. Une multitude de marchés se créent, en vertu d'autorisations royales ou seigneuriales. Le Poitou qui n'avait guère sur sa côte, basse et sablonneuse, que de petits ports, tels qu'Olonne, Talmont, Beauvoir, possède enfin trois grands centres de trafic avec l'extérieur. Au nord, c'est Noirmoutier, où les Hanséates viennent charger le sel et les produits agricoles de la province. Au sud, c'est Niort, qui reçoit par son avant-port Marans et par la Sèvre les métaux bruts, les peaux, l'huile de poisson, le blanc de baleine, les épices, importés par les navires de la Hanse, de Bruges ou de Venise. C'est surtout la Rochelle, devenue depuis la fin du XII^e siècle le grand port de l'Aquitaine du nord et le débouché naturel du Poitou. Par la côte et par la mer, la province envoie en quantités croissantes ses blés, ses laines, ses sels, ses vins, ses bois bruts et ouvrés, sa poterie et ses produits métallurgiques en Espagne, dans la Flandre, en Angleterre et dans le Nord. C'est la plus belle période que le commerce poitevin ait connue pendant les dix siècles du Moyen Age. Elle n'a pas été de longtemps égalée.

L'essor de la richesse donne à la civilisation matérielle un éclat qui dépassa de beaucoup celui de la civilisation morale et intellectuelle. L'ardeur des croyances s'amortit dans cette atmosphère nouvelle. Sans doute, la féodalité poitevine se porte d'abord encore avec enthousiasme aux Croisades : un Lusignan ceint à la fin du XII^e siècle la couronne de Jérusalem. Cette maison poitevine possède au XIII^e et au XIV^e siècle le royaume illusoire de Terre Sainte et la souveraineté plus réelle de Chypre. En 1204, en 1218, de grands seigneurs du Poitou participent activement aux expéditions en Terre Sainte. Mais depuis 1248, c'est à grand'peine que l'on recrute des Croisés dans l'Ouest. Bien que les croyances y soient restées fortes, elles n'y sont pas à l'abri des grands mouvements hostiles à l'orthodoxie. Les mystiques franciscains ou fraticelles, puis les flagellants trouvèrent parmi les Poitevins un certain nombre d'adeptes. La lignée des frondeurs spirituels s'y continue au XIV^e siècle ; le seigneur de Parthenay, fortement suspecté d'hérésie, est inquiété un moment par l'Inquisition. Dans les masses, des accès de fanatisme, dirigés surtout contre les Juifs et

contre les lépreux, accusés de pactiser avec eux, alternent avec des crises mystiques et avec l'esprit de dénigrement à l'égard du clergé officiel.

La moralité de cette société est d'ailleurs médiocre. Les habitudes sont restées grossières. L'ivrognerie, les attentats contre les mœurs, les rixes et les meurtres sont encore très répandus. Ils attestent que le vieux fond primitif persiste, en dépit du progrès de l'ordre et de la paix. Mais le milieu social poitevin de ce temps présente déjà aussi des traits qui sont la contrepartie de ce tableau. L'esprit d'économie, l'ardeur au travail, l'énergie du caractère, la solidité du lien familial et communautaire s'affirment, en même temps que se manifeste l'esprit de charité. La multitude des créations d'hôpitaux, d'aumôneries et de léproseries montre que les hommes de ce temps pratiquèrent vraiment la solidarité. Le souci de l'instruction se répand. Il gagne la bourgeoisie. Le clergé et la haute noblesse cessent d'en avoir le monopole. La diffusion des connaissances littéraires et scientifiques, assurée par la multiplication des écoles ecclésiastiques, s'accompagne, il est vrai, d'une décroissance dans l'originalité des manifestations de la culture intellectuelle.

Aux générations positives du XIII^e et du XIV^e siècle, il faut en Poitou un aliment plus substantiel que la poésie courtoise. Celle-ci a atteint au plus haut degré d'éclat à l'époque d'Aliénor et de ses fils. La tradition du gai savoir se maintient quelque temps encore dans la haute noblesse poitevine, parmi les Mauléon et les Lusignan. Mais à partir du second tiers du XIII^e siècle, ce mouvement s'affaiblit progressivement. Philippe le Long, comte de Poitou, est le dernier protecteur de cette littérature aristocratique, devenue de plus en plus factice et raffinée. Elle s'éteint au début du XIV^e siècle, avec Emeric de Rochefort et Hugon de Dompierre. Déjà, naît obscurément une littérature populaire poitevine qui s'exprime d'abord dans les légendes, et qui se fera jour plus tard dans les mystères du XV^e siècle. La langue d'oc, langue des cours d'amour et des cénacles de l'aristocratie poitevine, recule devant la langue du peuple et finit par disparaître. Le dialecte poitevin apparaît déjà au XII^e siècle et triomphe au XIII^e. Il est une variété de la langue d'oïl, celle-ci destinée à remplacer toutes les autres. Le français est employé en effet dès 1250 dans les actes du Poitou. Peu à peu aussi, se confinent dans les écoles ou dans les cloîtres les derniers représentants de la langue latine et de la littérature savante, moines, professeurs de théologie, chroniqueur. L'Etat capétien conquérant impose sa

langue sans effort et la vie intellectuelle du Poitou s'assoupit sous son influence pour quelque temps. C'est dans l'Ile-de-France que se concentrent les grandes écoles, que se compilent les vastes encyclopédies scientifiques, que se livrent les grandes batailles de la pensée, que s'écrivent les chroniques officielles.

L'art lui-même jette en Poitou un dernier éclat, mais à partir de 1250 environ, la sève artistique y semble comme épuisée. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, sous l'impulsion des Plantagenets, à l'école romane finissante avait succédé une nouvelle école d'artistes. Elle avait marié ingénieusement les coupes romanes aux croisées d'ogives et aux arcs-boutants, pour créer un nouveau type d'architecture, précurseur de l'architecture ogivale. Elle avait lancé hardiment les voûtes, élevé des forêts de colonnes, tracé de vastes nefs, fait pénétrer avec profusion dans les édifices le jour tamisé par les verrières, et préludé par la construction de la cathédrale de Poitiers, des églises de Châtellerault, de Saint-Laon de Thouars, de Sainte-Croix de Parthenay et de Saint-Maixent, aux merveilles de l'architecture ogivale du nord de la France. Les sculpteurs avaient aussi donné la mesure de la perfection de leur art dans les façades des églises, dans les statues équestres des portails, dans les effigies des tombeaux. L'abbaye de Fontevrault, où les sépultures des Plantagenets furent décorées par eux au XIII^e siècle, a gardé longtemps les témoignages de leur habileté artistique. Mais déjà ces sculpteurs se sont dégagés des influences de l'école poitevine. De même, les peintres ne s'inspirent plus des procédés des ateliers de Saint-Savin et de Poitiers. C'est aux écoles de Saint-Denis et de Chartres que la peinture sur verre demande ses inspirations. C'est d'après des modèles français que les peintres verriers qui travaillent en Poitou exécutent les admirables verrières de la cathédrale Saint-Pierre et de Sainte-Radegonde de Poitiers. Peut-être les belles boiseries sculptées de la cathédrale portent-elles aussi la marque du savoir des artistes sur bois de l'Ile-de-France.

La conquête politique du Poitou avait été ainsi accompagnée d'une véritable conquête intellectuelle. L'Etat français, en absorbant pour la première fois l'Etat aquitain, faisait en quelque sorte de la perte de l'indépendance politique et de l'autonomie intellectuelle provinciale, la rançon des bienfaits matériels qu'il apportait au Poitou.

VI

LE POITOU PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS (1340-1453).

Entre 1340 et 1453, l'histoire de l'ancien domaine des Guilhem, devenu province de l'Etat français, présente de nouveaux aspects. Après avoir connu une prospérité sans égale au cœur du Moyen Age, il éprouve, au cours de la guerre de Cent Ans, les déchirements et les misères qui résultèrent de la crise terrible où faillit disparaître la nationalité française. A cette époque, la gravité de la rivalité anglo-française est bien plus grande qu'au XII^e siècle. Au temps des Angevins et des Capétiens, le Poitou s'était trouvé disputé plutôt entre deux dynasties, également françaises, qu'entre deux pays ennemis. Au XIV^e et au XV^e, à une époque où la province avait confondu ses destinées avec celles de la France, le conflit séculaire qui sépara les Valois et les Plantagenets, devenus les représentants de deux nationalités ennemies, radicalement divisées de sentiments et d'intérêts, devait avoir dans l'Aquitaine du nord un retentissement bien plus profond. C'est sur le sol même du Poitou que se décida à deux reprises le sort de la France. C'est là que la nationalité et la monarchie française allaient trouver leurs plus solides appuis. Le loyalisme politique et le patriotisme national des Poitevins, trempés par la communauté des périls et des souffrances, devaient sortir affermis d'une épreuve où le rôle historique du Poitou fut encore une fois de première importance.

La guerre surprit l'Ouest dans une quiétude profonde. Le souvenir des Plantagenets s'était à peu près complètement effacé en Poitou, abstraction faite de quelques familles féodales qui avaient conservé avec les rois anglais, ducs d'Aquitaine, des relations particulières. Personne ne s'y doutait que la grande préoccupation d'Edouard III était la reconstitution de l'Etat anglo-normand-aquitain, au profit de l'Angleterre. Le gouvernement des Valois fondait sur l'attachement des populations poitevines une juste confiance. Mais il n'avait rien prévu, rien préparé, pour repousser une

offensive dont nul ne soupçonnait la possibilité, tant était puissant le prestige de l'Etat français. Les lieutenants-généraux, capitaines, châtelains du roi n'avaient fait aucun préparatif de défense. Une longue paix avait répandu un tel sentiment de sécurité que les murailles des villes et des châteaux-forts tombaient en ruines ; les garnisons manquaient ou se trouvaient réduites à quelques soldats. Les contributions extraordinaires, dont l'administration royale avait frappé le pays depuis l'ouverture des premières hostilités (1331-1340), avaient été gaspillées. La centralisation excessive des derniers Capétiens et des premiers Valois avait si bien détruit l'esprit d'initiative des pouvoirs locaux que les diverses classes, attendant les ordres du prince et escomptant sa protection, firent preuve de la plus complète inertie, en présence du péril subit qui leur fut plus tard révélé. A l'incurie gouvernementale répondit d'abord la faiblesse des grands corps provinciaux, noblesse, clergé, bourgeoisie. Le Poitou tout entier fut frappé de stupeur quand la guerre, dont il était désaccoutumé, reparut, avec son cortège d'horreurs, sur son propre territoire.

Pendant neuf ans, les hostilités n'atteignirent pas vraiment en effet le nord de l'Aquitaine. Le gros de la noblesse poitevine guerroyait au nord de la France sous les ordres du roi ou au sud sur la Garonne avec le « plaisant » connétable Raoul d'Eu. Cependant, malgré les mesures que le sire de Parthenay, lieutenant royal, avait prises, pour faire garder le littoral du Bas-Poitou, quelques incidents fâcheux trahissaient la négligence du gouvernement français. Les Anglais avaient pu incendier sans difficulté dans une descente l'abbaye d'Orbestier, aux portes des Sables. La flotte ennemie en 1342 avait tenté de surprendre le port de Beauvoir, en face de Noirmoutier. Edouard III s'était enfin assuré le concours d'un puissant allié en Bas-Poitou, Olivier de Clisson, seigneur de Belleville et autres seigneurs de cette région (1343). Confiant dans la fidélité des nobles poitevins, qui, sous la conduite du sire de Parthenay et de Guichard d'Angles, faisaient campagne en Angoumois et en Agenais, le fils de Philippe VI, Jean, duc de Normandie, s'attardait au siège des places de la Garonne (1345-1346), lorsque éclata le coup de foudre de Crécy (26 août 1346). Cette défaite révéla à l'Europe la supériorité militaire des Anglais. La belle campagne d'Henri de Lancastre, comte de Derby, lieutenant d'Edouard III en Aquitaine ne produisit pas une moindre surprise.

Ce vieux général, qui passait pour le plus vaillant chevalier de son temps, refoulant devant lui l'armée du duc de Normandie sur Moissac, conçut

l'idée hardie de frapper au cœur la domination française dans l'Aquitaine du nord dégarnie de troupes. Préludant à la manœuvre de 1356, Derby trompa son adversaire. Il pénétrait brusquement en Saintonge avec une petite armée de cavaliers et d'archers, et de là, entra rapidement sur le sol du Poitou. Les barons poitevins, saisis de terreur, n'osèrent sortir de leurs châteaux pour arrêter l'Anglais au passage. L'évêque de Maillezais, au lieu de mettre la côte en défense, paralysa toute résistance par sa mollesse et sa lâcheté. Des coureurs ennemis arrivèrent jusqu'à Mirebeau et à Loudun, tandis que le gros de la petite armée de Derby remontait vers le Clain, par la vallée de la Vône, assaillait la place de Lusignan, l'enlevait le 3 octobre 1346, et le lendemain, aux yeux des habitants stupéfaits, apparaissait sous les murs mêmes de Poitiers. La garnison, sous les ordres d'Aimeri de Rochechouart, aidée de la milice bourgeoise et des gens du peuple, résista vaillamment, repoussa trois assauts, notamment du côté de Pont-Achard à l'ouest. Mais les Anglais, pénétrant dans la ville par la chaussée d'un moulin, non loin du Pont Joubert, refoulèrent une partie des troupes dans le château, forcèrent le reste à la fuite, et mirent la ville à sac. Plus de six cents personnes de tout âge et de tout sexe périrent égorgées. Les Anglais pillèrent les maisons et les églises ; ils incendièrent le Palais des comtes et les quartiers voisins. Le sac de la ville se prolongea douze jours.

L'espoir des Anglais sur le très grand pourfict qu'ils devaient en retirer ne fut pas déçu. De « cette grande cité, moult remplie d'églises et de moustiers » (Froissart), ainsi que de tout le pays d'alentour, qui fut pillé jusqu'aux portes de Châtellerault et de Chauvigni, les Anglais enlevèrent un énorme butin. Ils repartirent chargés des manuscrits précieux, des calices, chasses, trésors, ornements enlevés aux corps ecclésiastiques. Ils emportèrent, dit Froissart, « tout l'avoir de la cité et si chargiés

« en estoient, qu'ils ne faisoient compte des draps,
« fors d'or et d'argent et de pennes (fourrures) et
« de jéviaux ». Avant de s'éloigner, ils essayèrent même de mettre le feu à ce qui restait intact (12 ou 13 octobre). Ils amenaient avec eux de riches prisonniers, auxquels ils imposèrent d'énormes rançons.

Ce coup de main hardi fit trembler tout le pays jusqu'à la Loire, ajoute le célèbre chroniqueur. Prises de panique, les villes, comme Melle et Maillezais, achetaient à prix d'argent la retraite des Anglais. La terreur se répandit plus grande encore, lorsqu'on apprit que non content du sac de Poitiers, le duc de Lancastre avait enlevé d'assaut à son retour le château de

Montreuil-Bonnin, passé au fil de l'épée les 200 ouvriers de l'atelier monétaire qui s'y trouvaient (14 octobre), incendié la ville de Saint-Maixent, dont la garnison se retira dans le château, et essayé d'emporter Niort, où Guichard d'Angles fit échouer l'attaque anglaise. Le vainqueur, craignant, en raison de sa faiblesse numérique, un retour offensif des Français, se borna cependant à jeter garnison dans Lusignan, et se hâta d'aller mettre son butin en sûreté à Bordeaux.

L'expérience de la bataille de Crécy, comme celle du sac de Poitiers, eût pu servir de leçon. Il n'en fut rien. Elle ne corrigea en rien l'infatuation militaire des Valois et ne leur inspira nullement l'idée de la nécessité d'une réorganisation. Dix années se passèrent, où le souvenir des événements de 1346 s'effaça. L'arrêt momentané de la conquête anglaise confirma Philippe VI et Jean le Bon, son successeur, dans leur fausse sécurité. Quelques travaux de défense entrepris à Poitiers, la mise en état des forteresses, la reprise de Loudun, de Lusignan et de Noirmoutier sur les Anglais, qu'on rejeta entièrement hors du Poitou jusque sur la ligne de la Charente, parurent des mesures suffisantes aux deux rois chevaleresques, prodigues et imprévoyants, auxquels incombait la défense de l'unité française. Des rigueurs malencontreuses contre les Clisson, contre le connétable Raoul d'Eu, seigneur de Civrai, contre le sire d'Harcourt, vicomte de Châtellerault, et divers autres hauts personnages, aliénaient en même temps une partie de la noblesse poitevine à la cause française, tandis que la faveur de Charles d'Espagne, auquel de grands biens étaient concédés en Poitou avec le titre de lieutenant royal et de capitaine de Niort, excitaient la jalousie des nobles restés fidèles. Aucune mesure n'était prise pour réorganiser l'armée, sa discipline, son commandement, sa tactique, son instruction.

En présence de cette royauté qui s'obstinait à ne rien apprendre, surgissait un nouvel et redoutable adversaire, le fils même d'Edouard III, le prince Noir (1355). Celui-ci qui commandait en chef pour la première fois, mais qui avait reçu une forte instruction militaire, dont son génie naturel de grand homme de guerre devait tirer parti, allait faire preuve dans la campagne de Poitou de la bravoure, de l'esprit de décision et d'audace, du sang-froid, mêlé de dureté et de cruauté, qui furent les traits distinctifs de son caractère. Aidé de deux conseillers d'âge et d'expérience, Jean Chandos et James d'Audley, secondé de la fleur de la noblesse anglo-gasconne, où se distinguait le plus « renommé chevalier » d'Aquitaine, Jean de Grailly,

capital de Buch, le Prince Noir sut tirer admirablement parti de l'excellent instrument militaire, le meilleur qu'on eût vu depuis la légion romaine, de cette armée d'hommes d'armes et d'archers d'élite, qu'on lui avait confiée. Il avait avec lui 8.000 de ces archers, auxquels on devait le succès de Crécy, et 4.000 chevaliers de choix. Avec eux, il forma le plan audacieux d'aller rejoindre Lancastre en Normandie. Après avoir pillé le Languedoc, il longeait la lisière orientale du Poitou et parvenait le 7 septembre 1356 à Amboise, aux bords de la Loire. Avec un adversaire moins malhabile, le chef des Anglo-Gascons eût payé cher sa témérité. L'armée française, quatre fois plus nombreuse que la sienne, concentrée sous les ordres du roi Jean lui-même, entre Orléans et Saumur, n'était qu'une tumultueuse assemblée d'hommes d'armes, de brillants chevaliers pesamment équipés, montés sur de lourds chevaux, qui ne savait ni s'éclaircir, ni manœuvrer. Elle donna le temps au Prince Noir de se replier de la Loire sur le Poitou, de reprendre haleine à Châtellerauld (16 septembre), et de s'esquiver rapidement ensuite, en sacrifiant ses bagages, par la route de Chauvigny.

Le roi Jean arrivait à Poitiers, sans se douter qu'il avait laissé échapper l'occasion d'envelopper et de détruire l'ennemi. Il ne s'aperçut de la proximité des Anglais, que lorsque, le 17 septembre, son arrière-garde fut surprise et culbutée à la Chaboterie. Encore ne fit-il rien pour empêcher le Prince Noir de camper la nuit dans une forêt voisine et d'occuper le lendemain 18, à une lieue de Poitiers, la forte position de Maupertuis et de la Cardinerie. Il lui laissa le temps de s'y retrancher, tandis que les éclaireurs anglais venaient reconnaître les forces des Français jusqu'aux portes de la ville. Le 19 septembre 1356, se livrait la bataille fameuse où pour la troisième fois sur le sol poitevin se décida le sort de la France. La petite armée anglaise, établie sur un plateau abrupt, protégée à revers par le lit du Miosson, affluent du Clam, en avant par une colline élevée qu'elle occupa fortement, sur les côtés et en face par des marais, des pentes raides, des haies, des fossés, des broussailles et des vignobles, accessible seulement par un chemin creux, attendit avec calme, derrière ses retranchements, l'assaut de la brillante chevalerie du roi Jean. Au lieu d'envelopper et d'affamer l'ennemi, la noblesse française, fidèle à un idéal militaire suranné, allait se briser en trois assauts successifs contre l'infanterie anglaise et pliait finalement sous le choc impétueux de la cavalerie du capital de Buch. Le désastre fut complet. La fleur de la chevalerie française, 2.448 hommes d'armes, jonchait à la fin de la journée le champ de bataille.

On put longtemps lire aux chapelles des couvents des Cordeliers et des Jacobins les épitaphes des grands seigneurs qui avaient succombé à Maupertuis et qu'on ensevelit à Poitiers. Tandis que le roi Jean et 2.000 autres prisonniers de marque, parmi lesquels le sénéchal du Poitou, rendaient leur épée, après une valeureuse résistance, au moment même où le Prince Noir, mettant genou en terre devant son royal captif à la ferme de la Cardinerie, l'amenait ensuite à Savigny pour lui offrir une magnifique hospitalité, les archers et les cavaliers anglais égorgeaient la foule des gens de pied français, les poursuivaient jusqu'au Pont Joubert et les massacraient sans pitié devant les portes fermées de la ville. A la faveur de la nuit seulement, la garnison du château osa ouvrir la place à une compagnie de cent lances, qui, sous les ordres de Mathieu de Roye, avait été expédiée en hâte par le Dauphin Charles pour mettre Poitiers à l'abri d'un coup de main. Le Prince Noir n'essaya même pas de surprendre la ville. Il se hâta d'aller mettre à l'abri à Bordeaux son butin (automne 1356) et à Londres son royal prisonnier (avril 1357).

Les bourgeois poitevins avaient pris le deuil à la nouvelle du désastre de Maupertuis. Leur douleur n'était que trop justifiée. Le comté de Poitou, donné en apanage l'année même de la défaite au fils du roi, Jean, duc de Berry, ne devait pas tarder, comme le reste de l'Aquitaine, à devenir la proie du vainqueur. Epuisé par les exactions des officiers de finance, tels que le receveur général de la province Ph. Gillier ; en proie à l'arbitraire et à la corruption administratives, comme le montra le procès du procureur du roi à Poitiers, Jean Bonnet ; ruiné par le paiement des nouvelles taxes de guerre ou aides, le pays se trouva de plus livré presque sans défense aux entreprises des Anglo-Gascons. A Paris et dans le Nord grondait la révolution. Le Dauphin Charles, malgré l'appui que lui prêtèrent aux Etats-Généraux les députés fidèles du Poitou, avait trop d'embarras du côté de ses adversaires, Etienne Marcel, le roi de Navarre et les Jacques, pour songer à secourir l'Ouest. Deux vaillants hommes de guerre, lieutenants du duc de Berry, le maréchal Boucicaut et le sire de Parthenay, ne parvinrent ni à mettre en état les forteresses, ni à empêcher les pillages des bandes armées qui tenaient la campagne. La population, en proie à la misère, cessa de payer les aides et les tailles. Le brigandage s'étendait. Des compagnies formées d'écuyers et de soldats licenciés après la bataille de Poitiers, commandées même parfois par des moines, se jetaient sur les villages et de préférence sur les églises, ou sur les abbayes, saccageaient, brûlaient,

massacraient, rançonnaient tout ce qui leur tombait sous la main. A Charroux, à Montaigu, à Saint-Michel-en-l'Herm, les brigands se signalèrent par leurs excès. Malgré la trêve conclue à Bordeaux pour deux ans, en mars 1357, des bandes de soldats anglo-gascons joignaient leurs ravages à ceux des aventuriers. La trahison de deux grands seigneurs poitevins, ceux de Morthemmer et de Vivonne, leur permit d'occuper Couhé et Valence, de s'avancer jusqu'aux portes de Saint-Maixent, de menacer les possessions du sire de Parthenay, de s'établir à Maillezais et à la Rocheposay, et d'occuper même un moment Dissay, entre Poitiers et Châtellerault. En 1359, le roi d'Angleterre faisait acte de souveraineté en Poitou ; il y nommait deux lieutenants, dont l'un était le célèbre Olivier de Clisson, alors attaché au parti anglais.

Aux traités de Londres et de Brétigny (1359-60), les Valois consummaient enfin le déchirement de l'unité nationale. L'Aquitaine était séparée de la France. Le Poitou, après une union de 156 années, retombait sous la domination des Plantagenets. Aux Etats-Généraux de 1359, les députés poitevins avaient inutilement protesté contre cette mutilation. Vainement, les bourgeois de Poitiers protestaient-ils à leur tour, en disant aux Anglais : « Nous cédon à la force, nous obéirons ; vous avez nos murs, mais nos cœurs ne se mouveront. » En septembre 1361, le commissaire anglais Jean Chandos occupa, au nom d'Edouard III, les principales places fortes, Poitiers, Niort, Lusignan, Fontenay, Parthenay, Thouars, Saint-Maixent, que lui livrèrent les commissaires français, le maréchal Boucicaut et Louis d'Harcourt, vicomte de Châtellerault.

La séparation avait été douloureuse. Elle ne fut pour le Poitou que de courte durée. La domination anglaise n'y persista guère plus de dix ans. Elle fut d'abord tolérable. Le Prince Noir nommé par son père, sous condition d'hommage, prince d'Aquitaine, ce qui lui conférait une sorte de vice-royauté (1363), vint déployer à Poitiers, dans l'automne de 1363 et en 1364, les splendeurs de sa cour, la plus brillante d'Europe. Il y reçut les serments de ses vassaux, mais il résidait de préférence à Bordeaux et à Angoulême. Administrateur médiocre, il fut assisté dans le gouvernement par des hommes expérimentés, dont le plus remarquable, le connétable d'Aquitaine, Jean Chandos, fixa sa résidence à Niort, au cœur du Poitou. Chandos, issu d'une noble famille du comté de Hereford, était le plus habile des capitaines anglais. D'une bravoure froide et réfléchie, aussi prudent que

vaillant, il avait contribué au gain de la bataille de Poitiers ; il fut le véritable vainqueur d'Auray et de Navarette. Il possédait comme administrateur les qualités propres à séduire ses administrés poitevins : la générosité, l'humanité, la douceur, la prudence. Il était, dit Froissart, « si sage et imaginatif qu'il eût trouvé moyen de ramener la paix ».

Un tel homme, qui mourut regretté de tous, eût été capable de rallier le Poitou à la cause anglaise. Il fit preuve dans son gouvernement d'un effort d'impartialité. Si l'administration supérieure fut donnée à des chevaliers anglais, les autres charges de justice, de finance, de police furent attribuées à la fois à des Français, à des Poitevins, à des sujets d'Edouard III. Pour la garde des forteresses, la plupart des châtelains furent choisis parmi les gens de guerre, originaires d'Angleterre, sans qu'on exclût systématiquement les chevaliers du pays. La noblesse poitevine, séduite par Chandos, se rallia sans difficulté, accepta les fonctions que lui offrirent ses nouveaux maîtres, prit part aux diverses expéditions anglo-gasconnes. Le clergé se montrait froid. On chercha à le conquérir par des donations et des concessions de privilèges, mais il resta au fond du cœur attaché à la cause française. On ne parvint pas davantage à réconcilier le peuple avec les vainqueurs ; il se renferma dans son hostilité. La bourgeoisie se divisa. Une partie des bourgeois de villes, satisfaite de voir les libertés municipales confirmées et accrues, se rattacha à la domination anglaise ; l'autre resta irréductible. La tentative malaisée à laquelle Chandos s'était voué demeura donc dans l'ensemble infructueuse. Bientôt même, le luxe et le gaspillage effréné du prince d'Aquitaine, les énormes dépenses de ses entreprises guerrières l'obligèrent dès 1364 à exiger d'un pays épuisé des taxes extraordinaires ou fouages qui ruinèrent le prestige de son gouvernement et qui le rendirent impopulaire. Malgré une assemblée tenue à Poitiers, les villes et les vassaux se refusèrent à payer ces nouveaux impôts. D'autre part, la justice anglaise et le Parlement créé à Bordeaux violaient les coutumes locales et couvraient les exactions des sénéchaux ou des autres agents princiers. Le réveil économique ne se produisait pas. L'administration anglaise se montrait aussi impuissante que sa devancière à empêcher les brigandages des Compagnies qui s'exerçaient jusqu'au cœur du Poitou. La province regrettait de plus en plus la domination antérieure. Les Anglais n'avaient, en réalité, pour appui qu'une minorité. Lorsque, en 1368-69, Charles V rompit le traité de Brétigny, tout était prêt pour le triomphe de l'offensive française.

En cinq années, le Poitou allait retourner, pour n'en plus jamais sortir, au giron de l'unité nationale.

Pl. VII. — POITOU.

St-Savin-sur-Gartempe, Ancienne église abbatiale, le clocher. — Ibid. La nef centrale de l'église abbatiale. — Ibid, Fresque du XII^e siècle. (Phot. Robuchon.)



La restauration de cette unité, œuvre d'un grand roi, Charles V, servi par un homme de génie, du Guesclin, fut facilitée dès le début en Poitou par la défection d'une partie de la noblesse et par les complicités que les chefs de bandes français trouvèrent dans la population. Les seigneurs de Rochechouart, de Pons, de Chauvigny, d'Aunay, de Rais, de la Trémoille se rangèrent dès le commencement des hostilités du côté de la France. La plus importante de ces défections avait même précédé la guerre. C'était celle du meilleur lieutenant de du Guesclin, Olivier de Clisson, dont les domaines commandaient l'accès du Bas-Poitou et du Bocage. Une campagne d'escarmouches et de surprises, où se distinguèrent les chevaliers français, bretons et poitevins, le comte de Sancerre, Jean de Bueil, Jean de Kerlouët, Guillaume Gouffier, ancêtre de l'amiral Bonnavet, précéda la campagne décisive. Les bandes franco-bretonnes occupèrent Mirebeau, défirent les Anglais sous les murs de Lusignan, enlevèrent par escalade la Rocheposay. Mais Chandos et les Anglais de leur côté ravageaient les terres du sire de Chauvigny, prenaient la Roche-sur-Yon, envahissaient le Loudunais. Toutefois, les hostilités ne tardaient pas à tourner définitivement à l'avantage des Français. Les bandes bretonnes entraient par surprise à Saint-Savin sur Gartempe, et dans un combat livré au pont de Lussac, le 1^{er} janvier 1370, périssait le meilleur homme de guerre d'Edouard III, Jean Chandos. Dès lors, les succès se multiplièrent. En juillet 1370, les Franco-Bretons surprenaient Châtellerault et faisaient prisonnier le vicomte Louis d'Harcourt, partisan des Anglais. A Poitiers, le parti français s'organisait. Un complot de la bourgeoisie était découvert en août ; son chef Jean Boschet fut torturé et exécuté. Le dernier effort du Prince Noir, outré du progrès des armes françaises, à savoir le sac de Limoges, eut pour unique effet de rendre la domination anglaise encore plus odieuse.

Le départ du prince laissa le commandement à des capitaines de second ordre, dont l'un, Robert Knolles, battu à Pont-Vallain par du Guesclin et par Clisson, se réfugia en Poitou, pour se voir encore culbuté par ses vainqueurs sous les murs de Bressuire (janvier 1371). La prise de cette ville livrait au connétable les clefs du Bocage. Il put dès lors entreprendre avec ses fidèles Bretons, Clisson, Kerlouët, Mauny, Beaumanoir, la conquête méthodique du Poitou. Tandis qu'à l'ouest Clisson rejetait les débris des bandes de Knolles sur Parthenay et Olonne, au nord Kerlouët reprenait la Rocheposay. Du Guesclin lui-même, avec les ducs de Bourbon, de Berry et de Bourgogne, pénétrait à l'est. Il fit une campagne triomphante, dans l'été de 1372,

enlevant en peu de temps Montmorillon, Chauvigny,. Lussac, puis se rabattit sur Moncontour qu'il força à capituler, tandis que la bataille navale de la Rochelle ruinait la flotte anglaise, coupant les communications du Poitou avec l'Angleterre. Un coup d'éclat couronnait cette revanche décisive des désastres de 1356. Les émissaires du duc de Berry travaillaient depuis de longs mois le peuple, la bourgeoisie et le clergé de Poitiers. Profitant de l'absence de la majeure part des troupes ennemies, qui, sous les ordres du captal de Buch, du sire de Parthenay et des seigneurs poitevins du parti anglais, s'étaient concentrées à Charroux, pour se porter au secours de la place de Sainte-Sévère, du Guesclin et le duc de Bourbon, prévenus par les habitants, franchirent 30 lieues à marches forcées et arrivèrent dans la nuit du 6 août sous les murs de la capitale du Poitou. Le 7 au matin, ils se firent ouvrir une des portes. Le duc de Berry accourut de son côté de Chauvigny. A midi, les Anglais, revenus en hâte, trouvaient les remparts aux mains des Français. Un Te Deum fut célébré à la cathédrale, au milieu de l'enthousiasme populaire. Le peuple se rua ensuite, avec les hommes d'armes, à l'assaut du château, où s'était réfugié le reste de la garnison anglaise. Il en combla les fossés avec des fascines et en escalada les murs. Les vaincus furent massacrés ou rançonnés. Le loyalisme du peuple de Poitiers s'était affirmé avec une telle force, que le trouvère Cuvelier, parlant de ces événements, put écrire ces mauvais vers au sujet des Poitevins :

Qui les aurait ouverts, ainsi qu'un porc lardé,
On oroît en leur cueur la fleur de lis trouvé.

La prise de Poitiers donna un élan irrésistible aux vainqueurs. En quelques mois, d'août à novembre 1372, du Guesclin, Clisson et les ducs reprenaient les trois quarts du Poitou. Presque chaque jour était signalé par un nouveau triomphe. Le peuple de Niort, à la nouvelle de l'entrée des Français dans la capitale de la province, tenta un soulèvement contre les Anglais. Il expia son infructueux élan de patriotisme par le pillage et le massacre (août 1372). Mais la défaite des Anglo-Poitevins et la prise du meilleur des capitaines gascons survivants, le captal de Buch, à Soubise (23 août), vengea l'héroïque sacrifice des Niortais. Peu après, c'étaient Oléron,

Ré, Marans, la Rochelle (août-septembre) qui ouvraient leurs portes, puis Saint-Maixent et Benon. Les barons poitevins du parti anglais, découragés, signaient la convention de Surgères, s'engageant à se soumettre, s'ils n'étaient secourus avant le 30 novembre par Edouard III (18 septembre). De tous côtés, les villes acclamaient leurs libérateurs. Angoulême Saint-Jean, Saintes, suivaient l'exemple de Poitiers. L'armée des ducs occupait Civrai, Melle, Lezay, Chef-Boutonne, enlevait d'assaut Fontenay (9 octobre), dont le roi fit cadeau à du Guesclin. En Haut-Poitou, Montreuil-Bonnin était repris. En Bas-Poitou, Clisson recevait la soumission d'une foule de châteaux. Enfin le 1^{er} décembre 1372, les seigneurs poitevins, restés fidèles à Edouard III, ne recevant pas de secours, capitulaient à Thouars, devant du Guesclin, et le même jour prêtaient hommage au duc de Berry, mandataire du roi, à Loudun. Les vicomtes de Châtellerault et de Thouars, les sires de Parthenay, de Vivonne, d'Argenton, d'Angles, de Surgères et les autres hauts barons se ralliaient de bonne grâce à la cause française. On leur facilita le ralliement par de larges concessions, comme on avait récompensé la bourgeoisie par l'octroi de privilèges. Le 11 décembre 1372, les conquérants du Poitou faisaient à Paris une entrée triomphale. En 1373, le héros breton achevait son œuvre en écrasant les débris des garnisons anglaises du Poitou à Chizé (21 mars). Aussitôt après, Niort ouvrait ses portes au connétable. Les dernières forteresses occupées par l'ennemi, Château-Larcher, Lusignan, Morthemer, Gençay en Haut-Poitou, la Roche-sur-Yon et Mortagne-sur-Sèvre en Bas-Poitou, capitulèrent successivement. En février 1375, il ne restait pas un pouce de terre aux Anglais dans la province. Le Poitou avait fait pour jamais retour à la France.

Le rétablissement de l'ordre et la restauration partielle de la prospérité économique le rattachèrent par des liens plus forts à la monarchie, en attendant que la communauté de souffrances dans une dernière crise nationale rendît ces liens indissolubles. Pendant près de quarante ans, sous le gouvernement réparateur de Charles V et du duc de Berry, le Poitou connut de nouveau les bienfaits de la paix ; il put réparer, en partie du moins, les ruines accumulées par les désastres passés.

Durant un tiers de siècle, gens de guerre et brigands avaient promené l'incendie, le viol, le massacre, le pillage dans les provinces de l'Ouest. Ils les avaient épuisées par leurs rapines. Ils « vuidaient de vivres tout le pays, dit Froissart au sujet du Poitou, et encore y faisaient-ils moult de maux et de

vilains fais, mais en fait de guerre il n'y a nul remède ni point de mercy ». Les paysans, exposés à tous les mauvais traitements, abandonnaient la culture du sol, pour se réfugier dans les lieux fortifiés. Les relations commerciales étaient souvent interrompues, et, comme pour aggraver la crise, des taxes douanières intérieures avaient été malencontreusement établies par les Valois. Les artisans et les patrons dans les villes voyaient leurs industries languir. La multitude « des pauvres mécaniques », comme dit Froissart, puisa dans sa détresse un stimulant de plus pour sa haine contre l'Anglais. En 1346, en 1347, en 1350, en 1362, en 1363, en 1364, en 1370, des famines accrurent la détresse des populations. Celles-ci, décimées par la faim, le furent encore par d'effroyables épidémies. La plus fameuse, la peste noire, en 1348, enleva une multitude d'habitants, du tiers à la moitié, spécialement dans les régions de Poitiers, de Lusignan, de Ruffec et de Melle. Elle apparut et fit de nouveaux ravages en 1362. En 1369, dit un document émané de la chancellerie royale, « le pays de Poitou est fort gâté et détruit et tout démuné de vivres ». Les champs sont en friche ; les ruines des villages et d'une foule d'abbayes ou d'églises jonchent le sol. En une seule campagne (1346), 10 monastères et 52 paroisses avaient été détruits. Un certain nombre disparurent pour toujours. Une population misérable végète dans les villes, dont l'enceinte est trop large pour le nombre des habitants. A Niort, la mortalité a été si grande qu'on ne peut trouver assez de gens valides en 1367 pour faire le guet.

Après l'expulsion des Anglais, la sage administration de Charles V et de son frère le duc de Berry donna au Poitou la tranquillité nécessaire pour réparer les effets de ces désastres. Les traditions fermes et prudentes du gouvernement de Saint Louis et d'Alfonse de Poitiers reparurent sous un grand roi, dont les maximes inspirèrent les légistes, serviteurs de l'idée monarchique et conseillers du comte de Poitou. Jean de Berry, qui administra la province pendant près d'un demi-siècle (46 ans), l'avait reçue de nouveau en apanage de son frère aîné, Charles V, en novembre 1369. Il était le troisième fils de Jean le Bon et avait près de trente ans quand il fut pourvu du Poitou. Ce prince, d'une culture si raffinée, avait une tête ronde de paysan madré, au nez camard, aux pommettes saillantes. Il était laid, mais d'une laideur spirituelle ; sa physionomie s'éclairait d'yeux pétillants de malice. De mœurs régulières, époux affectueux et prévenant, il apporta dans ses trois mariages la même tendresse. Il était le type accompli du prince grand seigneur, libéral, courtois, magnifique, dévot et aumônier. Il

avait une intelligence fine, souple, vive et pénétrante, des goûts d'artiste et de lettré qui lui ont assuré une place éminente parmi les promoteurs de la première Renaissance en France. Mais il était dépourvu des qualités d'un véritable chef d'Etat. C'était un épicurien sensuel, gourmand, épris de distractions, de voyages, de chasses, voire même de jeux de hasard, attentif même aux parades des bateleurs, bien qu'il fût raffiné dans sa toilette, sa table et ses distractions intellectuelles. Il promenait sur toutes choses une curiosité amusée. Vaniteux à l'extrême, superbe, crédule, peureux, vindicatif, prodigue et dépensier, endetté à la fin de sa vie de 200.000 écus d'or, il fut d'une âpreté et d'une rapacité peu communes à l'égard d'une partie de ses administrés, ceux des riches provinces du Languedoc. Au contraire, il a été pour le Poitou un administrateur, sinon débonnaire, du moins supportable.

Il y figura pendant onze ans comme l'auxiliaire modeste de Charles V, soucieux, suivant les maximes de ce roi, « d'administrer sagement la chose publique ». Sous le gouvernement de Charles VI, il est vrai, son influence grandit. On lui donna, outre le Berry et le Poitou, le gouvernement de la Guienne, du Languedoc et de l'Auvergne, près d'un tiers du royaume. Il eut alors la manie des grandes alliances pour ses enfants, fit épouser à un de ses fils la sœur du roi, Catherine, établit ses autres fils et ses filles dans les maisons d'Armagnac, de Bourbon, de Montpensier, et parvint aussi à faire passer dans sa famille la Basse-Marche, qui arrondissait son apanage du Poitou. Lui-même en 1405 acquérait du dernier seigneur de Parthenay les importantes possessions de cette dynastie féodale en Gâtine. Mais il n'avait pas l'âpre ambition, ni la forte personnalité de son frère Philippe, duc de Bourgogne. S'il fut hostile aux hommes de petite noblesse et de bourgeoisie, tels que Clisson et la Rivière, qui essayèrent pendant quelques années de restaurer l'administration de Charles V et de la soustraire à l'influence des princes, il s'accommoda de leurs successeurs. Le principal de ces derniers ministres, Jean de Montaigu, gagna même les bonnes grâces du duc de Berry en flattant ses goûts de collectionneur. Le Poitou fut donc administré d'après les traditions et suivant l'impulsion du pouvoir central.

Le roi s'était réservé dans l'apanage les droits de souveraineté. L'administration générale continua à y être dirigée dans le même esprit que celle du reste du royaume. Les fonctionnaires supérieurs du comte, lieutenant général, procureur général, avocat fiscal, chancelier, receveur et trésorier général, clercs, des comptes, maîtres des eaux et forêts, choisis, les

uns parmi les gens d'Eglise, les autres parmi les gens de robe, étaient imprégnés de l'esprit d'obéissance monarchique. Le Conseil du comté, recruté de la même manière, n'avait pas de maximes différentes. Les sénéchaux, pris dans la noblesse, les prévôts, les châtelains, les fonctionnaires subalternes ou sergents, qui remplacèrent les agents anglais, n'eurent aucune peine à rétablir les anciennes pratiques administratives. L'autorité royale fut restaurée sans difficulté.

Une administration régulière, qui ne fut pas d'ailleurs exempte à l'occasion de violences et d'arbitraire, rétablit le bon ordre dans la province. Le pouvoir central s'était d'ailleurs réservé dans l'apanage, outre le droit de surveillance générale, les principales prérogatives judiciaires. A plusieurs reprises, pendant cette période, le Parlement de Paris envoya en Poitou des commissions de magistrats, pour tenir des assises ou Grands Jours, les chargeant de rendre une justice plus stricte. Il y eut même à demeure un fonctionnaire royal, appelé le bailli des exemptions, qui eut la tâche de statuer sur les causes réservées au roi dans la province et de maintenir les droits royaux, avec l'aide de lieutenants. Si la justice royale ne fut pas toujours indemne du reproche d'arbitraire et de fiscalité, elle avait du moins l'avantage d'introduire plus d'ordre et de refréner l'esprit d'anarchie. La jurisprudence était améliorée par la rédaction des coutumes. C'est le secrétaire du duc de Berry, Jacques d'Ableiges, qui eut le mérite de préparer la publication du Grand Coutumier de France, faite à Poitiers en 1418, après trente-six ans de travail. C'est à Parthenay, en 1417, qu'une commission de gens de loi, présidée par le bailli de Gâtine, publia la Coutume du Poitou, premier recueil des lois de la province.

La lourdeur des nouvelles taxes, fouages, aides, impôts sur le sel, qui suppléaient à l'insuffisance des revenus du domaine et que rendaient inévitables, non seulement les besoins de la réorganisation militaire, mais encore les exigences incessantes d'un prince toujours obéré, suscita, il est vrai, en Poitou quelques révoltes populaires localisées, par exemple en 1384. Mais il semble que la province ait été beaucoup moins pressurée par le duc que le Languedoc. La fiscalité royale et comtale paraissait moins insupportable, après l'effroyable crise qu'on venait de traverser. Du moins, une part notable de ces revenus fut employée à l'œuvre utile de la réorganisation défensive de la province. Des compagnies d'hommes d'armes et d'archers, passées régulièrement en revue et payées par des trésoriers, des guerres, furent cantonnées sur les principaux points du pays.

Les forteresses étaient remises en état et pourvues de garnisons, sous les ordres de capitaines et de châtelains. A Poitiers, le château et l'enceinte fortifiée étaient l'objet de grands travaux de réfection et d'agrandissement, qui firent de la capitale du Poitou une place d'armes formidable. La province fut désormais à l'abri des coups de main ; elle put, au moment du danger, devenir le réduit central inexpugnable de la défense nationale. Il y eut, sans doute, quelques nouvelles poussées de brigandage de la part des gens de guerre, comme en 1385 et 1392 ; mais la sécurité publique ne fut depuis 1375 que rarement troublée, soit par les troupes françaises, soit par les garnisons anglaises, pendant les rares intervalles où les trêves entre la France et l'Angleterre, renouvelées depuis 1387, se trouvèrent rompues.

L'administration royale, au temps du gouvernement du duc de Berry, s'inspirant même des principes d'une sorte de monarchie tempérée, maintint une certaine autonomie et assura l'exercice des libertés locales en Poitou. Le clergé poitevin, docilement dévoué à la royauté, vit ses privilèges, franchises, sauvegardes confirmés. La noblesse s'empressa à la cour fastueuse du duc, accepta les charges officielles, les hauts emplois civils et militaires, alla batailler avec Louis d'Anjou, Jean de Bourgogne et Boucicaut en Italie, sur le Danube et en Orient. Elle plia de nouveau la tête sous le joug des gens du roi. La bourgeoisie fournit en foule des agents au prince. Les trois ordres furent autorisés à se réunir en Etats provinciaux. L'existence de ces derniers en Poitou est dès lors assurée ; leurs convocations sont fréquentes. On sollicite leur consentement pour la levée des aides ou contributions de guerre. Ils votent l'impôt et en font la répartition générale. Les villes privilégiées de la province, comme Poitiers et Niort, ont gagné à l'expulsion des Anglais la confirmation et l'extension de leurs libertés municipales. Elles ont une réelle autonomie administrative, judiciaire et financière, sous le contrôle des hauts fonctionnaires royaux, à charge de fournir au roi le secours de leurs milices, de leurs subsides financiers, et de reconnaître la supériorité de la justice du roi.

Pendant ce demi-siècle, la stabilité sociale s'accrut, bien qu'on puisse observer dans la société poitevine les traces profondes des vices et les survivances de l'ère des troubles. Dans la noblesse, les goûts de luxe, l'immoralité, le désordre et le gaspillage, l'indiscipline et le faux point d'honneur chevaleresque persistaient, tandis que déclinait la fortune territoriale. Le clergé, que la crise récente venait d'appauvrir, était envahi par les mauvaises mœurs, par la cupidité et l'ignorance. La cour d'Avignon

distribuait les bénéfices en Poitou, comme ailleurs, à des clercs non résidents, et pressurait le corps ecclésiastique, qui, à son tour, rançonnait les fidèles.

Le tiers-état urbain et rural fut la classe qui profita le plus de cette accalmie de quarante ans. Les campagnes se repeuplèrent peu à peu. Les paysans remirent en valeur les terres. L'agriculture paraît avoir recouvré en Poitou avant 1422 une partie de son ancienne prospérité. Mais les gens des campagnes eurent plus d'une fois à souffrir de la tolérance que rencontrait encore auprès du pouvoir la tyrannie de certains seigneurs, et surtout des excès intermittents des fonctionnaires ou des gens de guerre du roi. On en eut la preuve au moment de la jacquerie des Tuchins, que le duc de Berry dut réprimer dans une partie du Poitou, aussi bien qu'en Limousin et qu'en Auvergne (1380-84). Les artisans de quelques villes ou bourgs y participèrent aussi. Mais en général la renaissance économique, qui se produisit alors, fut surtout favorable aux centres urbains, dans lesquels se réorganisèrent les industries locales, notamment la draperie, le travail des peaux, du bois, des métaux et le commerce de l'alimentation, tandis que des ateliers de verrerie se formaient dans les régions forestières. Avec le rétablissement des moyens de communication, avec la réorganisation du crédit, des foires, et le nouveau développement des marchés, le trafic intérieur s'accrut. Niort parvint, grâce aux travaux que le duc de Berry fit exécuter pour y remettre en état le port fluvial (1377-1412), au rang de premier centre commercial du Poitou, où les bourgeois faisaient près de 2 millions d'affaires en 1420. La Rochelle redevint le grand entrepôt du commerce maritime, qui mit en relations le Poitou avec la péninsule ibérique et les pays du Nord. Le génie colonisateur français s'éveillait à ce moment, aussi bien chez les Poitevins que chez les Basques et les Normands. C'est un gentilhomme du Poitou, Gadifer de la Salle, ancien compagnon de du Guesclin et chambellan du duc de Berry, type du chevalier accompli, qui eut l'honneur, après avoir guerroyé contre les païens de Prusse, de fonder pour un moment avec Béthencourt, par son courage et sa décision (1402-1405), la première grande colonie française dans l'archipel des Canaries en face de cette Afrique, où s'est créé depuis le plus important de nos empires coloniaux, et où il médita même la création d'un comptoir au Sénégal.

C'est toutefois dans le domaine intellectuel que le duc de Berry exerça son influence de la façon la plus remarquable. C'était en effet un Mécène,

épris de toutes les manifestations de la littérature, de la science et de l'art. Il fut vraiment en Poitou le promoteur d'une première Renaissance qui a immortalisé sa mémoire. Comme son frère Charles V et plus encore que son père Jean le Bon, il avait une curiosité intellectuelle qui s'étendait à tout, et une véritable passion de collectionneur et d'amateur. Comme les Papes, comme les autres princes de la maison des Valois, il eut le goût des collections scientifiques. Il rassemblait dans des sortes de musées, de cabinets d'histoire naturelle, de jardins des plantes, de ménageries, prototypes de nos muséums, à la fois des monnaies et des médailles, des minéraux rares, des végétaux précieux, des animaux de toute sorte, oiseaux, chiens, dromadaires, chamois, jusqu'à un ours qu'on lui vendit à Melle, jusqu'à des pièces de paléontologie. Au pavillon du château de Poitiers, il a une volière remplie d'oiseaux avec un gardien spécial. Il s'est créé également la plus belle collection de diamants, de pièces d'orfèvrerie, de reliquaires, de châsses, de ciselures, d'objets d'art, qui ait été réunie de son temps, et il en confie la garde au trésorier de Saint-Hilaire.

Comme Charles V, il aime à la folie les manuscrits. Il en a réuni, à prix d'or, jusqu'à trois cents. Si sa bibliothèque est moins nombreuse que celle du roi au Louvre, elle lui est supérieure par le choix, le luxe de la calligraphie, des enluminures et des reliures. Cette bibliothèque est l'image des goûts et des connaissances encyclopédiques du comte de Poitou.

Le duc a connu à la cour de son père un Poitevin, qui fut le secrétaire du roi Jean et le principal promoteur de l'humanisme en France, Pierre Bersuire, dont il gardait et lisait les œuvres dans sa collection de manuscrits. Bersuire, qui fut l'ami de Pétrarque, donna la première traduction française de Tite Live, qui eut une immense popularité en France, en Espagne et en Italie parmi les lettrés. Il avait fait ainsi connaître l'histoire romaine, jusque-là déformée par des fables, et contribué à faire passer dans notre langue quelque chose de l'ampleur et de la précision de la langue latine. Le duc de Berry se faisait aussi traduire Cicéron, Ovide, Valère Maxime, le pseudo-Sénèque, sans compter les humanistes latins d'Italie, Boccace et Pétrarque. Il contribuait ainsi à renouer dans son apanage la tradition littéraire antique, d'où devait sortir la seconde Renaissance, plus brillante que la première. Dans sa cour de Poitiers ou de Lusignan, il aimait également à se faire lire les poésies françaises de ses contemporains, tels que Machaut et Christine de Pisan, les vieilles épopées et les nouvelles, depuis celles du cycle national et depuis les romans de la

Table Ronde jusqu'au Roman du Renart. C'est certainement en Poitou que son secrétaire Jean d'Arras composa, à la demande de Marie de Bar, fille du duc, la fameuse histoire fabuleuse de Mélusine, qui eut, dans les milieux aristocratiques d'abord, puis dans les milieux populaires, une prodigieuse diffusion pendant plusieurs siècles.

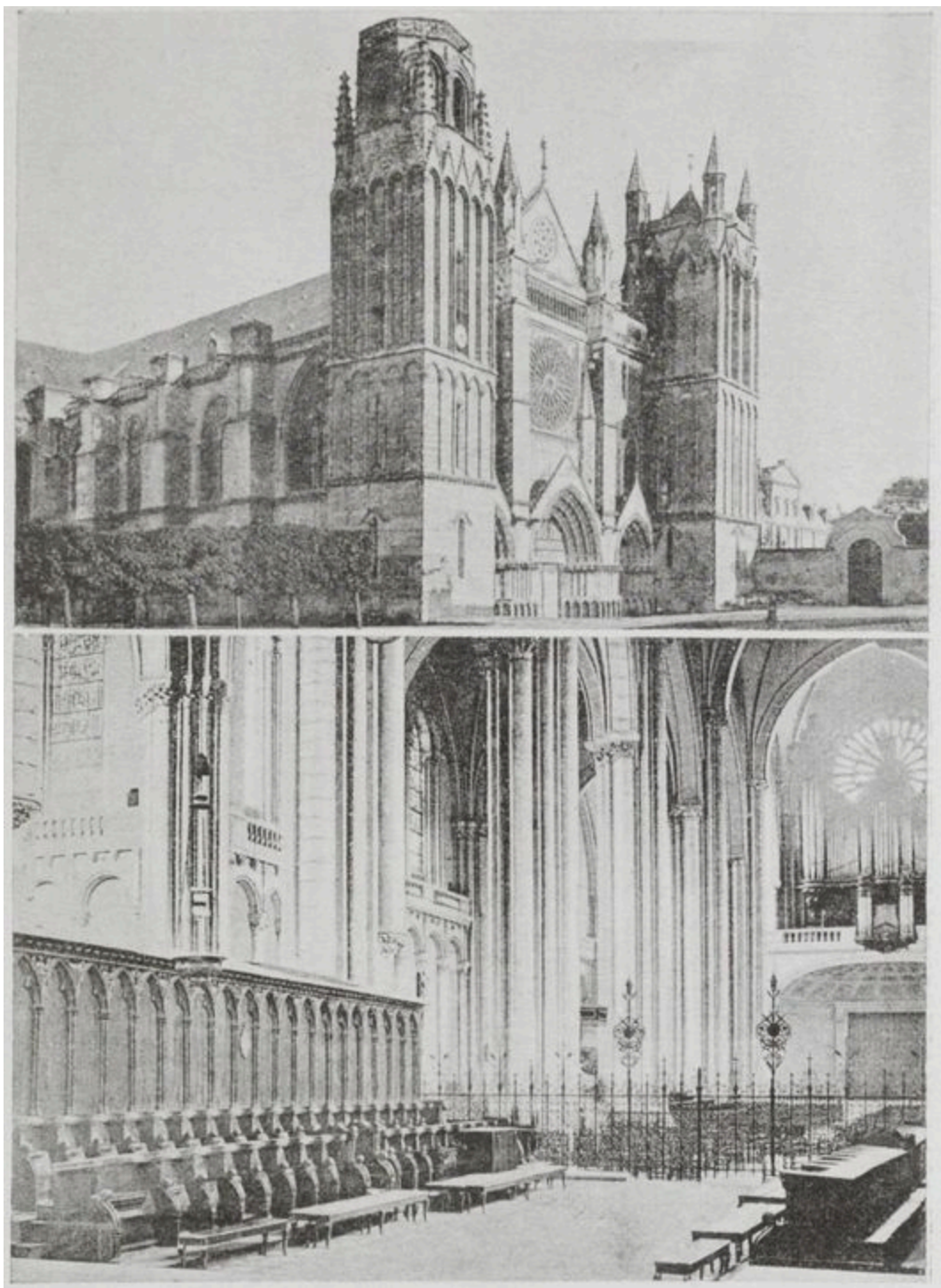
Jean de Berry encourageait les comédiens et les jongleurs. Il se délectait aux pantomimes, farces et mystères. Il ne dédaignait pas en 1378 d'assister aux « danses et esbattemens » des joyeux comédiens improvisés de Fontenay en Bas-Poitou. Il s'intéressait encore aux spéculations scientifiques, aux premières publications astronomiques, aux essais cosmographiques de Pierre d'Ailly, aux compilations d'histoire naturelle et de physique du Poitevin Bersuire, aux traductions des ouvrages d'Aristote, et jusqu'aux ouvrages de médecine que lui fournissait son médecin Simon Allegret, chanoine de Saint-Hilaire. Fort dévotieux, il lisait les livres d'heures et les ouvrages de piété. Il se plaisait aussi aux discussions morales, dont les traductions de Pétrarque, de Boccace, de Sénèque, de Cicéron lui donnaient des spécimens, voire même aux problèmes de philosophie théologique, que Bersuire avait agités avec une réelle liberté d'esprit. Il était enfin curieux de l'histoire de l'antiquité aussi bien que des vieilles chroniques françaises. Les applications pratiques des sciences le captivaient au plus haut point. Il s'occupait d'agronomie, d'explorations géographiques, d'astrologie. A l'exemple de Charles V, qui avait fait exécuter à Paris la grosse horloge de la tour du Palais, le duc de Berry faisait, en grande partie à ses frais, établir à Poitiers, par son horloger Merlin et son saintier Osmont, dans un beffroi en charpente, situé en face de l'église Notre-Dame-la-Grande, la première grosse horloge qu'on eût vue en Poitou.

L'art sous ses diverses formes dut encore plus à ce Mécène d'esprit ouvert, qui appelait auprès de lui les artistes d'Italie, de Flandre, de Bourgogne, d'Espagne orientale, pour leur confier l'exécution de ses travaux. Les anciens corps religieux, soit par égoïsme, soit par suite de leurs embarras financiers, négligeaient la construction de nouveaux monuments. Le XIV^e siècle en Poitou n'a guère laissé, comme témoignages de l'art gothique, que les cathédrales de Luçon et de Maillezais. Le duc de Berry contribua au contraire beaucoup à la renaissance architecturale dans son apanage. Il aida à l'achèvement de la belle cathédrale de Poitiers, dédiée en 1379. Peut-être a-t-il encouragé la construction de la flèche de l'église

Notre-Dame de Niort. Grand bâtisseur de châteaux et de palais, il restaura le château de Lusignan, et transforma le palais des comtes à Poitiers en une splendide résidence, vrai chef-d'œuvre de l'architecture civile de cette période de transition. Sous la direction de deux grands artistes, Guy de Dammartin et Jehan Guérard, il fit construire la tour Maubergeon, donjon allongé, élégant et gracieux, orné de tourelles angulaires, de salles intérieures, où pénétrait la lumière par de doubles fenêtres, décoré de magnifiques sculptures, recouvert d'une toiture en plomb estampé et doré. Il fit édifier la magnifique façade méridionale de cet édifice, la délicate chapelle et sa sacristie, la grandiose salle des gardes avec sa cheminée monumentale, ses grandes baies ajourées à galbes fleuronnés, sa galerie et sa tribune, d'où des escaliers tournants conduisaient à des chambres et à un oratoire pavé en carreaux peints. Il dota ainsi la capitale du Poitou d'un monument à la fois majestueux dans son ensemble, varié et délicat dans ses détails, qui compte parmi les plus beaux de l'ancienne France.

Pl. VIII. — POITOU.

Poitiers, Cathédrale St-Pierre XII^e, XIII^e et XIV^e siècle vue extérieure. Ibid.
Chœur et stalles du XIII^e siècle. (Phot. Robuchon.)



Les sculpteurs flamands et bourguignons, tels que Jehan de Huy et Hennequin, qu'il appela à Poitiers, exécutèrent à l'hôtel de Vivonne, près de l'abbaye Sainte-Croix, le monument funèbre du duc qui devait être placé dans la cathédrale de Poitiers et qui a été perdu. Mais on peut admirer encore sur la façade du Palais et de la tour Maubergeon, ainsi que dans la grande salle des gardes, des statues d'un art réaliste, plein de sincérité, de vie et de délicatesse, figures de saints, d'anges, portraits de princes, qui ornent les dais placés à l'extérieur et les galeries intérieures. D'autres artistes, Mornant, Arthemon, Regnauldin de Bossu décorèrent la galerie du palais et le château de Poitiers de sculptures sur bois. Un atelier de céramistes, installé rue des Fours en l'hôtel de Vivonne, exécuta dans le goût italien et hispano-moresque, sous la direction de Jean de Valence, les carreaux émaillés, les faïences et les mosaïques dont on orna ces édifices. Le peintre Henry l'Ancien embellit ces monuments de verrières. Les huchiers les plus fameux, tels que Cirasse, y fournirent le mobilier, y placèrent les lambris et les panneaux. De magnifiques tapisseries de haute lisse et des broderies ornèrent les appartements et la chapelle. Le duc fit travailler, pour accroître les trésors d'orfèvrerie qu'il y entassa, des orfèvres poitevins, parisiens et italiens. Il y amena ses peintres enlumineurs et miniaturistes, les Beauneveu, les frères Van Eyck, surtout le grand artiste Pol de Limbourg, qui peignirent sur ses livres d'heures les admirables groupes, les personnages, les paysages, les scènes de la vie rurale poitevine, observées autour des châteaux de Poitiers et de Lusignan. Dans ces mêmes châteaux, il aimait à entendre le jeu de ses grandes orgues, les joueurs de trompettes, de hautbois, de cornemuses, de cor et d'instruments à cordes qui composaient sa musique de chambre.

Depuis l'époque de Guillaume le Grand, de Guilhem V et d'Aliénor, le Poitou n'avait pas connu de princes dont l'activité intellectuelle eût été aussi remarquable. Mais la renaissance dont le duc de Berry avait été le promoteur ne fut qu'une courte lumière entre deux grandes périodes de ténèbres. Le demi-siècle de demi-tranquillité qu'il venait de procurer au Poitou avait été précédé d'une crise effroyable. Une autre crise douloureuse allait lui succéder et clore l'histoire du Moyen Age.

Pendant cette période critique qui dura près de quarante ans, la guerre civile et l'anarchie portèrent une rude atteinte à l'œuvre du gouvernement réparateur de Charles V et de son frère le comte-duc. Mais, si le Poitou

souffrit beaucoup des malheurs du temps, il ne connut pas du moins les désastres que l'invasion étrangère infligea à une grande partie du royaume. Bien mieux, il eut l'honneur de devenir l'asile du gouvernement national et le centre de la résistance contre l'Anglais.

La paix dont la province jouissait depuis 1375 fut troublée d'abord par la guerre civile. Dans la lutte fratricide engagée entre les maisons de Bourgogne et d'Orléans, entre les Bourguignons et les Armagnacs, le duc de Berry, comte de Poitou, se trouva par ses alliances de famille entraîné du côté des derniers. Après avoir vainement essayé de former un tiers parti et de rétablir l'accord entre les deux factions, le duc se déclara pour les Armagnacs, dont il fut proclamé le chef, et il entraîna son apanage dans la lutte. Aussi, lorsque les Bourguignons, victorieux avec l'appui des Parisiens, se furent emparés du pouvoir, s'empressèrent-ils de se créer des alliés en Poitou. Ils entraînèrent les sires de Parthenay et de Taillebourg. Un des assassins du duc d'Orléans, le Picard d'Heilly, nommé gouverneur de Guienne, - enleva Fontenay, Saint-Maixent, Molle, Civrai (1411), et. entra sans coup férir à Poitiers (janvier 1412), tandis que les Armagnacs se fortifiaient dans Niort. Il est vrai que la paix d'Auxerre (août) rendit le Poitou au duc de Berry, mais le renouvellement des troubles eut encore son contre-coup sur la province, qui se trouva écrasée de taxes, obligée de fournir des contingents militaires contre les Bourguignons, livrée en proie à de nouveaux troubles.

Le duc de Guienne qui s'est avisé de vouloir gouverner seul avec l'appui du Breton Richemont, ayant spolié, au profit de ce dernier, le sire de Parthenay, la guerre se rallume dans le Bas-Poitou, où le grand baron dépouillé se déclare une fois de plus pour les Bourguignons, de concert avec le sire de Bressuire. Elle y dure plus de quinze ans, accumulant les ruines.

Le duc de Berry n'en vit que les débuts. Il mourut le 15 juin 1416, et le Poitou passait, comme apanage, d'abord au nouveau Dauphin, Jean, duc de Touraine, puis, après la mort de celui-ci, au Dauphin Charles (17 mai 1417). La guerre civile ouvrait la voie à la guerre étrangère. Depuis 1375, une sorte d'accalmie s'était produite ; quelques courses de garnisons anglaises, une descente à l'île d'Yeu, tels étaient les seuls incidents qui eussent troublé la tranquillité du Poitou. Mais en faisant appel à l'ennemi, Armagnacs et Bourguignons lui offraient les moyens de reprendre les plans d'Edouard III. Henri V, vainqueur à Azincourt (octobre 1415), et allié du duc de

Bourgogne, devenait le maître de la France du Nord et de l'Ouest jusqu'à la Loire moyenne. Le traité de Troyes lui livrait le royaume (21 mai 1420), dont il devenait régent en attendant la mort de Charles VI (1422).

Jamais la nationalité française ne fut aussi près de sa perte. Le Poitou fut dans cette crise tragique le refuge du parti national et le réduit suprême, avec la France centrale, de la défense de la patrie. Soustrait par le dévouement de la femme de son écuyer poitevin, Frotier, à la fureur du parti bourguignon, dans la nuit du 28 mai 1418, le Dauphin Charles avait transféré à Poitiers le siège de son gouvernement. Il y convoquait presque aussitôt des Etats-Généraux « pour y travailler à l'apaisement et au relèvement du pays ». La capitale du Poitou, sa « bonne ville fidèle », comme il l'appelait, devint l'une de ses résidences habituelles, celle où il plaça vraiment les organes essentiels de l'administration royale. Celui que les Anglais appelaient le roi de Bourges fut en réalité surtout le roi de Poitiers. Souvent, il séjourne au château, et de là il se rend dans les principales villes ou forteresses du Poitou. Il y promène ou il y berce son indolente jeunesse de valétudinaire malingre et vieillot. Faible et défiant, bien que judicieux, il y subit l'ascendant de favoris, dont les plus influents sont des gentilshommes poitevins. C'est d'abord Pierre Frotier, personnage avide, brutal, violent, qu'il crée grand-maître de l'écurie, capitaine de Gençay, de Melle et de Poitiers, sénéchal du Poitou, auquel il confie la formation de sa garde écossaise, et qui devient, grâce à ses dons, baron de Preuilley et l'un des plus riches seigneurs de l'Ouest. Puis, quand les Armagnacs sont disgraciés, l'intervention du parti modéré que dirige, avec les princes d'Anjou, le grand-maître des arbalétriers, vieux Poitevin fort populaire, Jean de Torsay, fait un moment prévaloir l'influence de l'énergique Richemont, qui, par ses domaines de Parthenay et du Bas-Poitou, ainsi que par ses alliances avec les principaux seigneurs, domine une bonne part de la province où le roi abrite sa fortune (1425).

Le rude Breton, créé connétable, tient Charles VII en tutelle. C'est ainsi que, dans un conseil secret tenu à Poitiers, il décide la perte d'un nouveau et indigne favori, le premier chambellan, Pierre de Giac (1426, juin). C'est sous les murs mêmes du château de cette ville, dans une prairie, sur les bords du Clain, que le roi put voir un jour d'été assassiner encore son récent confident, le baron de Beaulieu, auquel il venait de conférer les charges de grand-maître et de capitaine de Poitiers. Le connétable crut alors faire merveille, en plaçant auprès de son maître un nouveau favori, un autre

Poitevin, le grand-chambellan, Georges de la Trémoille, qui possédait de vastes domaines en Poitou et qui fut par sa rapacité, son esprit de basse intrigue, son indignité morale, son absence de sens patriotique, le mauvais génie de Charles VII, La Trémoille, supplantant bientôt Richemont, engageait contre ce dernier en Bas-Poitou une guerre de brigandages (1428), et, pendant cinq ans, paralysait l'effort des partisans de la revanche nationale.

Triste gouvernement que celui de ce roi de Poitiers, aux mains de gens tarés, comme Giac, brutaux, comme Frotier, brigands, assassins et traîtres, comme la Trémoille ! Sans autorité sur les nobles qui l'entourent, Charles VII abandonne ce qui lui reste d'Etats à la merci du désordre, vit dans la gêne, et, comme le dit un contemporain, laisse la nef sans gouvernail. Dans cette espèce d'abdication de la royauté, le gouvernement, installé à Poitiers, suppléait par bonheur à l'insuffisance du souverain et maintenait intactes les fortes traditions de l'administration monarchique. C'est là que s'installa la chancellerie royale, centre d'expédition de toute la correspondance et des actes officiels. Là, se fixa également le Grand Conseil du roi, où entrèrent, à côté des princes, certains grands seigneurs du Poitou, comme le vicomte de Thouars, les sires de Mortemart et de Pouzauges, outre le cardinal de Reims, devenu évêque de Poitiers, Simon de Cramaud, son successeur à l'évêché, Hugues de Combarel et d'autres prélats, ainsi que l'élite des hauts fonctionnaires éprouvés, parmi lesquels les Poitevins Claveurier, Rabateau, et Mérichon. Leur expérience, leur souci de l'intérêt général, leur attachement au pouvoir royal se manifestèrent souvent dans cette période troublée. Le Parlement de Paris, transféré aussi à Poitiers, où il resta dix-huit ans et où il recruta une partie de ses membres, y fut le promoteur dévoué de l'influence souveraine. Malgré sa pauvreté, malgré les difficultés sans nombre que lui opposèrent les désordres et la turbulence des nobles, il maintint hautement les prérogatives de la justice royale, la tradition de l'ordre et de la paix publique. Il essaya d'empêcher la dilapidation du domaine de l'Etat. Il prépara ainsi la restauration prochaine de l'autorité. Si Bourges reçut la Chambre des Comptes, c'est Poitiers qui fut le siège de la Cour des Aides, la suprême juridiction financière, gardienne des traditions administratives fiscales. Elle fut présidée par l'évêque de Poitiers, qui avait pour conseiller le lieutenant général de la sénéchaussée, Claveurier. Le Poitou fut donc l'asile des principaux corps administratifs de la monarchie. Il leur fournit de plus un grand nombre de leurs meilleurs agents.

D'ailleurs, le gouvernement royal, attentif à se concilier l'opinion, s'efforçait d'associer la nation à l'exercice du pouvoir. Les Etats-Généraux étaient souvent convoqués pour le vote des subsides et admis à formuler leurs remontrances. Plusieurs de leurs sessions se tinrent à Poitiers. De même, presque chaque année, les trois ordres du Poitou se réunissaient en Etats provinciaux. La royauté semblait décidée à n'administrer qu'avec le concours des classes sociales les plus éclairées. C'est pour le même motif qu'à Poitiers, qu'à Niort, qu'à Saint-Maixent, étaient confirmées, voire même étendues, les libertés de la bourgeoisie. Charles VII, préoccupé d'opposer au gouvernement anglo-bourguignon de Paris toutes les influences, organisait enfin dans la capitale du Poitou un centre d'études qui pût rivaliser avec l'Université Parisienne, dont les docteurs étaient les partisans dévoués de l'étranger. Il créait en 1431, avec l'appui du pape Eugène IV, l'Université de Poitiers qui devait former, en opposition avec celle de Paris, des théologiens, des légistes et des professeurs. Les moyens d'action de la monarchie nationale se trouvèrent, de cette manière, groupés dans la province fidèle.

La défense militaire s'y reconstituait en même temps. Poitiers est le quartier général où elle s'organise péniblement, avec le concours des milices et de la noblesse du pays. C'est là que se rendent, sous la bannière du roi national, les bandes d'aventuriers Gascons, conduits par La Hire, celles des Écossais, sous les ordres de John Stuart et du connétable Buchan, celles enfin des Lombards, sous la direction du grand-maître des arbalétriers, Jean de Torsay. C'est en Poitou que ces chefs de bandes reçoivent des dotations en argent et en terres. Un Stuart devient ainsi duc de Châtellerault. L'effort déployé reste d'ailleurs longtemps insuffisant. La petite armée royale échoue en Gâtine au siège de Parthenay. Elle sauve, il est vrai, l'Anjou de l'invasion anglaise par la victoire de Baugé (1421). Mais, travaillée par l'indiscipline et réduite à de maigres effectifs, elle est impuissante, pendant huit ans, à enrayer les progrès des Anglais, qui s'avancent jusqu'à la Maine et à la Loire, et qui viennent mettre en octobre 1428 le siège devant Orléans, clef de la France centrale. Le Poitou lui-même est inquiété par les incursions que des bandes anglaises tentent sur ses frontières. C'est le moment que choisissent la Trémoille et Richemont pour y vider leur querelle les armes à la main.

Dans cette situation presque désespérée aux yeux des politiques, le salut vint des masses populaires. Dans le Poitou, frémissant au spectacle du péril

national et exalté par une sorte de fièvre patriotique, le bruit se répandit tout à coup, pendant l'hiver de 1429, qu'une jeune fille, inspirée de Dieu, était venue des Marches de Lorraine trouver le roi à Chinon, pour prendre en mains la délivrance du royaume. Charles VII, troublé, mais circonspect, n'osait ajouter foi à la mission de la Pucelle. C'est à Poitiers que fut prise la décision d'où devait sortir le salut de la France. « Messire Dieu m'aidera », s'écria Jeanne, lorsqu'elle apprit qu'on la menait dans la capitale de son roi. Elle y arriva le 11 mars et reçut l'hospitalité à l'hôtel de la Rose, logis de l'avocat-général, Jean Rabateau, dont la femme, « bonne » personne, veillait sur l'héroïque jeune fille. Là, dans le petit oratoire de son hôtesse, Jeanne passait de longues heures en prières. Elle n'en sortait que pour aller se confesser et recevoir la communion. Une commission de docteurs, présidée par l'archevêque de Reims, et composée, entre autres membres, de l'évêque de Poitiers et de plusieurs dignitaires du clergé poitevin, Jean Lombard, le premier recteur de l'Université, le chanoine Le marié, le Carme Seguin, le Bénédictin Pierre de Versailles, abbé de Talmont, se convainquit, après plusieurs séances et interrogatoires, que la Pucelle était de « bonne naissance, vie et mœurs » et qu'en elle on ne trouvait que « bien, humilité, dévotion, honnêteté, simplicité ». Malgré l'hostilité du chancelier et du favori la Trémoille, les enquêteurs conclurent qu'il était permis de croire qu'elle avait bien été chargée d'une mission divine, et qu'on pouvait lui confier le soin de la prouver par des signes évidents. « Les gens d'armes travailleront et Dieu donnera la victoire », avait répondu un jour la Pucelle. Et, une autre fois, le 22 mars, elle avait dit à l'abbé de Talmont : « Je suis envoyée de la part du roi des Cieux pour faire lever le siège d'Orléans et conduire le roi à Reims. » Sa présence soulevait à Poitiers le plus vif enthousiasme. Les matrones et les dames, qui la virent passer, proclamaient à l'envi la haute vertu de la Vierge Lorraine. Les capitaines et hommes d'armes s'émerveillaient de son sang-froid et de sa bravoure. La confiance gagnait de proche en proche. Quand la consultation des docteurs, favorable à l'entreprise de la Pucelle, fut expédiée dans toute la chrétienté, du Poitou se répandirent l'immense espoir et la foi profonde qui allaient conduire les Français à la victoire.

Avant de partir de Poitiers, Jeanne écrivit le 22 mars, mardi de la semaine sainte, aux généraux anglais qui assiégeaient Orléans, une lettre sublime dans sa simplicité, héroïque dans sa grâce franche et sa vive clarté, où elle les sommait de « parler Roi des Cieux, des s'en aller en Angleterre », parce

qu'elle avait reçu la mission de les « bouter hors du royaume ». Deux jours après, le 24 mars, revêtue de son armure blanche, elle montait à cheval devant l'hôtel de la Rose, pour aller prendre le commandement de l'expédition chargée de la délivrance d'Orléans, et où elle devait trouver le triomphe, puis le martyre. Pendant ces journées décisives, les gens du roi attendaient anxieux à Poitiers les événements. On y apprenait coup sur coup l'entrée de la Pucelle à Orléans, la victoire de Patay, le sacre du roi à Reims. Le jeudi 18 juillet 1429, le Parlement et les bourgeois reçurent une lettre de l'avocat général Barbin qui leur faisait part de ces événements merveilleux. Les magistrats levèrent aussitôt la séance, pour assister avec la foule à la messe d'actions de grâces et au Te Deum célébrés dans la vieille cathédrale de Poitiers. La jalousie, les intrigues du triste favori Poitevin, la Trémouille, compromirent malheureusement les victoires de Jeanne d'Arc et contribuèrent à l'abandon honteux, dans lequel le roi laissa l'héroïne prisonnière. C'est en Poitou que vengeance fut enfin tirée du conseiller égoïste, vénal, lâche et traître sur lequel pèse autant que sur l'Anglais la honte du supplice de Jeanne d'Arc. Gorgé d'honneurs, d'argent, de dépouilles, devenu plus riche et plus roi que le roi lui-même, le favori se crut tout permis. Il fit exiler à Parthenay le connétable Richemont qui était accouru avec ses vassaux du Bas-Poitou, pour prendre part à la bataille de Patay. Il tentait même de le faire assassiner. Une première conspiration formée contre le favori par des seigneurs poitevins, Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, André de Beaumont et André de Vivonne, échoua, coûta la vie aux deux derniers (1431), et valut au premier la confiscation de ses domaines, au profit de la Trémouille. On fut plus heureux en 1432. Les mécontents s'entendirent à Vannes, à Parthenay et à Poitiers, sous les auspices de Richemont et de quelques princes, pour soustraire le roi à la tutelle déshonorante qu'il subissait. En juin 1433, la Trémouille était saisi dans son lit à Chinon par les conjurés. Son règne prenait fin. Richemont, qui le remplaça, partagea dès lors avec un prince du sang, Charles d'Anjou, vicomte de Châtellerauld, seigneur de Saint-Maixent et de Givrai, la principale influence auprès du roi. Etabli dans ses domaines du Bas-Poitou, le nouveau du Guesclin rendait à Charles le Bien Servi la plus grande partie du royaume.

En 1436, le roi rentrait à Paris. Le Poitou, siège de la monarchie française pendant dix-huit ans, redevenait une province dépendante du vrai centre historique du royaume. Poitiers perdit la chancellerie, le Grand Conseil, la

Cour des Aides, le Parlement qui retournèrent au chef-lieu traditionnel de l'Etat. Une vie nouvelle commençait, où la royauté allait reprendre sa tâche interrompue.

Le roi victorieux, aidé de conseillers d'élite, dont le Poitou fournit un certain nombre, reprit l'œuvre de restauration de l'autorité gouvernementale et de la paix publique. L'Ouest, « mangé », suivant le terme du temps, par des bandes de gens de guerre et de brigands, les Ecorcheurs, que dirigeaient de grands seigneurs du pays, Jean de la Rochefoucauld, André de Vivonne, Louis d'Amboise, Georges de la Trémouille, Gilles de Rais, sire de Pouzauges, fut enfin débarrassé, après quinze ans d'efforts infructueux, d'un fléau destructeur de la vie économique. Les « pauvres laboureurs », les industriels, les marchands du Poitou applaudirent à la répression rigoureuse des excès des brigands, et à l'écrasement de la révolte féodale de la Praguerie, qui, sous les ordres du Dauphin Louis et du duc d'Alençon, avait choisi Niort comme quartier général.

Le rude connétable Richemont, vainqueur des rebelles à Saint-Maixent, et son auxiliaire, le grand sénéchal de Poitou, Pierre de Brézé, capitaine du château de Poitiers, nettoyèrent en neuf ans (1440-1449) la région du brigandage qui l'infestait. La justice royale réorganisée, exercée par les Grands Jours, délégations du Parlement de Paris, et par la Cour supérieure de sénéchaussée instituée à Poitiers (1436), contribua au rétablissement de l'ordre. Des compagnies de cavalerie (lances) de la nouvelle armée permanente étaient cantonnées dans le pays. La petite noblesse s'y enrôlait, tandis que les 1.150 paroisses de la province contribuaient pour un huitième (900 hommes) à la formation de l'infanterie nationale des francs-archers, qui coopéra à Formigny et à Castillon à l'expulsion définitive des Anglais.

L'administration royale restaurée dans le Poitou, rattaché irrévocablement au domaine du roi (août 1436), recouvrait peu à peu son prestige et rendait à la royauté son ancienne autorité. Elle mit quelque modération dans l'établissement des nouvelles charges fiscales, impôt personnel et foncier (taille), impôts indirects (aides), ménagea les campagnes et surtout les villes, renonça à imposer aux populations du Bas-Poitou le monopole du sel (gabelle) qui les eût ruinées. Elle n'évita sans doute, ni la dilapidation du domaine, qui, en Poitou, fut aliéné au profit des favoris, Charles d'Anjou, Richemont et Gouffier, ni les abus dans l'assiette, la perception et l'emploi des taxes, dont le procès de Jacques Cœur, jugé à

Poitiers, révéla l'étendue, mais du moins le poids des contributions publiques ne dépassa point les forces des assujettis.

Le clergé poitevin put travailler en paix à la reconstitution de sa fortune. La noblesse, réduite à l'obéissance, fut récompensée de sa soumission par l'octroi de pensions et de charges. La bourgeoisie entra en foule dans la carrière administrative et fut pourvue dans les villes privilégiées, telles que Poitiers et Niort, d'une large autonomie. Les Etats provinciaux, représentation des trois ordres du pays, participèrent à la vie administrative et politique. Les petites gens des bourgs et des villages purent se réunir en assemblées, pour répartir l'impôt et délibérer sur leurs intérêts communs. La royauté encouragea le réveil de l'activité économique, la reconstitution des métiers, les nouvelles entreprises industrielles, la création des foires, se préoccupa de rétablir la navigation du Clain et de mettre en état celle de la Sèvre.

Le mal était toutefois trop profond pour disparaître en quelques années. La société souffrit encore longtemps du contre-coup de la crise et de l'anarchie passées. Les habitudes de violence, surtout dans la noblesse, l'immoralité, la criminalité, le déséquilibre mental, qu'atteste par exemple le procès du célèbre Barbe-Bleue Gilles de Rais, sire de Pouzauges (1440), l'ignorance, la superstition, parfois même la misère, dans les classes inférieures, comme dans une partie des hautes classes, tels étaient les legs que le Moyen Age finissant faisait au monde nouveau dont l'aurore se levait. Le Poitou eut besoin de tout un siècle, celui de la Renaissance, pour faire disparaître les traces des épreuves de la guerre de Cent Ans, et pour connaître de nouveau une ère de paix et de prospérité, supérieure encore à celles que lui avaient values le gouvernement de ses comtes-ducs et l'administration des Capétiens.

VII

LA CIVILISATION EN POITOU AU TEMPS DE LA RENAISSANCE (XV^e-XVI^e SIÈCLE).

Depuis le commencement des temps modernes (1453) jusqu'aux guerres de religion (1560), la province jouit en effet d'une tranquillité profonde, sous un pouvoir fort. La civilisation matérielle y prend un essor prodigieux, qui ne décline qu'au moment des discordes civiles de la fin du XVI^e siècle. Le Poitou est aussi le théâtre d'une activité intellectuelle qui se déploie dans tous les domaines de la pensée et qui survit même aux troubles religieux. C'est la plus belle période de son histoire pendant les trois cents dernières années de l'ancien régime.

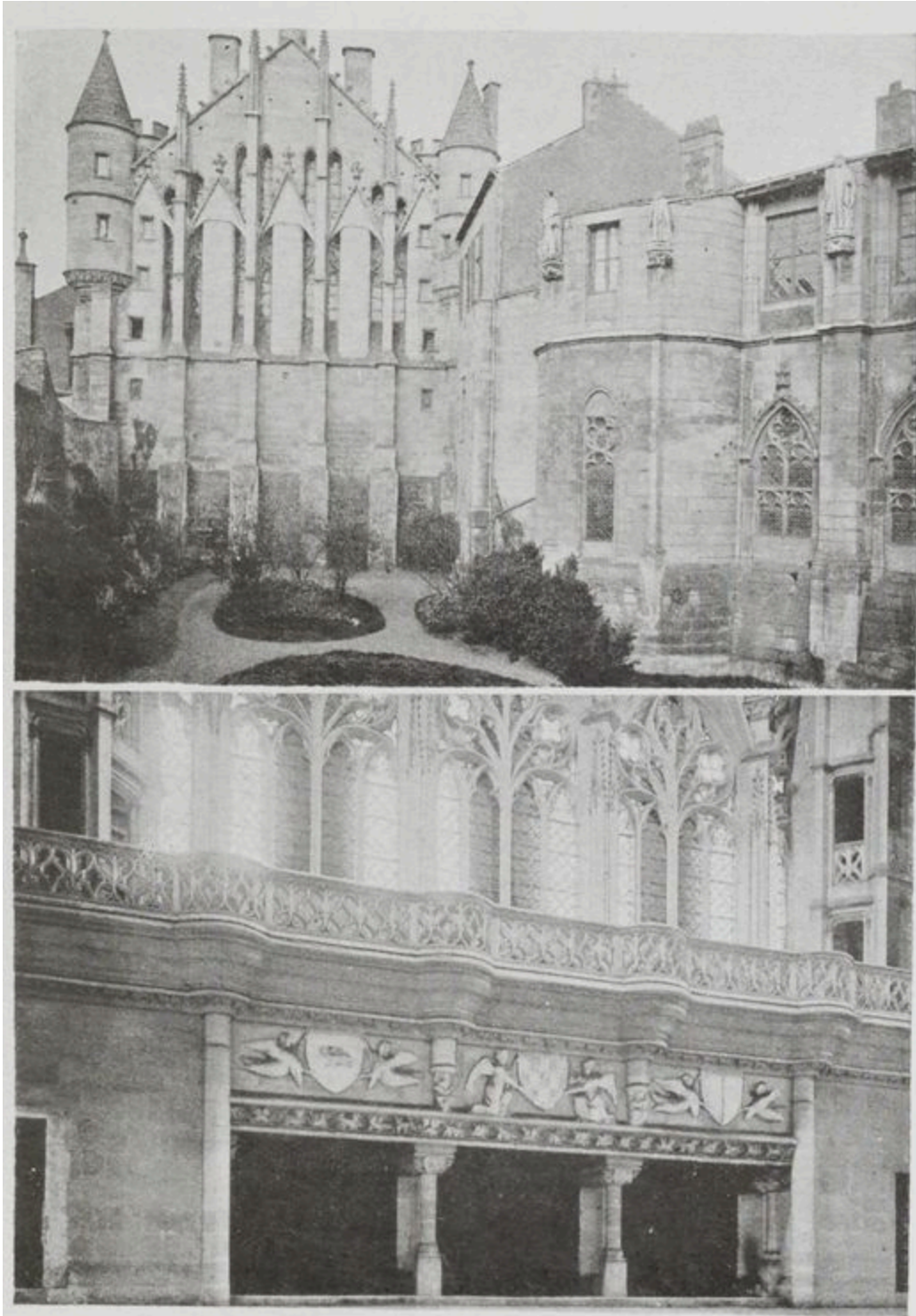
La province se rallie sans difficulté à la monarchie centralisatrice des Valois, qui sait d'ailleurs concilier le souci de l'autorité avec le maintien d'une-certaine autonomie locale. Placé, comme la Touraine et la région de la Loire moyenne, à proximité de ses rois, le Poitou redouble alors encore la ferveur de son loyalisme monarchique. Il est l'un des plus fermes appuis de la couronne. Sa féodalité devient une noblesse, dont les plus hauts dignitaires, les d'Armagnac, ducs de Châtellerauld, les Bourbon-Montpensier, princes de la Roche-sur-Yon, les d'Orléans-Longueville, seigneurs de Parthenay et de Marans, les Beaumont-Bressuire, les la Trémoille, princes, ducs ou seigneurs de Talmont, d'Olonne, de Fontenay et de Thouars, de Mauléon, de Ré et de Luçon, sont les premiers serviteurs du prince. Le roi abaisse ou élève les membres de cette aristocratie. Louis XI a dépouillé la maison d'Amboise en Poitou, pour faire la fortune de Comines et du sire de Beaumont. Charles VIII, Louis XII, François I^{er} font entrer dans la catégorie des grands seigneurs leurs fidèles vassaux poitevins, les Gouffier, qui deviennent les égaux de la Trémoille, les maîtres d'Oiron et de Bonnavet, les titulaires de grandes charges, et qu'ils créent enfin ducs de Roannès et pairs de France, de même qu'ils attribuent à leurs émules le titre de ducs de Thouars. Alors, apparaissent dans l'histoire, par un acte de

volonté de la royauté, les du Fou et les Mortemart, les Rochechouart et les Chabot, les la Rochefoucauld et les Vivonne, voire même les Chasteigner, les Chavigny et les du Plessis, un siècle auparavant encore perdus dans la foule de la moyenne ou de la petite noblesse poitevine, haussés au XVI^e siècle à la dignité de collaborateurs éminents de l'œuvre monarchique.

De leur côté, l'Eglise poitevine, peuplée de créatures du prince, et la bourgeoisie, façonnée de longue date à l'obéissance, ne se distinguent plus que par l'ardeur de leur dévouement à l'autorité souveraine. Elles lui fournissent des ministres, tels que le cardinal La Balue et le chancelier Olivier, d'illustres magistrats, comme les Tiraqueau et les Brisson, sans parler de la foule des serviteurs plus obscurs dont elles peuplent l'administration royale à ses divers degrés. Aux offices qui se multiplient, au fonctionnarisme croissant, le Poitou a donné un énorme contingent d'hommes dociles, instruits, exacts, d'une fidélité inébranlable à l'autorité du prince.

Pl. IX. — POITOU.

Poitiers, Palais de justice vue extérieure. — Ibid. Grande salle (XIV^e siècle fin).
(Sites et monuments du T. C. F)



La royauté a eu l'habileté d'utiliser les aptitudes spéciales de chacune des catégories de ses fidèles sujets de l'Ouest. A la haute noblesse, aux Longueville, aux Bourbon-Montpensier, aux la Trémoille, aux Gouffier, elle a confié les gouvernements de province, qui confèrent le droit de recruter les troupes et de veiller à la police générale, au nom du roi. Aux nobles de rang un peu inférieur, mais encore élevé, elle a attribué les offices de lieutenants des gouverneurs et de sénéchaux. Aux plus méritants et aux plus braves, elle a réservé les grandes charges de la cour, de la diplomatie et de l'armée. Elle a fait d'Artus Gouffier, seigneur d'Oiron, un grand-maître de la maison royale et une sorte de premier ministre au temps de François I^{er}, de son frère Bonnivet un amiral de France et un général de l'armée d'Italie. Elle a su tirer parti des talents du chevalier sans peur Louis II de la Trémoille, le vainqueur de Saint-Aubin-du-Cormier, d'Agnadel et de Marignan, glorieusement tombé sur le champ de bataille de Pavie. Elle enrôle dans ses compagnies d'ordonnance et sa gendarmerie la belliqueuse petite noblesse du Poitou. Ce sont les régiments poitevins, où brillent au premier rang les Daillon du Lude, les la Roche-Posay, les la Guerche, les la Roche-Baritiaux, les Chémereault, les du Plessis-Pilon, les des Cars, les Chavigny, les la Châtre qui arrosent de leur sang les champs de bataille d'Italie, de la frontière d'Espagne et des Pays-Bas. Dans l'épopée militaire du XVI^e siècle, à côté du roi des braves, François I^{er}, ce sont trois paladins poitevins, Sansac, Montalembert d'Essé, la Châtaigneraie-Mortemart, que le roi proclame capables de combattre en lice contre tous allans et venans, comme les héros de la légende chevaleresque.

En même temps, d'autres gentilshommes, les la Rochebeaucourt, les Vivonne, les la Rocheposay, servent le roi dans les ambassades, de même que les gens d'Eglise et de robe le servent dans les conseils et dans les charges d'administration, de justice et de finance. Des rangs de ces derniers sortent des fonctionnaires actifs, rompus aux affaires, dociles exécuteurs de la volonté royale, qui travaillent dans tout l'Ouest à étendre et à régulariser l'action du pouvoir central. Lieutenants généraux et particuliers du sénéchal du Poitou, conseillers membres de la Cour présidiale, sorte de Parlement au petit pied créé en 1551 à Poitiers, juges des trois tribunaux de sénéchaussée, des neuf sièges royaux judiciaires de la province, prévôts, sergents, chargés d'administrer la justice ; généraux et trésoriers de finances, investis de la mission de répartir les impôts et d'en surveiller la perception, avec le concours des membres des quatre tribunaux d'Elections, institués dans la

province ; agents de toute sorte des divers services publics, tous travaillent avec zèle à faire triompher le principe d'obéissance monarchique et propagent le culte de la royauté. Poitiers prend dès lors cet aspect de capitale bureaucratique de l'Ouest qu'il a depuis gardé. Le Palais y devient le centre le plus actif de la vie provinciale, où, suivant le mot d'Etienne Pasquier, l'historien des Grands Jours de 1579, les gens de loi font « assaut de belles procédures ».

En dépit de ses imperfections, l'administration royale réalise en Poitou une œuvre bienfaisante. Si elle fait triompher les principes de centralisation et d'obéissance, elle respecte encore les libertés de la province, des villes et des communautés. Elle ne porte aucune atteinte aux privilèges non politiques des ordres. Moins absolue que celle des Bourbons, la monarchie des Valois laisse subsister dans l'Ouest les Etats provinciaux, qui ne sont plus, il est vrai, que rarement réunis et dont on limite les attributions. Les deux grandes communes du Poitou, Poitiers et Niort, gardent une large indépendance administrative, judiciaire et financière, bien que les dignités municipales soient réservées de plus en plus aux officiers royaux, et que les agents du roi interviennent trop souvent dans l'élection des maires ou s'efforcent à limiter les prérogatives communales. Peu partisans de la concession ou du maintien de libertés politiques, les Valois ont surtout concédé aux communautés locales des libertés administratives. Fontenay, Parthenay, Noirmoutier, les Sables, Châtellerauld, par exemple, ont obtenu, soit des immunités fiscales, soit le droit de s'administrer, avec des conseils, des maires, des échevins, placés sous la tutelle des gens du roi. Dans les bourgs et les villages, se sont généralisées les assemblées d'habitants, qui sont chargées de répartir l'impôt, de nommer les collecteurs, d'administrer les communaux et les biens des fabriques, d'organiser la police rurale.

La justice royale, coûteuse, lente, compliquée, a du moins assuré aux populations du Poitou le bienfait de l'ordre. Elle a fait pénétrer partout le respect de la loi et la notion de l'équité. Elle a remanié et fixé la législation. Elle a préparé, en présidant à la rédaction des Coutumes du Poitou et du Loudunais (1514-1518) et en faisant prévaloir la jurisprudence du Parlement de Paris, cette unité de législation, qui a rendu possible plus tard l'égalité civile. Aidée des prévôts de maréchaussée, elle a mis fin au brigandage ; elle a fait presque disparaître les guerres privées. Elle a assuré la répression rigoureuse des crimes, la sécurité des personnes, des biens et des routes. Ainsi, le gouvernement des Valois racheta, du moins en partie,

les excès d'autorité de ses agents politiques et de ses officiers de justice, l'avidité et l'arbitraire de ses officiers de finance, les exigences croissantes de sa fiscalité, qui porta de 18.000 à 181.000 livres en cinquante-deux ans (1447-1519) le chiffre des tailles de la province, qui accabla les villes d'emprunts forcés et de taxes extraordinaires, qui essaya même d'imposer l'odieuse gabelle aux populations poitevines (1549) et ne renonça à ce projet que sous la menace de l'insurrection, ainsi que moyennant le paiement d'une énorme rançon. La généralité de Poitiers, l'une des six grandes divisions de la France qui supportaient à elles seules, au dire des ambassadeurs vénitiens, la presque totalité de l'impôt royal, payait de cette façon les bienfaits que lui avait valus le gouvernement des Valois : la paix publique, la régularité administrative, la prospérité économique et la stabilité sociale.

Jamais en effet, sauf dans le siècle antérieur à la guerre de Cent Ans, le Poitou ne présenta le spectacle d'une richesse égale à celle à laquelle il parvint au temps de la Renaissance.

Les campagnes, qui offraient encore à l'époque de Charles VII et de Louis XI l'image de l'abandon et de la désolation, présentent au XVI^e siècle, avant les grands ravages des guerres de religion, l'aspect de l'activité et de l'abondance. L'agriculture poitevine fleurissait. Un heureux équilibre s'établissait entre les formes de la production agricole. Les forêts, qui couvraient encore un sixième du sol, mieux aménagées, réglementées sous l'influence de l'administration royale, fournissaient à la consommation quantité de bois d'ouvrage et de chauffage, renfermaient une proportion extraordinaire de gibier, que pourchassaient les gentilshommes, dont le célèbre veneur poitevin, Jacques du Fouilloux, a décrit le sport favori. La pêche fluviale et côtière était très active ; sur le littoral, elle faisait vivre une bonne part des habitants, de concert avec la récolte du sel des marais salants, qui « y fructifiait moult abondamment », dit un document de cette époque, et dont 40.000 paludiers tiraient leur existence. Les peuples du Nord, les Anglais et les Flamands achetaient en effet à Noirmoutier, à Yeu, à Oléron et à Beauvoir le sel gris du Poitou, réputé le meilleur de l'Europe avec celui de Saintonge.

Dans les gras herbages et les prairies naturelles, on élevait des races de chevaux célèbres, surtout pour la chasse, et qu'améliorèrent les haras privés des gentilshommes, ainsi que l'un des premiers haras royaux, créés à

l'exemple de l'Italie à Oiron par Claude Gouffier, grand-écuyer de Henri II. En Haut-Poitou, comme en Bas-Poitou, prospérait l'élevage des bêtes à cornes ou aumailles, surtout des bêtes à laine, des porcs et des chèvres. On voyait en certains domaines du Marais desséché jusqu'à 3.000 têtes de bétail. La viande, les cuirs, les peaux, les fromages étaient autant de produits lucratifs pour l'éleveur poitevin du XVI^e siècle. Les ânes de la Plaine de Niort et du Mirebalais, surtout les mulets et les mules du pays de Melle, faisaient l'objet d'un important commerce, spécialement avec l'Espagne. Les étrangers qui visitaient alors le Poitou s'émerveillaient de l'abondance et du bon marché de la volaille et des animaux de basse-cour, chapons du Loudunais, oies de la Plaine, auxquelles dans la seconde moitié du siècle s'adjoignaient les dindons ou poulets d'Inde. Partout, au village ou à la ferme poitevine, la garenne, le colombier, les ruches d'abeilles, apparaissaient comme les compléments obligés des exploitations rurales.

La culture avait fait de grands progrès, encouragée par la hausse des produits agricoles et du revenu foncier, favorisée par le morcellement de la propriété et par la croissance de la population. Les paysans défrichaient avec ardeur les landes, les terres abandonnées, les jachères. L'Etat limitait les droits de vaine pâture et réglementait l'usage des communaux. Il obligeait les grands propriétaires du Bas-Poitou à rétablir les digues et à reprendre les travaux de dessèchement, pour rendre à l'agriculture les terres du Marais occidental, envahies par les eaux. En 1528, un gentilhomme ouvre spontanément le canal de Langon à Marans qui contribue à cette œuvre utile. Malgré l'infériorité des méthodes culturales et en dépit des obstacles apportés à la circulation des grains, le Poitou est, à cette époque, considéré comme l'un des greniers de la France. Dans les bonnes années, il peut exporter à l'étranger l'excédent de ses blés. A côté du froment, de l'avoine, du seigle, de l'orge qui y donnent d'abondantes récoltes, apparaît à la lisière méridionale de la province, dès la fin du XVI^e siècle, le maïs importé d'Amérique. La province est un des principaux centres de production des primeurs, tels que les petits pois, des fruits, comme les noix, les pommes, les poires, les cerises. La culture de la vigne y a pris un développement extraordinaire. Les vins de la Plaine de Niort et de Fontenay s'expédient dans l'intérieur du royaume et au dehors. « En Poitou et à la Rochelle, dit un proverbe, le bon vin blanc qui étincelle ». Les lins et les chanvres du Châtelleraudais, de l'Olonnais, du Marais, de la Plaine

alimentent les ateliers de la province et leur renom est attesté par le célèbre ouvrage de Rabelais.

La renaissance industrielle accompagna la renaissance agricole. Le gouvernement central l'encourageait. Il stimulait l'essor de la petite industrie, en multipliant, de concert avec les corps locaux, les concessions de privilèges et la formation de corporations jurées. En 150 ans, 37 de ces dernières surgirent à Poitiers. Les autres villes, Fontenay, Châtellerault, Niort, Thouars ne restèrent pas en dehors du mouvement. Pour répondre au progrès de la consommation, le travail se spécialisait davantage et une foule de nouveaux métiers s'organisaient. Les corps municipaux et l'Etat s'ingéniaient à provoquer la création de grands établissements industriels : tanneries, mégisseries, moulins à blé ou à draps des Claveuriers, fabrique d'armes de Boté, fonderie d'artillerie, fabrique de poudres et salpêtres, manufacture royale collective privilégiée de draps à Poitiers, créations plus ou moins éphémères qui ne purent du reste rivaliser avec celles de l'initiative privée. L'Etat et les corps locaux intervenaient enfin pour réglementer la fabrication, la police des métiers, les prix et les salaires. Leur tutelle, parfois abusive, inspirée d'une sollicitude inquiète, contribuait du moins à assurer le bon renom des produits de l'industrie poitevine.

On est frappé, à cette époque, de la prodigieuse vitalité des métiers de l'alimentation, meunerie, boucherie, boulangerie, pâtisserie, du nombre extraordinaire des poissonniers, des taverniers, des hôteliers. On ne l'est pas moins de la diffusion de l'industrie des draps de laine, dont Poitiers, Niort, Saint-Maixent, Parthenay, Bressuire sont les principaux centres déjà anciens, mais à laquelle les campagnes de la Gâtine, du Bocage et de la Plaine, libérées de la tyrannie des règlements et des gardes jurés, apportent un concours nouveau, de plus en plus important. Les solides lainages du Poitou demi-fins et grossiers se vendent, à l'égal de ceux du Haut-Languedoc, dans les foires de France et s'exportent même au dehors. A côté des grosses toiles, fabriquées dans les campagnes, les fines toiles du Châtelleraudais sont tellement recherchées, que seules elles apparaissent dignes de fournir les langes du héros de Rabelais. Les ateliers de mégisserie, de tannerie, de chamoiserie et de corroierie de Niort, de Poitiers et de Châtellerault, où l'on inventa l'art de préparer les peaux avec l'huile de poisson, ont acquis une réputation européenne. Ils commencent même à utiliser, en même temps que les peaux de la province, les cuirs importés d'Amérique. Leurs produits sont recherchés pour l'équipement militaire, la

cordonnerie, la sellerie, la maroquinerie, la ganterie. Le travail du bois, tabletterie, tonnellerie, boissellerie, est devenu très actif. Croutelle, près de Poitiers, fournit des chefs-d'œuvre de l'art du tourneur qui, sous le nom de « finesses » du Poitou, se rencontrent jusque dans les inventaires princiers.

En dehors des nombreux ateliers de poteries communes, le Poitou doit un moment, au caprice d'un grand seigneur, la création du célèbre centre de fabrication de faïences d'art d'Oiron, et à d'autres amateurs les faïenceries moins connues de Rigné, de Fontenay et d'Apremont. Les fours de verriers s'allument en grand nombre dans les forêts ; on y produit, outre la verrerie commune, la verrerie de luxe à Chizé et à Lapostolle. L'Italien Fabiano Salviati vient inaugurer à l'Argentière la fabrication des verres à la façon de Venise. Le Poitou a ses orfèvres, ses potiers d'étain, ses fourbisseurs d'épées et ses arquebusiers, héritiers de la vieille tradition médiévale, principalement à Poitiers et dans les villes. Châtelleraut avec ses 70 ateliers, où on travaille l'acier, où on fabrique les armes blanches, les instruments de chirurgie, surtout la coutellerie commune et de luxe, celle-ci incrustée de pierres fines, devient le premier centre métallurgique poitevin, dont le renom dépasse les limites de la France. Les moulins à papier, les ateliers de copistes, d'enlumineurs de manuscrits, de parcheminiers, les boutiques de libraires se sont multipliés autour de la capitale du Poitou et dans son enceinte, où siègent l'Université et les Cours de justice. Poitiers est une des métropoles de l'industrie nouvelle des imprimeurs depuis 1478. Elle a compté au XVI^e siècle douze établissements d'imprimerie, qui rivalisent avec ceux de Paris et de Lyon, comme les noms des Bouchet et des Marnef avec ceux des Estienne et des Gryphius.

Le commerce a pris un essor jusque-là inconnu. Le pouvoir central s'est appliqué à faciliter la circulation des marchandises, en rétablissant, à l'aide de la première administration et du premier budget des travaux publics qui aient été institués en France, le réseau des grandes routes pavées et les ponts sur les rivières. Dans le tableau des chemins du royaume, dressé en 1551 par Ch. Estienne, le Poitou apparaît comme une des provinces le plus largement dotées de chemins royaux. A deux reprises, sous les règnes de Louis XI (1461-64) et de François I^{er} (1538-1542), la canalisation du Clain est essayée entre Vivonne, Poitiers et Châtelleraut. Anne de Beaujeu et le connétable de Bourbon améliorent la navigation de la Vienne, depuis Châtelleraut jusqu'à la Loire. En 1531, on projette de rendre la rivière navigable jusqu'à Limoges. Dans la seconde moitié du XV^e siècle et au

XVI^e, les Valois se préoccupent de restaurer la navigation du Marais, de l'étendre à la Vendée, à la Vie, au Thouet. La Boutonne devenait navigable. La Sèvre Niortaise, ensablée ou envasée, était remise en état sous Louis XI et surtout sous Henri II (1554). Les moyens de transports terrestres étaient organisés. Les relais de la poste royale se créaient dans la province, de même que se multipliaient les services de messageries, dus à l'Université de Poitiers, au corps de ville poitevin et au roi lui-même, sans compter les services de messageries privés. Les principales villes du Poitou, des provinces voisines et du royaume ont dès lors entre elles des relations plus faciles et plus rapides.

Le nombre des foires et marchés va croissant. Les grandes foires de Poitiers, de Niort et de Fontenay au premier rang, celles de Châtellerault, de Bressuire et de Parthenay au second, attirent une foule de marchands de toutes les parties du royaume et de l'étranger. Les produits agricoles, les matières premières nécessaires aux industries locales, les articles fabriqués forment les principaux éléments du trafic. Le commerce des marchandises de luxe lui-même, épicerie, vins fins, draps de soie et de laine fine, fourrures, bijoux, livres, objets d'art, grandit à ce point que les corps marchands qui s'y consacrent prennent une place éminente dans les centres urbains.

Le commerce intérieur a tellement prospéré à Poitiers et à Niort, que lorsque la royauté institue les premières juridictions consulaires ou tribunaux de commerce (1563-66), ces deux villes figurent parmi les six premières places marchandes qui en furent dotées. Presque aussi grande est l'activité de Châtellerault et de Fontenay. Sur la côte, se développent les petits ports de Noirmoutier, d'Yeu, des Sables-d'Olonne, de Marans, surtout le grand port de la Rochelle, véritable débouché du Poitou, qu'enrichissent la course, en temps de guerre, le trafic avec l'Angleterre, les pays du Nord, l'Espagne, le Nouveau Monde en temps de paix. Déjà les marins poitevins s'enhardissent et se hasardent aux expéditions lointaines. Le pilote vendéen Garcie Ferrande au XV^e siècle, et le navigateur rochelais Jean Fonteneau, dit Alphonse le Saintongeais, vulgarisent dans le Ponant les connaissances nautiques, nécessaires aux voyages au long cours. Les regards se tournent vers les « Terres Neuves ». L'amiral de France, Philippe Chabot, un grand seigneur du Bas-Poitou, figure parmi les associés du célèbre dieppois Ango. Il contribue à l'expédition de Jacques Cartier au Canada. Olonnais et Rochelais vont pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Un

gentilhomme des environs d'Olonne, René de Laudonnière, fils d'un armateur des Sables, devient un des premiers gouverneurs de la Nouvelle-France et participe avec Ribaud aux glorieux, mais infructueux essais de colonisation française en Floride (1562-68). Dans tous les champs de l'activité matérielle, le Poitou a laissé ainsi à cette époque la trace de son activité débordante.

La vie sociale, comme la vie économique, a pris, grâce au rétablissement de la paix intérieure, un aspect tout nouveau. Les hautes classes réparent, avec plus ou moins de succès, les atteintes que la guerre de Cent Ans avaient portées à leur fortune. Les classes moyennes et inférieures continuent ou recommencent leur ascension vers l'aisance et le bien-être. La société poitevine se police et dépouille en partie la rusticité et les mœurs violentes du passé. La structure traditionnelle du corps social poitevin se consolide.

Au sommet, l'Eglise, avec ses trois évêques, les centaines de prébendés de ses chapitres, les abbés et les moines de ses 50 abbayes, les titulaires de ses 557 prieurés, les nombreux curés, vicaires et chapelains de ses 1.260 paroisses, représente l'élément le plus riche et le plus puissant. Elle a, en soixante ans, reconstitué sa puissance territoriale. Elle possède la moitié ou les deux cinquièmes du sol ; elle entasse les richesses dans les trésors de ses cathédrales ou de ses basiliques ; elle intervient dans la direction de la vie sociale toute entière. Mais, de plus en plus asservie aux volontés du prince, envahie en haut par les grands seigneurs sceptiques, pénétrés de l'esprit de la Renaissance et dédaigneux de leur rôle spirituel, livrée en bas à la cupidité, au fanatisme, à l'ignorance, à l'immoralité de moines et de prêtres, recrutés sans discernement, elle provoque, dans presque toutes les classes, le lent travail de désaffection et d'irrespect, qui aboutira à la crise de la Réforme.

La noblesse, de son côté, dépouillée des prérogatives de souveraineté politique, dont elle avait si longtemps abusé, n'a rien perdu de son prestige social, auquel la royauté n'a porté aucune atteinte. Elle a même gagné au service du roi la considération et des moyens nouveaux d'existence. Mais sur les quinze cents familles nobles du Poitou, il en est peu qui rappellent, même de loin, l'ancienne féodalité du XI^e et du XII^e siècle, par l'étendue des revenus et de la puissance. Un petit nombre seulement, celle de la Trémoille, par exemple, avec ses 3.000 vassaux, peut encore donner

l'illusion du pouvoir des anciennes maisons féodales. D'ailleurs, haute, moyenne, petite noblesse s'affaiblissent par le relâchement croissant des liens de vassalité, par la diminution constante de leur fortune territoriale, due au luxe effréné des uns, au gaspillage, à la dissipation, à l'incurie, à la négligence de presque tous. Raffinée, élégante, lettrée en haut, en bas grossière, violente, peu morale, cette classe, encore à demi engagée dans les survivances du passé médiéval, déploie du moins des qualités de bravoure, de hardiesse, parfois même de dévouement, qui contre-balancent ses défauts. L'esprit d'entreprise, le sens de la solidarité familiale y sont fort développés. Elle est dans le siècle de la Renaissance un des éléments de la grandeur de l'Etat et du progrès social, malgré son inaptitude aux affaires, son vieux fonds de turbulence, et en dépit du déclin de sa richesse.

Mais ce siècle est surtout marqué par l'ascension de la bourgeoisie urbaine et du tiers état rural. Dans les villes, grandit une haute classe de bourgeois qui confinent à la noblesse, officiers de justice, de police, de finance, et autour de laquelle gravite la classe moyenne de plus en plus nombreuse, formée des gens de loi de toute sorte, des maîtres des métiers, des hommes de négoce. Ils s'enrichissent par leur âpre économie, par l'exercice des professions lucratives, par le commerce de l'argent, par la ferme des impôts et des grands domaines. Ils accroissent l'importance de leurs biens fonciers par les acquisitions qu'ils font aux dépens de la noblesse et de l'Etat obérés. Plus éprise du confortable que du luxe, intéressée, avide, entreprenante, cette bourgeoisie affermit son influence, grâce à la simplicité de sa vie, à l'esprit d'ordre, à la discipline familiale, dont elle conserve la tradition.

Dans les campagnes, le tiers-état des petits et des moyens propriétaires est devenu une force sociale, dont le rôle a grandi rapidement. Il s'est affranchi presque entièrement des liens de sujétion d'autrefois. Il est arrivé, grâce à la multitude des nouveaux accensements, grâce aux défrichements, aux achats des terres domaniales et seigneuriales, aux empiétements sur les communaux, à se rendre maître d'une partie considérable du sol, qu'il a morcelé en une infinité de parcelles. Il s'augmente graduellement des éléments les plus énergiques de la catégorie nombreuse des fermiers et des métayers, qui, associés à la culture des grands domaines, ont su s'enrichir par leur savoir-faire et bénéficier de la hausse des produits du sol. Mieux logés, mieux vêtus, mieux nourris, les paysans poitevins apportent à la société de la Renaissance l'appui solide de leur esprit traditionnel

d'attachement au travail et de respect de l'ordre établi, tempéré par leur humeur indépendante à l'égard des clercs et des nobles. Ils furent, avec la bourgeoisie, l'assise fondamentale de l'édifice social que la crise des guerres de religion ne parviendra pas à ébranler.

Cette société ordonnée a cependant des tares qui vont apparaître au milieu du XVI^e siècle. La condition du peuple ne s'est pas améliorée autant que celle du tiers-état et des hautes classes. Elle a même parfois empiré. Dans les villes du Poitou, pas plus que dans les campagnes, ne se forma point à vrai dire ce prolétariat industriel et rural qu'on a pu observer dans les provinces, où se développèrent la grande industrie et la grande propriété. Les ouvriers (compagnons ou varlets) des métiers jurés ne furent en pays poitevin que la minorité à côté de ceux des métiers libres. D'ailleurs, les uns et les autres menèrent longtemps la même existence paisible, laborieuse et rude, dans le milieu familial du petit atelier. Toutefois, au XVI^e siècle, commençait à se manifester l'esprit d'exclusivisme des maîtres. L'accès du patronat devenait plus malaisé. L'opposition se manifestait parfois entre ouvriers et patrons, qui se groupaient en confréries distinctes. La multitude des journaliers et des salariés domestiques grandissait aussi dans les campagnes, à mesure que le tiers-état arrivait à accaparer la terre, de concert avec les hautes classes. La condition des gens du peuple resta néanmoins longtemps sortable, tant que la communauté d'une existence simple, le sentiment hiérarchique et l'esprit de soumission prévalurent. Mais les excès de la réglementation économique et de la fiscalité royale, l'élévation graduelle du prix de la vie, conséquence de la révolution monétaire du XVI^e siècle, et les tentatives de tarification officielles pour arrêter la hausse des salaires, amenèrent à la longue un état d'inquiétude, de malaise et de mécontentement, dont on allait apercevoir les manifestations à l'époque des troubles.

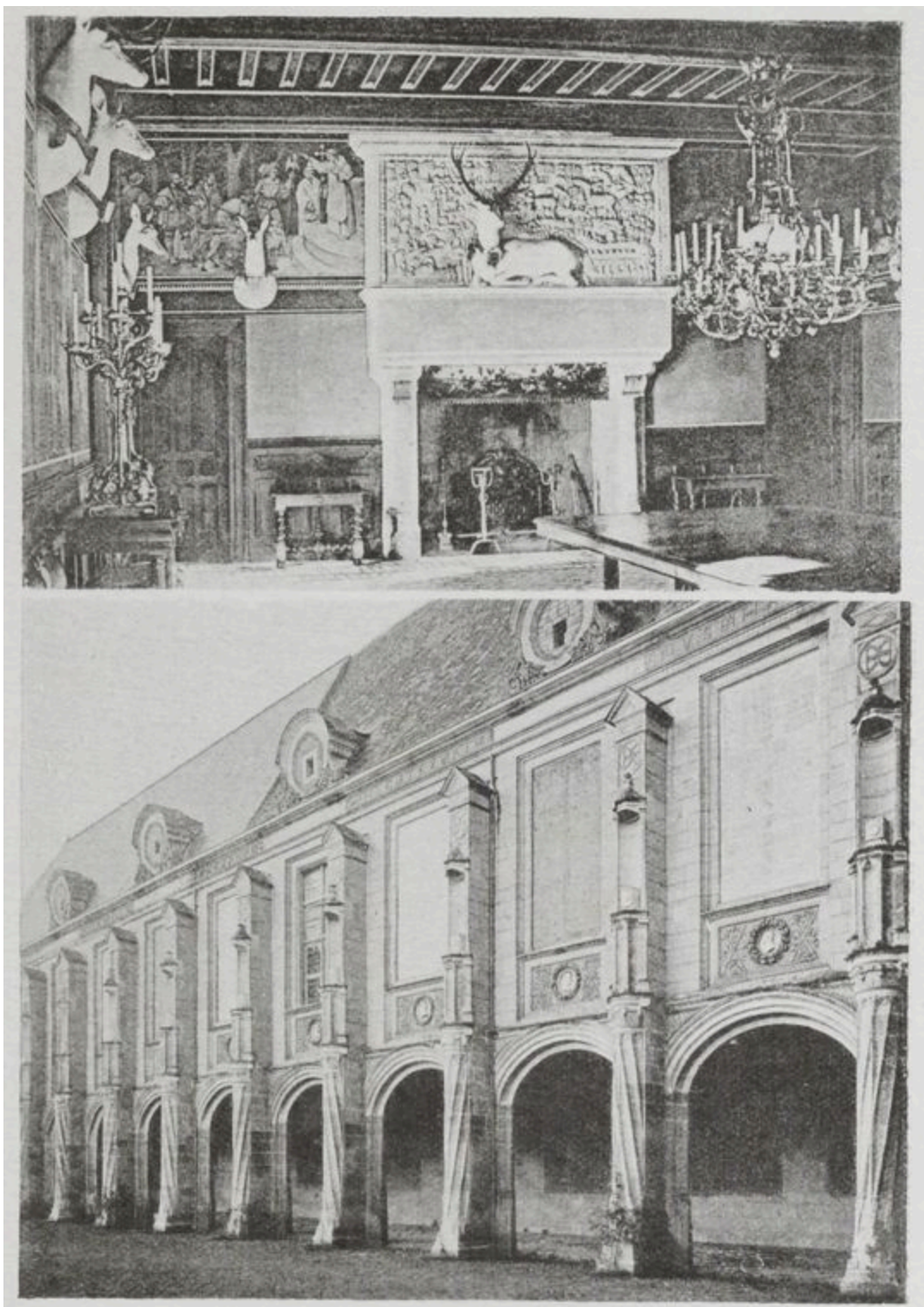
Déjà, aux temps les plus heureux de la Renaissance, le problème du paupérisme, aggravé par la décadence des institutions charitables du Moyen Age, se posait nettement. Le passage continu d'ouvriers forains, qui allaient chercher du travail de ville en ville, l'accroissement persistant du nombre des quâïmans, c'est-à-dire des vagabonds et des mendiants qui s'entassaient dans les bas quartiers des villes du Poitou ou qui parcouraient ses routes et ses campagnes, indiquent, de même que la rigueur des ordonnances rendues contre eux, le développement progressif des ferments de désordre dans une société en apparence ordonnée.

Ces ferments se trouvèrent longtemps dissimulés sous le bien-être général qui apparaissait partout, dans les bourgs comme dans les villes, et qui frappait les regards des meilleurs observateurs, tels que les Vénitiens. Poitiers avait l'aspect d'une vraie capitale régionale, la troisième de France après Paris et Lyon, au dire de Rabelais, et bien que Charles-Quint, habitué aux grandes agglomérations des Flandres, l'eût traité de « grand village ». Les autres villes du Poitou étaient toutes en progrès, plus vivantes qu'elles ne le sont de nos jours. Les campagnes s'embellissaient de riches maisons de plaisance et de châteaux. Dans les centres urbains, s'élevaient les hôtels des nobles et des riches bourgeois. On commençait à s'y préoccuper de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité publiques. Le goût de la Renaissance s'y mariait au pittoresque médiéval dans les rues irrégulières à enseignes, à auvents, à encorbellements originaux. Les mœurs populaires étaient empreintes d'exubérance et de grosse gaieté. Le peuple des villes et des campagnes se livrait avec entrain aux divertissements que lui procuraient les entrées ou les passages des grands personnages, les fêtes civiles et religieuses, les foires et assemblées, les incidents de la vie domestique. Les jeux, les danses, les bals, les mascarades, les tavernes, se partageaient la faveur de toutes les classes. Active, laborieuse, entreprenante, la société poitevine du XVI^e siècle se ressentait du bien-être général et goûtait au sortir des épreuves passées la douceur relative d'une nouvelle existence.

Elle n'échappait pas cependant aux vices enracinés d'autrefois, à l'ivrognerie, à l'extrême licence des mœurs, à la superstition. L'esprit de violence, de rapine, de grossièreté y apparaissait encore jusque dans les plus hautes catégories sociales. Toutefois, la criminalité y semblait en décroissance ; la chicane avait remplacé les sévices d'autrefois. L'ignorance reculait ; l'instruction se répandait largement. La foi devenait moins aveugle. Le sentiment religieux n'était pas atteint dans les masses, ni même dans la bourgeoisie et la noblesse. Mais les idées nouvelles commençaient à pénétrer. Le scepticisme et l'esprit d'éclectisme ou de tolérance dans une élite intellectuelle, les aspirations vers une rénovation des croyances ou de la vie religieuse chez un grand nombre, trahissaient les préoccupations d'un milieu social où les soucis de l'existence matérielle ne dominaient plus exclusivement.

Pl. X. — POITOU.

Vouneuil-sur-Vienne, le Salon de chasse du Château de Chistré, XV^e et XVI^e siècles. (Phot. Robuchon.) — Oiron, Galerie intérieure du Château, époque de la Renaissance (Sites et monuments du T. C. F.).



La vie intellectuelle a pu s'épanouir de nouveau à une époque où la prospérité économique et le progrès social étaient parvenus à un aussi haut degré de développement.

Le goût de la culture littéraire et scientifique s'est répandu dans les classes supérieures et moyennes de la société, voire même dans le peuple, grâce à la multiplicité des fondations en faveur des petites écoles et surtout des collèges. Le Poitou ne compte pas moins de quinze de ces derniers au XVI^e siècle, dont 9 à Poitiers, les autres à Châtellerault, à Fontenay, à Parthenay, à Bressuire, à Niort. Les grands seigneurs, pour diriger l'éducation de leurs enfants, font appel à des précepteurs de premier mérite, comme les François des Moulins, les Scévole de Sainte-Marthe et les Viète. Le haut enseignement brille à l'Université de Poitiers, depuis 1432, d'un éclat incomparable. Si les Facultés de médecine et de théologie ne parvinrent pas à sortir d'une demi-obscurité, la Faculté de Droit, la seconde de France, après celle de Paris, attira autour des chaires de ses maîtres, les Régnier, les Irland, les Longueil, les Le Sage, les Sainte-Marthe, une foule d'étudiants venus des diverses parties de l'Europe. La Faculté des Arts, avec ses neuf collèges, compta à côté des représentants des vieilles traditions, des humanistes fameux, tels que Marc-Antoine Muret et Jacques Peletier du Mans. Les 4.000 étudiants de l'Université, groupés en quatre nations, France, Aquitaine, Touraine, Berry, animent alors la vieille capitale du Poitou des éclats de leur gaieté et du bruit de leurs disputes. La forte culture qu'ils y recevaient contribuait à la formation d'une multitude de juristes, d'hommes d'Eglise, de membres de la bourgeoisie. Elle agit sur l'esprit d'un grand nombre de futurs administrateurs, de futurs magistrats, d'hommes de lettres et de savants, en développant en eux la souplesse et la gravité de l'esprit, la solidité et la netteté de la raison, qui se manifestent dans ses plus illustres élèves, les de Thou, les Harlay, les Cheverny, les Tiraqueau, les Brisson, les de la Porte, aussi bien que chez les Rabelais, les du Bellay, les Ronsard, les Bacon et les Reuchlin. En même temps, les imprimeurs de Poitiers livraient au public les nombreux ouvrages de tout genre qui attestent l'étendue de la curiosité du milieu cultivé poitevin et l'intensité de la production intellectuelle du Poitou.

Artistes, savants, lettrés trouvent des encouragements et une protection éclairée parmi les princes, les Valois-Angoulême, les Bourbon-Montpensier, les Longueville ; chez les grands seigneurs, les la Trémoille, les Gouffier, les Parthenay, les Chabot, les Rochechouart, les Vivonne, les la Roche-du-

Maine ; chez les prélats pénétrés de l'esprit de la Renaissance, tels que les d'Amboise, les Saint-Gelais, les du Bellay, les d'Estissac. Une émulation bienfaisante s'établit entre eux. Le génie d'un Rabelais, d'un Viète, d'un Palissy, d'un François Charpentier doit beaucoup à cet intelligent mécénat, sans parler de l'action que cette protection exerça sur une foule d'hommes de mérite. La bourgeoisie riche, de son côté, aide à l'éclat de ces manifestations des lettres, des sciences et des arts. Les Tiraqueau, les Bouchet, les Sainte-Marthe, les Berthelot, les Fumée ont leur place parmi les promoteurs de la Renaissance. Les femmes apportent à ce mouvement l'appui de leur gracieuse influence. Nulle part, elles n'ont contribué plus heureusement qu'en Poitou à l'essor de la Renaissance. Louise de Savoie et Marguerite d'Angoulême, Anne de Bourbon, duchesse de Châtellerault, Anne et Catherine de Parthenay, Diane d'Escars, Gabrielle de la Trémouille, Hélène d'Hangest, Jacqueline de Bourbon-Montpensier, grandes dames cultivées et savantes, groupent autour d'elles les humanistes, les lettrés, les savants et les artistes. Catherine de Parthenay tient en Bas-Poitou une sorte d'académie dont Rivaudeau est le poète et Viète le savant le plus en vue.

Des dames de petite noblesse ou de bourgeoisie, comme la belle Gelonis, la femme de l'humaniste Macrin, comme Madeleine de Chémérault, comme Madeleine Neveu, dame des Roches, et Catherine, sa fille, ont aussi leurs cénacles de beaux esprits. Le salon de Mesdames des Roches à Poitiers est une sorte d'ébauche d'hôtel de Rambouillet, auquel les Grands Jours de 1579 donnèrent une célébrité inattendue, grâce aux graves magistrats qui allèrent s'y délasser de l'atmosphère pesante du Palais. Là, l'esprit encore lourd des contemporains s'affina. Là, s'éveilla leur imagination encore lente tandis que dans les cercles savants, ceux de Fontenay et de Fontaine-le-Comte, autour des Tiraqueau et du docte abbé Ardillon s'éveillait l'esprit de libre critique avec Pierre Amy et François Rabelais. Les classes riches, haute noblesse, haut clergé, haute bourgeoisie montrent un intérêt croissant pour les manifestations des lettres, des sciences et de l'art, pour les collections de livres et de manuscrits, pour les institutions scientifiques, pour les productions des humanistes et des lettrés, des hommes de science et des artistes. Aussi Poitiers occupe-t-il la troisième place après Paris et Lyon dans l'histoire de la Renaissance, et se laisse-t-il flatter du nom ambitieux d'Athènes de la France. Des villes secondaires, Loudun et Saint-Maixent, surtout Fontenay, la patrie des La Réau, des Amy, des Tiraqueau, des Brisson, des Viète et des Rapin, sont de vrais foyers de vie

intellectuelle. Richelieu pouvait rappeler sans exagération, au début du XVII^e siècle, que son pays natal, le Poitou, avait pendant les cent années passées donné ainsi « à la France une infinité de beaux esprits ».

Dans tous les domaines en effet, aussi bien dans celui des lettres que dans ceux des sciences et des arts, le Poitou mérita pour une bonne part cet éloge de son plus illustre représentant. Les classes populaires s'y passionnaient pour les représentations des moralités et des mystères, dont le procureur Jean Bouchet fut un des grands organisateurs au XVI^e siècle, et dont la vogue fut si grande, que Bordeaux, Issoudun, Saumur faisaient appel aux entrepreneurs poitevins de spectacles. L'esprit railleur des masses populaires se faisait jour dans des poésies en dialecte local, telles que celles du recueil intitulé la Gente Poitevinerie, édité à cette époque. Il inspirait la verve satirique de l'auteur de Pantagruel. Aux cercles aristocratiques et lettrés, les Saint-Gelais, Octovien et Mellin offraient leurs poésies légères, mièvres et fines ou leurs mordantes satires, et Jean Bouchet ses amplifications poétiques, morales, descriptives ou laudatives, imitées de celles des rhétoriciens de la cour de Bourgogne. Villon lui-même avait paru un moment en Poitou pour y jeter un peu du sel de son esprit parisien. L'ancien courant littéraire se manifestait encore à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e par la vogue des romans de chevalerie, que vulgarisaient les presses des imprimeurs de Poitiers, et par les dernières publications annalistiques à la mode médiévale, dues à Jean Bouchet et à son ami Jean d'Authon, abbé d'Angles. Bientôt après, le Poitou lettré devenait un des foyers de l'humanisme et se renouvelait au souffle de la Renaissance. On éditait et on expliquait à Poitiers les classiques grecs et latins. A Fontenay le cordelier Pierre Amy initiait Rabelais et Tiraqueau à l'étude du grec. Le Niortais Macault, secrétaire de François 1^{er}, traduisait Isocrate, Cicéron et Erasme. Le célèbre latiniste Muret commentait Plaute au collège Sainte-Marthe et publiait à Poitiers ses Juvenilia. Le poète loudunais, Salmon Macrin, dans lequel les contemporains saluèrent un émule d'Horace ; « le grand » Scévole de Sainte-Marthe, président du Bureau des Trésoriers de France, dont on vanta le génie littéraire comparable à celui des premiers poètes latins ; d'autres membres de sa famille, ainsi que les humanistes Adam Blacwood, Louis de la Ruelle, Nicolas Rapin, passèrent presque en leur temps pour les égaux des Politien, des Bembo et des Sadolet.

En même temps, l'influence italienne trouvait en Poitou un terrain favorable. Le platonisme florentin et le pétrarquisme eurent pour principal promoteur en France un professeur de Poitiers, Charles de Sainte-Marthe (1537), poète de la petite cour de Marguerite d'Angoulême. D'Espagne, se propageait dans l'Ouest le goût de la littérature romanesque. C'est un Poitevin, le président Aubert, qui publia vers le milieu du XVI^e siècle une des premières traductions de l'*Amadis des Gaules*, type de ces romans d'aventure dont on raffola jusqu'à l'apparition de la satire de Cervantès.

C'est encore Poitiers qui fut l'un des berceaux de l'Ecole poétique nouvelle, celle de la Pléiade. Joachim du Bellay y venait étudier le droit et s'initier à la poésie avec Salmon Macrin, Jean de la Péruse et Muret. Il y rencontrait Pierre de Ronsard, dont la famille était en partie d'origine poitevine, et dont le père avait été l'un des protecteurs de Jean Bouchet. Ronsard et du Bellay y recevaient les conseils du savant grammairien Jacques Peletier du Mans, qui professait à l'Université. En 1552, s'organisait dans la capitale du Poitou le cénacle lettré, l'un des inspirateurs des poètes novateurs, où Jacques Tahureau avait groupé le conteur Guillaume Bouchet, et les poètes Scévole de Sainte-Marthe, Vauquelin de la Fresnaye, Jean de la Péruse, Jean Antoine de Baïf. Tahureau puisait à Poitiers les idées ou les motifs de ses odes, de ses sonnets, de ses dialogues poétiques. C'est une Poitevine qui inspirait au plus original des poètes de la Pléiade, après Ronsard, à Baïf, le célèbre recueil des *Amours de Francine*. A l'école de ces maîtres, des Poitevins, la Péruse, André de Rivaudeau, Jean Yver, Jacques Béreau s'essayaient dans la poésie dramatique et lyrique. La vie rustique du Poitou revivait dans les œuvres poétiques de Tahureau et de Vauquelin de la Fresnaye ; la vie des nobles campagnards dans la pittoresque *Vénerie* de Jacques du Fouilloux, gentilhomme de Gâtine ; la vie bourgeoise dans les *Sérées* du conteur Guillaume Bouchet, marchand de Poitiers.

La Renaissance poitevine contribuait enfin à la formation du génie de Rabelais et d'Agrippa d'Aubigné. L'un, Tourangeau d'origine, dut au Poitou son éducation ; il subit à Fontenay, à Poitiers, à Fontaine-le-Comte, à Ligugé l'influence des Amy, des Tiraqueau, du docte Ardillon, du prélat lettré Geoffroy d'Estissac, sans parler de celle des juristes de l'Université de Poitiers. Son épopée en prose, l'œuvre la plus riche, la plus originale, la plus vivante de son siècle, est une œuvre mixte, tout imprégnée de la saveur du terroir et de l'esprit poitevin et tourangeau, dans laquelle se confondent

les génies de deux provinces. L'autre, d'Aubigné, Saintongeais de naissance, Loudunais par ses origines familiales, redevenu Poitevin pendant la dernière partie de sa vie, concentre à la fin du XVI^e siècle la sève originale de la Renaissance littéraire poitevine dans des œuvres puissantes, les Tragiques, les Aventures du baron de Fæneste, chefs-d'œuvre de notre langue. Il recueille en Poitou les matériaux de ses vivants Mémoires ou de son Histoire Universelle, destinée à effacer les récits des autres mémoralistes locaux de son temps, témoins précieux de l'époque de nos guerres civiles, les Régnier de la Planche, les Barnabé Brisson, les Voisin de la Poupelinière, les Jean Choisin.

Dans la rénovation scientifique du XVI^e siècle le Poitou a marqué également sa trace. Le Loudunais Lefevre aide Robert Etienne à éditer la Vulgate. Un autre Loudunais, Boullenger, est l'un des meilleurs érudits de ce temps qui aient fait connaître les institutions de l'antiquité. A Fontenay, dans le cercle des Tiraqueau, ont été agitées quelques-unes des plus graves questions morales, comme celles du féminisme et de l'éducation. On retrouve l'écho de ces controverses dans les meilleures pages de Rabelais. Rivaudeau contribue par sa traduction d'Epictète à la renaissance du stoïcisme en France. A Poitiers, la monarchie absolue trouve un théoricien en Adam Blacwood, le précurseur de Hobbes. André Tiraqueau, l'émule de Cujas et d'Alciat, renouvelle la connaissance du droit romain par l'étude des textes anciens ; il ruine l'autorité des commentateurs médiévaux, Bartole et Accurse. Le Fontenaisien Pierre Brissot remet en honneur la médecine grecque, celle d'Hippocrate et de Galien, plus observatrice et plus voisine de la science moderne que celle des Avicenne et des Rasès, les commentateurs du Moyen Age. Un Poitevin, médecin d'Henri III, Pidoux, l'un des ancêtres maternels de La Fontaine, est l'un des précurseurs de l'hydrothérapie, préconise les cures thermales et fait la fortune des eaux de Pougues. Le Fontenaisien Michel Tiraqueau et l'apothicaire poitevin Contant organisent des jardins et des collections de minéralogie. C'est à un médecin du Poitou, Jean Robin, que revient la première idée du Jardin des Plantes, qu'il créa surtout pour faire connaître les plantes étrangères. A Poitiers, chez les Marnef, Jacques Peletier publie la première arithmétique française dont la vogue fut prodigieuse. C'est à un Fontenaisien, à François Viète, un homme de génie, qu'on doit enfin les plus importants progrès de l'algèbre avant l'époque de Descartes, de même que la découverte des applications de l'algèbre et de la géométrie. La Renaissance littéraire et

scientifique, dont le Poitou fut le foyer, eut donc une portée qui dépassa les limites de la province. Elle a exercé une action décisive sur l'orientation de l'esprit français. Elle a préparé avec les Sainte-Marthe, les Tiraqueau, les Baïf, avec les Rabelais et les Viète, ces générations éprises de clarté, de précision, de logique, dotées d'une intelligence fine, vive et pénétrante, d'où sortiront ces autres génies représentatifs de la floraison du génie poitevin, les Richelieu, les Descartes, les La Fontaine et les Voltaire.

La Renaissance artistique complète l'aspect de cette activité de la vie intellectuelle en Poitou au XVI^e siècle. Sous l'influence des progrès de la richesse et des goûts raffinés des hautes classes, les diverses formes de l'art s'épanouissent en une foule d'œuvres charmantes, gracieuses et légères. Les grands seigneurs font appel aux artistes de l'école de la Loire. Ils suscitent même par leurs commandes la formation et le progrès d'une école provinciale poitevine, où figurent le Poitevin Jean Guibert, les Fontenaisiens Sylvestre Ernaut, Guillaume Mercier, Liénart de la Réau, Jehan Morisson, Lucas Bienvenu, Jean Petinière, Mathurin Berthomé, Jean Coiraut. Les architectes construisent d'abord leurs édifices d'après l'ancienne tradition. Ils édifient dans le style gothique flamboyant les églises de Bressuire, de Saint-Antoine de la Lande, d'Argenton, de Saint-Médard de Thouars et de Luçon, le chœur de celles de Champdeniers et de Javarzay, les chapelles de Menigoute et de Verruyes, ainsi que le portail de Noirmoutier. A Fontenay, Mercier et Ernaut bâtissent l'église Notre-Dame avec son magnifique portail et sa flèche d'une grâce aérienne. Liénard de la Réau la restaure, la décore plus tard de belles chapelles dans le style de la Renaissance.

Jean d'Amboise et Geoffroy d'Estissac font bâtir ou restaurer l'église de Maillezais et l'abbaye de Ligugé. Le futur cardinal de Tournon, alors commandeur de l'ordre des Antonins, fait exécuter par les deux Ameil la belle église de Saint-Marc la Lande, mélange du style gothique et du style de la Renaissance. Les architectes Gendre et Ordonné élèvent la belle et haute tour de Notre-Dame de Bressuire (1538). Des artistes tourangeaux inconnus exécutent à Loudun le riche et élégant portail de l'église de Saint-Pierre du Marché. Le Niortais Mathurin Berthomé, auteur de la belle tribune de l'église Notre-Dame de Niort, construit dans la même région les portails de Chizé et de Magné.

Les préférences des grands seigneurs et même des riches bourgeois vont à des constructions plus réduites, aux chapelles qu'ils font édifier à leurs frais dans leurs châteaux et dans les églises. Ainsi, sont élevés ces gracieux édifices, chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse de la Renaissance, la chapelle de Thouars, due à Jehan Chachereau et à André Amy ; la collégiale d'Oiron, exécutée en partie par Charpentier et terminée par l'artiste inconnu auquel on doit aussi la Sainte-Chapelle du château des Montpensier à Champigny-sur-Veude.

Les anciennes résidences féodales, masses sombres, mal conçues pour les agréments de la vie, ne satisfont plus l'aristocratie de la Renaissance. Aussi les châteaux sont-ils transformés, et la transformation apparaît dès la seconde moitié du XV^e siècle, à la Forêt-sur-Sèvre, à Gençay, à Dissay, manoirs des Beaumont, des la Trémoille, de l'évêque de Poitiers, Pierre d'Amboise. Puis, sous l'influence du mouvement artistique, qui se propage sur les bords de la Loire, à l'imitation des résidences princières et seigneuriales nouvelles, l'amiral Bonnivet fait édifier par François Charpentier son magnifique château, aujourd'hui détruit, qui fut une des merveilles de la Renaissance et dont Rabelais a immortalisé le souvenir dans la description de l'abbaye de Thélème. Le père de Bonnivet, Artus Gouffier, et le fils de ce dernier, Claude, font élever le grandiose château d'Oiron, autre chef-d'œuvre, qui domine de sa masse élégante la plaine de Moncontour. Une émulation, favorable à l'art, s'établit entre grands seigneurs. Tandis que les la Trémoille restaurent leur château de Thouars, les Montmorency élèvent celui de Berrye. Un vaillant soldat des guerres d'Italie confie aux artistes qui avaient édifié Bonnivet le soin d'élever le château de la Roche-du-Maine. Des artistes de l'école de la Loire bâtissent les beaux châteaux de Chitré, de Boisrogues, de la Chapelle-Bellouin, de Coussay, d'Apremont, pour les d'Appelvoisin, les Sanglier, les d'Escoubleau, les Briçonnet, les Chabot. Les architectes fontenaisiens qui s'inspirent de l'antiquité et qui tendent à introduire dans l'art la régularité classique édifient de leur côté une série de belles résidences, Coulonges-les-Royaux, l'Hermenault, Coulonges-sur-l'Autise, pour les d'Estissac, pour les Puy-du-Fou, pour les seigneurs de la grande famille de ce nom, alliés aux Laval et aux la Rochefoucauld ; la Grange-Cathus, près de Talmond, pour un compagnon de Louis II de la Trémoille ; la Guignardièrre, pour le seigneur de Bessay.

Dans les villes, à Fontenay, à Niort, à Loudun, à Poitiers, nobles et riches bourgeois rivalisent, pour se faire élever de beaux hôtels délicatement sculptés dans le goût nouveau. Tels sont à Poitiers l'hôtel du lieutenant général de la sénéchaussée, Adam Fumée, celui d'un autre magistrat, René Berthelot, les maisons du marchand de draps de soie, Beauce et de Nicolas Delbenne, le logis de la Grande-Barre, l'hôtel Herbert, le doyenné de Saint-Hilaire ; à Fontenay, le logis de Nicolas Rapin à Terreneuve, œuvre de Jean Morison ; l'hôtel de Sainte-Marthe, à Loudun ; l'élégant petit hôtel d'Estissac à Niort et près de cette ville le logis des Saint-Gelais. Leurs élégantes tourelles, leurs appartements lambrissés aux plafonds élevés, leurs fenêtres et leurs façades sculptées, leurs amples terrasses s'harmonisent avec de beaux jardins à l'italienne, ornés d'un lacy d'allées de buis (ou labyrinthes), de cabinets de verdure, de fontaines, de bassins, de statues, de devises, de rocailles, de figurines rustiques, comme ceux d'Oiron, de Thouars, de Ligugé, de l'Hermenault, de Lusignan. Les villes elles-mêmes travaillent à s'embellir en faisant construire de beaux hôtels de ville, tels que celui de Niort (1532-36), œuvre originale de Berthomé, où, à côté de réminiscences de Chambord, se révèle une inspiration vraiment personnelle. D'autres édifient des fontaines monumentales, comme l'édicule exquis, arcade élégante à fronton triangulaire supportée par deux colonnes doriques, dont Liénard de la Réau dote (1542-43) la place de Fontenay.

Pour décorer les églises, les chapelles, les façades et les appartements des châteaux et des hôtels, prélats, grands seigneurs, riches bourgeois font appel aux meilleurs sculpteurs des écoles tourangelles, angevines et poitevines. Dans les églises, ils font élever des mausolées ou tombeaux rehaussés de figures et ornés de statues agenouillées ou couchées. C'est ainsi que l'ymagier poitevin Jehan Guibert sculpte le tombeau de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars ; que Michel Colombe exécute le bas-relief de Saint-Michel-en-l'Herm et la sépulture de Louis Rohault, évêque de Maillezais. A Oiron, les deux grands sculpteurs tourangeaux, Jean I et Jean II Juste, sculptent dans le marbre de Carrare les tombeaux et les effigies des Gouffier et de Philippe de Montmorency, chefs-d'œuvre de l'art de la Renaissance. A Thouars, François Charpentier et Martin Claustre ont travaillé aux tombeaux de marbre et d'albâtre des la Trémoille, rivaux en beauté de ceux d'Oiron. A La Châtaigneraie, le sculpteur orléanais Aulbier a exécuté le bas-relief en marbre blanc d'André de Vivonne. A Poitiers, en l'église Saint-Didier, la fille du chancelier de France, Fumée, fait exécuter celui de son mari,

François Palustre. L'art sculptural se manifeste sous les formes les plus diverses dans la décoration des châteaux et édifices publics et privés : médaillons représentant des personnages, comme ceux qu'exécutent les Bomberault au château d'Oiron et Charpentier à Bonnivet ; statues équestres, comme celles des châteaux d'Oiron et de la Roche-du-Maine ; scènes de chasse, animaux, paysages, comme celles du château de Chitré. Les sculpteurs y prodiguent toutes les richesses de l'ornementation nouvelle, rinceaux de feuillage, entrelacs et arabesques. Leur art délicat n'a rien produit ailleurs qui soit supérieur aux merveilles de Bonnivet, d'Oiron, de Thouars et de Coulonges. Ils fouillent le bois comme ils sculptent le marbre, avec la même supériorité, ainsi que le prouvent le panneau de Renée d'Amboise à Sainte-Radegonde et les boiseries des châteaux ou des logis de ce temps.

Pour satisfaire aux commandes des riches collectivités ou des grands, travaillent des miniaturistes et des enlumineurs, auxquels on doit les compositions remarquables et parfois exquises du bréviaire d'Anne de Prye, abbesse de la Trinité de Poitiers ; celles du livre d'heures de l'abbaye de Charroux ; des missels de Nouaillé et du fonds de la Vallière ; du manuscrit de la Cite de Dieu, ce dernier œuvre de l'enlumineur poitevin Pierre de la Nouhe ; enfin, celles du psautier et du livre d'heures de Claude Gouffier. La peinture à fresque triomphe encore à l'église de Chauvigny et avec Noël Jullien au château d'Oiron ; la peinture sur verre avec Pierre de Lapostolle dans la décoration des châteaux de la Trémoille et des Rochechouart ; la peinture sur bois avec Nicolas Froment, l'auteur d'un chef-d'œuvre, la Vierge de Loudun. Louis II de la Trémoille fait exécuter par Benedetto Ghirlandajo le célèbre portrait qui se trouve aujourd'hui au Musée de Chantilly.

Les céramistes des ateliers d'Oiron et de Saint-Porchaire, près de Bressuire, fabriquent, grâce à la protection d'Hélène de Hangest, veuve d'Artus Gouffier, et à celle de la Trémoille et des Montmorency, ces admirables faïences artistiques qui n'ont pas été dépassées au XVI^e siècle. Bernard Palissy lui-même est venu travailler un moment à Fontenay. Tapissiers flamands et marchois, orfèvres parisiens et poitevins, s'ingénient pour orner les appartements et fabriquer les trésors d'argenterie des châteaux, des églises, des hôtels seigneuriaux ou bourgeois. Dans la vie de la société poitevine, se répand le goût de la musique instrumentale, tandis que les psallettes ou maîtrises des cathédrales forment des compositeurs et

des artistes de premier ordre, tels que le maître de chapelle de Catherine de Médicis, Gaspard le Franc.

Tels avaient été les effets de cent années de paix, d'ordre et de prospérité matérielle. La Renaissance en Poitou avait succédé aux effroyables épreuves de la guerre de Cent Ans. Elle était parvenue à son apogée au moment où se déchaînèrent les guerres de Religion, dont les conséquences devaient être si funestes pour les pays de l'Ouest.

VIII

LE POITOU PENDANT LES GUERRES DE RELIGION (1559-1598).

La crise religieuse qui secoua la France dans la seconde moitié du XVI^e siècle a eu en effet pour centre principal la région de l'Ouest et spécialement le Poitou. Sous le brillant décor de la Renaissance couvaient en effet des passions auxquelles la Réforme protestante allait fournir les moyens de se faire jour. La noblesse appauvrie, impatiente de saisir les riches domaines d'Eglise et d'arracher à la royauté une part des bénéfices du pouvoir ; la bourgeoisie et les classes lettrées, travaillées par des aspirations religieuses nouvelles ; le peuple enfin, mécontent des excès de la fiscalité royale et en partie ébranlé dans son attachement traditionnel à l'orthodoxie, toutes les catégories en un mot de la société poitevine prêtèrent aux novateurs un appui grandissant. Pendant près de soixante-dix ans, le Poitou fut la citadelle du calvinisme français, le réservoir inépuisable des forces militaires, des hommes d'action et des hommes de pensée du parti calviniste. Il fut le champ de bataille où à plusieurs reprises se décidèrent les destinées du royaume. Peu s'en fallut qu'à l'abri de son cercle de forteresses ne se constituât un Etat indépendant, une République protestante, dont la Rochelle eût été l'Amsterdam. Encore une fois, la province se trouva appelée à jouer un rôle capital dans l'histoire de la France.

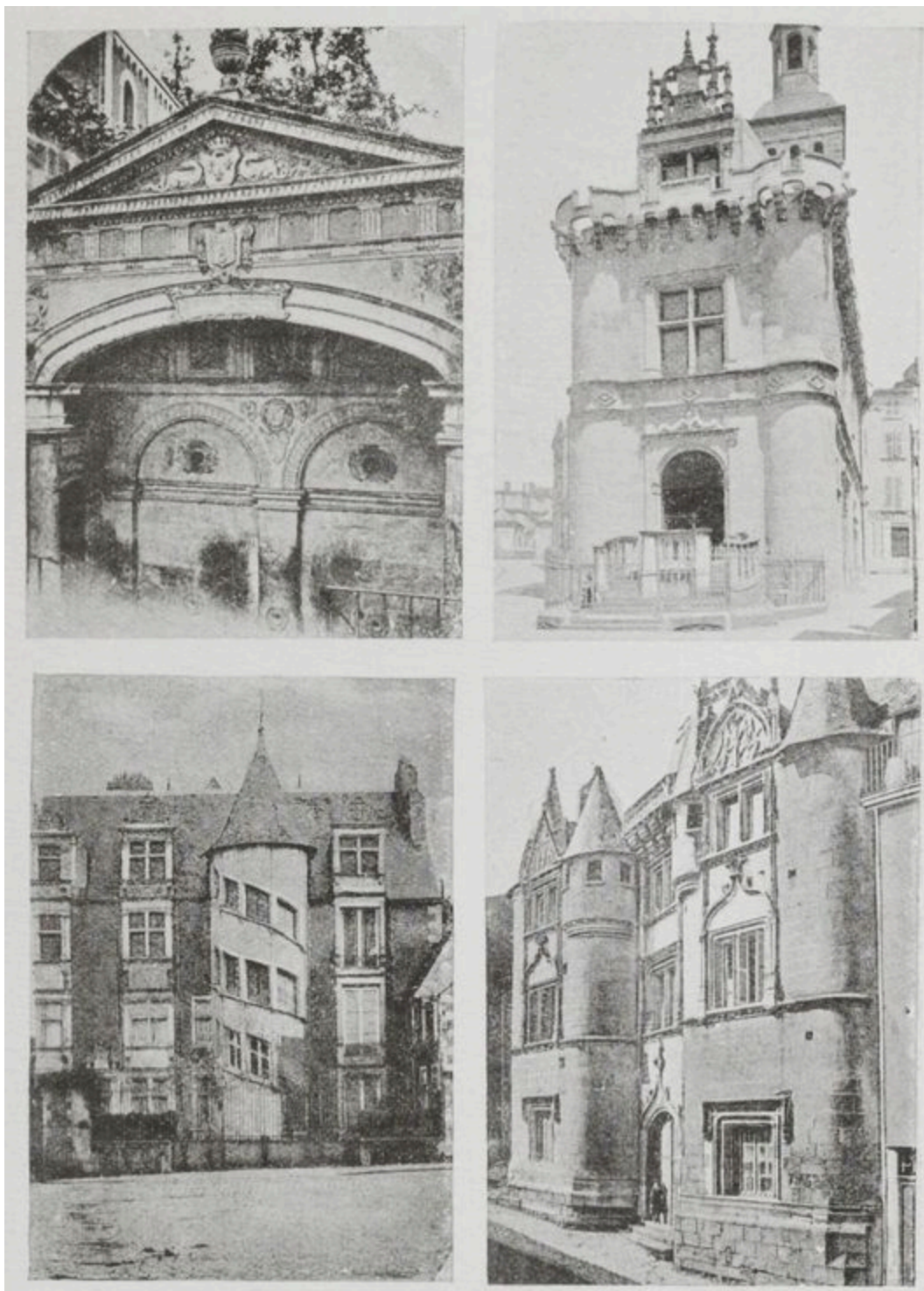
Pendant près de trente années se prépara lentement l'orage. Dès le premier tiers du XVI^e siècle, des étudiants, des moines, comme Pierre Amy, des lettrés avaient propagé obscurément dans les Universités et les cercles savants les idées hétérodoxes. L'autorité morale du clergé poitevin avait été très ébranlée.

En 1534, Jean Calvin paraissait à Poitiers ; il y créait pendant son séjour le premier groupe de novateurs, séduits par sa parole et ses idées. Dans la maison du prieur des Trois-Moutiers, rue des Basses-Treilles (aujourd'hui

rue des Carmélites), dans les jardins du lieutenant général de la sénéchaussée, Doyneau de Sainte-Soline, ou même dans les grottes de la vallée du Clain près de Croutelle, il instruisait ses disciples, des professeurs et des étudiants de l'Université, des clercs et des magistrats. Il célébrait même, dit-on, la Cène pour la première fois dans la petite église qu'il forma. A Poitiers et en Poitou, le célèbre fondateur de la Réforme française recrutait quelques-uns de ses plus ardents apôtres, Vernou et le professeur de droit Babinot, surnommé le Bonhomme, qui allèrent propager la doctrine, l'un dans le Sud-Est, l'autre dans le Midi, ainsi que le procureur Véron, appelé le Ramasseur, parce qu'il « battait aux champs », dit un contemporain, « et ne laissa coin du Poitou, « Saintonge et Angoumois où il n'allait sonder pour « ramasser des âmes à sa foi ». Une propagande active organisée par des moines dissidents, des lettrés, voire même des bourgeois et des gens du peuple, remua la province et toutes les classes de la société. En 1560, le Poitou comptait 16 églises calvinistes, dont les principales étaient celles de Poitiers, de Loudun, de Châtellerauld, de Niort et de Fontenay ; un an après, il en avait 22. La noblesse du Bas-Poitou et une partie de celle du Haut-Poitou se déclarait pour le calvinisme, à la suite de James Hamilton, duc de Châtellerauld, des seigneurs de Saint-Georges-Vérac, des la Rochefoucauld, des Parthenay-Soubise, des Rochechouart, des Saint-Gelais, des du Vigeon, des Sainte-Gemme. Dans le clergé, des abbés, tels que ceux de Laréau, de Valence, de Saint-Maixent favorisaient la Réforme. Une abbesse, celle de Saint-Jean de Bonneval, s'enfuyait à Genève. Une partie de la bourgeoisie des marchands et des légistes, à l'imitation des Herbert et des Beaucé, notables de Poitiers ; une foule de gens du peuple, surtout des artisans du Bas-Poitou et des villes, adoptaient avec ferveur les principes calvinistes.

Pl. XI. — POITOU.

Fontenay-le-Comte, la Fontaine des “Beaux-Esprits”, XVI^e siècle. (Phot. Robuchon.) — Niort, le Beffroi de l’hôtel de ville (Sites et monuments du T. C. F.). — Poitiers, Maison de Jehan Beauce, XVI^e siècle. — Ibid. Hôtel Fumé, XV^e siècle. (Phot. Robuchon.)



En dépit des édits de persécution, vers le milieu du XVI^e siècle, le Poitou se trouva être le plus grand foyer du calvinisme dans l'Ouest. Dès 1554, il a ses consistoires, ses pasteurs et ses diacres qui bravent les édits. « Si ne faut-il point, écrit Calvin à ses fidèles de Poitiers, que la crainte des persécutions vous empêche de chercher la pasture de vie ». Effectivement, ils avaient réussi à grouper, rien que dans cette ville, 7 à 8.000 adhérents. C'est dans la capitale du Poitou que fut rédigé à la fin de 1558, dans la maison du marchand de drap de soie Beauce, la première confession de foi de l'Eglise calviniste française, et que furent arrêtés les principes de l'organisation démocratique de ce parti religieux, événement capital dans l'histoire du protestantisme et du monde, puisqu'il a ouvert la voie au régime représentatif. Après le synode général de Paris, c'est encore à Poitiers que se tint la seconde Assemblée générale des députés des églises réformées de France (mars 1561). Plus tard seulement, la Rochelle, située dans une position militaire plus avantageuse, à proximité des secours du calvinisme étranger, devait prendre la place de Poitiers à la tête de la France protestante de l'Ouest. Quand la royauté voulut enrayer le mouvement, il était trop tard. La guerre civile éclata.

Malgré l'expansion du calvinisme, la religion traditionnelle avait conservé en Poitou l'avantage du nombre, l'appui du gouvernement, l'attachement d'une bonne partie de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, ainsi que l'adhésion de l'immense majorité du corps ecclésiastique. Les catholiques s'organisèrent en parti comme les calvinistes. Une mêlée de près de quarante ans les mit aux prises. Elle favorisa les desseins des ambitieux, les rapines des bandes de brigands qui couvraient du prétexte religieux leur ardeur cupide. Elle entraîna les esprits aventureux. Elle bouleversa les conditions de la vie. Elle déchaîna les pires atrocités en même temps que les dévouements chevaleresques. On y vit paraître des hommes de grand caractère, tels que La Noue, le Bayard protestant poitevin, et de véritables chefs de bandits, comme un Sainte-Gemme, le boucher des catholiques, ou comme un Montpensier et un Richelieu le Moine, qu'on appela les bouchers des huguenots.

Les troubles commencés en 1559 par une grave émeute calviniste, qui fit explosion à Poitiers le lundi de Pâques, se poursuivirent jusqu'à l'édit de Nantes. Dès le début, les princes, chefs du calvinisme, Antoine de Bourbon et Condé, faisaient de Poitiers et de Lusignan leurs places d'armes (1560),

et le parti protestant inspirait à deux reprises aux Etats de la province des motions en faveur de la tolérance religieuse, dont il profitait. Jeanne d'Albret osait faire tenir le prêche au monastère Sainte-Croix. De part et d'autre, la passion religieuse était arrivée à son comble, lorsque la première guerre civile éclata en 1562.

Aussitôt, les bandes des huguenots se ruèrent sur les abbayes et les églises, les pillèrent, les détruisirent ou les convertirent en temples pour leur culte. Elles mutilèrent les statues, fondirent les châsses, les vases, les ornements sacrés, exercèrent leur vandalisme sur une foule d'œuvres d'art. Du 23 au 28 mai, Poitiers, surpris par les troupes poitevines de Sainte-Gemme et gasconnes de Gramont, vit son abbaye de Montierneuf incendiée, ses basiliques profanées, ses prêtres et ses moines mis en fuite, les trésors de ses églises spoliés ou brisés. Puis à leur tour, les huguenots poitevins refoulés de la Loire sur la Vienne par les soldats catholiques de Montpensier étaient jetés à l'eau, brûlés, assommés, pendus, ou même égorgés en masse de sang-froid, comme à Vendevre, par Richelieu le Moine et Montpensier. « Il n'y a que trop de peuple ici, disait

« ce dernier en ricanant ; j'en ferai tant mourir que

« les vivres y seront à bon marché. » Poitiers, repris après un assaut par le maréchal de Saint-André (29-31 juillet), subissait un nouveau pillage. Les catholiques victorieux faisaient pendre sur la place Notre-Dame le maire Herbert, chef des huguenots poitevins. L'assassinat du duc de Guise et la paix d'Amboise (19 mars 1563) sauvaient toutefois le parti protestant du Poitou, lui permettaient même de se réorganiser sur les terres des seigneurs hauts justiciers et dans les cinq villes du pays où le culte réformé était permis.

Il put affronter un nouveau choc qui se produisit entre 1567 et 1570. Pendant la seconde guerre civile que termina la paix boiteuse de Longjumeau, les deux factions locales portèrent leurs ravages en Bas-Poitou. Au cours de la troisième, le théâtre principal des hostilités se trouva transporté dans l'Ouest. Les protestants sous les ordres de Condé, de la Rochefoucauld, de Coligny et d'Andelot enlevaient Fontenay, Parthenay, Saint-Maixent, Niort, dont la garnison était passée au fil de l'épée, puis Chauvigny, et refoulaient les catholiques commandés par les ducs d'Anjou et de Montpensier dans Poitiers et Châtellerauld (septembre-novembre 1568). Les deux grandes armées qui comptaient chacune 40.000 hommes se heurtaient ensuite au printemps (13 mars 1569) entre Bassac et Jarnac sur la

Charente, au moment où Condé et Coligny projetaient une marche vers Paris avec les forces combinées des huguenots français. Cette victoire valait aux catholiques la reprise des places de la Sèvre, à l'exception de celle de Niort que défendait le brave La Noue. De plus, Coligny, qui avait un instant rétabli la fortune de son parti, échouait complètement au siège de Poitiers, que des auxiliaires allemands, avides de pillage, l'avaient contraint d'entreprendre. La capitale du Poitou, défendue pendant sept semaines (24 juillet-septembre 1569) par l'élite du parti catholique, sous les ordres du jeune duc de Guise et de Mayenne, repoussait trois assauts et bravait tous les efforts de l'Amiral, auquel les assiégés criaient ironiquement, en lui montrant la partie la plus vulnérable de leurs murs, rendue inaccessible par les eaux du Clain débordé : « Sur cette mer-là, vous n'avez nul pouvoir ! » Le nouveau triomphe catholique, qui coûtait 2.000 hommes aux calvinistes, était suivi à bref délai de la victoire du duc d'Anjou et de Tavannes dans la plaine de Moncontour (2 octobre 1569), où Coligny, assailli par des forces supérieures et obligé par ses lansquenets de livrer bataille, perdit 4.800 de ses soldats, toute son artillerie et ses bagages.

Le parti huguenot eût été écrasé, si le jeune duc d'Anjou n'avait commis la faute de s'attarder au siège des places fortes du Poitou, Parthenay, Niort, Lusignan, Saint-Maixent, Fontenay qu'il reprit. Il laissa ainsi aux protestants le temps d'organiser la résistance en Saintonge et en Aunis, tandis que Coligny par une marche audacieuse à travers la France pénétrait jusque sur la Haute-Seine.

Le résultat des victoires de Jarnac, de Poitiers et de Moncontour fut anéanti, si bien que le nouveau chef des protestants poitevins, La Noue, put reconquérir en quelques mois Niort et presque tout le Bas-Poitou à la cause calviniste. Après dix ans de luttes, contre toute attente, le parti huguenot triomphait à la paix de Saint-Germain (8 avril 1570). Cette paix permit aux calvinistes poitevins de consolider leur puissance et de traverser sans grand dommage la période de terreur qui suivit la Saint-Barthélemy (août 1572). Ce massacre ne trouva pour ainsi dire pas d'écho en Poitou. Bien mieux, l'énergique résistance que La Noue et les milliers de réfugiés poitevins enfermés dans la Rochelle opposèrent à 1 armée royale (octobre 1572-février 1573) releva une seconde fois la fortune du parti et lui valut la paix inespérée de la Rochelle (8 juillet 1573).

Sorti de ces épreuves plus fort que jamais, développant le réseau de ses églises, organisant sa propagande de prédications, créant ses collègues, le parti calviniste du Poitou tirait encore profit des intrigues qui agitaient la fin du règne de Charles IX et le début de celui d'Henri III. La faction des politiques formée par le duc d'Alençon, frère du roi, et par les Montmorency, trouvait dans la province deux adeptes influents, la Trémouille, devenu le beau-frère du jeune Condé, et le lieutenant général de la sénéchaussée de Poitiers, la Haye. Elle s'alliait avec les calvinistes, nommait La Noue généralissime des forces combinées du Poitou, occupait Talmont, Fontenay, Melle, Lusignan, tentait à deux reprises des coups de main infructueux sur Poitiers. Puis, au moment où Montpensier et les catholiques reprenaient l'avantage, politiques et protestants, groupés à Parthenay, sous le commandement du duc d'Alençon et du jeune roi de Navarre, le futur Henri IV (décembre 1575-mai 1576), arrachaient à Catherine de Médicis cette paix de Beaulieu en Touraine (6 mai 1576), qui, en paraissant donner aux politiques la direction des affaires, consacrait surtout la victoire du parti protestant. Dans le Poitou, théâtre de leur succès inespéré, ils purent professer partout leur culte dans les villes et les campagnes, en vertu des concessions que le roi Henri III leur confirma par l'édit de septembre 1577, lors de son passage à Poitiers.

En 1584, vingt-quatre de leurs églises étaient en pleine prospérité. Leur organisation était régularisée par la réunion périodique de synodes provinciaux. Le tiers de la population de la province était alors passé, semble-t-il, au protestantisme. Le calvinisme dominait, dès ce moment, en Bas-Poitou ; dans le Haut-Poitou, il formait une minorité grandissante. D'ailleurs, une sorte de tolérance s'établissait entre l'élément catholique et l'élément protestant. Pendant neuf ans, la paix religieuse fut maintenue. Bien mieux, les ministres calvinistes, d'accord avec la bourgeoisie et le peuple de leur parti, refusaient de seconder les effets des batailleurs de la noblesse huguenote turbulente qui essaya à deux reprises dans la province de reprendre la guerre civile. De leur côté, les catholiques du Poitou accueillirent froidement les émissaires de la Sainte-Ligue naissante (1577-1584). Il fallut la mort du duc d'Anjou et la menace de l'accession au trône d'un prince protestant, le roi de Navarre, pour rompre cette sorte de trêve, si conforme à la pondération de l'esprit poitevin.

Dès lors, le problème religieux se posa d'une manière nouvelle, inquiétante au plus haut point pour les catholiques. Ils purent craindre que

la prépondérance passât aux calvinistes. Les exaltés, qui ne formaient qu'une minorité, entraînaient la majorité de leurs coreligionnaires plus tièdes, auxquels la tolérance semblait acceptable, mais non la domination du parti adverse. Le clergé, la noblesse orthodoxe, la bourgeoisie et le menu peuple restés fidèles aux vieilles croyances se rallièrent aux conseils de violence. Quand Henri III, inquiet pour sa couronne, révoqua par l'édit de Nemours (juillet 1585) la liberté de conscience accordée aux protestants et proclama son adhésion à la Sainte-Ligue reconstituée, Poitiers et la plupart des villes du Poitou s'empressèrent de suivre le mouvement. Les protestants de la province étaient contraints d'abjurer en masse ; on saisisait leurs biens. Beaucoup s'enfuirent à la Rochelle ou même à l'étranger. La guerre civile se déchaîna encore une fois, pour une nouvelle période de dix ans.

Les calvinistes du Poitou, un moment surpris, se ralliaient à la voix de leurs ministres et s'organisaient fortement, sous la direction du roi de Navarre, du prince de Condé, du duc Claude de la Trémouille, son beau-frère, de la Noue et d'Aubigné. Henri de Navarre bravait dans Marans les efforts des troupes royales de Biron, puis prenait Fontenay et Saint-Maixent (1586-87), tandis que la Trémouille repoussait l'armée de l'un des Guise, le duc de Mercœur. Le rusé Béarnais donnait à la reine-mère et au roi, qui croyaient l'amuser par des négociations, une rude leçon, en écrasant à Coutras l'armée royale commandée par Joyeuse (20 octobre 1587). La valeur des régiments poitevins qui rétablirent le combat, au moment où les Gascons pliaient, lui assurait la victoire et lui permettait par contre-coup d'occuper solidement le Bas-Poitou, d'où il chassait Mercœur et Nevers, de pénétrer même dans le Haut-Poitou, où il prenait Niort et Saint-Maixent. Un nouveau coup de théâtre, l'assassinat du duc de Guise, suivi de l'alliance entre les rois de France et de Navarre, valait aux protestants du Poitou l'appui des royalistes et des politiques. Le Béarnais par le manifeste de Châtellerault (4 mars 1589) promettait à tous la tolérance religieuse, le respect des coutumes du royaume et la politique d'apaisement, en faisant appel à leur patriotisme, « pour sauver la maison en danger ». Le Haut-Poitou acceptait la domination du roi de Navarre, dont les troupes entraient à Thouars, à Châtellerault, à Loudun, à Vivonne et à Saint-Savin.

Ainsi s'ouvrit dans l'histoire des guerres de religion une nouvelle période, où le Poitou devenu le quartier général de la cause royaliste et nationale lui apporta le concours des deux partis réconciliés au service du

pays. La plupart des calvinistes, ralliés autour du sage Duplessis-Mornay, restaient fidèles à leur habile chef, le roi de Navarre, devenu l'héritier du trône. Celui-ci sut « gagner les uns, sans perdre les autres », séduire les ambitieux par la perspective de la gloire militaire et les avantages du pouvoir ; rallier les modérés par le rétablissement de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse (avril 1589), tandis qu'il désarmait les huguenots fanatiques en restant fidèle pour le moment à la Réforme. De leur côté, les catholiques modérés et les politiques savaient gré au prince de ses engagements favorables au respect de la tradition française et au maintien de l'ordre établi. L'aristocratie orthodoxe, avec les Montpensier, les Longueville, les Mortemart, les la Roche-posay, les Richelieu, se déclarait pour les deux rois réconciliés et unis. Le gouverneur du Poitou, Malicorne, en fidèle serviteur de la royauté, se prononçait pour eux. Il en fut de même de la majeure part de la bourgeoisie qui suivit l'exemple du chef des politiques poitevins, Scévole de Sainte-Marthe, président des trésoriers de France, en se prononçant résolument pour la cause royale.

Au contraire, le parti de la Ligue ne trouva dans la province que l'adhésion d'une minorité, composée de catholiques intransigeants et de démagogues brouillons, dont les violences, l'attitude révolutionnaire, les intrigues antinationales devaient plutôt effrayer que séduire l'esprit poitevin. En effet, la capitale du Poitou seule, avec sa petite bourgeoisie frondeuse et son menu peuple famélique, soulevés par les prédications furibondes des Cordeliers Porthaise et Péchot, se trouva isolée dans son entêtement de ville rebelle, en face du courant qui entraînait le reste du pays d'Ouest dans le parti royaliste et national. En avril 1589, elle chassait les envoyés d'Henri III, François du Plessis-Richelieu, le père du cardinal, et M. de Chémérault. Puis, la populace faisait sauter par-dessus les remparts le gouverneur Malicorne (11 mai). Elle fermait enfin les portes à Henri III lui-même et tirait le canon sur le roi. Le 25 juillet, un conseil de la Sainte-Union catholique était installé aux Cordeliers, sous la présidence de l'évêque de Poitiers, qui reconnaissait la Ligue, tandis que les évêques de Maillezais et de Luçon se prononçaient pour les souverains légitimes. L'avènement d'Henri IV confirma les Ligueurs poitevins dans leur fanatisme obstiné. Ils opposèrent le vicomte de la Guerche comme gouverneur du Poitou au gouverneur royaliste Malicorne. Ils chassèrent les corps administratifs, Bureau des finances et présidial, fidèles à la cause royale, et les obligèrent à se réfugier à Parthenay, auprès des Sainte-Marthe.

Ils conçurent la folle entreprise de reconquérir la province à la cause des Guise et des Ligueurs parisiens, complices des Espagnols.

Par contre, tout le reste de la province donnait au grand roi national un appui inébranlable. La noblesse poitevine, flattée dans son orgueil, ses ambitions, son ardeur belliqueuse, accourait enthousiaste sous le drapeau d'un prince qui savait aussi bien gagner les cœurs que les batailles. Elle combattait avec lui à Arques, à Ivry, sous les murs de Paris, où succomba François du Plessis, sous ceux d'Amiens, où fut tué le duc Gilbert du Puy-du-Fou, vaillant homme de guerre, ami du roi. Dans le Poitou lui-même, le fidèle d'Aubigné veillait à la sécurité de la côte. Henri IV lui confiait à Maillezais la garde du concurrent que la Ligue avait voulu lui opposer, ce vieux cardinal de Bourbon, affublé du nom de Charles X, dont la mort le débarrassa à Fontenay en mai 1590. La fidèle aristocratie poitevine refoula devant elle les Ligueurs de Poitiers qui essayaient d'enlever Parthenay et d'occuper le Haut-Poitou. Conti les chassa de Mirebeau ; les troupes royales leur reprirent Chauvigny, Montmorillon, Angles et Saint-Savin. La Rocheposay infligea au gouverneur de la Ligue, la Guerche, une écrasante défaite entre la Creuse et la Vienne, à Cenon (février 1592). Bientôt Malicorne et Conti purent resserrer le blocus de Poitiers, où les Ligueurs se débattaient, comme ceux de Paris, dans une sorte de terrorisme anarchique.

La démagogie poitevine, en correspondance avec les Seize et avec l'ambassadeur d'Espagne, proscrivait les éléments modérés de son propre parti, enlevait le château au gouverneur Boisseguin, bien que ce dernier eût combattu contre le roi à Ivry, refusait même d'admettre le nouveau gouverneur du Poitou, le duc de Brissac, envoyé par Mayenne pour remplacer la Guerche, tué à Cenon, et ne consentait à remettre la garde de la ville qu'à l'un des Guise, le duc d'Elbeuf lui-même. Mais la bourgeoisie et le peuple, lassés de cette tyrannie, en proie à la misère, prêtaient l'oreille aux émissaires des royalistes, des la Trémoille, des Saint Gelais, surtout des Sainte-Marthe. La Satyre Ménippée, l'immortel pamphlet dont le Poitevin Nicolas Rapin fut l'un des rédacteurs, eut son écho jusque dans la ville rebelle. Les catholiques, déjà ébranlés par la promesse que Henri IV avait faite à l'évêque de Maillezais, au sujet du maintien des privilèges de la religion orthodoxe, furent tout à fait désarmés par la conversion et le sacre du roi (février 1594). Les Sainte-Marthe, ces fins politiques, d'esprit vif et délié, s'entremirent pour réconcilier Poitiers avec le nouveau souverain. En juillet 1594, Henri IV reçut avec sa bonne grâce souriante les délégués de la

ville rebelle à son camp devant Laon, accueillit leur soumission, accorda une amnistie, confirma les privilèges des Poitevins (édit de juillet). Il fallut acheter la capitulation du gouverneur ligueur, le duc d'Elbeuf, par une pension de 30.000 livres et l'octroi du gouvernement du château de Poitiers. Il en coûta au roi près de 1 million (environ 6 millions de notre monnaie) pour réduire les autres chefs de la Ligue dans la province. Dès lors, le mouvement agonisa. Les derniers soubresauts du parti dégénérèrent en un brigandage, dont le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, favorisait les entreprises. Des bandes installées à la Flocellière, à Tiffauges et à Mirebeau ravagèrent et terrorisèrent le pays, jusqu'à ce que Henri IV lui-même fût venu en Poitou, pour y acheter la soumission de Mercœur et détruire les repaires des brigands (1595-1597).

En même temps, le grand roi mettait fin aux guerres religieuses, en accordant aux protestants les garanties nécessaires à l'exercice de leur culte. Les calvinistes intransigeants, dont le chef était le duc Claude de la Trémouille, agitaient leur parti par leurs diatribes contre un prince qui favorisait, disaient-ils, a l'idolâtrie papiste ». Ils avaient soulevé au colloque de Saint-Jean-d'Angély la question d'une sécession des provinces de l'Ouest. Ils excitaient leurs soldats à abandonner le camp royal devant la Fère. Les réformés poitevins, émus de la conversion du roi, réclamaient aux synodes généraux de Loudun et de Châtellerault (avril 1596-janvier 1597) le redressement de leurs griefs. Henri IV négocia. Il leur accorda par l'édit de Nantes (13 avril 1598) toutes les concessions compatibles avec l'intérêt de la monarchie et de l'Etat. Il leur octroya l'égalité civile, ainsi que le libre exercice du culte dans les terres seigneuriales, dans tous les lieux où il était établi avant 1577, et en outre dans deux villes ou villages par sénéchaussée. Les cinquante et une églises protestantes du Poitou obtenaient que leurs ministres fussent en partie salariés par l'Etat. On concédait même aux calvinistes poitevins, pour calmer leurs appréhensions, le droit de mettre garnison et d'avoir des gouverneurs de leur religion, payés aux frais du Trésor, dans onze places de sûreté de la province, notamment à Châtellerault, à Loudun, à Thouars, à Niort et à Saint-Maixent, en Haut-Poitou, à Fontenay, Maillezais, Talmont et Marans en Bas-Poitou. Les catholiques de leur côté, satisfaits d'avoir obtenu la conversion du roi, retrouvaient dans l'Ouest leur situation privilégiée, recouvraient leurs biens et leurs prérogatives essentielles ; ils obtenaient en faveur de leurs ordres religieux et de leurs corps ecclésiastiques de multiples concessions. C'est

ainsi que, après quarante années de discordes, la paix générale fut restaurée, grâce à l'habile politique d'un souverain de génie.

Toutefois, les guerres civiles avaient porté au Poitou un coup dont il ne se releva point pendant deux siècles.

Depuis les temps de l'anarchie féodale et de la rivalité anglo-française, jamais ce pays n'avait autant souffert. Pendant près d'un demi-siècle, ce fut l'alerte presque perpétuelle, la lutte atroce et inexpiable, de ville à ville, de château à château, de village à village, avec son cortège d'horreurs. Catholiques et protestants rivalisaient de fureur dans l'œuvre de pillage et de destruction : « Pour les soldats qui viennent à notre défense, disaient les Poitevins dans une requête au roi en 1575, entre l'ami et l'ennemi, aux déportements de l'un et de l'autre, nous ne connaissons pas de différence ». « Depuis vingt ans en ça, ajoutait le maire de Poitiers en 1581, la province a été agitée et travaillée par l'incursion des gens d'armes et des guerres continuelles, par lesquels le plat pays a été mangé et le peuple appauvri ». Toutes les classes avaient souffert. L'Eglise avait vu ses abbayes, ses prieurés, ses basiliques dévastés et incendiés, ses biens usurpés et vendus par les deux partis, ses presbytères désertés, la plupart de ses paroisses abandonnées par les curés qui se réfugièrent dans les villes. A part quelques gentilshommes qui s'enrichissaient par la guerre ou le brigandage, la plupart des nobles se trouvaient ruinés par la désertion de leurs domaines et par les dépenses continuelles des expéditions militaires. La fortune de la bourgeoisie avait souffert du déclin de l'industrie et du commerce. Le peuple des villes végétait dans une affreuse misère.

Plus malheureux encore, les paysans perdirent en quelques années le bénéfice d'un siècle de paix. Gens de guerre et brigands, sans distinction de religion, « pillent les maisons, les meubles, les bestiaux, dit un chroniqueur poitevin du temps, tellement qu'ils ne laissent rien, voire emportent le chateau (le dernier morceau de pain), et aussi tout le monde crie à la fin miséricorde ». De toutes les poitrines s'échappe, assure-t-il, le même cri de désespoir : « Nous sommes las ! » En 1580, les commissaires enquêteurs du roi constatent « que le peuple et gens de labour est tellement molesté, qu'ils sont contraints abandonner leurs maisons, se retirer es bois, comme pauvres bestes

« sauvages, leurs biens pillés, quelques-uns d'entre
« eux tués, leurs femmes et filles violées », leurs maisons incendiées. En maintes parties de la province, à la place des champs cultivés, on n'apercevait plus que des friches et des broussailles. Dans le Marais, les belligérants avaient crevé les digues ; le pays submergé revenait à l'état sauvage.

L'activité industrielle n'avait pu survivre aux troubles. Les routes cessèrent d'être entretenues. On avait coupé les ponts. On arrêtait les marchands. Les grandes foires du Poitou furent désertées par le commerce. La vie économique reçut une atteinte profonde. La vie intellectuelle avait décliné au milieu du bruit des armes. L'Université de Poitiers elle-même périssait. En 1595, certains de ses collègues n'avaient plus ni professeurs, ni élèves. La criminalité s'accroissait dans d'effroyables proportions, indice indéniable de la perturbation profonde apportée dans la vie sociale par les guerres civiles.

Un auteur contemporain, dressant en 1580 pour les deux diocèses de Poitiers et de Luçon le bilan des troubles de vingt ans, renonce à énumérer le nombre des viols, mais constate que dans les deux tiers du Poitou on avait compté 3.000 incendies, 70 assassinats de clercs et 700 de séculiers. Il estime que dans les rencontres dont la province avait été le théâtre, 720 gentilshommes et 26.000 soldats poitevins, catholiques et protestants, avaient trouvé la mort, outre 1.600 Français ou étrangers tombés sur les champs de bataille du Poitou. En 1598, la terre poitevine était rouge du sang de tant d'hécatombes et pleine des ruines accumulées par la barbarie des deux partis. L'œuvre désastreuse, poursuivie par la haine aveugle des belligérants, s'achevait par les famines et les épidémies. La faim enlevait en 1563, 1565, 1568, 1569, 1582, 1597, des milliers de malheureux. La peste en 1563, 1586, 1597 déchaînait ses ravages, si terribles, qu'en dépit de la peur des gens de guerre, les habitants des villes, où le fléau sévissait, s'enfuyaient aux champs.

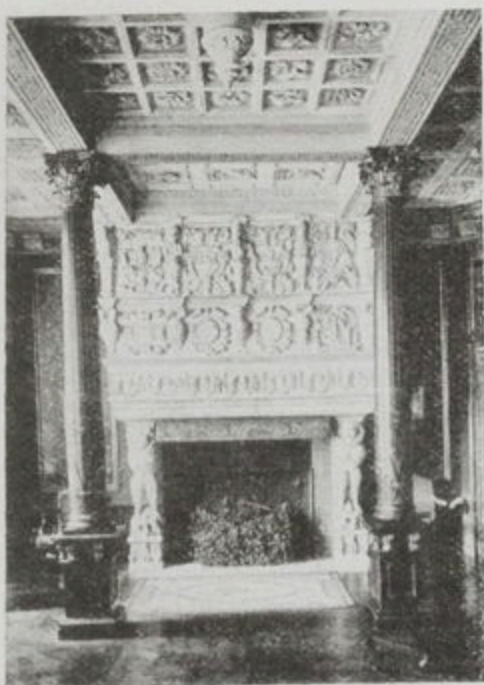
L'autorité royale enfin sortait elle-même fort affaiblie de la crise. Elle avait montré trop longtemps, en dépit des tendances autoritaires des derniers Valois, son impuissance à accomplir sa tâche primordiale, le maintien de l'ordre. Elle n'avait pu, en dépit de ses commissions de juges, de ses Grands Jours, tels que ceux de Poitiers (1579), réprimer le brigandage. Elle avait irrité les populations par les excès de l'arbitraire administratif et par les exigences de sa fiscalité. Elle avait perdu avant 1595

sa popularité et son prestige. L'esprit d'indépendance communale s'était réveillé dans les villes, notamment à Poitiers. De la noblesse poitevine renaissait une féodalité turbulente et pillarde, qui « suscitait les bians (corvées), charrois et autres oppressions à la charge du pauvre peuple », dit l'enquête de 1580. Elle rétablissait les châteaux-forts, pour « y abriter ses voleries ». Elle recommençait les guerres privées, traitant « les manans comme des esclaves », bravant les officiers du roi, se servant bien plus des partis et du souverain qu'elle ne les servait.

Cependant, les guerres civiles avaient eu d'autres résultats, ceux-ci favorables à la restauration prochaine de l'unité nationale et de l'autorité monarchique. L'excès des maux supportés et la lassitude provoquée par tant de troubles prolongés allaient jeter les classes moyennes et populaires aux pieds du pouvoir assez fort pour rendre à la province la paix et l'ordre perdus. La royauté absolue des Bourbons devait profiter de cette abdication volontaire de la masse de la population. De plus, les épreuves subies pendant ce demi-siècle avaient retrem্পé les caractères, suscité de nouveau les énergies dans une province amollie par le bien-être de la Renaissance. L'esprit de décision engourdi se réveilla. Les discordes civiles affermirent les âmes d'une élite, surexcitèrent l'esprit militaire, provoquèrent les dévouements, développèrent le goût des entreprises hardies. Elles préparèrent à la monarchie absolue du XVII^e siècle cette lignée d'administrateurs, de généraux, de soldats et de diplomates ; à la société nouvelle cette phalange de réformateurs religieux et de penseurs originaux qui devaient faire sa force. C'est dans l'atmosphère des guerres civiles que se formait en Poitou la génération vigoureuse, énergique, d'esprit ferme et lucide, qui allait donner à la France le plus grand de ses hommes d'Etat, Richelieu, et le plus profond de ses philosophes, Descartes, legs suprêmes de la vieille province au royaume, dont elle avait tant contribué à fonder la grandeur.

Pl. XII. — POITOU.

Fontenay-le-Compte. Cheminée du Château. Ibid. Portail de l'Église. Apremont,
le Château (Sites et monuments du F. C. F.).



IX

L'ÉPOQUE DE LA MONARCHIE ABSOLUE (1598-1789).

Pendant près de deux siècles, en revanche, le Poitou paya de la décadence de sa vie politique, économique et sociale, l'affermissement de l'unité nationale et du pouvoir monarchique. S'il fut le théâtre d'une renaissance religieuse et morale remarquable, il en vit les effets altérés par le réveil de l'intolérance. Bien plus, il connut, après un suprême effort, une lourde torpeur intellectuelle qu'il ne parvint pas à secouer dans l'espace de cent cinquante années.

Durant la première moitié du XVII^e siècle, la province respira d'abord un moment sous le règne réparateur d'Henri IV. Mais elle ne tarda pas après la mort de ce prince à retomber dans l'anarchie, pour n'en sortir que sous l'administration impitoyable de Richelieu. A celle-ci devaient succéder les troubles de la Fronde, terminés par le triomphe de l'absolutisme.

Court intermède entre deux périodes de désordre, le gouvernement du premier des Bourbons restaurait l'autorité et l'ordre, autant par la douceur que par l'énergie. Le pouvoir des gouverneurs du Poitou tendait auparavant à devenir héréditaire. Henri IV rendit leur charge amovible. Le fidèle Sully, pourvu du gouvernement de la province (1603), y fit prévaloir la prérogative royale, avec l'aide de commissaires extraordinaires, les maîtres des requêtes en mission, précurseurs des intendants. Il réorganisait la police, rétablissait la justice royale dans ses droits, mettait fin au brigandage que des bandits, les Guillery, perpétuaient en Bas-Poitou (1604), nettoyait la région des troupes de faux colporteurs (mercelots) et de bohémiens qui la rançonnaient, rétablissait la discipline dans l'armée et terminait les guerres privées. Il diminuait de moitié pour les campagnes de la province le poids de la taille (impôt direct), empêchait l'établissement des douanes intérieures et du monopole du sel, négociait avec les villes qui résistaient aux prétentions du fisc. Le roi et son ministre, à la suite d'une émeute provoquée à Poitiers par le sol pour livre ou pancarte, établi sur les marchandises et denrées à l'entrée des villes, supprimaient cette taxe

impopulaire (1602), qu'ils remplacèrent par des subventions extraordinaires, moins onéreuses.

Ils pratiquaient la politique d'apaisement, tenaient la balance égale entre catholiques et protestants, favorisant l'établissement des ordres religieux, pour complaire aux orthodoxes, laissant aux huguenots la liberté de tenir des synodes, d'ouvrir des écoles, d'organiser leur propagande. Ils tentaient de ranimer l'activité économique. Mais ne perdant point de vue la restauration du pouvoir de l'Etat, ils réservaient aux royalistes fidèles, à un Richelieu, à un Sourdis, les évêchés de Luçon et de Maillezais. Ils récompensaient leurs serviteurs, sans distinction de religion, par l'octroi de bénéfices ecclésiastiques. Ils maintenaient dans le devoir la fraction intransigeante des réformés et la coterie aristocratique brouillonne, dont Claude de la Trémoille à Thouars était le chef. Ils bridait la bourgeoisie « hargneuse » de Poitiers, en restreignant son autonomie municipale et en réglementant l'élection de son maire et de ses échevins. Déjà se préparait, sous l'administration d'Henri IV et de Sully, l'œuvre de Louis XIII et de Richelieu.

La mort du premier, la disgrâce du second valurent au Poitou dix-neuf ans de troubles et de misère, à la monarchie un nouvel affaiblissement momentané (1610-1629). Sous une reine sans autorité, Marie de Médicis, gouvernée par des favoris, le Poitou redevenait un foyer de discordes. Trois partis s'y disputaient l'influence, les armes à la main. Les catholiques « à gros grains », ennemis du système de tolérance d'Henri IV, groupés autour des évêques de Poitiers, la Rocheposay, et de Luçon, Richelieu, y entraient en conflit avec les protestants. Ceux-ci se donnaient pour chef le gendre de Sully, le jeune et ambitieux duc de Rohan, plein de talent et d'énergie, dont le rêve était de former dans l'Ouest, qu'il fit diviser dès 1612 en cercles militaires, une république calviniste fédérative, analogue à celle des Provinces-Unies. Entre ces deux adversaires, le parti des politiques dirigé par les sages Sully et Duplessis-Mornay, du côté des huguenots, parles Sainte-Marthe, du côté des catholiques, cherchait en vain sa voie. Il se voyait entraîné à favoriser les menées de l'aristocratie, qui, sans distinction de religion, sous la direction des Condé, des Roannès, des la Trémoille, cherchait à prendre la direction du gouvernement, pour son profit et pour celui de sa clientèle.

La reine et ses ministres se débattaient dans cette anarchie, donnant à tous le spectacle de leur faiblesse, cédant aux catholiques et négociant avec

Rohan, de manière à lui reconnaître le rang de chef du protestantisme. Ils accordaient aux grands (avril 1614) des avantages, qui, loin de les désarmer, accroissaient leur audace, au point qu'ils tentèrent, sous la direction de Condé, du marquis de Rochefort et de Bonnivet, de se saisir de Poitiers. Le parti catholique, dirigé par l'énergique la Roche-posay, ayant fait échouer le complot (mai 1614), en forçant les Sainte-Marthe et le duc de Roannès à s'enfuir, la reine éperdue gâta tout par son irrésolution. Elle vint avec le roi à Poitiers (28 juillet-4 août) tenter une réconciliation générale impossible, convoqua les fameux Etats-Généraux de 1614, où son confident, l'évêque de Luçon, Richelieu, se mit en vedette, et ne put empêcher une nouvelle révolte des grands et des protestants. Les premiers, Condé, Longueville, la Trémoille, entraînant avec eux Sully mécontent, occupaient Châtellerault, Parthenay, Mirebeau, Saint-Maixent, Fontenay, envoyaient leur émissaire, Bonnivet, solliciter l'appui des Anglais, obligeaient le roi, qui se rendait à Bordeaux pour y épouser l'infante d'Espagne, à se faire escorter d'une armée, et liaient partie avec Rohan, chef des huguenots poitevins au traité de Sanzay (1615).

Au lieu de frapper la rébellion, la reine négociait encore cette paix de Loudun, qui fut pour elle un vrai marché de dupe (16 mai 1616). Les grands se partagèrent 6 millions. Les politiques devaient être rétablis dans leurs offices à Poitiers, sous la protection d'un intendant, Champigny, escorté de troupes. Les protestants obtenaient qu'on garantît pour six ans leur droit de garder leurs 11 places de sûreté dans la province. Ils faisaient augmenter la solde de leurs garnisons et le traitement de leurs pasteurs. Un instant, on put croire que la royauté allait mettre fin au désarroi croissant, lorsque la Reine-mère et Concini firent appel à deux hommes énergiques, deux Poitevins, l'évêque de Luçon, Richelieu, et l'avocat Loudunais, Mangot, premier président au Parlement de Bordeaux, qu'ils nommèrent, l'un secrétaire d'Etat à la guerre, et l'autre garde des sceaux. Ils firent arrêter Condé (1^{er} septembre 1616) et réprimèrent un nouveau soulèvement des grands. Mais une révolution de palais amenait la disgrâce de Richelieu et de Mangot, ainsi que l'avènement de Luynes.

Les désordres reprirent avec plus de gravité. Les protestants obligeaient la cour à donner à Rohan le gouvernement du Poitou. A Poitiers, les factions s'entredéchiraient. La Reine-mère disgraciée, réfugiée en Angoumois, fomentait en Poitou l'opposition des ducs de la Trémoille et de Roannès. Elle rentrait à la cour, après « la drôlerie » des Ponts-de-Cé, grâce au traité

d'Angers, négocié par son fidèle Richelieu, qu'elle ramenait auprès du roi. Les ministres et les favoris, en butte à toutes les intrigues, laissaient grandir l'audace des protestants. Malgré Sully et Duplessis-Mornay, Rohan et la Trémoille faisaient décider à l'assemblée de la Rochelle (10 mai 1621) une sorte de sécession des provinces de l'Ouest, qui s'organisèrent en une fédération politique et militaire. L'unité française se trouvait menacée par cette révolte, dont le Poitou, placé sous les ordres de Soubise, l'Angoumois et la Saintonge, confiés à la Trémoille, étaient les principaux centres, et dont Rohan devait être le généralissime. Le jeune roi, plus énergique que son premier ministre, Luynes, surprit les rebelles par sa décision. Il n'eut qu'à paraître. Mornay lui livrait Saumur ; la Trémoille, Thouars ; Parabère, Niort ; Sully, Saint-Maixent. Fontenay, Parthenay, Châtellerauld ouvraient leurs portes sans résistance. Marie de Médicis était reçue en triomphe à Poitiers (juin 1621). Soubise et les pasteurs calvinistes s'enfermaient à Saint-Jean-d'Angély, pour y capituler à la première sommation. Mais l'échec de l'armée royale devant Montauban (août 1621), les hésitations de Condé, devenu le vrai chef du pouvoir, après la mort de Luynes, rendaient inutiles ces succès, bien que Louis XIII les eût complétés, en écrasant à Rié en Bas-Poitou une dernière prise d'armes de Soubise (1622, 16 avril). La paix boiteuse de Montpellier (18 octobre 1622), en restituant aux calvinistes la plupart de leurs privilèges politiques, montrait que le gouvernement central manquait d'autorité et de décision.

Mais dans le Poitou même, troublé par les factions, ruiné de nouveau par la guerre civile, la monarchie venait de trouver l'homme de génie qui allait établir l'absolutisme monarchique, sauver l'unité nationale menacée, et fonder la grandeur de la France, en dépit des souffrances de sa province natale. En 1624, Richelieu devenait premier ministre. Résumant en lui la forte tradition de la noblesse royaliste poitevine et de la bourgeoisie des légistes, dont il descendait par les du Plessis et les La Porte, ses ancêtres, il arrivait à 38 ans aux affaires, mûri par l'expérience qu'il avait puisée dans l'administration de son diocèse de Luçon, dans le spectacle des troubles de sa petite patrie provinciale, et dans le maniement des intrigues de cour. C'est en Poitou qu'il avait fait ce stage salutaire, où il apprit à réfléchir, à observer, à travailler, à agir, à se dominer et à commander. C'est là que sa jeunesse acquit rapidement les dons de la maturité. Devenu tout-puissant, il choisit parmi des Poitevins les principaux auxiliaires de son œuvre : en premier lieu, ses parents Charles de la Porte, futur maréchal duc de la

Meilleraye, grand-maître de l'artillerie ; le maréchal Urbain de Maillé-Brézé, futur vice-roi de Catalogne ; l'intendant général de la marine, Amador de la Porte ; le général des galères, Pont-Courlay. C'est à Luçon qu'il a connu les Bouthilier, dont l'un devient chef de la correspondance diplomatique, l'autre surintendant des finances. C'est à Poitiers qu'il a pu apprécier les talents du P. Joseph du Tremblay, l'Eminence grise, et la valeur morale de Bérulle. Des marins du Poitou, Razilly, des Roches, Nuchèze secondent ses entreprises coloniales et navales. D'autres Poitevins, les Turquant, les Mangot le servent aux Conseils et au Parlement. Le médecin poitevin Citois est son confident, et le Loudunais Renaudot met à son service la puissance naissante de la presse, tandis que Sourdis, évêque de Maillezais, puis archevêque de Bordeaux, l'aide à triompher de la révolte protestante.

Son premier soin est d'écraser dans l'Ouest les germes de la sécession. Il gagne les la Trémoille. Il fait de Poitiers le centre de ravitaillement de l'armée royale pendant le siège de la Rochelle. Il réunit à Fontenay (1628) l'assemblée du clergé de France qui lui fournit les moyens financiers de réduire la ville calviniste rebelle. Il fait siéger à Poitiers le Grand Conseil, organe principal du gouvernement, pendant la durée des hostilités. Le parti protestant est enfin abattu, et la fière Catherine de Parthenay invite elle-même ses fils Rohan et Soubise à abdiquer leurs ambitions de chefs du parti, pour devenir les fidèles serviteurs de la monarchie triomphante (1629). La noblesse plia sous le joug. On rasa les forteresses où elle abritait ses révoltes, de concert avec les huguenots. Ainsi tombèrent les vieux donjons de Loudun, de Saint-Maixent, de Talmont, de Parthenay. Les Grands Jours de 1634 vinrent jeter une salutaire terreur parmi les gentilshommes coupables de brigandage, en condamnant 200 des plus compromis. Les complots princiers ne trouvèrent plus d'écho. L'Eglise du Poitou ne se distinguait plus que par son dévouement. La bourgeoisie s'inclina, se résignant à la perte des Etats provinciaux et à la ruine des libertés municipales. L'administration passa presque tout entière aux mains de commissaires départis, les intendants, qui résidèrent désormais à la Rochelle et à Poitiers, et qui firent régner sur l'Ouest le respect de l'autorité royale.

Le plus remarquable, le Breton Villemontée, type de l'administrateur froid, dur, énergique, implacable, souple et fin à l'occasion, gouverna onze ans la province avec les pouvoirs illimités d'un vice-roi, serviteur aveugle

de la volonté de Richelieu (1632-43). Entouré d'un appareil militaire, escorté d'une garde de 500 hommes, il était reçu dans les villes avec des honneurs extraordinaires. Il brisa toutes les résistances, façonna ses administrés à l'obéissance passive, et pressura sans pitié les populations, pour fournir des ressources aux grandes entreprises du cardinal. Villes et campagnes furent écrasées de réquisitions, pour nourrir, loger, solder les troupes royales, qui traitant la province en pays conquis, « pirement que si elle eût été à la merci des étrangers », y semèrent le meurtre, le vol, le pillage et l'incendie. Une légion d'agents du fisc s'abattit sur la généralité de Poitiers, accablant les villes de demandes de subventions, d'octrois de taxes extraordinaires, ruinant l'industrie et le commerce par la multiplicité des contributions de tout genre prélevées sur les denrées, les matières premières, les produits fabriqués, la fabrication et la vente de toutes sortes d'objets de première nécessité. Elle poussait les campagnes au désespoir par l'exagération des tailles, qui sextuplèrent en quinze ans, ainsi que par les procédés vexatoires des collecteurs, des receveurs, des garnisaires, des fermiers prévaricateurs de l'impôt.

Les paysans abandonnaient la culture. La disette, les épidémies, la misère, provoquaient des explosions impuissantes de fureur populaire. L'émeute gronda dans les villes, à Poitiers, où les hôteliers poursuivirent le maire aux cris de : « Tue ! tue ! » ; à Niort, à Châtellerauld, aux Sables, à Chauvigny. On ne compte pas moins de sept à huit soulèvements entre 1624 et 1643. Dans les campagnes, une formidable tempête populaire se déchaîne en 1636, entre la Gironde et la Loire. Les croquants du Poitou courent sus aux commis des aides, aux traitants, aux gabeleurs, à Charroux, à Fontenay et à Olonne, depuis la Plaine jusqu'au Marais. Le pouvoir réprime ces insurrections par la terreur. Mais Richelieu lui-même, « le mangeur de tailles », comme on l'appelait en Poitou, à la fin de sa vie, s'émeut au point de redouter « une révolution pareille » à celle de Portugal. Il meurt dans une atmosphère d'impopularité, mêlée d'admiration et de crainte, sans avoir vu éclater la crise qu'il pressentait.

Elle se déclara quand Louis XIII eut disparu à son tour (mai 1643), mais ne servit qu'à rejeter la province, après un nouvel accès d'anarchie, dans les bras du gouvernement despotique. Pendant dix années, la noblesse poitevine intrigua. Elle forma à Lusignan un plan de confédération, tandis que le peuple s'agitait de nouveau à Poitiers. Le Poitou obtenait à deux reprises la disgrâce du tyrannique intendant Villemontée (1644-1648). Mais

il ne gagna rien aux jeux de princes, où l'aristocratie essaya de l'entraîner, avec l'appui de sa clientèle démagogique urbaine. Pendant que les fermiers de l'impôt royal redoublaient d'exigences, les bandes des grands seigneurs, du prince de Marsillac, le futur auteur des Maximes, et du duc de Thouars, la Trémoille, chefs de la Fronde aristocratique, livraient le Bas-Poitou au pillage et Poitiers à la populace ameutée (1649). L'armée royale, à son tour, apparaissait avec la régente Anne d'Autriche, le jeune roi et Mazarin. A deux reprises, ils firent de la capitale du Poitou le quartier général de leurs opérations (juillet 1650, octobre 1651-janvier 1652). Ils y gagnèrent la bourgeoisie et le peuple par des réductions temporaires d'impôt, par le rétablissement momentané des Etats provinciaux et des libertés municipales. Ils laissèrent ainsi à leurs maréchaux, la Meilleraye et Clérembault, le temps d'écraser en Haut et en Bas-Poitou les compagnies indisciplinées, levées par les Frondeurs, Marsillac, la Trémoille, la Rocheposay. En 1652, une assemblée de nobles était dissoute à Niort par l'arrestation du principal meneur. Ce fut le dernier épisode de la Fronde poitevine. Elle n'avait valu à la province, pillée par les traitants et les soldats des deux partis, qu'une recrudescence de la misère. En 1654, les intendants y étaient rétablis. Avec eux reparurent la centralisation et la fiscalité royale, mais aussi l'ordre et la paix, dans une servitude qui devait se prolonger pendant près d'un siècle et demi.

Le Poitou devenait une simple unité administrative de la France monarchique. La province, à l'issue d'une période séculaire aussi agitée, s'assagit, s'apaise, s'endort presque, sous un gouvernement dont personne ne conteste plus l'autorité illimitée. Le culte monarchique y inspire l'enthousiasme et les démonstrations de toutes les classes, au passage des rois et des princes, et aux fêtes qui célèbrent les événements de leur vie ou de leur règne. Lorsque, en 1687, un intendant flagorneur, Foucault, fait élever par le sculpteur Girouard sur la Place royale la statue équestre de Louis XIV, on voit se reproduire à Poitiers le spectacle idolâtrique que Saint-Simon a décrit, quand la Feuillade inaugura à Paris le fameux monument de la place des Victoires. Pendant plus de cent années, le prestige de la royauté ne s'affaiblit point en Poitou. Cette province, qui dans le passé avait tempéré d'accès d'indépendance son dévouement à la cause monarchique, semble alors rompue à la passivité d'une obéissance aveugle. Clergé, noblesse, bourgeoisie font preuve d'un égal dévouement

Dans les villes, les charges municipales passent à une oligarchie de fonctionnaires. Les mairies deviennent même des offices qu'on vend et qui sont conférés à vie. Les attributions de justice, de police et de voirie passent aux mains des agents directs du roi. Dans les campagnes, les seigneurs ne participent plus à la vie publique, d'où ils ont été évincés par l'administration royale. La noblesse ne peut se réunir sans autorisation. Elle n'est plus bonne qu'à servir à la cour ou à l'armée. Les clercs sont traités en auxiliaires des agents du roi, chargés de seconder leur action. Les communautés d'habitants perdent le droit d'élire leurs maires, qui, sous le nom de syndics perpétuels, sont devenus des administrateurs locaux voyageurs, placés dans la dépendance des subdélégués des intendants. La centralisation administrative étouffe toute liberté et toute initiative locale.

A la place des gouverneurs de la province et de leurs lieutenants généraux, au nombre de deux, dont les attributions, depuis le ministère de Richelieu, sont devenues honorifiques, les intendants du Poitou possèdent la toute-puissance administrative, par délégation révocable du roi. Les agents de la centralisation monarchique, dont le ressort administratif amputé d'abord de l'Angoumois, a été rattaché à la généralité de Limoges, puis de l'Aunis, réuni à celle de la Rochelle (1694), enfin des élections de Richelieu et de Loudun, unies à la généralité de Tours, exercent leur autorité sur la majeure part de la province, groupée dans l'ancienne division financière, appelée généralité de Poitiers et formée au XVI^e siècle, antérieurement à l'intendance.

Au milieu de l'enchevêtrement prodigieux des anciennes divisions, les intendants de Poitiers, aidés de leurs secrétaires, de leurs bureaux au personnel très réduit, et de leurs 23 subdélégués, répartis dans les principaux districts de la province, ont su grouper sous leur direction l'armée pullulante des fonctionnaires de tout ordre, administratif, financier, judiciaire, technique, qui s'occupent des diverses fonctions, du gouvernement. Administration, finances, police, recrutement militaire, contrôle de la vie économique et sociale, tout dépend d'eux.

Choisis généralement avec soin, les vingt vice-rois qui ont gouverné le Poitou de 1654 à 1789 furent parfois des hommes du plus haut mérite. Tels ont été, au XVII^e siècle, les intendants Claude Pellot, futur premier président du Parlement de Rouen ; Croissy, le frère du grand Colbert (1664) ; Lamoignon de Basville, le futur « roi » de l'intendance de Languedoc, qui donna à celle de Poitiers les preuves de sa rare capacité. Ils

se détachent au milieu d'autres, dont le renom a été moins enviable, comme le brutal Marillac, l'inventeur des dragonnades, le rampant et mielleux Foucault, type du courtisan sans caractère. Au XVIII^e siècle, l'intendance de Poitou compte deux hommes de premier ordre. Le plus remarquable, Le Nain (1732-42), a été le véritable précurseur des administrateurs de la génération des Tourny et des Turgot. Esprit plus ouvert et plus fin que Blossac, il devait mourir après avoir géré l'intendance de Languedoc, à la veille d'être appelé au contrôle général des finances, première charge de l'Etat. L'avant-dernier intendant, La Bourdonnaye de Blossac, a surtout fixé l'attention, parce qu'il administra 34 ans le Poitou (1751-1784), avec une intégrité, une activité, un esprit de philanthropie admirable. Sans talents supérieurs, lent, routinier d'esprit, il fut cependant le type de l'intendant « citoyen » comme on disait alors, soucieux du bien-être matériel et moral de ses administrés, parmi lesquels il laissa une mémoire vénérée et qui méritait de l'être. Tous les intendants eurent d'ailleurs le double souci de développer les ressources de la province, tâche dans laquelle ils échouèrent pour la plupart, et surtout de réduire le pays à l'obéissance illimitée. Ils furent avant tout les agents convaincus, les uns habiles et souples, les autres durs et impitoyables, d'un système de gouvernement bureaucratique et niveleur.

S'ils n'osèrent néanmoins, malgré les projets de Colbert, pratiquer des coupes sombres dans le fonctionnarisme parasitaire, qui, sous le nom d'offices de finance et de judicature, prévalut jusqu'à la Révolution, du moins, sous leur surveillance, le Poitou connut les avantages d'une justice plus régulière et plus équitable, celle des 14 juridictions royales ordinaires, présidial, sénéchaussées, prévôtés, de même qu'une police plus efficace. Celle qu'assura la maréchaussée, avec ses neuf prévôts, ses lieutenants, et une centaine de cavaliers, suffit à faire cesser le brigandage. La sécurité des personnes, des biens, des relations fut complète, à partir du règne de Louis XIV.

Mais c'est au prix de la perte de ses libertés et de sa prospérité que la province paya les bienfaits de l'ordre et de la paix publique. Livré sans défense aux exigences de la fiscalité monarchique, le Poitou acquittait, à la fin du XVIII^e. siècle, deux fois plus d'impôts directs (de tailles) qu'au début du XVII^e siècle. A la taille, s'étaient ajoutées la capitation, les vingtièmes, la corvée royale ou prestation pour les routes. Le taux de l'impôt direct sous ses diverses formes se trouva sextuplé en moins de 200 ans. Il parvint à 5

millions 1/2 de livres, et si on y joint les taxes indirectes, on arrive à un total de 12 millions 1/2 de francs d'impositions publiques, décuple de celui de 1610. Ce faix énorme, pesant surtout, grâce à la mauvaise assiette des impôts, aux exemptions et aux-privilèges, sur la partie la moins riche de la population, contribua plus que tout le reste à la décadence du Poitou.

Les charges militaires s'étaient aussi aggravées. La noblesse ne suffit plus au recrutement des armées ; celle de la province fournit encore-un nombre considérable d'officiers. Mais c'est au-peuple qu'on a surtout recours pour le recrutement de la flotte et pour celui des troupes de terre. Le Bas-Poitou donne des matelots à la marine royale, outre des miliciens garde-côtes, en nombre double de celui des inscrits. Depuis 1688, les éléments populaires les plus pauvres, paysans et ouvriers sont mis à contribution pour former les régiments de milice. La province, avant 1789, fournissait ainsi 2.846 miliciens. Au point de vue numérique, cette charge était sans doute moins lourde que la conscription. Mais elle était au plus haut degré impopulaire, à cause des vexations, des exemptions, des abus qu'entraînait le tirage au sort, tout autant que l'avaient été au XVII^e siècle le logement et le service des subsistances militaires, avant que l'institution des casernes et l'organisation d'une administration régulière, celle des étapes et fournitures, ne fût venu faire disparaître, depuis 1730, cette dernière cause d'oppression.

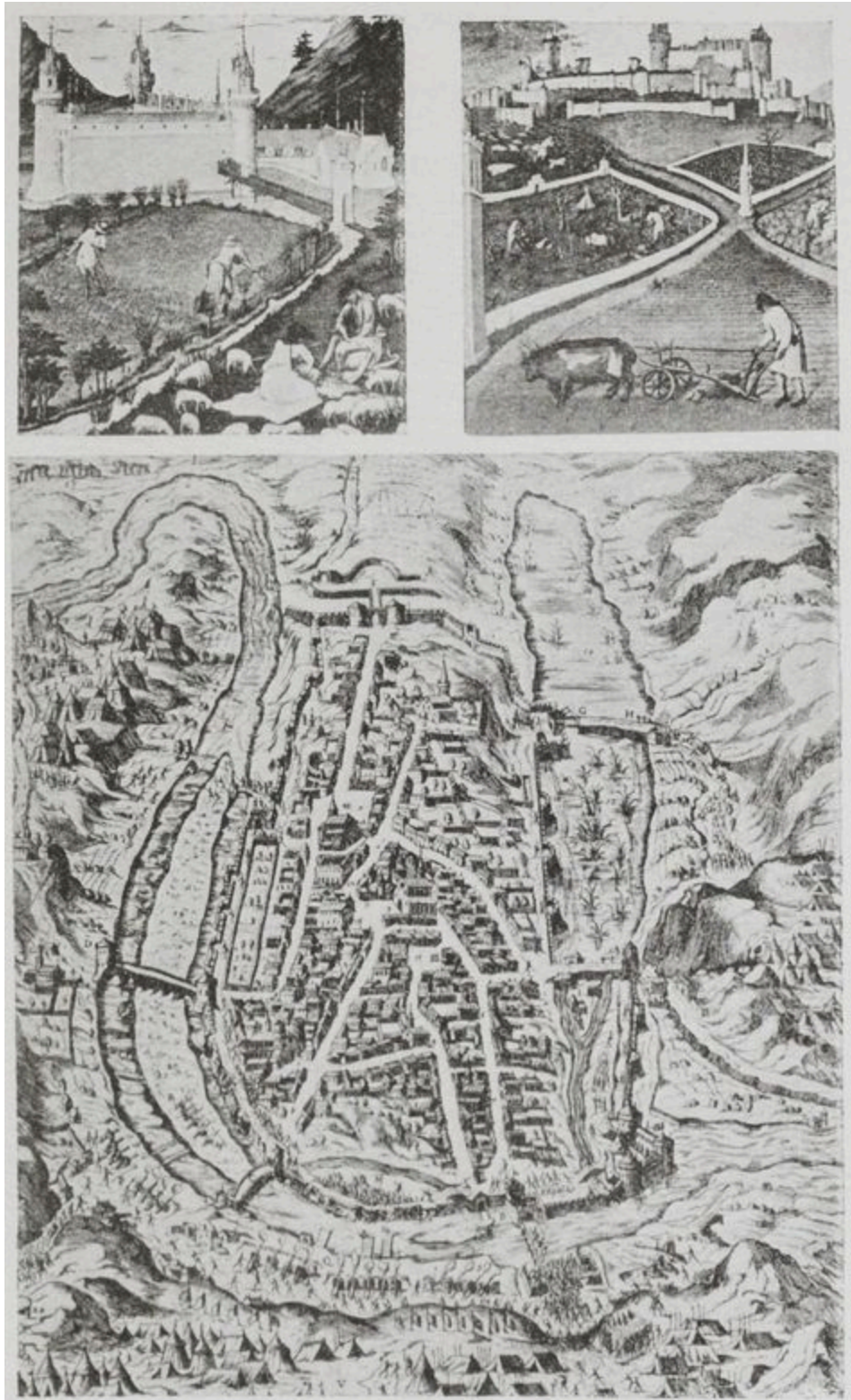
Tandis que l'administration monarchique anéantissait toute vie politique par l'excès de la centralisation, et écrasait la masse des populations sous le poids des charges fiscales ou militaires, un lent travail de désorganisation brisait les anciens cadres sociaux. Le régime des privilèges, injustifié depuis que les classes privilégiées avaient cessé d'exercer d'utiles fonctions sociales, excitait la jalousie des classes non privilégiées.

L'indiscipline gagnait chacun des ordres et la hiérarchie s'affaiblissait. En face du haut clergé poitevin, représenté par ses trois évêques, riches chacun de 30 à 40.000 livres de revenu et quelquefois même de 100.000 livres ; par les 51 abbés de ses opulentes abbayes ; par les dignitaires de ses 12 chapitres, de ses 27 églises collégiales, de ses 165 prieurés, recrutés parmi l'aristocratie ou la haute bourgeoisie ; se dressait le bas clergé, avec ses 3.000 membres, curés, vicaires, chapelains, qui se plaignaient de voir 5 à 600 privilégiés de leur corps accaparer les charges supérieures, l'autorité sociale et les deux tiers de la fortune ecclésiastique, tandis qu'eux-mêmes

végétaient dans la gêne et se voyaient fermer l'accès des dignités. De leur côté, les neuf dixièmes des 1.500 familles nobles de Poitou, qui vivaient médiocrement des débris de leurs domaines et surtout des droits féodaux, jalouxés des bourgeois des villes et de la Plaine, se plaignaient de l'indifférence et de l'arbitraire du pouvoir central à leur égard, ainsi que de la faveur excessive dont jouissait la haute noblesse de cour. Les princes apanagés en Poitou, Orléans, Conti, Artois, avec une dizaine de chefs de grandes maisons, les la Trémoille, les Roannès, les la Feuillade, les la Rochefoucauld, les Mortemart, les Châtillon, les Richelieu, les la Meilleraye-Mazarin, les Montmorency-Luxembourg, les Navailles, les Montausier, les Crussol d'Amboise, les des Cars, les Parabère, les Vérac, et une cinquantaine de représentants des familles de moyenne noblesse, avaient accaparé la majeure part de la fortune territoriale de la classe nobiliaire, outre les charges lucratives, les pensions et les dons. Tandis qu'un la Trémoille avait 500.000 livres de revenu, beaucoup de gentilshommes vivaient pauvrement de quelques centaines de livres de rente dans leurs manoirs délabrés, à peine aussi heureux que leurs tenanciers, outrés de leur déchéance, aussi hostiles à la cour qu'aux grands seigneurs qui y fréquentaient.

Pl. XIII.—POITOU.

Lusignan, le Château — Poitiers, le Château de Jean de Berry (Phot. Robuchon, d'après le livre d'heure de Chantilly) (fin XIV^e siècle), — Poitiers, Plan de la ville au XVI^e siècle. (Phot. Robuchon.)



Divisées contre elles-mêmes, les deux classes supérieures déclinaient, au moment où l'ascension des classes moyennes devenait plus rapide. Si la

haute bourgeoisie des officiers de finance et de justice, riche et peu nombreuse, tendait à confondre ses intérêts avec ceux de la haute noblesse, la bourgeoisie des gens de loi, procureurs, notaires, huissiers, avocats, pullulant auprès des 300 justices seigneuriales, des nombreuses justices ecclésiastiques et municipales et des 32 justices royales, se rapprochait étroitement des titulaires des professions libérales, médecins, chirurgiens, apothicaires, dont le nombre croissait, ainsi que celui des industriels et des marchands. Elle s'appuyait sur la petite bourgeoisie des artisans, des agents d'affaires des villes et des bourgs, sur les petits et moyens propriétaires roturiers des campagnes. Elle devenait une force sociale, avec laquelle il fallait compter de plus en plus. Au XVII^e siècle, de ses rangs, d'une famille de médecins châtelleraudais était sorti Descartes. D'une autre famille de même origine provenait, par son ascendance maternelle, La Fontaine. A la fin de la même période centennale, Voltaire allait naître de bourgeois du Thouarsais transplantés à Paris. Fournissant déjà à la royauté la plupart de ses fonctionnaires, à la société ses éléments les plus actifs, enrichie peu à peu par l'âpreté de son économie, et devenue maîtresse d'un tiers ou d'un quart des terres, ainsi que de la majeure part de la fortune mobilière, la bourgeoisie poitevine, d'abord docile et peu novatrice sous le règne de Louis XIV, devint, pendant le siècle suivant, la promotrice des idées égalitaires, en haine des privilèges de la noblesse et du clergé.

C'est elle qui introduisit dans les masses populaires le levain des revendications sociales et qui secoua, pendant les cinquante années qui précédèrent la Révolution, la résignation passive du peuple des villes et des campagnes. Ce peuple, en regard des trois autres ordres privilégiés à des degrés divers, supportait tout le poids de l'édifice politique et social. Les ouvriers formaient dans les villes la moitié ou le tiers de la population, et dans les campagnes généralement le sixième. Ils souffraient dans les centres urbains des obstacles que leur opposaient les monopoles excessifs du patronat, groupé en corporations jurées. Dans les bourgs et les campagnes, la liberté du travail existait, mais gênée, depuis le temps de Colbert, par les tyranniques prescriptions des règlements de fabrication et de police. Partout, l'ouvrier, sans crédit, sans instruction, sans organisation, réduit à des salaires de famine, variant de 15 sous au maximum à 6 sous par jour, végétait dans le dénuement, exposé à tous les contre-coups du chômage et des disettes. La catégorie la plus heureuse des salariés était celle des domestiques, qui formaient le tiers de la population adulte, et qui nourris,

logés, souvent vêtus, souffraient beaucoup moins de la modicité de leurs gages, compensée par la stabilité et la sécurité de leur condition.

Les petits propriétaires, déjà fort nombreux, détenaient à eux seuls en Poitou un cinquième ou un sixième du sol, mais le morcellement excessif de leurs domaines, joint à l'accumulation des dîmes, des charges féodales et surtout des impôts royaux, dont leurs terres étaient grevées, rendait leur condition précaire et souvent misérable. Au dernier degré du peuple viennent alors enfin après les métayers, sur lesquels pèsent les plus fortes charges, les journaliers qui forment un véritable prolétariat agricole, dont l'importance atteint parfois au tiers de la population, et qui, sujets à de fréquents chômages, doivent vivre de salaires quotidiens infimes (15 sous à 8 sous), obtenus pendant la belle saison. La majeure part des classes populaires du Poitou apparaît donc au XVII^e et au XVIII^e siècle en proie à une profonde misère. Dans les campagnes, l'aspect minable des villages et des hameaux, des huttes et des chaumières, frappe tous les observateurs de ce temps. Les classes populaires se contentent d'une nourriture grossière, de pain noir de seigle ou de méture, de légumes ou de laitage, n'ont pour tout luxe qu'un peu de viande de porc, boivent de l'eau ou de la vinasse, s'habillent d'étoffes, toiles ou lainages, grossièrement tissées, heureuses quand elles ne connaissent pas la famine et l'absolu dénuement.

Aussi, la contrebande du sel (faux saunage), le vagabondage et la mendicité ont-ils fait de nouveaux progrès. En 1789, un sixième de la population du Poitou, d'après des rapports officiels, se compose de mendiants. Vainement a-t-on essayé de diminuer l'intensité de cette crise de la misère, en créant, à l'aide de la générosité privée et des subsides publics, l'assistance aux malades et aux enfants trouvés dans les hôpitaux, dont on a doté, depuis 1656 surtout, les principales villes et bourgs. On a inauguré aussi l'assistance par le travail dans les hospices des pauvres renfermés, pourvus d'ateliers (1657), et dans le Dépôt provincial de mendicité, formé en 1724. Ces institutions, de même que les distributions gratuites de pain, de blé de riz, organisées par l'administration, en temps de disette, se trouvent insuffisantes, pour enrayer un mal aussi profond. Parfois, comme pendant les 20 dernières années du règne de Louis XIV, comme en 1709, comme en 1710, comme en 1784 et en 1787, d'affreuses famines se déchaînaient, soulevant des émeutes, provoquant une recrudescence de la misère « qui fera trembler les siècles à venir », ainsi que le dit un registre paroissial du XVIII^e siècle. Qu'on ajoute, à ce dénuement chronique et à

ces disettes, les épidémies, dont on tente, sans grand succès, d'enrayer le retour, et qui, sous des formes diverses, en 1603, en 1624, en 1625, de 1629 à 1634, en 1637, en 1642, en 1742 par exemple, déciment la population misérable, au point qu'en une seule fois, sous le règne de Louis XIII, Poitiers perd 4.000 de ses habitants. On a ainsi les raisons qui expliquent la dépopulation des campagnes, l'abandon de villages entiers, le développement effrayant de la mortalité, bref la crise du peuplement, qui a réduit de deux tiers le nombre des habitants de certaines villes, fait déchoir à 612.000 âmes en 1698 et à 690.000 en 1784 le chiffre de la population, et précipité le Poitou à un des derniers rangs (le 27^e), parmi les provinces du royaume.

La région poitevine n'est pas moins atteinte pendant ces deux siècles dans sa prospérité économique. Elle est tombée, à la veille de la Révolution, à la vingtième place au point de vue de la richesse, parmi les trente-cinq grandes divisions du royaume. Intendants, économistes, agronomes, voyageurs, signalent à l'envi le dépérissement de cette pauvre et triste province, énervée par la misère et les épidémies, qui voit décroître d'année en année ses ressources, et qui ne produit pas en moyenne la moitié de ce qu'elle devrait produire. En dehors de quelques zones fertiles et bien cultivées dans le Marais desséché et la Plaine, en dépit de quelques essais partiels pour défricher le sol, propager au XVIII^e siècle le mûrier, la pomme de terre, la marne, la charrue de Brie, les sociétés d'agriculture, la production agricole languit et décline. Sur la côte, où la population trouve dans la pêche de la sardine, l'élevage des moules et des huîtres, des ressources nouvelles, la principale industrie du passé, l'exploitation des marais salants, tombe en décadence, par suite de la concurrence des sels marins du Midi et des sels gemmes d'Europe centrale. Si, sur la côte, des compagnies de capitalistes, nobles, bourgeois ou financiers, avaient entre 1643 et 1664 conquis 20.000 hectares d'excellentes terres dans le Marais occidental ; si, au XVIII^e siècle (1742-52), on conquerrait plus de 4.000 hectares vers la Claye et Moricq ; si enfin Jacobsen à Noirmoutier créait un vaste domaine agricole (1767-1772) au moyen de digues et de plantations ; il restait encore cependant, en 1780, dans le Bas-Poitou plus de 70.000 arpents de marécages improductifs, et dans les domaines de l'Etat, à l'intérieur de la province, plus de 4.000. Les landes couvraient d'immenses espaces, formant, suivant les régions, un huitième à trois cinquième du sol, quoiqu'on eût essayé depuis 1766 d'encourager les défrichements, et bien

qu'on eût, après la perte du Canada, tenté de coloniser les terres incultes du Châtelleraudais avec des colons Acadiens et Westphaliens. Malgré les belles ordonnances de Colbert et la création de pépinières, les forêts avaient été dévastées, ici transformées en maigres taillis, là en landes ou pâtures ; ainsi l'une des richesses de la province se trouvait presque anéantie.

Le Poitou vivait surtout des produits d'une agriculture redevenue à demi primitive, de l'élevage du gros bétail dans la zone des prairies ; de celui du cheval, en Bas-Poitou, amélioré par la création de haras depuis Colbert ; de la vente des mulets et des baudets, dans le Poitou calcaire ; du commerce des bêtes à laine et des peaux de chèvre, dans la région immense des pacages. Encore avait-on à faire face à de fréquentes épizooties. Quant aux cultures proprement dites, elles ne progressaient pas, faute de capitaux, d'engrais, d'amendements, de bonnes méthodes d'exploitation et de matériel agricole perfectionné. Dans la Plaine, qui dans les bonnes années produisait deux ou trois fois plus de céréales que n'en exigeait la consommation du pays, on n'obtenait que 3 hectolitres à l'hectare ; l'extrême variation des récoltes y ouvrait la voie à de fréquentes disettes. Le seigle couvrait plus d'espace que le blé, et les céréales pauvres, méteil, sarrasin, orge, l'emportaient sur les céréales riches, froment, maïs, avoine. La culture du turneps, de la pomme de terre, de la betterave champêtre, débutait à peine à la fin du XVIII^e siècle. La vigne, fort répandue, ne donnait qu'un produit irrégulier et de vente malaisée ; l'administration en entravait le développement, pour ne pas nuire aux emblavures. Quelques essais de cultures industrielles, relatifs aux mûriers et à la sériciculture, à la garance, à la soude, tentés sous les auspices des intendants, n'avaient pas donné de résultats appréciables. Le lin et le chanvre seuls occupaient une part des meilleures terres. Le progrès agricole s'était trouvé enrayé par la fiscalité royale et par l'appauvrissement des masses rurales.

Malgré les efforts de Sully, de Colbert et des intendants du XVIII^e siècle, la décadence de l'industrie poitevine fut encore plus profonde que celle de l'agriculture. Elle tenait à d'autres causes que « la fainéantise » des Poitevins, dont parle parfois Colbert. Elle était due surtout à la spécialisation croissante des régions de production, aux excès du fiscalisme et de la réglementation administrative, à l'exode des protestants et à la crise sociale, à « la gueuserie » enfin d'une province ruinée. En dehors des petits métiers de première nécessité, dont la vitalité ne fut pas atteinte, la plupart des industries anciennes du Poitou périclitèrent et un certain nombre

disparurent pour toujours. Ainsi succombèrent les vieilles exploitations minières, les anciennes industries métallurgiques, jadis si florissantes, représentées à peine, en 1789, par trois forges et par les ateliers de coutellerie fort déchus de Châtellerault ; les verreries de verre commun d'autrefois et les verreries italiennes de verre fin créées sous Henri IV ; la plupart des faïenceries, dont on fit l'essai au XVII^e et au XVIII^e siècle ; les fabriques de dentelles installées à Loudun et à Poitiers ; la manufacture de draps fins de la même ville, et la tannerie châtelleraudaise de cuirs façon d'Angleterre, instituées au temps de Colbert. Des créations industrielles de l'époque colbertiste, une seule garda quelque vitalité : la fabrique de bonneterie et de bas au métier de Saint-Maixent et de Poitiers. Celles du XVIII^e siècle, manufacture poitevine de toiles à voiles, filatures et fabriques de cotonnades, filatures de soie, végètèrent péniblement. Les deux grandes spécialités industrielles provinciales, la fabrication des lainages communs à bon marché, prospère jusqu'en 1685, et la préparation des cuirs et peaux, déclinèrent rapidement par suite de la Révocation de l'édit de Nantes, de la concurrence de la draperie et de la tannerie étrangère, de la fermeture des marchés d'Espagne, de Portugal, du Nouveau Monde, qui échappèrent à la France. La première n'occupait plus en 1778 que 11 à 12.000 ouvriers, et ne produisait plus que 1.600.000 francs de tissus, outre 600.000 francs de toiles. La seconde, complètement tombée à Châtellerault et à Poitiers, ne se maintenait plus, réduite d'un tiers, qu'à Niort. L'agonie commença donc pour la vie industrielle poitevine.

L'activité commerciale avait d'abord profité de la bienfaisante administration d'Henri IV et de Sully, qui fit remettre en état les routes, construire le beau pont de Châtellerault, au prix de deux millions, établir la canalisation du Clain moyennant une dépense d'un million et demi, restaurer celle de la Sèvre et du Bas-Poitou, et qui développa les moyens de transport. Mais, malgré les efforts de Colbert, qui créa un budget régulier des travaux publics et en septupla les dépenses pour la province ; malgré le zèle des intendants du XVIII^e siècle, notamment de Blossac, qui, à l'aide de la corvée royale, firent construire 700 kilomètres de belles routes ; en dépit du développement des postes et messageries royales, la généralité de Poitiers demeurait, de l'aveu de Necker, « dépourvue de voies de communication dans la plus grande partie de son territoire, et par conséquent sans débouchés ». Des régions entières restaient presque inaccessibles, au moment de la mauvaise saison, par exemple la Gâtine et le

Bocage. La navigation intérieure, à l'exception de celle de la Vienne, avait été négligée. Le Clain, la Sèvre, la Vendée envasées étaient presque abandonnés par le trafic. Des nombreux projets de canalisation éclos pendant cent ans, aucun ne fut exécuté. Le crédit était rare et cher ; le taux de l'intérêt atteignait en Poitou 9 à 15 %.

Le seul trafic intérieur actif, celui des produits agricoles, alimentait de nombreux marchés locaux ou régionaux, mais les grandes foires de Poitiers étaient tombées. Celles de Niort et de Fontenay se maintenaient mieux, avec un chiffre d'affaires de 2 millions 1/2 vers 1775. Le commerce de transit enrichissait Châtelleraut. Partout ailleurs, sauf sur la côte, la vie commerciale stagnait, réduite à l'horizon immédiat de la province. Le commerce maritime s'était d'abord développé au XVII^e siècle. Ce fut l'époque où, à la suite de la Popelinière qui avait tenté sans succès une expédition aux terres australes, d'autres Poitevins allaient, avec Champlain et de Monts, coloniser le Canada. Des gentilshommes du Poitou, la Ravardière et les Rasily, essayaient d'occuper la France Equinoxiale (Amazonie). La Roche Saint-André, un Vendéen, s'établissait à Madagascar. Enfin les Olonnais s'emparaient des Antilles et s'y groupaient sous la conduite d'un Poitevin, Ogeron de la Bouère, pour la colonisation de la reine de nos colonies, Saint-Domingue, dans laquelle une foule de familles du Poitou conservèrent jusqu'à la Révolution de riches plantations.

Les armateurs des Sables arrivaient à employer à la pêche de Terre-Neuve jusqu'à 300 barques ou navires. Les petits ports du Bas-Poitou avaient d'actifs rapports avec les Hanséates, les Hollandais et les Anglais. Les guerres et l'augmentation du tonnage de la marine marchande à laquelle les havres poitevins purent de moins en moins donner asile, la perte de notre Empire colonial, la concurrence des armateurs anglais, enfin la concentration du trafic maritime à la Rochelle, amenèrent au XVIII^e siècle la décadence du commerce extérieur et des ports du Poitou. Un seul, celui des Sables, grâce aux grands travaux (1762), qui coûtèrent plus de deux millions, au moyen desquels on améliora son accès, ses rades et ses quais, grâce enfin à la liberté du commerce avec l'Amérique (1764), retrouva une partie de son ancienne activité. L'ensemble des échanges de la province n'en demeura pas moins très inférieur à celui des autres grandes régions de la France.

Dans ce pays asservi et appauvri, si les hautes classes et les classes moyennes s'étaient policées et avaient dépouillé la brutalité ou la rusticité des mœurs du passé, les masses populaires étaient devenues plus ignorantes et plus grossières. Elles se contentaient de plaisirs simples, ceux des assemblées de villages et veillées, des distractions équivoques et malsaines des marchés et des foires, jeux de hasard et de bateleurs, stations aux tavernes. Les rixes et les coups étaient fréquents, la moralité médiocre ; la criminalité encore élevée ; l'ignorance profonde et la superstition sans bornes. Dans les villes foisonnaient les cartomanciennes et les diseurs de bonne aventure. Dans les campagnes persistaient de vieilles légendes sinistres qui terrorisaient les foules. Partout, la sorcellerie avait eu longtemps ses croyants. En 1634, on avait brûlé à Loudun, après un procès retentissant, le curé Urbain Grandier, soupçonné d'avoir ensorcelé un couvent d'Ursulines. En 1642, on brûlait vifs à Poitiers un sorcier et une sorcière. Le Poitou, aux yeux des hommes du XVIII^e siècle, qui se piquaient volontiers de vivre à une époque de lumières, était une des provinces les moins éclairées du royaume.

Toutefois la renaissance du sentiment religieux vint atténuer cette misère morale des classes populaires, fournir à leur vie intérieure un aliment réconfortant, et relever la moralité de la bourgeoisie, ou même celle d'une partie des hautes classes. Cette rénovation se fit sentir aussi bien dans la minorité protestante que dans la majorité catholique. La première avait été gâtée par l'afflux des ambitieux et des hommes de proie. Elle fut débarrassée de ces éléments douteux par les conversions. Dès lors, réduite à former un neuvième de la population (65 à 70.000 âmes), la moitié de la noblesse, la moitié de certaines villes, ailleurs le cinquième ou le tiers, elle s'organisa du moins fortement, sous la direction de ses synodes et de ses consistoires. Elle s'instruisit dans ses écoles. Elle subit l'action profonde de ses éminents controversistes, les Duplessis-Mornay, les Daillé et les Beausobre. Les nouvelles générations calvinistes du Poitou, sérieuses, graves, d'une haute tenue morale, d'une culture remarquable, d'une activité réfléchie et persévérante, comptèrent parmi les meilleurs éléments de la société provinciale.

De son côté, la majorité catholique éprouva l'action bienfaisante de la réforme entreprise après le concile de Trente et après la pacification religieuse, par des prélats administrateurs, Richelieu, la Rocheposay, par de pieux évêques, Saint-Belin, Nicolas Colbert, Barillon, la Poype de Vertrieu,

Verthamon, Saint-Aulaire, aussi bien que par les fondateurs d'ordres, Bérulle, le Père Joseph, Olier, saint Vincent de Paul, Grignon de Montfort. S'il y eut encore dans l'épiscopat, les abbayes, les canonicats, des hommes peu pénétrés de leurs devoirs, la masse du haut clergé et la quasi-totalité du bas clergé changea de mœurs et de caractère. Grâce à la fondation de grands séminaires à Luçon et à Poitiers (1681), suivie de l'institution de petits séminaires et de collèges ecclésiastiques, le recrutement et l'instruction des clercs furent assurés. On ne vit plus de cures données en dot ou desservies par des prêtres scandaleux, ignorants et grossiers. La moralité du clergé fut relevée, de même que sa dignité. Le corps ecclésiastique, depuis la fin du XVII^e siècle, se distingue avantageusement par sa tenue, sa culture, son zèle et sa foi, de l'étrange collection de clercs et de moines, dont les enquêtes du temps d'Henri IV révèlent les tares scandaleuses. Dans les paroisses restaurées, dotées de nouveaux édifices, il a reconquis l'estime et souvent l'attachement des fidèles. Les événements de la Révolution devaient le prouver.

La floraison des ordres religieux est un des symptômes de cette renaissance catholique, qui ne se ralentit qu'au milieu du XVIII^e siècle. Non seulement on essaie de réformer les abus qui s'étaient introduits dans les anciens instituts monastiques, Bénédictins, Augustins, Prémontrés, et que le système de la commende perpétua trop souvent, mais encore une foule de congrégations, mieux appropriées à la nouvelle société, surgirent de tous côtés. Plus de soixante établissements religieux nouveaux se fondèrent en moins de cent cinquante ans. Les Jésuites et les Oratoriens établissaient des collèges florissants, dont le plus important, celui de Poitiers, compta jusqu'à 800 élèves. Les Capucins, les Récollets, les Feuillants, les Lazaristes, les Frères de la Charité de Saint-Jean-de-Dieu, les Minimes s'établissaient dans les centres urbains du Poitou, pour y organiser la propagande religieuse par la prédication et la charité. Les Frères de Saint-Gabriel, que fonda en Bas-Poitou le bienheureux Grignon de Montfort, se préoccupèrent de l'instruction du peuple. Une foule d'ordres féminins, Calvairiennes, Dominicaines, Carmélites, Filles Saint-François, Filles Notre-Dame, Filles de Sainte-Marie, Bénédictines, Ursulines, Visitandines, Hospitalières, Dames de l'Union chrétienne, Filles Saint-Ausone, Fontevristes, Sœurs de la Sagesse, installés dans les villes et parfois dans les campagnes, se vouèrent, les uns à la vie contemplative, les autres aux œuvres d'enseignement et d'assistance. Sous la double influence des ordres

religieux et du clergé séculier, l'indifférence religieuse, dont les progrès alarmaient les pieux chefs de l'Eglise poitevine au début du XVII^e siècle, fit place à la ferveur des croyances. Des confréries, les unes publiques, comme celle de Sainte-Radegonde, les autres secrètes, comme la fameuse association du Saint-Sacrement, dont Poitiers fut l'une des forteresses, réveillèrent le mysticisme catholique, développèrent le prosélytisme dans toutes les classes, et propagèrent partout le goût des graves problèmes de la croyance.

Ainsi, le Poitou devint l'une des grandes métropoles religieuses où le célèbre Duvergier de Hauranne, qui fut abbé du monastère poitevin de Saint-Cyran et vicaire général de Poitiers, jeta les fondements de la doctrine janséniste, où il entra en relations avec Arnauld d'Andilly et la mère Angélique (1620), où il se forma au rôle de directeur spirituel et d'où il partit en 1621 pour exercer à Paris son apostolat. Le Poitevin Baudry d'Asson fut un des premiers solitaires de Port-Royal, vers l'époque où le duc de Roannès, gouverneur de Poitou, et le prieur de Saint-André-sur-Sèvre, ancien curé de Saint-Merry, propageaient l'austère doctrine janséniste dans la province. C'est peut-être pendant son séjour d'Oiron, auprès de Roannès, que Pascal se rallia définitivement au parti janséniste. Ce parti, malgré la persécution, conserva dans l'épiscopat, à l'Université, dans une partie du clergé et de la bourgeoisie poitevines, de fervents adeptes jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. De son côté, l'ultramontanisme, sous la direction des Jésuites, des Capucins, des Lazaristes, des Frères de Saint-Gabriel, conquérait la majeure part des clercs et des fidèles, propageant la dévotion au Sacré-Cœur et à la Vierge, ainsi que le sentiment d'obéissance absolue à la suprématie pontificale.

La renaissance catholique, en même temps qu'elle ranimait le sentiment religieux, qu'elle relevait la moralité du clergé, et qu'elle provoquait l'essor des œuvres d'enseignement ou d'assistance, eut malheureusement pour résultat de réveiller l'esprit d'intolérance. Non seulement elle influa sur la législation civile qui rendait obligatoire l'exercice du culte et des prescriptions de la religion orthodoxe, mais encore elle contribua aux mesures de rigueur prises contre la minorité protestante. Les calvinistes du Poitou, dont les rangs furent éclaircis par les défections de la plupart des grandes familles, eurent d'abord à lutter contre les excès des fonctionnaires royaux, des corps municipaux et des propagandistes trop zélés. On ferma leurs collèges ; on leur interdit l'accès des fonctions publiques, voire même

celui des corporations jurées. On fit la guerre à leurs livres et à leurs prêches. Puis, sous le gouvernement personnel de Louis XIV, l'autorité, préoccupée de rétablir l'unité religieuse, prit l'initiative d'une persécution méthodique, couronnée par la violence. « D'étranges entorses », comme on l'avouait aux députés des réformés du Poitou, étaient d'abord données à l'édit de Nantes. On prohiba en 1665 l'exercice du culte protestant dans 37 villes ou bourgs de la province. On ordonna la démolition de 64 temples ; on interdit les prêches en plein air ; on emprisonna leurs organisateurs.

« Prenez garde, déclara le Tellier à ceux qui ré-

« clamaient la liberté des détenus, qu'ils ne sor-

« tent de prison la tête plus courte qu'ils n'y sont

« entrés. » On acheta ensuite les conversions. On organisa des missions, sous la protection de la force armée, et, sous le prétexte du logement militaire, l'intendant de Poitiers, Marillac inventa les dragonnades. En un an (1680), 30.000 protestants poitevins, livrés sans défense aux pires brutalités des soldats, furent forcés de se convertir.

Les excès avaient été tels, que Louvois lui-même dut désavouer l'inventeur des missions bottées. Mais Basville et Foucault poursuivirent l'interdiction du culte, ordonnèrent la fermeture des temples, enlevèrent les enfants aux huguenots obstinés, prohibèrent les mariages mixtes, triplèrent l'impôt sur les calvinistes, décrétèrent les relaps de prise de corps. Il y eut ainsi 38.500 nouveaux convertis en 1682. Basville, déclarait-on au roi,

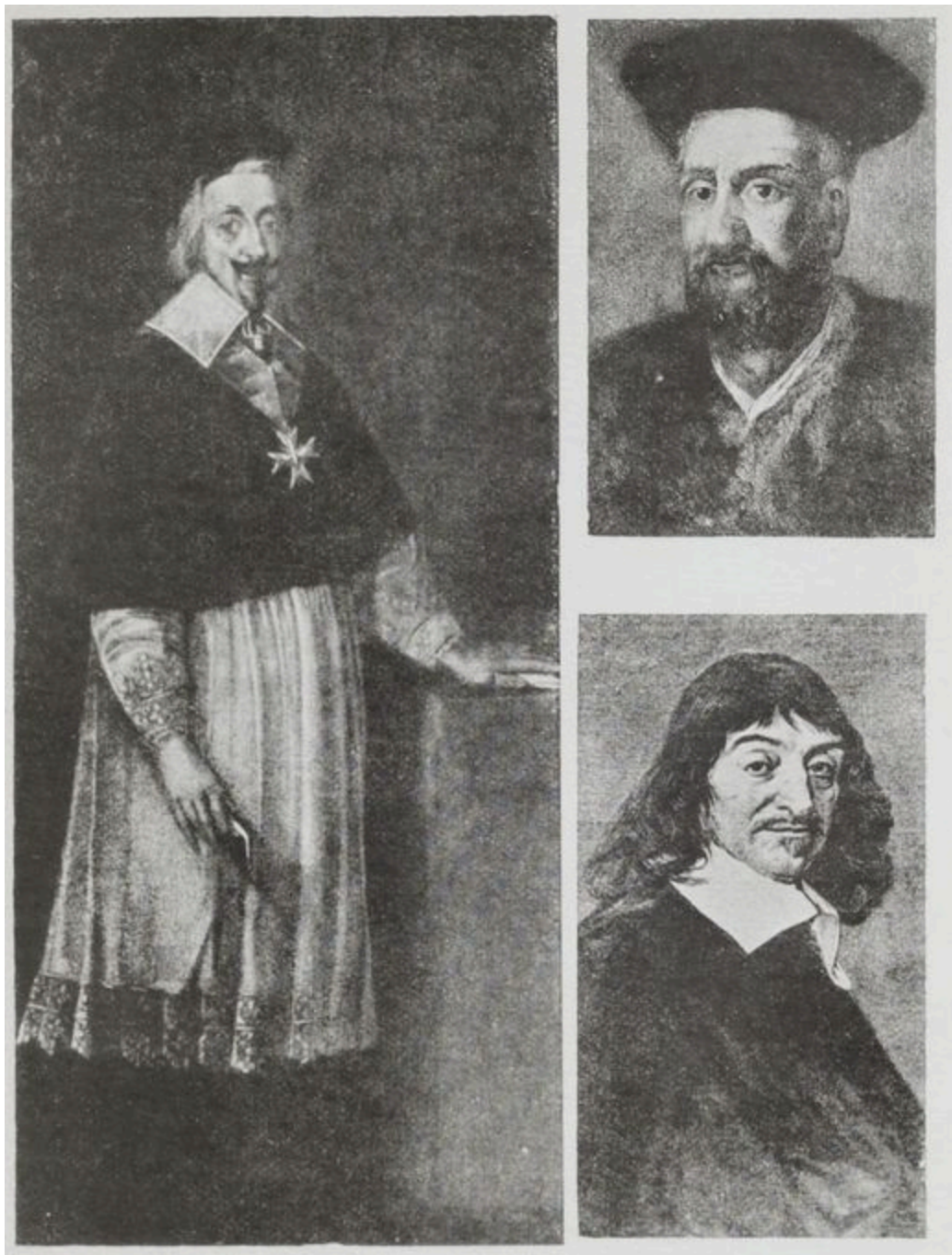
« avait fait merveilles » en Poitou. Foucault acheva l'œuvre des conversions forcées, en faisant de nouveau appel aux soldats. Louvois répondit aux députés des réformés poitevins, en menaçant de les mettre à la Bastille. L'iniquité fut enfin consommée par la Révocation de l'Edit de Nantes (1685). La persécution eut le contre-coup le plus funeste sur la vie économique et sociale du Poitou. Une élite de 6.000 à 7.000 calvinistes, formée des éléments les plus riches, les plus entreprenants, les plus instruits, les plus énergiques, alla porter à l'Angleterre, à la Hollande, à la Prusse, à la Suisse ses capitaux, son intelligence, ses talents. Elle leur fournit des marins, des officiers, des soldats, des industriels, des savants. Le Poitou se trouva singulièrement appauvri. La conversion forcée de 55.000 nouveaux catholiques introduisit dans la société poitevine des ferments de haine qui allèrent s'aggravant. Le catholicisme se créa ainsi de nouveaux ennemis secrets. Une minorité calviniste résolue résista même aux lois, perpétua le culte dissident dans les assemblées du désert, brava la ruine et le

martyre, et reparut organisée avec 28 églises à la veille de la Révolution. Loin d'aider à la renaissance religieuse, l'intolérance l'avait compromise, de même que la persécution avait porté un coup funeste aux intérêts matériels et moraux de l'Ouest.

L'orthodoxie elle-même, en apparence victorieuse, fut affaiblie par les divisions qui s'aggravèrent entre jansénistes et ultramontains, entre haut et bas clergé. Le recrutement du clergé, depuis le milieu du XVIII^e siècle, devenait plus difficile. La discipline s'amoindrissait. Si la masse des populations restait fidèle à sa foi et à ses prêtres, l'idéal monastique n'était plus compris d'elle. Les cloîtres se vidaient ; il fallut fermer plusieurs des anciens monastères. Les nouveaux ordres religieux, sauf ceux de femmes, étaient eux-mêmes atteints. L'opinion publique ne supportait plus qu'avec impatience les privilèges sociaux du corps ecclésiastique. Une partie de la bourgeoisie et des hautes classes se détachait même du catholicisme, adhérait aux idées philosophiques, au déisme de Voltaire, au spiritualisme de Rousseau, au panthéisme de Diderot, de même qu'aux doctrines novatrices dans l'ordre politique et social. La franc-maçonnerie faisait son apparition à Poitiers, et dans les premières loges maçonniques se formait, pour une part, le futur personnel révolutionnaire.

Pl. XIV. — POITOU.

Richelieu, d'après un portrait attribué à Philippe de Champaigne. — Rabelais, d'après un portrait conservé à la Bibliothèque de Genève. (Phot. Robuchon — Descartes, d'après Franz Hals. Musée du Louvre).



Le Poitou commençait, à ce moment même, à secouer la torpeur intellectuelle qui l'avait envahi. Depuis le second tiers du XVII^e siècle,

avaient en effet peu à peu disparu les dernières lueurs de la brillante renaissance poitevine. Les cercles lettrés et savants des la Rocheposay à Poitiers, des Sainte-Marthe à Loudun, des Besly à Fontenay, les salons littéraires où trônaient Villemontée, M^{mes} de Chémérault et de Bessay, s'étaient fermés, sans laisser d'héritiers. L'Université jetait un suprême éclat, au temps où Descartes, Guez de Balzac, La Quintinie, Barclay suivaient ses cours. Puis la vie s'était retirée de la province pour se concentrer à Paris, « le pays des savants et de la politesse », suivant la définition du chevalier de Méré, où l'on trouvait à la fois la réputation et le profit. Aussi l'activité de la pensée se ralentit à ce point que les imprimeries poitevines tombèrent du chiffre de 23 à 5 en un siècle et demi. La pauvreté des productions qui en sortaient au XVIII^e siècle est le plus sûr indice de l'indigence intellectuelle du milieu.

La vieille et glorieuse Université, réduite alors à la misère, n'ayant plus qu'un corps professoral très diminué en nombre et en valeur, presque sans locaux et sans ressources, agonise, avec un effectif d'étudiants réduit des neuf dixièmes, ombre pâle d'un corps jadis plein de vie. Les collèges eux-mêmes, nombreux et florissants au XVII^e siècle, déclinent au XVIII^e, payant les frais du conflit qui a mis aux prises Parlements, ordres religieux et municipalités. Celui de Poitiers, après l'expulsion des Jésuites, a perdu la moitié de ses élèves. Malgré les efforts du clergé et des instituts monastiques, l'enseignement élémentaire reste limité à une minorité du peuple.

Il y avait encore avant 1650 une école provinciale d'humanistes, de lettrés et d'érudits, dont les plus remarquables avaient été Colardeau, le poète fontenaisien, et Jean Besly, le premier historien véritable du Poitou. Daillé avait pu faire imprimer dans la province les Mémoires de Duplessis-Mornay (1624), Agrippa d'Aubigné les Tragiques (1616), les Aventures du baron de Fœneste (1617) et sa célèbre Histoire Universelle (1616-20). François Viète y avait préparé ses grandes découvertes mathématiques qu'on éditait entre 1600 et 1615. Mais à partir du second tiers du XVII^e siècle, Paris attire tous les hommes avides de savoir et de renom. Le grand cardinal, fils du Poitou, Richelieu, y a créé l'Académie française (1635), Colbert les autres Académies et les centres principaux de recherches. Les beaux esprits de la province s'en vont dans la capitale chercher une réputation temporaire, qui les conduit parfois à l'Académie, comme les

Ménardière, les Pilet, les Lavau, les Filleau de la Chaise, les Nadal, sans les garantir d'un oubli mérité ou de l'immortel ridicule que valent à certains d'entre eux les satires, de Boileau et de Voltaire. Le Poitou donne cependant à la France, en dehors des cénacles littéraires, le pénétrant auteur des Maximes, la Rochefoucauld, une femme, moraliste de raison claire et ordonnée, M^{me} de Maintenon, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, et le spirituel chevalier de Méré, dont l'esprit de finesse a exercé une action si profonde sur le génie de Pascal. Il a surtout fourni à l'érudition française quelques-uns de ses plus illustres représentants, les deux Sainte-Marthe, Louis et Scévole, les auteurs de l'Histoire généalogique de la maison de France et de la Gallia Christiana ; le. bénédictin dom Rivet, le promoteur de l'Histoire littéraire de la France ; enfin le grand physicien et naturaliste Réaumur.

C'est aussi à Paris et à la cour que les grands seigneurs, les corps municipaux et ecclésiastiques vont chercher les artistes chargés de construire ou de transformer châteaux, églises, couvents, édifices civils. C'est sous l'inspiration des embellissements de la capitale, que les intendants cherchent à embellir et à régulariser les villes de la province, en y créant des quais, des ponts, un éclairage public, des boulevards, des portes monumentales, des places et des promenades. A Poitiers, l'intendant Foucault fait ouvrir les Cours Saint-Cyprien, à l'imitation du Cours la Reine, et niveler la Place Royale, où s'élève la statue du grand Roi. L'intendant Le Nain crée la promenade du Pont-Guillon. Blossac en fait aménager d'autres à Fontenay, Lusignan, Niort, Châtellerauld et forme à Poitiers, sur le modèle du parc de Versailles, le beau parc qui a gardé son nom. A Thouars, Marie de la Tour fait bâtir à grands frais la majestueuse façade, la cour élevée, les balustres, l'escalier monumental du château des la Trémoille, sur le plan des résidences royales. Le grand ministre de Louis XIII confie à Jacques Lemercier le soin d'édifier une ville entière, un Versailles ministériel, quasi royal, avec son fastueux château où rien n'est épargné, à Richelieu, centre des domaines de sa famille. Le cardinal de Sourdis de son côté a fait construire le beau château de Saint-Loup dans le style nouveau du grand siècle. Pour le maréchal de la Meilleraye, l'architecte Claude Métezeau bâtit un hôtel à Parthenay et un château au siège seigneurial du duché. La Feuillade enfin, héritier des Gouffier, plaque à Oiron sur les bâtiments principaux, ces merveilles de la Renaissance, un

corps de logis central, flanqué de deux pavillons, dans le goût rectiligne et solennel du siècle de Louis XIV.

La manie du faux antique, des frontons, des portails ornés de statues, de l'italianisme boursoufflé et décadent ou précieux, sévit dans l'hôtel de la Juridiction consulaire de Poitiers, œuvre de Jardret, dans les cloîtres des Augustins et des Visitandines de la même ville, décorés par le sculpteur Girouard, dans les chapelles des Carmélites de Niort et de Poitiers, œuvres du Breton Leduc, dit Toscane, dans la chapelle du collège Sainte-Marthe à Poitiers. Quelques artistes provinciaux, le sculpteur sur bois Fontenaisien Logeay, le Poitevin Girouard, auteur du portail des Augustins et de la statue de Louis XIV, le Niortais Drouault représentent seuls la vieille tradition provinciale, à côté de nombreux artisans, qui ne s'élèvent guère du métier jusqu'à l'art. C'est à l'Ile-de-France que les grands seigneurs et les évêques recourent en général, pour exécuter les commandes les plus remarquables. Ainsi, Hurstel vient édifier à Niort le tombeau des Parabère, Nicolas Poussin paraît un moment à Luçon et Mesnier à Poitiers. Pas un grand artiste ne se révèle alors dans le milieu provincial, à l'exception du célèbre compositeur Michel Lambert, originaire de Vivonne, formé à la Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Veude, et qui fut le beau-père de Lulli, ainsi que l'émule de gloire de Molière.

C'est seulement à partir de 1740, que le Poitou commença à renaître à la vie intellectuelle. Les intendants Le Nain et Blossac y favorisent les recherches d'érudition, les études d'histoire locale et provinciale, les recherches archéologiques, et la formation de l'admirable collection de documents due aux deux Bénédictins Boudet et Fonteneau. Une émule de Montesquieu, M^{lle} de Lézardière, surgit en Bas-Poitou ; dans la Théorie des Lois Civiles, elle recherche les origines des institutions féodales et monarchiques. Des cabinets de lecture s'organisent jusque dans de petites villes. Les premières bibliothèques publiques se fondent. Des cercles lettrés se réorganisent. Fontanes forme son talent naissant dans celui de Niort. La société polie, engouée d'art dramatique, organise à Poitiers le premier théâtre permanent (1775). Les discussions philosophiques sont à la mode. Un Bénédictin, dom Deschamps, précurseur de Hegel, développe le système panthéiste dans le petit cénacle de Voyer d'Argenson. Les expériences scientifiques et les découvertes de tout ordre passionnent les classes cultivées. Le goût de l'art se répand. Un élève de Boucher, Pagès, fonde à Poitiers, sous la protection de Blossac (1776), la première Ecole

régionale d'enseignement des beaux-arts. Le publiciste Jouyneau-Desloges crée presque en même temps (1773) le premier journal ou revue périodique, sous le nom d'Affiches du Poitou. L'esprit nouveau se propage peu à peu.

X

LE POITOU DEPUIS LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION JUSQU'AU CONSULAT (1789-1799).

La Révolution, qui devait profondément transformer le régime politique et la structure sociale du Poitou, a été pour la province le point de départ d'une ère nouvelle, où l'activité de la vie provinciale s'est peu à peu déployée dans toutes les directions. Mais elle déclencha d'abord une terrible crise de dix ans, rançon de la future régénération.

Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'esprit de passivité et de soumission dont le pays avait fait preuve sous le joug de la monarchie absolue tend à s'altérer. Le gouvernement monarchique devenu impopulaire et méprisé, à la fin du règne de Louis XV, a repris, il est vrai, un regain de faveur sous le bon roi Louis XVI. Mais les scandales de cour, tels que le procès du Collier, l'insolente et oppressive administration du comte d'Artois dans son apanage du Poitou, la légèreté, la paresse, l'insouciance, les scandales de la vie privée du dernier intendant Boula de Nanteuil, enfin l'aggravation des charges financières, déterminent la formation d'un courant hostile à l'administration royale. Dans les années qui précèdent la convocation des Etats-Généraux, un parti d'opposition se forme dans le bas clergé, la petite noblesse et la bourgeoisie. Il se montre défavorable au despotisme ministériel et aux privilèges des grands seigneurs. Il réclame des réformes. Le pouvoir donne le spectacle déconcertant de ses palinodies et de sa faiblesse, de ses velléités de réformes et de ses reculs. Il a supprimé le Parlement de Paris, et créé à deux reprises des Conseils supérieurs ou grands bailliages à Poitiers (1771-1774, 1788), pour rétablir bientôt après la toute-puissance de l'aristocratie parlementaire. Il n'a réussi qu'à mécontenter la masse de la population poitevine, favorable à l'institution des nouveaux tribunaux, aussi bien que la minorité de gens de loi, qui soutient la cause du Parlement. Il éveille pendant les ministères de Turgot et

de Necker d'immenses espérances jusqu'au fond des campagnes, et il excite, en répudiant ensuite les réformes, la sourde animosité des opprimés.

Il se désarme enfin lui-même, en organisant, à partir de 1787, l'Assemblée provinciale et des assemblées municipales élues. La première, bien que composée d'hommes pondérés, nommés par l'administration elle-même pour moitié, met en lumière, par ses enquêtes dans les Elections du Poitou, la misère du pays, l'urgence de l'exécution du programme économique, financier et administratif qu'elle esquisse dans sa courte existence de deux ans. Les secondes émancipent les campagnes de la lourde tutelle administrative, ébranlent dans les villes la prépondérance de l'ancienne oligarchie bourgeoise trop servile, et préparent l'émancipation politique de la province. En même temps, la bourgeoisie et le peuple s'unissent dans une opposition commune aux privilèges, devenus plus intolérables depuis que le clergé prétend étendre les dîmes aux cultures nouvelles ou aux terres défrichées, et que l'aristocratie d'épée ou de robe, travaillant à renouveler ses registres terriers ou censiers, fait revivre une foule de redevances féodales tombées en désuétude. La noblesse provinciale se dresse hardiment contre la noblesse de cour, qui accapare les charges militaires et les pensions. Les curés se liguent contre les hauts dignitaires de leur ordre, qui les relèguent dans une condition précaire et sans issue.

Les assemblées électorales réunies, d'abord dans les paroisses, puis à Poitiers, révélèrent l'éveil de l'opinion dans un milieu où presque personne ne s'était douté de ce lent travail de désaffection, précurseur de la chute de l'ancien régime et de celle de la vieille monarchie. Les cahiers des paysans prouvèrent que les masses rurales se préoccupaient surtout des grandes réformes économiques et sociales, qui pouvaient seules transformer les conditions de leur existence sacrifiée. Le parti « patriote », formé en 1788 dans la bourgeoisie éclairée des villes, avait déjà remué la province, au point que l'Assemblée provinciale et les assemblées municipales s'étaient prononcées en faveur du doublement de la députation du tiers-état. Son active propagande aboutit à faire placer en première ligne les vœux favorables aux réformes politiques, administratives et fiscales. Les trois ordres réunis le 17 mars 1789 dans la capitale du Poitou, au collège Sainte-Marthe, furent d'accord pour réclamer le régime constitutionnel, la décentralisation administrative, la réorganisation du système financier et économique. La noblesse, qui revendiqua par esprit de corps le maintien de

ses privilèges sociaux, étonna par la hardiesse de ses revendications politiques. Le clergé, dont le cahier des doléances fut le plus étroitement conservateur de tous, se dédommagea en nommant la députation la plus entreprenante, composée surtout de représentants des curés. Mais aucun des trente-six députés des trois sénéchaussées ou bailliages de Poitiers, de Châtellerault et de Loudun ne dépassait le niveau de la médiocrité. Les événements devaient donner à quelques-uns d'entre eux un moment de célébrité. Ce furent en effet trois curés du Poitou, Dillon, Lecesve et Jallet qui se décidèrent les premiers de leur ordre à s'unir le 13 juin au tiers-état, qui participèrent au serment du Jeu de Paume, qui déterminèrent ainsi l'adhésion du bas clergé à la cause du troisième ordre et qui assurèrent la transformation des Etats-Généraux en Assemblée Nationale Constituante.

Dès lors, la Révolution put accomplir en Poitou, malgré l'opposition d'une minorité de privilégiés, son œuvre de rénovation politique et de nivellement social. Des municipalités élues et des gardes nationales s'organisèrent partout. La bourgeoisie urbaine et rurale y forma l'élément prédominant qui entraîna les masses. La majeure part de la noblesse et du clergé adhéra d'abord au mouvement. Un petit nombre de gentilshommes prirent seuls part à la première émigration, celle qui suivit le 14 juillet. Un véritable enthousiasme souleva la province, à la nouvelle de la prise de la Bastille et de la nuit du 4 août. La modération de l'esprit poitevin se manifestait par le calme, que troublèrent à peine quelques émeutes dues à la famine, avec lequel les populations accueillirent les grands événements révolutionnaires. Nulle jacquerie n'ensanglanta cette aurore radieuse, et la fête de la Fédération attesta en 1790 l'union de toute la province dans le culte du régime nouveau de liberté et d'égalité. Le Poitou appréciait, plus que toute autre région, les immenses bienfaits que lui apportaient les réformateurs.

Mais il ne tarda pas aussi à ressentir les effets de leurs innovations hasardées. En dépit des cahiers qui avaient unanimement demandé le renforcement du cadre provincial par la création d'une Cour supérieure et d'une Assemblée provinciale à Poitiers, les légistes de la Constituante, soucieux avant tout de briser le particularisme régional, dont ils craignaient la renaissance, et d'empêcher le retour du système centralisateur de la monarchie, détruisirent les provinces, en même temps qu'ils poussaient la décentralisation jusqu'à l'anarchie. Le Poitou, amputé au profit des circonscriptions voisines, les deux Charentes, l'Indre et l'Indre-et-Loire,

d'une bonne part de son ressort historique, déçu dans son espoir d'obtenir une Cour supérieure de justice, fut de plus morcelé en trois départements, Deux-Sèvres, Vienne et Vendée, qu'on subdivisa en districts, cantons et communes. On avait voulu éviter le réveil de l'esprit provincial. On suscita l'esprit d'arrondissement, pis encore, l'esprit de clocher. On vit, dès 1790, les groupements locaux se disputer les chefs-lieux, les nouveaux fonctionnaires, et se livrer à de mesquins marchandages, comme s'il eût été question, dit Thibaudeau, d' « un jardin à partager ». Les autorités nouvelles, directoires de départements et de districts, conseils, municipalités, malgré leur bonne volonté et leur zèle, ballottés entre les courants du suffrage populaire et les suggestions du pouvoir central, manquèrent d'autorité et de prestige. Elles se perdirent par l'incohérence et la faiblesse de leur instable administration.

Le Poitou se trouva de plus livré à la fureur de partis politiques, dont aucun n'avait le vrai sens de la liberté. A l'union primitive succédait l'énervante rivalité des factions. Les contre-révolutionnaires, nobles surtout, complotèrent dès 1791, dans la province, sous les ordres de Lézardière et d'Escars, un soulèvement qui échoua, mais ils ne tardèrent pas à rallier une partie du clergé, devenu réfractaire aux innovations hasardeuses des Constituants. Les éléments avancés de la bourgeoisie urbaine et rurale formaient de leur côté le parti patriote, qui organisa les associations politiques ou sociétés d'Amis de la Constitution, depuis mai 1790, à Poitiers et dans les principales villes du pays. Mais, à son tour, le parti patriote, d'abord uni, se divise. Les modérés ou Feuillants, partisans de la monarchie constitutionnelle, d'abord victorieux aux élections législatives, départementales et communales (1790-1791), sont évincés par les révolutionnaires audacieux, qui, bien qu'en minorité, conquièrent de haute lutte le pouvoir en 1792, après le 10 août. Leur triomphe va déclencher la guerre civile.

Le Poitou admit néanmoins sans difficulté la République et le gouvernement de la Convention. Mais c'est en 1793 que le désaccord apparut profond, entre la vieille province traditionaliste, Bocage, Gâtine et campagnes d'une part, et la nouvelle province attachée à la Révolution, Plaine, Marais et villes de l'autre, ou, en d'autres termes, entre les blancs et les bleus.

Cette scission eut pour causes le schisme religieux et l'application du service militaire obligatoire. Si la confiscation et la vente des biens ecclésiastiques n'avaient d'abord suscité aucune opposition et avaient même été favorablement accueillies jusque parmi les croyants, la Constitution civile du clergé jeta au contraire le trouble dans les consciences et irrita profondément les populations attachées à l'orthodoxie. Dans la Vienne, les deux tiers des prêtres adhèrent à cette Constitution, mais l'autre tiers souleva l'opposition irréductible de la masse des fidèles. Dans les Deux-Sèvres et la Vendée, la plupart des membres du corps ecclésiastique rétractèrent le serment qu'ils avaient d'abord prêté, prirent place parmi les réfractaires, et, secondés par divers ordres religieux dissous, fomentèrent l'agitation parmi les populations rurales. Les premiers troubles éclataient à ce propos en Haute-Vendée (mai 1791), puis dans les districts de Châtillon et de Bressuire (mai 1792). Dumouriez, commandant militaire du Poitou, avait en vain signalé le péril d'une application rigoureuse des décrets contre les prêtres réfractaires. Il ne fut pas écouté.

Une autre mesure détermina la guerre civile. Tant que le gouvernement nouveau n'avait eu recours pour le recrutement de l'armée qu'aux engagements libres, il n'avait rencontré aucune difficulté. Les villes et les classes bourgeoises, ainsi que les classes ouvrières, avaient fourni, dans les trois départements poitevins, un excellent contingent de soldats ou d'officiers jeunes, enthousiastes, entreprenants, qui formèrent les premiers bataillons de volontaires de la Vienne, de la Vendée et des Deux-Sèvres, au total près de 6.000 hommes. Mais lorsque la Convention décida, en présence de la coalition européenne, d'abord la levée de 300.000 hommes (février 1793), puis la levée en masse (août), ces mesures de défense nationale se heurtèrent à la résistance des populations rurales du Poitou, pour la première fois assujetties au service militaire obligatoire universel, qui leur rappelait le souvenir odieux de la milice, et absolument réfractaires à l'idée de servir hors de leur province. Dans la Vienne et dans la partie des Deux-Sèvres, ralliée à la Révolution, on ne put éviter les troubles, qui furent rapidement réprimés, ni surtout les désertions. Mais l'opposition au nouveau système de recrutement eut un résultat plus funeste encore dans les milieux traditionalistes du Bocage, de la Gâtine et du Marais septentrional, ainsi que dans les anciennes régions poitevines du Mauges, de l'Herbauges et du Rais, dont la majeure part avait été rattachée aux nouveaux départements de la Vendée, de la Loire-Inférieure et du Maine-et-Loire. Le

tirage au sort y détermina une explosion de fureur contre-révolutionnaire, et la guerre civile commença.

Les Vendéens donnèrent leur nom aux soldats de cette nouvelle Iliade, de cette guerre de géants, comme l'a appelée Napoléon, où revécut aussi bien, parmi les blancs que parmi les bleus, quelque chose de l'âme héroïque d'autrefois. En quelques mois, cent mille hommes, tout un peuple en corps, divisé en paroisses et en bandes, que menaient au combat des paysans, des gentilshommes et des prêtres, se rua de la Loire à la Sèvre, du Thouet à l'Océan, sur les gardes nationales des villes et sur les troupes régulières désemparées. Vêtus d'habits grossiers, d'une veste de drap bleu gris sur laquelle était cousue l'effigie du Sacré-Cœur, de culottes de laine ou de toile, chaussés de guêtres et de sabots, un bonnet de laine sur la tête, les Vendéens ressuscitèrent le type de la guerre populaire à une époque où la guerre savante était seule en honneur. Adoptant d'instinct une tactique qui les rendit longtemps invincibles, ils se dispersaient, à l'approche des bleus, dans les bois, les genêts, les ajoncs, les chemins creux, derrière les rideaux d'arbres et de haies de l'intérieur ou dans les lacis des marécages de la côte. Ils correspondaient au moyen de signaux mystérieux, donnés du haut des collines. Quand ils se hasardaient à l'offensive, ils substituaient à la tactique savante de l'ordre compact la tactique instinctive de l'ordre dispersé, ébranlaient l'ennemi par le feu de leurs tirailleurs, et enlevaient enfin ses positions par un soudain effort combiné. Vingt fois, on crut les avoir vaincus, et vingt fois ces adversaires insaisissables glissèrent entre les mains des bleus, empêtrés avec leur lourd matériel dans les fondrières du Bocage et dans les canaux du Marais. Ainsi se poursuivit pendant deux ans une lutte épique, ardente et acharnée, qui mit en jeu les pires instincts de la barbarie, qui s'accompagna d'affreux massacres, d'incendies et de pillages, dignes des temps primitifs. La cruauté des guerres féodales et le fanatisme des guerres religieuses sévit de part et d'autre. Mais parmi les paysans et les gentilshommes de la Vendée, aussi bien que parmi leurs adversaires, paysans et bourgeois des villes et des bourgs de la Plaine ou du Marais méridional, on vit aussi reparaître les vertus guerrières, l'énergie, l'audace, la bravoure chevaleresque de l'ancien Poitou.

L'insurrection, commencée dans le Mauges et le Bocage, se propagea comme une traînée de poudre dans la majeure part de la Vendée et des Deux-Sèvres. Les Vendéens prirent pour chefs des plébéiens, le perruquier Gaston, le chirurgien Joly, le-voiturier Cathelineau, qu'on appelait le Saint

du pays de Mauges, le garde-chasse Stofflet, aussi bien que des gentilshommes, pour la plupart anciens officiers, tels que le jeune et héroïque Henri de la Rochejaquelein, les braves Lescure et d'Elbée, l'audacieux condottiere sans peur, sans pitié et sans scrupules Charette. D'un élan irrésistible, en trois mois, vainqueurs aux Aubrais et à Beaupréau, ils enlevaient Bressuire, Parthenay et Thouars, occupaient Noirmoutier, et, vaincus devant les Sables-d'Olonne (29 mars), prenaient leur revanche en entrant à Fontenay, en menaçant Niort, Angers et Nantes (mars-mai 1793). Battus au siège de cette dernière ville, cernés dans le Bocage par 100.000 hommes de troupes républicaines, dont les intrépides Mayençais, sous les ordres de Kléber et de Marceau, forment l'élite, les Vendéens, constitués en armée royale et catholique, font, par une série de victoires, autant de brèches dans le mur vivant qui les entoure. Les Mayençais eux-mêmes reculent étonnés à Torfon devant ces paysans. Mais la grande guerre réussit mal à ces troupes, impropres aux opérations de vaste envergure, divisées entre des chefs qui se jalourent, encombrées, comme aux temps primitifs, d'une cohue de vieillards, de femmes, d'enfants, de charrettes et de troupeaux, qui roulent pêle-mêle avec le flot des combattants. L'apothéose s'achève en boucherie. Chassés de la Vendée par les Mayençais, acculés à la Loire à St-Florent, où ils perdent leurs généraux les plus éprouvés (16 octobre), les Vendéens, sous la conduite d'un généralissime de vingt ans, la Rochejaquelein, font encore des prodiges, culbutent à Laval l'incapable Léchelle, et, après leur échec devant Granville (15 novembre), infligent une dernière défaite à Dol au général Rossignol. Bientôt après ils sont à leur tour écrasés à la bataille du Mans par Kléber et Marceau. Dix-huit mille hommes y trouvent la mort, et le reste, troupeau humain désespéré, pourchassé sans pitié jusqu'à Savenay sur la Loire, périt presque en entier, sous les coups du boucher Westermann (décembre 1793).

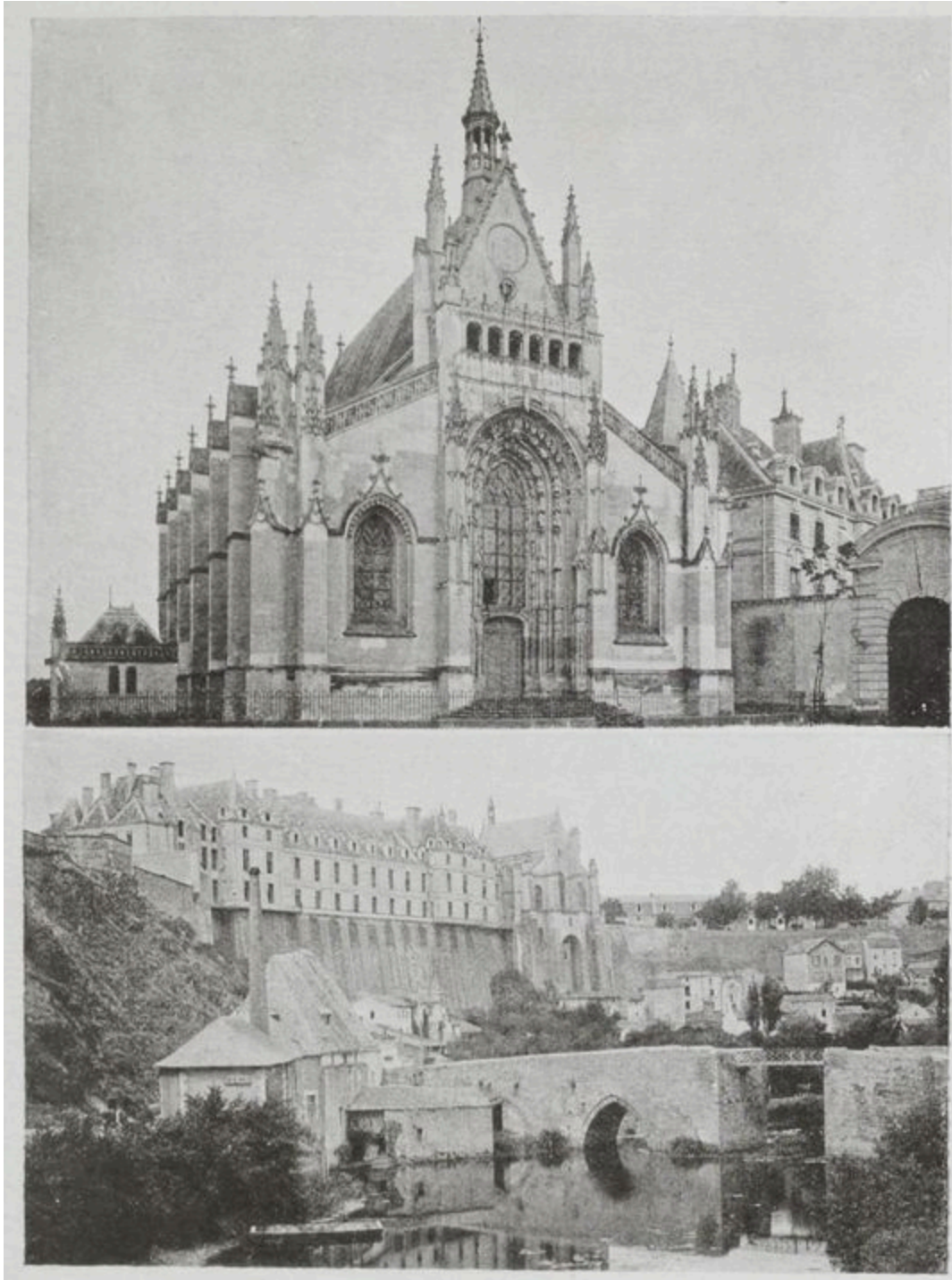
Tels avaient été les résultats des premières fautes de la Révolution. L'anarchie grandissante, la crise religieuse déchaînée, la guerre civile enfin menaçaient de compromettre l'œuvre d'abord populaire des réformateurs. La Convention crut y mettre fin, en décrétant le terrorisme ; elle ne fit qu'aggraver le mal. Vainement envoya-t-elle en Poitou des députés qui y rétablirent l'autorité absolue, à la manière des intendants d'ancien régime ou des proconsuls romains, qui épurèrent les administrations, les tribunaux, qui gouvernèrent avec l'appui des clubs ou sociétés populaires jacobines et des comités révolutionnaires. Vainement supprima-t-elle les Conseils

généraux (4 décembre 1793), et créa-t-elle des agents nationaux, délégués du pouvoir central, pour remplacer les administrateurs élus. La centralisation autoritaire rétablie par les conventionnels en mission Piorry, Ingrand, Lequinio, dépassa le but et prépara par ses excès une réaction inévitable. Dans les districts du Poitou fidèles à la République, les lois des suspects, du maximum, des réquisitions, les nouvelles atteintes aux traditions, firent à la Révolution une foule d'ennemis. Dans la Vienne, les couvents de Poitiers et diverses maisons particulières, transformées en prisons, regorgèrent de suspects de tout âge et de toute condition. Sur la place du Pilon tombèrent 28 têtes ; 28 autres Poitevins furent exécutés à Paris, en vertu de sentences du Tribunal révolutionnaire. Dans les Deux-Sèvres et en Vendée, la Terreur fit encore plus de victimes, en dehors des combattants. A Fontenay on compta 218 exécutions capitales.

On blessait les vieilles coutumes par l'abolition systématique des souvenirs du passé, des titres et insignes de l'ancien régime. On brûlait par charretées, notamment au parc de Blossac à Poitiers, les papiers et parchemins féodaux. On grattait les lys et les croix sur les monuments, pour y graver des bonnets de liberté. On descendait les statues des églises. On fondait les cloches. Le vandalisme sévit avec le jacobinisme triomphant. Il n'épargna même pas les noms des villes, des bourgs et des rues. Saint-Maixent devint Vauclair-sur-Sèvre ; le département de la Vendée fut le département Vengé. A Fontenay, la rue Sainte-Catherine s'appela rue des Sans-Culottes ; à Niort, la rue de la Marmite prit le nom de rue de l'Humanité, et la rue Notre-Dame se nomma rue des Préjugés vaincus. La puérilité et le ridicule se mêlaient ainsi à l'odieux.

Pl. XV. POITOU.

Thouars, Portail de la Sainte-Chapelle. — Ibid. le Château (XVII^e siècle). (Sites et monuments du T. C. F.)



Le pied des terroristes glissa enfin dans la mare de sang des exécutions et de la guerre civile. Une amnistie et la liberté du culte eussent suffi, au début de 1794, pour désarmer la Vendée. La Convention livra les vaincus prisonniers aux fureurs homicides de Carrier et de Francastel. « C'est par principe d'humanité, déclarait le premier à propos des Vendéens, que je purge la terre de ces monstres. » Il fit ainsi périr 4.000 victimes, tandis que Francastel à Angers expédiait par la fusillade au Champ des Martyrs d'autres prisonniers de la grande guerre, et que Lequinio à Fontenay, vivant et mangeant avec le bourreau, faisait exécuter devant lui plusieurs centaines de condamnés. Les décrets des Montagnards qui ordonnèrent la destruction systématique des bois et des moissons, l'incendie des hameaux, villes et villages, l'enlèvement des bestiaux, la capture de tous les habitants sur tout le territoire du pays rebelle, firent renaître de ses cendres la Vendée expirante. Les exploits barbares des colonnes infernales de Turreau, semblables à ceux des Huns ou des Tartares, poussèrent au désespoir les populations, prêtes à la soumission. Des bandes s'organisèrent, contre lesquelles toutes les entreprises des troupes régulières échouaient. La Rochejaquelein succomba, il est vrai, dans une de ces rencontres. Mais Charette, Stofflet et leurs lieutenants firent aux bleus une guerre d'embuscades victorieuse, et la Terreur finit avant d'avoir pu dompter la Vendée (juillet-août 1794).

Dès lors, sous l'influence de l'anarchie grandissante, malgré des retours de terrorisme, la faillite de l'œuvre politique de la Révolution se poursuit rapidement dans l'Ouest. D'abord, pendant trois ans le parti modéré réagit contre le jacobinisme. Le Poitou fournit à la Convention et aux Conseils des périodes thermidorienne et directoriale quelques-uns des hommes marquants de ce parti : Thibaudeau fils, auquel son attitude énergique valut le surnom de Barre-de-Fer, les suffrages de 33 départements (1794), et la proscription au 18 fructidor ; Creuzé-Latouche, l'un des rédacteurs de la Constitution de l'an III ; Cochon-Lapparent, administrateur résolu, qui fut ministre de la police et l'allié du Directeur Carnot, avant le coup d'État de 1797. Au contraire, les départements poitevins éliminaient les anciens montagnards. La réaction thermidorienne, accueillie avec joie par l'immense majorité des pays de l'Ouest, mettait fin à la tyrannie des clubs et des comités de surveillance, élargissait les suspects, pacifiait la Vendée. Un homme de génie, un général de 27 ans, Hoche, trouvait la solution simple, qui fit tomber les armes des mains des Vendéens. Il accorda aux

populations de la Vendée la liberté complète du culte ; il les dispensa du service militaire. Il leur rendit la paix et la sécurité. La douceur fit ce que la terreur n'avait pu obtenir. Charette et Stofflet conclurent les conventions de la Jaunais et de Varades (février-mai 1794)

Dès lors, les deux minorités hostiles au régime républicain modéré se trouvèrent impuissantes.

Les Jacobins désorganisés, privés de leurs chefs, étaient réduits à l'état de faction sans prestige. Les ultra-royalistes, plus redoutables, dénués de l'appui du clergé et des paysans catholiques, déconsidérés par le programme intransigeant que le prétendant Louis XVIII publiait à Vérone, tentaient vainement de provoquer une nouvelle insurrection de Vendéens. Lorsque les émigrés débarquèrent à Quiberon (juin 1795), quelques bandes, sous les ordres de Charette et de Sapinaud, prirent les armes, mais la Vendée ne bougea pas. Le débarquement du comte d'Artois à l'île d'Yeu acheva de ruiner l'influence du parti royaliste, en montrant « la lâcheté » d'un prince qui voulait bien ramasser une couronne, mais sans « chouanner », c'est-à-dire sans risquer une goutte de son sang. La dernière prise d'armes de Charette et de Stofflet n'aboutit qu'à leur capture et qu'à leur exécution (mars 1795). Grâce à Hoche et à son lieutenant Travot, la pacification de l'Ouest se trouvait terminée.

Elle ne suffit pas à ramener la stabilité politique et administrative. A Paris, les luttes des partis s'aggravaient. Les Directeurs, dont l'un, le poitevin La revellière-Lépeaux, aussi contrefait d'esprit que de corps, contribua le plus à l'impopularité du régime, entraient en lutte avec les Conseils. Le coup d'Etat de 1797, qui cassa les élections des départements poitevins, rendait dans l'Ouest l'influence aux Jacobins, qui se firent détester de nouveau par leur tyrannie mesquine et tracassière. Les administrations départementales et cantonales, organisées à la fin de 1794, sans autorité, sans ressources, livrées à toutes les fluctuations des événements, noyées dans une paperasserie débordante, ne furent ni respectées, ni obéies. Elles n'arrivèrent même pas parfois à se recruter. Dans les Deux-Sèvres, pendant quatre ans, il fut impossible de porter au complet les municipalités de canton. Les fonctionnaires, qu'on ne payait plus ou qu'on payait si mal, qu'ils durent s'estimer heureux de recevoir pour traitement une livre et demie de pain par jour, désertaient les bureaux, pour se porter vers les services plus rémunérateurs des vivres, des fournitures et des charrois militaires. La gendarmerie et les troupes elles-

mêmes, cantonnées dans le pays, murmuraient, mécontentes des retards réitérés de la solde et de l'état lamentable des casernements.

Enfin, à partir de 1797, le brigandage se développa d'une façon alarmante dans les Deux-Sèvres et la Vendée. Tandis que des bandes de chouans pillaient et détruisaient les maisons des bleus jusque dans la banlieue de Niort, les nouvelles mesures prises par le Directoire contre les émigrés et les prêtres réfractaires faisaient renaître l'agitation royaliste et catholique. Suzannet en Haut-Poitou, d'Autichamp dans le Bocage angevin levaient 7 à 8.000 hommes et s'avançaient jusqu'à Fontenay. L'autorité directoriale était bravée. Les levées de conscrits ne se faisaient qu'avec la plus grande difficulté, dans la Vienne et dans les parties de la Vendée et des Deux-Sèvres qu'on n'avait pas exemptées de la conscription. Dans le Bocage, la Gâtine, le Marais septentrional, la cocarde tricolore fut journellement insultée ; le nom de la République y était en horreur. L'autorité croulait de toutes parts. Les bleus souhaitaient le maintien du régime républicain, mais avec un pouvoir capable de rétablir l'ordre. Les blancs aspiraient ouvertement à la restauration de la monarchie.

Après dix ans de Révolution, la coalition des intérêts alarmés et des consciences opprimées réclamait impérieusement en Poitou l'établissement d'un gouvernement fort, qui rassurât les uns et affranchît les autres, en maintenant les conquêtes de 1789. Les départements poitevins avaient souffert, avant tout, des déchirements de la crise religieuse. Une minorité restreinte s'était associée à l'entreprise de déchristianisation, avait participé au culte de la Raison, puis au culte décadaire ou aux tentatives de théophilanthropie de La revellière. Une partie beaucoup plus considérable des populations s'était ralliée sans répugnance au clergé constitutionnel et à la tentative d'Eglise nationale, notamment dans la Vienne, dans le sud des Deux-Sèvres et de la Vendée. Mais le clergé patriote, qui avait su à Poitiers se donner un chef intègre et droit dans l'évêque Montault, avait été ailleurs discrédité bientôt par la faiblesse ou l'insuffisance de beaucoup de ses dignitaires et par les attaques passionnées dont il fut l'objet. La période terroriste acheva la ruine de l'Eglise constitutionnelle dans l'Ouest, en lui retirant l'appui de l'autorité officielle.

Le clergé orthodoxe, au contraire, retrempa ses énergies dans la persécution. Vainement en 1792 et en 1793, multipliait-on les décrets contre les prêtres réfractaires. Leur culte, prohibé publiquement, s'organisa en

secret dans la partie du Poitou fidèle à la Révolution ; dans le Poitou rebelle, il triompha avec l'insurrection. Les excès de la Terreur, la suppression des signes extérieurs du culte, la fermeture ou la profanation des églises, les abjurations de quelques prêtres, l'emprisonnement et l'exécution d'un certain nombre de membres du clergé orthodoxe, ne servirent qu'à froisser le sentiment des masses. Les cultes officiels de la Raison et de l'Etre suprême ne rallièrent qu'une infime minorité de « patriotes » Jacobins ou de fonctionnaires. Les paysans et les femmes continuèrent à chômer les dimanches, à travailler les décadis, à appeler secrètement les prêtres orthodoxes. Lorsque la Convention, au moment de la réaction thermidorienne, décréta la séparation de l'Eglise et de l'Etat et proclama la liberté des cultes, la renaissance catholique du Poitou frappa les regards. Dans une foule de communes, la pratique du catholicisme fut rétablie. Quand le Directoire essaya, dans les trois dernières années de la Révolution, de proscrire de nouveau les réfractaires et de faire célébrer les fêtes décadaires à la place des fêtes orthodoxes, il provoqua contre lui le mécontentement secret des foules dans la Vienne et les Deux-Sèvres, en même temps que l'hostilité ouverte de la Vendée.

D'autre part, les intérêts matériels de la région poitevine avaient beaucoup souffert du contre-coup de la Révolution. Le nouveau système fiscal, d'abord bien accueilli, puisqu'il comportait une réduction de près de 4 millions de francs sur les impositions de l'ancien régime, était devenu bientôt aussi intolérable que celui du passé, parce qu'il fut mis en pratique sans discernement, dans l'incohérence et le désordre. L'impôt des patentes en particulier, auquel le commerce et l'industrie périllicieuses ne pouvaient s'habituer, soulevait une opposition irréductible, au point qu'on dut un moment le supprimer. Les contributions foncière et personnelle-mobilière, mal assises, recouvrées avec peine par un corps de percepteurs instable, ne donnaient que des produits très inférieurs aux évaluations. Des arriérés formidables s'accumulaient, s'élevant en trois ans, avant 1794, pour les Deux-Sèvres par exemple, à près de 5 millions, le tiers du total exigible. En 1800, dans les trois départements du Poitou, les impôts en retard formaient un tel total qu'on le déclarait irrécouvrable.

La Convention et le Directoire avaient aggravé la situation et accru l'impopularité du régime fiscal, en recourant aux procédés de l'ancien régime, en déchaînant la nuée des porteurs de contraintes, en décrétant la confiscation des propriétés des récalcitrants, en multipliant les saisies par

voie d'huissiers, en envoyant des garnisaires, voire même des troupes, loger chez l'habitant. Les contributions extraordinaires, avec les procédés arbitraires et inquisitoriaux qu'elles mettaient en œuvre, déchaînaient la panique et se heurtaient à l'obstruction. Ni la contribution patriotique du quart, ni les emprunts forcés, ni les contributions extraordinaires de guerre de 1794 et de 1795 ne produisirent les sommes qu'on en avait attendues. En revanche, presque toutes provoquèrent le mécontentement des classes aisées, donnèrent lieu à une infinité de vexations et consommèrent l'impopularité du gouvernement. Les souffrances provoquées par la crise du papier-monnaie et par la raréfaction du numéraire, furent encore plus vives, atteignant toutes les classes et nuisant à la plupart des transactions.

La crise économique sévissait avec une intensité et une persistance extraordinaire. Vainement la Révolution avait-elle procuré au Poitou l'immense bienfait du dégrèvement de la terre et de l'émancipation de la propriété rurale. Vainement multipliait-on les mesures favorables à l'agriculture. Au paysan manquèrent les conditions primordiales du relèvement de la production, la sécurité et la paix. Les troubles de la Vendée transformèrent en désert une partie du pays et rendirent malaisée la culture de l'autre. Le service militaire enlevait les bras les plus robustes. Les capitaux apeurés se cachaient. Leur absence ou leur pénurie rendait toutes les améliorations impossibles. De 1789 à 1796, une succession de disettes appauvrissait la région, déjà à demi ruinée par l'émigration et par la guerre civile. Les municipalités et l'Etat, obligés de nourrir les populations urbaines, les journaliers, les ouvriers et les soldats, décrétaient la surveillance des producteurs, la répression des accaparements, la taxation du blé et du pain, sans parvenir à empêcher les émeutes qui éclatèrent à Poitiers, à Fontenay, à Niort, à Montmorillon, en plusieurs circonstances. La Convention édictait les lois du maximum et des réquisitions. Elle ne parvint à se faire obéir qu'à demi, et qu'à troubler profondément le commerce des produits de première nécessité. Quand elle supprima ces lois après Thermidor, à la grande joie des cultivateurs et des marchands, le mal produit ne put être aisément réparé. Les consommateurs obtinrent le maintien de la taxation du pain et de la viande. La liberté économique ne fit pas d'ailleurs renaître la prospérité ni la confiance.

Si quelques symptômes de renaissance agricole commencèrent à se manifester pendant les quatre dernières années de la Révolution, la langueur dans laquelle était plongée l'agriculture du Poitou n'arriva point néanmoins

à se dissiper. Les rapports des administrations sont unanimes à dépeindre le triste état dans lequel celle-ci se trouvait à la fin de la période révolutionnaire. Partout, les bois et les forêts, surtout celles de l'Etat et des communes, sont dévastés, incendiés ou épuisés par les coupes ; les communaux mis au pillage, usurpés ou répartis. Des régions entières, comme le Bocage et la Gâtine, offrent l'image de la dévastation et de la ruine. Le gibier est détruit par la liberté illimitée de la chasse. Les eaux sont pillées. Les renards et les loups pullulent, dévastant les bergeries. Le gros bétail est décimé par les épizooties, telles que celles de 1791. Il se vend à vil prix. L'élevage du cheval a reçu un coup funeste par la suppression des haras. La guerre a ruiné le commerce des mulets et des mules. Les défrichements sont arrêtés ; les landes s'étendent. La Plaine du Bas-Poitou et le Haut-Poitou ont mieux résisté à la crise, mais la production des céréales, des vins, du bétail, des fruits s'y trouve enrayée par la stagnation du commerce et par les difficultés des transports.

L'industrie se meurt atteinte par l'exode ou par l'appauvrissement des classes riches. Seules les spécialités industrielles de première nécessité, minoteries, fabriques d'armes, ateliers de salpêtre, de confections et d'équipement, imprimeries, offrent le spectacle d'une certaine activité. Mais l'industrie des lainages, des cotonnades, des toiles, la tannerie, la mégisserie, la chamoiserie, la verrerie, la tabletterie, la coutellerie, l'orfèvrerie ont été presque anéanties. La navigation fluviale a décliné, en dépit des projets destinés à l'améliorer. Faute de surveillance et d'argent, les anciennes routes sont devenues impraticables. Les chevaux et les voitures s'enlisent dans les fondrières. Certains districts sont inabordables pendant les deux tiers de l'année. Les transports, comme au Moyen Age, dans la plupart des lieux ne peuvent se faire qu'à dos d'âne, de mulet ou de cheval. Nombre de chemins ne sont que des pistes tracées dans les champs. Point de crédit : « le commerce est rongé par l'usure et l'agiotage », écrivent les administrateurs des Deux-Sèvres. Il se réduit au trafic intérieur et à la consommation locale, comme l'observent les préfets Cochon et Dupin en 1801. La guerre a détruit l'exportation des farines de minot, des sels, des blés, des peaux ap prêtées, des tissus à bas prix du Poitou. Les ports de la côte languissent dans l'abandon. A Noirmoutier, le havre excellent de l'île est menacé par les dunes. Aux Sables, la jetée a été à demi détruite. La flotte pour la grande pêche y est tombée, en dix ans, de 18 navires à 4, et à Bouin de 20 à 5. Le canal de Luçon envasé est devenu impraticable. A

l'intérieur, les grandes foires de Niort et de Fontenay sont tombées ; les halles de ces deux villes gisent à l'état de ruines.

Poitiers, qui vivait de ses communautés religieuses, de son Université, de sa noblesse, de ses grands tribunaux, ne cesse de gémir sur sa pauvreté. Encore le Haut-Poitou et les pays de la Plaine avaient-ils moins souffert que le Bocage, la Gâtine et le Marais septentrional. Là, le spectacle était navrant : « Des bourgades presque détruites,
« écrit Fourcroy en l'an IX, des châteaux incendiés,
« des maisons découvertes et démolies, des villages
« presque sans habitants, des toits à porcs servant
« de retraite à des hommes, des familles nom-
« breuses entassées en une seule pièce étroite », voilà ce qu'on observe sur trente lieues. A Châtillon-sur-Sèvre il ne restait que trois maisons, et à Bressuire qu'une seule. La plupart des bourgs et des villes, dit le préfet La Bretonnière (1801), ne présentent plus que « des ruines désertes et des monceaux de cendres ». Alors que dans l'ensemble de la France, la population s'était accrue, elle avait diminué en Poitou. Des épidémies, comme celle de 1794 qui enleva à Fontenay 2.000 habitants sur 8.000 en neuf mois, la misère, surtout la guerre civile, fauchèrent en dix ans près de cent mille existences humaines. La Vendée avait perdu plus de 50.000 habitants, les Deux-Sèvres 33.000, la Vienne 12.000 entre 1790 et 1801. Les campagnes se trouvaient surtout atteintes, mais la plupart des villes, sauf Niort et Parthenay, avaient également beaucoup souffert.

Les plans élaborés par la Constituante pour l'organisation de l'assistance publique n'ont reçu aucune exécution. Aussi, la détresse des classes ouvrières est-elle à son comble, et elle se propage parmi les classes rurales des régions où les troubles se sont déchaînés. Dès 1791, dans les Deux-Sèvres, un cinquième de la population est réduit à la mendicité, et en l'an IX tous les rapports des préfets signalent l'extension de ce fléau. Faute d'argent, on a dû licencier les ateliers de charité. Les hôpitaux, dont on a pris les revenus et auxquels on a essayé d'appliquer une laïcisation irréfléchie, sont sans ressources, livrés au désordre, sur le point enfin de fermer leurs portes. Le nombre des enfants abandonnés s'est accru dans d'effrayantes proportions. La mort décime ces petits êtres, livrés aux soins de nourrices qu'on néglige de rétribuer. Celles des Deux-Sèvres, à l'époque du Directoire, vont jusqu'à menacer d'abandonner leurs nourrissons en pleine séance de l'Administration centrale. Le relâchement des liens de

famille se fait sentir dans les centres urbains. Dans les campagnes, les vieilles mœurs ont mieux résisté, mais en certaines parties du Poitou, spécialement dans le Bocage et la Gâtine, le paysan, confirmé dans ses goûts d'isolement par le spectacle de l'anarchie, semble revenir à l'état sauvage.

Pourtant la Révolution avait accompli dans cette région de l'Ouest une transformation profonde. Elle avait retrempe les caractères ; elle avait suscité les énergies latentes ; elle avait fait surgir les talents, en ouvrant à tous largement l'accès des charges civiles et militaires. Elle avait fait l'apprentissage des classes moyennes, formé pour la vie publique et administrative un personnel auquel les gouvernements ultérieurs purent aisément recourir. Elle avait stimulé l'ardent patriotisme des classes éclairées et des masses révolutionnaires, de même qu'elle avait surexcité l'ardeur mystique et contre-révolutionnaire des Vendéens. Elle avait en un mot arraché le Poitou à la torpeur où il végétait et jeté dans cette anarchie même des germes vivaces de rénovation. Des plans nombreux d'amélioration économique, des essais infructueux, de l'effort projeté et que les événements enrayèrent, tout ne devait pas être perdu. L'œuvre du XIX^e siècle allait souvent s'inspirer de celle des administrateurs et des assemblées départementales de la Révolution. La vie intellectuelle avait été émancipée. Si, dans la crise, l'Université, les collèges, les écoles primaires et les congrégations enseignantes avaient disparu ; si, pendant la période terroriste, le vandalisme avait sévi ; du moins, la constitution d'un enseignement modernisé avait-elle été entreprise. Des trois Ecoles Centrales, créées en Poitou, deux, celles de Poitiers et de Niort, avaient brillamment réussi. On avait commencé à organiser des dépôts d'archives, des musées, des jardins botaniques, des cours de vulgarisation scientifique, des sociétés savantes ou littéraires, telles que les Lycées des sciences et des arts.

La Révolution s'était enfin attaché les populations rurales de la majeure part du Poitou et toute la bourgeoisie urbaine, en leur donnant la première place dans le nouvel état social. Elle avait émancipé la propriété paysanne et bourgeoise du fardeau des dîmes et des droits féodaux. Les paysans, et surtout le tiers-état rural et urbain, bénéficiaires de la grande opération de la mise en vente des biens ecclésiastiques et nobles, ainsi que du partage des communaux, formèrent dans les régions de la Plaine et du Marais cette légion de moyens et de petits propriétaires qui resta obstinément attachée au

régime nouveau. Les journaliers et les domestiques agricoles profitèrent de la hausse des salaires et du bas prix des denrées. Les ouvriers et les rentiers eux-mêmes, qui avaient le plus souffert de la Révolution, se rallièrent aux gouvernements issus de son esprit, quand ceux-ci leur assurèrent l'ordre et le travail. Seules, les anciennes classes privilégiées de l'Ouest et les classes rurales du Bocage et de la Gâtine, au milieu desquelles s'était conservée la grande propriété, devaient demeurer longtemps encore fermées aux idées nouvelles. A travers dix années de déchirement et de crise, l'ère révolutionnaire venait de préparer la renaissance dont le Poitou a présenté le réconfortant spectacle au cours du XIX^e siècle et à l'aube du xx^e.

XI

L'ESSOR DE LA VIE POLITIQUE, SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET INTELLECTUELLE EN POITOU AU XIX^e SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XX^e.

En maintenant les principes essentiels de 1789, sur lesquels est fondé le régime moderne, les gouvernements qui se sont succédé depuis le Consulat ont restauré l'ordre public.

Le premier de tous, celui de Bonaparte, fut accueilli en Poitou avec un véritable enthousiasme. On y était las de l'anarchie. Les Conseils généraux consultés se prononcèrent en faveur du Consulat à vie et de l'Empire. Le vœu public sanctionna l'établissement d'un pouvoir fort, comme le montrèrent les plébiscites. Recrutés par les soins du pouvoir central parmi les notables de chaque département, les corps régionaux ou locaux, conseils généraux, conseils d'arrondissement, conseils municipaux ne furent plus que des rouages administratifs, dont l'autorité régla la marche. Dans le cadre départemental factice maintenu, où les arrondissements remplacèrent les districts réduits en nombre, l'ancienne centralisation fut restaurée et accrue. La vie publique s'éteignit sans effort. Sénateurs, députés, conseillers généraux, maires, choisis d'ailleurs parmi les notabilités provinciales les plus remarquables, avec un éclectisme rare, deviennent plutôt les mandataires de l'administration que ceux des électeurs. Les préfets, investis d'une autorité presque illimitée, reçus comme les anciens intendants avec des honneurs extraordinaires, se signalèrent par leur aveugle dévouement, autant que par leur activité. On vit reparaître en Poitou l'ère des excellents administrateurs, avec des hommes tels que Cochon-Lapparent, premier préfet de la Vienne, et Dupin, premier préfet des Deux-Sèvres.

Une justice impartiale était rétablie ; le personnel de la Cour d'Appel et des tribunaux fut recruté avec soin parmi l'élite des légistes de la région. Le brigandage cessa. Hédouville parvint à obtenir la soumission des dernières bandes vendéennes (1800). La gendarmerie très accrue devint populaire par les services qu'elle rendit à l'ordre public, au point que les diverses régions

du Poitou sollicitaient l'établissement de nouvelles brigades. Un centre militaire, création de l'Empereur, Napoléonville, surgit sur l'emplacement du bourg ruiné de la Roche-sur-Yon et devint le chef-lieu de la Vendée. Des routes stratégiques en partirent, ouvrant de tous côtés le Bocage. La tranquillité la plus complète régna dès lors dans les anciens pays rebelles. La pacification morale facilitait d'ailleurs la paix matérielle. Le Concordat mettait fin à la guerre religieuse (1801). Un groupe restreint d'intransigeants refusa seul d'admettre la transaction que ce pacte assurait entre réfractaires et assermentés. Il forma la petite Église schismatique, qui s'est perpétuée obscurément presque jusqu'à nos jours.

Bonaparte, poursuivant son œuvre d'apaisement et de réconciliation nationale, imposait son arbitrage aux anciens partis. Aux nombreux émigrés du Poitou, il rouvrait les portes de leur province et restituait leurs biens non aliénés. Il faisait appel sans distinction d'origine et d'opinion, aux hommes les plus capables, pour l'aider à gouverner. L'ancien constituant Thibaudeau devenait député au Corps législatif et premier président de la Cour d'Appel. Son fils, le conventionnel, était appelé au Conseil d'Etat, aux préfectures de la Gironde et des Bouches-du-Rhône ; il fut comte d'Empire. L'ancien ministre de la police, Cochon-Lapparent, entra aussi dans la noblesse impériale et fut préfet des Deux-Nèthes (Anvers). A Jard-Panvillier, ancien député des Deux-Sèvres, fut conférée la première présidence de la Cour des Comptes ; à l'ex-conventionnel terroriste Piorry la présidence de la Cour d'Appel de Liège. Modérés, Jacobins, anciens émigrés, tous, pourvu qu'ils eussent quelque mérite, trouvèrent à s'employer dans les tribunaux, l'administration, l'Université, l'armée. L'ancienne noblesse ralliée n'était pas oubliée. L'émigré Irland de Bazoges, ancien Constituant, recevait la charge de maire de Poitiers et ensuite la fonction de président de Chambre à la Cour d'Appel. Voyer d'Argenson, le descendant d'une famille ministérielle d'ancien régime, l'ex-aide de camp de la Fayette, était nommé président du collège électoral et du Conseil général de la Vienne, avant de devenir préfet d'Anvers. On vit d'anciens émigrés ralliés figurer dans l'Université, les tribunaux, les carrières administratives, à côté d'anciens révolutionnaires.

Les populations de l'Ouest s'attachèrent à un gouvernement qui se montrait soucieux de restaurer la prospérité matérielle, de rétablir la viabilité, de stimuler les diverses formes de la production, de ménager enfin les forces contributives du pays. Des dégrèvements opportuns pendant les

premières années du Consulat, la remise de l'arriéré des impôts, la modération dans le taux des contributions directes, l'excellence du nouveau système d'assiette et de perception, habituèrent rapidement les départements du Poitou au régime fiscal moderne. On remarquait dès l'an IX l'exactitude avec laquelle s'opéraient les versements des contribuables. Les charges de ces derniers étaient, au temps du Consulat, inférieures d'un tiers à celles qu'ils supportaient sous l'ancien régime. Le rétablissement des impôts indirects, sous le nom de droits réunis, et celui des monopoles, furent, il est vrai, impopulaires. Mais, même à la fin de l'Empire, la fiscalité ne provoqua jamais le mécontentement universel qu'elle avait déchaîné à la fin de l'ancien régime.

Pl. XVI. — POITOU.

Types et costumes : Neuville-de-Poitou, Coiffure dite : La Pauline. — Thouars, Mariée Thouarsaise. — Paysan Poitevin (XVI^e siècle). — Maraîchins de Soullans (Phot. Bobuchon.)



Le Poitou supporta aussi sans résistance le fardeau des charges militaires, contre lequel il avait regimbé sous la Révolution. Napoléon ne rendit pas la conscription populaire dans l'Ouest, mais il la fit supportable, en réprimant les abus des levées, en créant des dispenses légales, en autorisant le remplacement, en distribuant des congés réguliers, en n'enrôlant qu'une partie du contingent. Comme le remarque un contemporain, la Vendée qui s'était soulevée jadis contre le service militaire obligatoire, l'accepta sans opposition, quand l'administration impériale y introduisit la justice et l'impartialité. Un recrutement annuel qui, jusqu'en 1811, ne prélevait guère plus de 1.600 à 1.800 hommes sur le contingent des conscrits du Poitou, apparaissait très tolérable, et le nombre des réfractaires diminua dans la proportion de 10 à 3. En Vendée 1/57^e seule ! ment des appelés (au total 14 par an) représentait la fraction des insoumis, dix ans après l'époque où le Directoire n'avait même pas osé y appliquer la conscription. C'est seulement à partir de 1811 que le fardeau du service militaire s'alourdissant provoqua, spécialement dans la Vienne, le réveil de l'insoumission. Une génération avait d'ailleurs grandi, dans laquelle reparut le vieil esprit belliqueux du Poitou d'autrefois. Elle se passionnait pour la gloire des armes et pour l'homme prodigieux, dont le génie ouvrait aux ambitions une carrière illimitée. La Grande Armée compta en 1806 jusqu'à 12.000 soldats d'origine poitevine. Parmi eux, s'illustrèrent les Belliard et les Bonamy, les Rivaud de la Raffinière et les Demarçay, les Aymé et les Auguste de la Rochejaquelein, héros des campagnes d'Egypte, d'Italie, de Naples, d'Autriche et de Prusse, d'Espagne et de Russie. L'Empereur lui-même admirait au passage de la Bérésina le calme héroïsme d'un bataillon de Vendéens.

Quand l'invasion précipita la chute de l'Empire, les royalistes ne trouvèrent plus en Poitou qu'indifférence ou tiédeur pour la monarchie légitime. Pendant les Cent Jours, c'est à peine si quelques centaines de nobles et de paysans répondirent à l'appel de d'Autichamp, qui essayait d'organiser contre l'Empereur restauré une nouvelle Vendée. Le général Lamarque remportait sur ces bandes la facile victoire de la Rocheservière. La Restauration fut acceptée passivement, mais ne souleva aucun enthousiasme, sauf dans une minorité formée de gentilshommes, de membres du clergé, de la haute bourgeoisie et des survivants de l'épopée vendéenne.

Sous le régime de la monarchie constitutionnelle, se poursuivait lentement l'évolution politique du Poitou. Le régime censitaire ne donnait d'influence qu'aux grands propriétaires terriens et qu'à la bourgeoisie industrielle et commerçante. De 1815 à 1848, le corps électoral des trois départements réunis varia entre 3.000 et 6.000 membres environ. D'un côté, se groupèrent les libéraux, descendants des bleus de la Révolution, bourgeois de la Plaine et des villes, de l'autre, les royalistes, descendants des blancs, anciens émigrés, hauts fonctionnaires et possesseurs des grandes fortunes territoriales. Ceux-ci remplirent les Conseils généraux, les assemblées municipales, occupèrent les postes supérieurs de l'administration, et furent envoyés en majorité à la Chambre des députés, tandis que la haute noblesse poitevine contribuait à former la Chambre des Pairs. Le gouvernement s'appuya sur le clergé, dont il favorisa la mainmise sur l'enseignement et la propagande, exercée au moyen des missions. Mais dans le Poitou reconquis à l'idée monarchique persistèrent d'ardents foyers de libéralisme. La bourgeoisie riche de la Vienne et de la Vendée élisait deux des principaux chefs de l'opposition libérale, le général Demarçay et le fameux Manuel, dont l'expulsion en 1823 eut un si grand retentissement. Voyer d'Argenson, l'ami de la Fayette, faisait de son château des Ormes un des quartiers généraux du carbonarisme et contribuait au complot de Belfort (1821). Une poignée d'anciens officiers bonapartistes et de républicains tentait même, sous la direction du général Berton et du chirurgien militaire Caffé, un coup de main inconsidéré à Thouars, véritable journée des dupes, où les uns prétendaient restaurer l'Empire, les autres la République. Cette échauffourée (1822), grossie par le zèle du fougueux procureur général Mangin, le futur préfet de police de Polignac, coûta la vie au général Berton, qui fut exécuté à Poitiers sur la place du Pilon (5 octobre 1822), et à plusieurs de ses complices.

Les masses acceptèrent la monarchie de Juillet avec la même passivité qu'elles avaient montrée au moment de la restauration des Bourbons. Les cadres du personnel politique s'élargirent. La bourgeoisie gouverna sans opposition. Les légitimistes essayèrent vainement de provoquer, sous la conduite de la duchesse de Berry, mère d'Henri V, un grand soulèvement en Vendée. Un groupe de gentilshommes et de paysans du Bocage répondit seul à l'appel de la princesse. Défaits aux combats du Chêne et de la Pénissière (1832), les derniers Vendéens durent déposer les armes, tandis que la duchesse découverte à Nantes était enfermée à Blaye. Le

gouvernement de Juillet, plus encore que celui de la Restauration, travaillait au progrès de la prospérité matérielle, développait l'instruction, allégeait les charges des populations. Le recrutement de l'armée n'exigeait qu'un contingent réduit et ne soulevait plus de résistance. En 1840, dans la Vendée on ne compta qu'un insoumis sur 778 soldats enrôlés. Le service exigé des gardes nationales était aisément accepté. Les impôts directs s'élevèrent à peine en un demi-siècle au-dessus du taux de 1801. La Vienne en 1844 acquittait de ce chef trois fois moins de taxes qu'en 1912, et le budget départemental en 1832 y atteignait à peine le dixième du budget de 1908. C'est aux droits d'enregistrement, aux monopoles et aux contributions indirectes qu'on demandait les ressources nouvelles, dont l'ensemble n'atteignait pas avant 1848 la moitié du taux de la fin du XIX^e siècle.

Néanmoins, malgré la faiblesse de l'opposition légitimiste, dirigée en Poitou par les la Rochejaquelein, malgré l'impuissance des libéraux de l'opposition dynastique, groupés autour de Chambolle et de Demarçay, la monarchie de Juillet tomba, sans que sa chute provoquât de profonde émotion.

Le régime du suffrage universel établi en 1848, avec la seconde République, suscita même, après le premier moment de surprise, un enthousiasme général qui des villes se propagea dans les campagnes. Partout la foule planta et le clergé bénit des arbres de la liberté. Mais les 350.000 électeurs du Poitou, appelés sans préparation à l'exercice de la souveraineté politique, effrayés par le spectre du socialisme menaçant et par la crise économique déchaînée, acclamèrent bientôt le Prince-Président, Louis-Napoléon, qui se présentait en restaurateur de l'ordre et de l'autorité. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 ne détermina qu'un petit nombre de protestations dans la bourgeoisie et parmi la jeunesse des écoles, dont l'un des chefs était le futur journaliste Arthur Ranc, neveu d'un ancien recteur de Poitiers.

Aux deux plébiscites de 1852 et de 1870, l'Empire obtint en Poitou d'écrasantes majorités. La popularité du régime impérial, spécialement dans les campagnes, devait survivre près de quinze ans à sa chute. Il coïncidait avec une ère de gloire militaire et de prospérité économique qui contribua puissamment à son prestige. Il avait su rallier à la fois le peuple, la majeure part de la bourgeoisie, le clergé, auquel la loi de 1850 avait donné le contrôle de l'enseignement, et même les hautes classes. Le prince de la Tour d'Auvergne, allié à de grandes familles du Loudunais, et qui fut

ambassadeur à Londres, avant d'être ministre des Affaires étrangères, devenait président du Conseil général de la Vienne. Un marquis de la Rochejaquelein acceptait d'être sénateur de l'Empire, et la vieille Vendée envoyait des députés impérialistes au Corps législatif. C'est seulement après 1859, que, la politique italienne de Napoléon III brouillant l'Empire avec les ultramontains, l'évêque de Poitiers, le futur cardinal Pie, engagea contre le gouvernement une lutte acharnée, où il ne fut secondé que par une minorité de prêtres et de légitimistes, tandis que l'opposition républicaine s'organisait timidement dans la bourgeoisie des villes.

La chute du régime impérial, due à la guerre de 1870, pendant laquelle s'illustrèrent deux vaillants officiers poitevins, le général de Ladmirault, l'un des héros des batailles de Metz, et le colonel Denfert-Rochereau, défenseur de Belfort, amenait les Prussiens jusqu'aux portes du Poitou. Le gouvernement de la Défense Nationale, qui avait proclamé la troisième République (4 septembre 1870), fut secondé activement par la région de l'Ouest. La manufacture de Châtellerauld lui fournit 1.000 fusils par jour. Cathelineau et Charette lui amenèrent les Vendéens qui s'illustrèrent à Patay. Les mobiles des trois départements poitevins versèrent héroïquement leur sang aux armées de la Loire et de l'Est. C'est à Poitiers que Chanzy se proposait de rallier ses troupes pour recommencer la lutte, au moment où l'armistice fut signé.

Une nouvelle évolution politique devait signaler la fin du XIX^e siècle. Les masses rurales du Poitou, auxquelles le régime républicain inspirait encore une profonde méfiance, et qui le confondaient avec le parti de la guerre à outrance, envoyèrent à l'Assemblée nationale une majorité monarchiste, dont l'un des membres, l'avocat loudunais Ernoul, devint ministre de la Justice dans le ministère de Broglie. Le cardinal Pie était le véritable chef de ce parti et travailla avec une ardeur fébrile aux plans de restauration de la monarchie légitime. Il exerça une grande influence sur les négociations de Frohsdorf et sur l'attitude du comte de Chambord. L'échec de ces plans renforçait la propagande des bonapartistes qui ressaisirent la plupart des mandats législatifs jusqu'en 1885. Il favorisa aussi les progrès du parti républicain, dont le chef fut l'avocat Ricard, député des Deux-Sèvres, l'un des principaux lieutenants de Thiers et le ministre de l'Intérieur du cabinet Dufaure (1876). Toutefois, il a fallu plus de vingt ans de luttes, avant que les idées républicaines aient pu triompher, dans la majeure partie du Poitou, de l'hostilité qu'elles suscitaient. A l'exception d'une faible

minorité royaliste, maintenue dans le Bocage, grâce à l'influence de la grande propriété, le Poitou presque entier, depuis un tiers de siècle, a accepté la République. L'éducation politique de la région s'est faite peu à peu, grâce aux lois qui, en 1871 et 1884, ont émancipé les départements et les communes. La liberté de la presse, la pratique du droit d'association, l'exercice des libertés politiques ont secoué l'apathie des populations poitevines et les ont formées à la pratique de la vie publique.

Après un siècle de révolutions, la stabilité du régime semblerait complète, si des problèmes nouveaux ne se posaient dans le domaine administratif, fiscal, social et économique, dont la solution est plus malaisée que celle du problème gouvernemental.

Le premier est celui de la décentralisation. L'Etat moderne a fait chèrement payer l'ordre, la sécurité, la régularité qu'il procure, par l'extension démesurée de ses attributions et par le pullulement d'un fonctionnarisme parasitaire, aussi coûteux que gênant. Le groupement du Poitou avec l'Angoumois, la Saintonge et l'Aunis, qui lui sont liés par la solidarité des intérêts économiques nouveaux, de manière à former une vaste région, pourvue d'une administration décentralisée, semble indiqué pour l'avenir, quand la nécessité imposera la réforme administrative désormais inévitable.

D'autres questions sollicitent l'attention à l'aube du xx^e siècle. La progression accablante des charges militaires et fiscales depuis un demi-siècle risque de tarir les sources du peuplement et de la richesse, de compromettre même un jour l'essor de la civilisation, sans qu'il soit possible d'entrevoir le terme d'une double nécessité, née du devoir de maintenir l'intégrité nationale menacée et de suffire aux exigences croissantes du régime démocratique. Il est vrai que le Poitou actuel, presque deux fois plus peuplé et infiniment plus riche que celui de la fin de l'ancien régime, peut supporter sans faiblir un fardeau plus pesant. Mais il n'en est pas moins certain qu'en échange des avantages qu'il lui a donnés, l'Etat moderne lui a imposé des obligations qui seraient autrement onéreuses que celles des derniers siècles, si l'égalité et la proportionnalité de leur répartition ne les rendaient jusqu'ici tolérables. Le service militaire obligatoire a été l'une des rançons des bienfaits du régime nouveau. Il pèse sur l'universalité des populations du Poitou, alors que l'ancien régime en avait épargné le faix à la majeure partie des habitants. Le contingent annuellement enrôlé (9.314 hommes pour les trois départements poitevins

en 1911) est même quatre fois supérieur à celui de 1806 et de 1840. Lourde charge que le patriotisme de la région poitevine a acceptée toujours sans murmurer, comme le prouve la proportion infime des insoumissions,

De même les contribuables du Poitou qui payaient près de 23 francs d'impositions publiques par tête en 1789, et près de 14 en 1801, en paient aujourd'hui quatre fois plus qu'avant la Révolution et cinq fois plus qu'au temps du Consulat. Les 12 millions 1/2 de contributions directes et indirectes payées par le Poitou à la fin de l'ancien régime, les 8 millions 1/2 qu'il acquittait en 1801, sont peu de chose en regard des 34 millions qu'il versait en 1897 et des 51 millions qu'il verse actuellement. Il n'y a nulle comparaison à établir entre les quelques centaines de mille francs qui composaient encore en 1831 le budget des départements poitevins, ainsi que celui des villes, et les 11 millions 1/2 des recettes départementales actuelles, auxquels s'ajoutent les 20 millions de recettes des municipalités de la région. Au total, c'est un fardeau de 81 millions de francs, sextuple de celui de la fin de l'ancien régime, et septuple de celui du Consulat, qui pèse sur les populations actuelles du Poitou, auxquelles incombe de plus, outre leur part dans les dettes de l'état, une dette régionale de 14 millions et une dette municipale supérieure à 20 millions (1913). Telle est dans une province, où la gestion financière est restée cependant prudente, le bilan menaçant qui grève l'avenir.

Le régime moderne a donc coûté et coûte tous les jours plus cher. Mais il a rendu en retour d'incomparables services, en favorisant le développement de la richesse, ainsi que les diverses formes du progrès économique et social.

Cent années de paix et de travail méthodique ont suffi pour transformer l'aspect du Poitou. La pauvre et triste province, dont Necker et Young déploraient la misère avant la Révolution, est devenue l'une des régions les plus prospères et les plus riantes de la France. Les travaux de dessèchement, poursuivis et complétés par le drainage, ont rendu à l'agriculture 80.000 hectares, et réduit à moins de 5.000 hectares la superficie autrefois vingt fois plus considérable des marais. Les bois et les forêts mieux aménagés, patiemment reconstitués dans le domaine de l'Etat, forment maintenant un capital de 120 millions de francs, en plus-value de 24 millions depuis soixante ans. Les cultivateurs ont conquis les brandes, landes et terres incultes qui couvraient, au début du siècle passé, un douzième du sol. Ils en ont réduit l'étendue des deux tiers. Au moyen de l'irrigation, du drainage,

des défrichements, l'étendue des prairies naturelles, herbages et prairies temporaires, s'est accrue, de façon à couvrir un cinquième du territoire, à augmenter en valeur d'un cinquième en un demi-siècle et à représenter un capital voisin de 550 millions. Les prairies artificielles et les cultures fourragères, presque inconnues autrefois, ont dépassé en étendue les prairies naturelles. Elles comprennent aujourd'hui, avec celles-ci, le tiers du sol du Poitou, procurent en fourrage un revenu annuel énorme (244 millions) et ont permis à la province de se placer à l'un des premiers rangs parmi les régions d'élevage.

Les éleveurs poitevins ont réussi à accroître d'un tiers l'effectif de leurs chevaux de luxe, d'armée ou de travail, ainsi que celui des ânes, si utiles à la petite propriété, et à conserver, malgré la décadence numérique de leurs mulets et de leurs mules, l'un des premiers rangs pour le commerce de ces derniers animaux, les plus renommés de cette espèce en France. Ils ont quadruplé en cent années leur cheptel de bêtes à corne, jadis si réduit, et qui forme aujourd'hui le 15^e de l'effectif bovin du pays entier, en restreignant la culture pastorale et l'élevage de la race ovine, caractéristiques des régions pauvres. L'accroissement du troupeau des chèvres (1/5^e), celui des porcs, qui figure aujourd'hui pour 1/16^e dans l'ensemble du troupeau français, le développement prodigieux de la volaille et des animaux de basse-cour sont venus compléter cette œuvre, qui a si puissamment contribué à l'enrichissement du Poitou. La province est devenue, surtout depuis un demi-siècle, l'un des grands marchés des cuirs forts et fins, surtout du bétail sur pied et de la viande de boucherie. Elle fournit le quinzième de l'approvisionnement du marché parisien pour le gros bétail, le cinquième pour les porcs, le vingtième pour les viandes abattues. Au moyen de ses laiteries coopératives, elle a pu conquérir le premier rang dans la France entière pour la fabrication du beurre, dont elle a vendu une valeur de 33 millions de francs à Paris en 1910. Elle a pu exporter 40 millions d'œufs en 1906, provenant du seul département de la Vienne, et expédier en Angleterre 5 millions de francs de divers produits des basses-cours des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Moins exclusivement vouée qu'autrefois à la culture des céréales, l'agriculture poitevine a cependant consacré 110.000 hectares de plus en un siècle à cette production. Elle a transformé les terres de labour par l'emploi des engrais, l'application du machinisme, la généralisation de meilleures méthodes, grâce auxquelles les jachères ont été réduites des deux tiers. Elle

a restreint la place jadis accordée aux espèces pauvres, méteil, seigle, sarrasin, millet, pour doubler au contraire l'étendue des champs de froment, dont elle obtient le dix-huitième de la récolte d'ensemble du territoire français, pour quadrupler l'aire de ses avoines et en septupler le rendement, de manière à obtenir aujourd'hui de l'ensemble de ses céréales un revenu supérieur à 150 millions de francs. En même temps, les agriculteurs du Poitou introduisaient la culture de la pomme de terre, quintuplaient la surface dévolue à ce tubercule, en triplaient le revenu. Ils créaient de nouvelles spécialités culturelles, celle des graines fourragères, l'une des premières de France, et celle des légumes secs, qui fournit le onzième de la production française et le dix-huitième de l'approvisionnement de Paris. Ils ont pu restreindre ainsi, sans les abandonner, les cultures auxquelles la province est moins propre, arbres fruitiers, vigne, plantes oléagineuses et plantes textiles, tout en se constituant un cheptel d'une valeur de plus de 600 millions, et en retirant des produits de l'élevage ou des diverses cultures une valeur brute annuelle de près d'un milliard.

Le Poitou est donc devenu par excellence une des grandes régions de production agricole. L'agriculture y a pris une place telle qu'elle a relégué bien loin au second plan les autres sources de la richesse. Néanmoins, la province possède encore le quinzième de l'effectif des populations qui vivent de la pêche. Le Bas-Poitou occupe le troisième rang en France pour la pêche hauturière de la sole, du hareng, du maquereau, la seconde pour celle du thon, et ses 10.000 pêcheurs retirent plus de 5 millions de leur industrielle activité. Les marais salants, jadis si importants pour l'économie naturelle du pays, ont décliné devant la concurrence des salins du Midi et des mines de sel gemme, au point de ne plus fournir que le sixième de leur production de 1816. Pauvre en combustibles minéraux, la province n'extrait de son bassin houiller de Vouvant-Chantonay que 50.000 tonnes, et doit recourir aux houilles d'Angleterre ou du Centre. Il lui manque donc l'élément essentiel de toute grande industrie moderne. Les minerais de fer gisent abandonnés, trop peu abondants et trop chers pour soutenir la rivalité des minerais à bon marché de la région de l'Est. Ainsi ont disparu les anciennes forges et les vieilles industries métallurgiques, dont il ne reste plus que quelques variétés spéciales, la coutellerie, devenue une industrie rurale aux environs de Châtellerault, et la fabrication des armes de guerre, installée par l'Etat en 1819 dans cette ville. De même ont cessé de battre les

métiers à tisser et ont disparu les nombreux petits ateliers qui fabriquaient les étoffes, lainages et toiles à bon marché, jadis réputés, du Poitou.

Toutefois, la province possède encore des industries actives, nées principalement de l'exploitation de son sous-sol ou de la transformation de ses produits agricoles. Elle a de belles carrières de pierres tendres et de pierres dures, qui comptent parmi les plus productives de France ; de nombreuses minoteries, des fabriques de conserves, des distilleries, des ateliers de tannerie, de ganterie, de cordonnerie, de peausserie, spécialement à Poitiers et à Niort, de nombreuses briqueteries, des faïenceries, des fours à chaux, enfin des imprimeries florissantes. La petite industrie, à défaut de la grande, y constitue une des forces productives secondaires de la région.

Le pays poitevin ne connaît pas non plus la circulation commerciale intense des zones du bassin parisien. Le Poitou manque de bons ports. Les Sables-d'Olonne, qui sont devenus une des plages les plus renommées de France, ne figurent comme place maritime qu'au trente et unième rang. La Rochelle et Nantes sont les vraies issues de la région poitevine sur la mer. L'activité commerciale est diffuse dans cette vaste province, où les anciennes foires ont beaucoup perdu de leur importance, depuis que les transports par voie ferrée ont facilité les échanges, et où il n'existe, à vrai dire, aucun centre de trafic de premier ordre, mais plutôt un grand nombre de marchés agricoles. C'est de là que se répand le flot toujours grandissant des produits de l'agriculture et de la petite industrie poitevines, au sud-ouest vers Bordeaux, au nord vers la région Parisienne, à l'ouest vers les pays étrangers.

L'ouverture d'un vaste réseau de voies de communications au cours du XIX^e siècle a eu en effet, pour le développement commercial du Poitou, une importance capitale. L'étendue des grandes routes nationales a été doublée et portée à 1.389 kilomètres. En soixante-quatorze ans, à partir de 1836, ont été ouverts 22.224 kilomètres de chemins départementaux de grande communication, d'intérêt commun ou vicinaux. Ils ont rendu accessibles les parties jadis le plus inabordables du Poitou. Déjà l'établissement de services de courriers et de messageries avait facilité les relations et mis en 1845 Poitiers à 27 heures de Paris. Une révolution plus importante encore s'est produite dans les rapports économiques, au moyen de la création des voies ferrées. Depuis 1842, 1.588 kilomètres de chemins de fer, construits en soixante années, ont rapproché partout dans le Poitou les affaires et les hommes. Les distances se sont trouvées abrégées à un tel point, que le trajet

entre la capitale de la province et celle de la France a été ramené en deux siècles et demi de six jours à quatre heures et demie. Le réseau des tramways à vapeur, établi depuis vingt ans, et qui va atteindre dans la région poitevine 700 kilomètres, complète ce travail de pénétration. En même temps, les communications postales, jadis si difficiles, sont assurées par près de 300 bureaux, en nombre décuple de celui d'autrefois. Les lignes télégraphiques, apparues depuis 1851 en Poitou, se sont multipliées et ont été accrues récemment de lignes téléphoniques

La seule lacune qui existe dans le système circulatoire économique de la province résulte de l'infériorité de son réseau navigable, qui, après avoir été partiellement restauré dans la première moitié du XIX^e siècle, a été négligé dans la seconde, et ne transporte plus qu'un tonnage inférieur de moitié ou des deux tiers à celui de 1850. L'établissement d'une ligne de navigation par la Charente et la Sèvre canalisées vers la Loire navigable, vers les régions du Centre et de l'Est, pourrait seul mettre fin à l'isolement des deux grands ports océaniques du Poitou, la Rochelle et Nantes, à l'égard de l'intérieur. On achèverait ainsi de vivifier la région poitevine, dont la prospérité est liée à leur progrès.

Le prodigieux accroissement de la richesse a été le résultat de cet effort séculaire. En soixante années (1852-1908), en dépit de la crise agricole, qui a sévi à la fin du XIX^e siècle et à laquelle le Poitou, grâce à la multiplicité de ses cultures, a pu en grande partie échapper, la valeur locative des terres doublait presque et la valeur vénale de la propriété non bâtie grandissait d'un milliard, passant de un milliard 881 millions à près de 3 milliards. Le taux des fermages s'accroissait de moitié ou d'un tiers, suivant les régions du Poitou et suivant les cultures. La valeur vénale de l'hectare doublait, triplait même en certaines zones et haussait dans les moins favorisées d'un quart ou d'un tiers. Accrue aussi d'un tiers en importance depuis 1830, la propriété bâtie, bien qu'inférieure encore aujourd'hui de près de moitié à la propriété agricole, représente pour le Poitou un autre élément d'enrichissement, dont la valeur en capital semble avoisiner le milliard. Qu'on y joigne les revenus des professions industrielles et commerciales, inférieurs, si l'on en juge par la valeur locative, des deux tiers à ceux de la propriété bâtie et des cinq sixièmes à ceux de la propriété non bâtie, et on aura une idée approximative de la fortune actuelle de la région poitevine. Le montant des valeurs successorales et des donations, qui s'est élevé récemment à plus de 130 millions par an, permet d'assigner à cette fortune

un total voisin de cinq milliards, probablement même dépassé dans la réalité. Cette richesse s'accroît enfin par l'effet de l'économie, dont le goût s'est développé jusqu'aux derniers degrés des classes populaires. C'est ce qu'atteste le développement des caisses d'épargne, qui, nées après 1836, sont parvenues en 1911 à grouper près de cent millions de dépôts dans l'étendue du Poitou.

Grâce à de meilleures conditions d'existence, la population de la région poitevine s'est accrue en cent années plus qu'elle ne l'avait fait en des siècles. Elle a gagné 400.000 âmes, passant de 726.000 habitants en 1801 à 1.131.000 en 1886. La vie moyenne a augmenté de treize années. Le nombre élevé des mariages, la diminution de la mortalité, le chiffre considérable des naissances, surtout en Bas-Poitou, ont longtemps assuré la progression du peuplement, qui ne s'est ralentie que dans les trente dernières années, pendant lesquelles la région a perdu 23.000 âmes. Mais elle présente encore un surplus de naissances qui formait à lui seul le tiers de l'excédent de la natalité de toute la France en 1909. A peine un septième des habitants vivent-ils dans les communes urbaines, dont la croissance est lente. Une seule ville, Poitiers, avec 42.000 âmes, a pu doubler son effectif en cent années. On ne compte dans tout le reste du Poitou que deux centres qui groupent 20.000 habitants chacun, Niort et Châtellerauld.

La masse de la population réside dans les campagnes, ici, dans la Plaine, groupée en bourgs ou en gros villages, là, dans la Gâtine et le Bocage, disséminée en fermes ou hameaux. Presque pas d'émigration dans ce milieu, où la proportion des personnes qui ne sont pas nées dans la province est à peine d'un neuvième. De là une stabilité sociale vraiment remarquable, encore fortifiée par la prépondérance de la petite industrie, du moyen et du petit commerce, de la moyenne et de la petite propriété.

Les classes agricoles, qui forment l'élément le plus vivant de la société poitevine, constituent les neuf dixièmes de la population. Peu de régions françaises renferment un nombre aussi considérable de petits et de moyens propriétaires, aujourd'hui maîtres des deux tiers du sol, dont ils détenaient à peine un sixième un siècle auparavant. Les grands propriétaires, qui occupent un tiers des terres, spécialement en Gâtine, dans le Bocage, dans une partie du Haut-Poitou, voient de jour en jour leur puissance territoriale s'amoinrir, au bénéfice de ces paysans laborieux, tenaces, économes, qui pour la plupart exploitent directement. Ils figurent pour plus d'un tiers dans

la classe agricole, dont le surplus est formé d'associés des propriétaires, participant souvent eux-mêmes à la possession du sol, à savoir les fermiers et les métayers, ces derniers moins nombreux que les premiers. La passion de la terre, justifiée par les profits que donne son exploitation, pousse au morcellement, à un degré tel, que le nombre des cotes foncières a plus que doublé depuis l'établissement du cadastre. Cette armée pacifique de 109.000 propriétaires exploitants, de 45.000 fermiers, de 20.000 métayers, s'aide des services de près de 50.000 journaliers dont une partie jouit aussi de quelques parcelles du sol, mais dont le nombre décroît. Au contraire, celui des domestiques de ferme (près de 110.000) augmente, par suite de la sécurité supérieure de la condition de ceux-ci en regard de l'instabilité de celle des salariés à la journée.

La condition de ces salariés ne s'est pas moins améliorée que celle des propriétaires eux-mêmes, qui ont profité de la hausse du prix de la terre, des fermages et des produits du sol. Il y a un siècle à peine, le journalier gagnait 0 fr. 80 pour son travail quotidien. Il reçoit aujourd'hui 2 fr. 50 à 4 francs par jour. Les domestiques de ferme, au lieu de 80 à 100 francs au maximum par an, jouissent, en plus du logement et de la nourriture, de 400 à 800 francs de gages, sans avoir à subir le contre-coup de l'accroissement du prix des loyers et des objets de consommation.

Qu'on ajoute à cette masse rurale, actuellement si prospère, après avoir été autrefois si misérable, une petite et une moyenne bourgeoisie, formée d'un groupe de 50.000 petits patrons, industriels et commerçants, de 16.000 fonctionnaires de tout ordre, de 6.000 personnes qui exercent des professions libérales, et enfin les représentants des anciennes classes aristocratiques dont le nombre a décliné, comme la fortune, et on aura le fidèle tableau de la société poitevine transformée au XIX^e siècle. Les privilèges de naissance et de rang n'y existent plus, mais la noblesse locale y conserve dans les campagnes une part de son prestige, sans avoir cependant l'autorité morale qu'exerce la bourgeoisie, surtout celle des gens de loi, des médecins, des fonctionnaires et des propriétaires aisés urbains ou ruraux. Dans ce milieu social, peu de grandes fortunes ; à peine un millier de domaines au-dessus de 200 hectares. Les successions supérieures à 250.000 francs sont l'exception, tandis que les trois quarts ne dépassent pas le chiffre de 10.000 à 250.000 francs.

Avec l'aisance, largement répandue, la vie matérielle s'est améliorée. Peu d'habitants qui ne soient dans les campagnes et les petites villes

propriétaires de leur habitation. Celle-ci, bâtie en pierres, couverte d'ardoises ou de tuiles, large, aérée, hygiénique, ne rappelle en rien les masures de torchis, de bois ou de grossiers moellons de la fin du XVIII^e siècle. Les villes, sans perdre de leur aspect pittoresque, surtout dans les vieux quartiers, se sont conformées aux nécessités de la vie moderne. Elles ont été dotées de jardins, de promenades, de larges avenues, de halles, de marchés, alimentées d'eau potable, pourvues de services de transports en commun. L'alimentation des masses, où le pain de froment à bas prix remplace le pain d'orge et de seigle, où la viande entre de plus en plus à côté des légumes, où le vin s'est généralisé, à côté du café, du sucre, des épices, ne fut jamais aussi abondante et aussi soignée. Aux vieilles étoffes d'autrefois, grossières et sans variété, se substituent des tissus plus variés et peu chers, mais la mode risque ici de détruire chaque jour les gracieux ou pittoresques costumes d'autrefois, dont l'originalité choque la banale uniformité du présent.

Un autre indice de la transformation sociale profonde intervenue depuis cent ans est la disparition graduelle de la mendicité. Le Poitou est une des régions de France qui compte le moins de mendiants, après en avoir jadis possédé le plus, et où le petit nombre des assistés trouve facilement secours, soit auprès des bureaux de bienfaisance multipliés, soit dans les hôpitaux et les asiles reconstitués. La vivace émulation développée de tous côtés en faveur de l'enfance abandonnée, du soulagement des malheureux, des infirmes, des aliénés, des vieillards, y a suscité l'organisation d'une foule d'œuvres charitables, témoignages efficaces de la diffusion de l'esprit de solidarité sociale.

Cet esprit se manifeste encore dans cette renaissance des associations qui marque d'un trait heureux l'histoire contemporaine de la vieille province. Moins de trente ans ont suffi pour faire surgir en Poitou les sociétés de secours mutuels (près de 300 avec 50.000 adhérents), les syndicats patronaux industriels et commerciaux (66 avec 3.233 membres), les syndicats ouvriers (84 avec près de 7.000 membres), les Unions commerciales et industrielles, les sociétés coopératives de consommation (207 avec près de 32.000 membres), surtout les syndicats agricoles (159 avec 40.000 membres), les Caisses de crédit agricole (109 avec plus de 6.000 membres), les mutuelles contre la mortalité du bétail, contre l'incendie, contre la grêle, contre les accidents du travail (plus de 300 avec près de 40.000 membres rien que dans la Vendée et les Deux-Sèvres) ; et

enfin ces laiteries coopératives (126), les plus puissantes du monde entier, qui assurent à 73.000 familles d'agriculteurs le bénéfice de 46 millions de francs de ventes.

La floraison des associations analogues dans le domaine moral est le plus favorable symptôme de la rénovation graduelle de l'esprit régional. Le Poitou, sorti enfin de son inertie et de la torpeur des derniers siècles de l'ancien régime, recouvre et développe ses anciennes énergies. L'association arrache ses habitants à l'individualisme et à l'isolement. Elle contribue à y fortifier la stabilité sociale ; elle fait peu à peu l'œuvre d'apaisement et d'éducation des masses, qu'on ne saurait attendre exclusivement de l'action administrative ou politique. Cette œuvre est facilitée par la remarquable persistance de l'esprit familial dans le milieu poitevin. C'est ce qu'attestent, outre la proportion très élevée des mariages et des ménages (202.000 en 1908 pour 1.100.000 habitants), la rareté des divorces (140 seulement en 1911 pour toute la province), le chiffre infime des naissances illégitimes (900 sur 23.336 naissances en 1899). De tous ces éléments résulte un heureux état d'équilibre et de santé morale, dont le faible développement de la criminalité et de l'alcoolisme est encore l'indice consolant.

Le travail des idées a aussi singulièrement modifié au cours du siècle passé la physionomie du Poitou. La région poitevine a été en effet l'un des principaux théâtres des conflits qui se sont produits dans le domaine de la conscience.

La renaissance religieuse du catholicisme s'y est manifestée avec une force singulière, contre laquelle longtemps resta impuissante l'action du courant contraire, celui des doctrines de libre examen. Le clergé catholique, qui avait accueilli avec faveur le Concordat (1801), en dépit de l'intransigeance des réfractaires de la petite Eglise, mit à profit la bienveillance du premier Empire, la faveur marquée des gouvernements de la Restauration et du second Empire, pour reconquérir en 80 ans son influence, atteinte à l'époque révolutionnaire. Dans les deux diocèses de Poitiers et de Luçon restaurés, l'un en 1801, l'autre en 1821, une série de prélats actifs et énergiques, dont les deux plus célèbres furent M. de Bouillé et le cardinal Pie, ce dernier fougueux promoteur de la suprématie de l'Eglise, rétablirent les paroisses et en créèrent 222 nouvelles. Ils pourvurent au recrutement du clergé qui se faisait difficilement en 1808, par

la création de deux grands séminaires et de onze petits séminaires. Ainsi, le Poitou fut doté d'un réseau de plus de 900 circonscriptions paroissiales, presque aussi serré que celui de l'ancien régime, et d'un personnel de près de 1.100 prêtres, curés ou desservants, auquel fut adjoint un corps de missionnaires diocésains, et que secondèrent les ordres religieux.

La résurrection de ces corporations se fit avec une extrême rapidité, surtout entre 1814 et 1870. Le Poitou devint une de leurs terres d'élection. En moins de cent années, soixante-deux congrégations d'hommes et de femmes surgissaient dans cette région. A côté des anciens ordres, Dominicains, Bénédictins, Jésuites restaurés, se reconstituaient les missionnaires de S^t-Gabriel ou de S^t-Laurent-sur-Sèvre, se répandaient les Frères des Ecoles chrétiennes, les Frères de la Miséricorde, les Frères de Ploermel, les Maristes, les Clercs de S^t-Viator, les Assomptionnistes, les Frères de S^t-Vincent de Paul. De pieux poitevins, le P. Coudrin et le P. Fournet, créaient deux puissantes associations monastiques, les Pères de la Congrégation du Sacré-Cœur et les religieux de l'Adoration Perpétuelle. Plus tard, le cardinal Pie fondait les Oblats de S^t-Hilaire. Plus prospères encore furent les ordres féminins rétablis, Dominicaines, Calvairiennes, Carmélites, Visitandines, Filles Notre-Dame, Hospitalières, Sœurs de S^t-Vincent de Paul, Augustines. A ces associations s'adjoignirent les ordres nouveaux, nés sur le sol poitevin : Ursulines de Chavagnes, fondées par le P. Baudouin et M^{me} de la Rochette ; Sœurs de la Sagesse, rétablies à S^t-Laurent-sur-Sèvre par l'abbé Duchêne ; Dames du Sacré-Cœur, instituées à Poitiers par le P. Coudrin et M^{me} Aymer de la Chevalerie ; Filles de la Croix, créées par le P. Fournet et M^{me} Elisabeth Bichier des Ages ; Sœurs de Sainte-Philomène, dont l'institution est due à l'abbé Guillard ; Filles du Sacré-Cœur de Marie, groupées à Niort par les sœurs Maichin ; Dominicaines de Châtellerault, constituées par M^{me} Creuzé. Cette organisation puissante permit au clergé de multiplier les monastères et les couvents. Poitiers en eut jusqu'à 32 à l'époque du second Empire, et le Poitou compta plusieurs centaines d'établissements monastiques divers.

L'action de cette renaissance se manifestait par le réveil et l'expansion du sentiment et du mysticisme religieux, par le progrès du dévouement au Saint-Siège et aux dogmes qu'il promulguait. Au concile du Vatican, le cardinal Pie fut un des partisans les plus convaincus de l'infaillibilité pontificale. La formation d'une multitude de confréries pieuses pour tous

les âges, tous les sexes, toutes les conditions, attestèrent la vitalité de ce mouvement et sa propagation dans une bonne partie des hautes classes, de la bourgeoisie et des masses rurales. Le clergé poitevin pouvait même contribuer, au dehors à l'apostolat catholique, fournir aux autres diocèses 19 évêques, des centaines de prêtres, aux ordres religieux étrangers à la province plus de 200 membres, aux Missions étrangères un certain nombre de leurs plus fervents apôtres, tels que celui du Congo, le P. Augouard. Le catholicisme réalisait en même temps en Poitou, dans le domaine de la charité, une œuvre vraiment admirable, multipliant les crèches, les orphelinats, les refuges, les asiles d'aveugles et de sourds-muets, les ouvroirs de bienfaisance, les colonies agricoles, les maisons de retraite pour les vieillards, les infirmes et les incurables, vouant les congrégations féminines au service des malades, soit à domicile et dans les hôpitaux, soit dans les dispensaires et les cliniques.

L'Eglise essayait aussi de marquer de son empreinte les intelligences. Elle monopolisa longtemps en réalité l'enseignement populaire masculin et féminin, grâce à ses ordres religieux. Elle parvint, sous la Restauration, à mettre la main sur l'enseignement secondaire. Entre 1808 et 1850, elle fondait plus de quinze collèges et une foule de pensionnats. La liberté d'enseignement décrétée en 1850 lui facilitait encore la tâche et marquait l'apogée des œuvres enseignantes catholiques. On vit alors le collège des Jésuites de Poitiers, aussi florissant que celui de l'ancien régime, grouper jusqu'à 750 élèves et s'emparer en quelque sorte de l'éducation des hautes classes, tandis que se créaient de tous côtés d'autres institutions d'enseignement, sous l'influence du clergé. A l'aide de sociétés de conférences, de cercles catholiques, d'associations de jeunes gens et de jeunes filles, de bibliothèques, de revues et de journaux religieux, l'Eglise poitevine entreprenait de compléter l'éducation populaire. Elle s'efforçait ainsi d'achever l'œuvre des congrégations enseignantes, qui, avant les lois de 1881, s'étaient attribuée en majeure part la tâche d'instruire le peuple. Enfin, reprenant le rêve des anciens âges, elle essayait, à plusieurs reprises, d'exercer sur la direction du gouvernement une action conforme à ses aspirations et à son idéal de domination spirituelle et temporelle.

Ces tendances et cette expansion grandissante se sont heurtées, sinon à l'action rivale du protestantisme local, réduit à l'état de minorité énergique, probe et laborieuse, du moins à celle des doctrines de libre examen. Celles-ci se développaient d'abord parmi les classes bourgeoises, qui, sous la

Restauration et la monarchie de Juillet, faisaient profession du déisme vague et du scepticisme, propagés sous l'influence des philosophes du siècle précédent. On vit ainsi, après 1830, les conseils généraux de la Vendée et de la Vienne protester contre la formation des nouveaux ordres religieux, demander la limitation des biens de mainmorte, le contrôle de l'enseignement ecclésiastique et même la surveillance des couvents, aussi bien que l'exécution rigoureuse des clauses du Concordat. Peu à peu, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'hostilité contre les idées et la propagande de l'Eglise disparaissait des hautes classes ; mais elle s'étendait peu à peu à la petite bourgeoisie et gagnait une fraction importante des classes populaires. La lutte est ainsi engagée entre l'esprit de tradition dans l'ordre moral et religieux représenté par l'Eglise, et l'esprit novateur, à ses divers degrés, représenté par les multiples formes des doctrines et les diverses nuances des partis de libre examen.

Le siècle passé, si remarquable par la vitalité qui s'y est manifestée dans le domaine moral et religieux, ne l'a pas moins été par le développement de la vie intellectuelle et le progrès de l'instruction. Négligé dans le premier tiers du XIX^e siècle, l'enseignement populaire a dû à la féconde émulation du pouvoir civil et des ordres religieux son immense extension, dont les réformes de Guizot, de Duruy et de Jules Ferry marquent les étapes. Le premier créait dans le Poitou les premières Ecoles normales primaires, pour former le personnel enseignant et les premières Ecoles supérieures, pour distribuer un enseignement plus élevé à l'élite des élèves des écoles élémentaires. Les deux autres préparaient la voie à l'obligation et à la gratuité. Le personnel enseignant primaire a pu être ainsi quintuplé en cent ans, dans la région poitevine, passant d'un millier de maîtres en 1829 à près de 4.600 en 1910. Le nombre des écoles élémentaires a sextuplé (2.706 au lieu de 436). La population scolaire est passée de 17.823 enfants à 171.207, tandis que le budget provincial de l'enseignement primaire s'élevait de moins de 100.000 francs à plus de 6 millions. L'ignorance s'est dissipée dans les classes populaires, au point qu'aujourd'hui (1911) sur 9.314 conscrits poitevins, on ne compte plus que 235 illettrés.

La diffusion de l'enseignement secondaire a été encore plus rapide. Dès le premier Empire, il était réorganisé, avec de nombreux lycées, collèges et pensions, qui se trouvèrent d'abord placés sous le régime du monopole. Il prenait ensuite, à partir de 1850, avec la liberté, un nouvel essor. Largement distribué aujourd'hui dans les établissements publics (3 lycées, 8 collèges),

et dans les établissements privés, à deux milliers de jeunes gens, il n'avait jamais atteint autrefois un degré de prospérité aussi grand. L'enseignement secondaire féminin à son tour s'est développé depuis 1881, atteignant aussi un effectif élevé.

Le Poitou a vu enfin renaître sa vieille Université, dont la Faculté la plus florissante, celle de Droit, restaurée depuis 1804, est aujourd'hui la seconde de France pour l'effectif des étudiants, a formé depuis un siècle des milliers de légistes et d'administrateurs, et a compté parmi ses élèves des jurisconsultes, comme Wheaton et Bétolaud, des hommes d'Etat, comme Waldeck-Rousseau. A leur aînée, se sont jointes, en 1845 et en 1854, les Facultés des Lettres et des Sciences, qui occupent le 9^e et le 11^e rang parmi les Facultés de même ordre en France, ainsi que l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, reconstituée de 1806 à 1840, aujourd'hui la seconde parmi les institutions de même nature. Avec son personnel enseignant doublé, avec ses 1.300 étudiants, ses laboratoires, ses collections, l'Université de Poitiers, qui a recouvré en 1897 sa vieille appellation, a repris une place importante parmi les centres de vie universitaire, où elle détient un rang intermédiaire entre les grands et les petits groupements d'enseignement supérieur.

Elle a retrouvé dans le milieu poitevin le rôle qui lui avait appartenu dans le passé, celui d'éducatrice professionnelle des classes moyennes. Elle y a joint le travail littéraire et scientifique de recherche, dont elle se préoccupait moins autrefois. Autour de ce foyer de vie intellectuelle, en dépit de périodes de ralentissement ou de torpeur, comme celles de la Restauration et du second Empire, se sont allumés d'autres foyers. Des sociétés savantes, Athénées, Lycées des Arts et des Sciences, s'étaient déjà formées au début du XIX^e siècle. Les associations scientifiques qui leur ont succédé, Société des Antiquaires de l'Ouest (1834), Sociétés des Deux-Sèvres et de la Vendée, ont contribué bien plus activement que leurs devancières à la renaissance des études historiques, archéologiques et scientifiques. Le Poitou a été doté de musées d'art, d'archéologie, d'histoire naturelle, de grandes bibliothèques, de collections scientifiques, de dépôts d'archives, de cercles littéraires, de sociétés musicales, de théâtres et de sociétés de conférences. Jamais la vie intellectuelle ne s'était répandue à de pareilles profondeurs, jusque dans les masses, grâce au réveil de l'imprimerie et à la diffusion de la presse périodique. Mais elle a perdu souvent en originalité ce qu'elle gagnait en étendue. La centralisation persistante reste un obstacle

sérieux à la renaissance de la vie originale, littéraire, scientifique et artistique de la région poitevine.

Depuis un siècle en effet, le Poitou, qui a compté une foule d'artistes, de savants, de lettrés du second plan, en a fourni fort peu de premier ordre. Les Vendéens Paul Baudry, l'auteur des peintures du foyer de l'Opéra et de tant d'œuvres délicates, le paysagiste Milcendeau, pénétrant observateur du Marais poitevin, sont les seuls grands maîtres de l'art, qui soient issus de la province. Le Poitou a encore donné à la France quelques hommes de science et quelques penseurs, les assyriologues Amiaud et Sarzec, le chirurgien Piorry, le chimiste Grimaux et le physicien Babinet, le médecin Gilles de la Tourette, le philosophe Beaussire, les économistes et sociologues Puynode et de Curzon. Mais le vieil esprit de la province revit surtout dans la finesse du prince de la critique contemporaine, Emile Faguet, dans la verve incisive et mordante de deux publicistes, Arthur Ranc et Georges Clémenceau. De même, le goût d'aventure, qui inspirait jadis les Gadifer de la Salle, les Laudonnière, les Ravardière, a reparu parfois dans les contemporains, tels que René Caillé et Largeau, explorateurs célèbres du Soudan et du Sahara.

XII

LE POITOU DE 1914 A 1925.

Une ère nouvelle a commencé depuis 1914 dans l'histoire de la province. De profonds changements y ont été provoqués par un événement d'une portée universelle, la grande guerre qui a ensanglanté et bouleversé la France et le monde pendant quatre années. Elle a provoqué d'abord en Poitou l'union sacrée des partis groupés dans l'œuvre de défense commune. Deux Poitevins ont particulièrement marqué leur empreinte sur cette œuvre. Le Poitou a donné en effet à la France le nouvel organisateur de la victoire, Georges Clemenceau, président du Conseil des ministres, de 1917 à 1919. Ce descendant d'une vieille famille bourgeoise poitevine, cet héritier de l'esprit des bleus de Vendée, a su inspirer l'ardente résolution, l'énergie invincible, le patriotisme sans défaillances qui l'animaient à l'armée et à la nation entière, au moment où une crise de découragement semblait se propager. Le Parlement lui a rendu justice en décrétant que ce grand émule des hommes de la Convention a bien mérité de la patrie.

Un autre Poitevin, député de la Vienne, Raoul Péret, plusieurs fois ministre pendant cette période difficile, et président de la Chambre des députés après la paix de Versailles, pendant quatre ans (1920-1924), a fait revivre par ses qualités de pondération, de mesure et de clairvoyance l'esprit de nos anciens hommes d'Etat. Il a été l'un des meilleurs auxiliaires de l'œuvre de la restauration nationale poursuivie après les hostilités.

De leur côté, les populations du Poitou ont fait preuve, pendant la grande guerre, du patriotisme calme et tenace, dont elles avaient déjà donné tant de témoignages dans le passé. Nul ne saurait oublier ces journées d'août 1914 où les diverses classes répondirent d'un élan unanime à l'appel de la patrie en danger. Les contingents du Poitou qui formèrent pour une large part le IX^e et le XIII^e corps marquèrent leur trace ineffaçable dans l'héroïque épopée de la grande guerre. Les Poitevins écrivirent avec leur sang les pages de ce Livre d'or, où jeunes gens de la noblesse, de la bourgeoisie, du clergé, étudiants et professeurs des Facultés et Lycées, instituteurs laïques et congréganistes, membres des professions libérales ont leur large place, à

côté de nos ouvriers et de nos paysans. Sur les champs de bataille de Morhange et du Grand-Couronné, de Verdun et de Champagne, de la Marne, de la Somme et de l'Yser, comme sur ceux de Macédoine, ils ont inscrit la longue liste de leurs actions d'éclat. C'est par milliers que sont tombés dans cette sanglante mêlée les soldats du Poitou. Plus de 50.000 ont payé de leur vie la victoire finale de la France. C'est aussi par milliers que se comptent leurs actions d'éclat. Combien de bravoure a été ainsi dépensée, on en peut juger par ce seul fait que les contingents vendéens ont à eux seuls enregistré, pendant les deux premières années de la guerre, près de 3.000 citations à l'ordre du jour.

Les dix années écoulées depuis l'ouverture de la grande guerre n'ont pas modifié profondément l'évolution politique d'une région où prévalent les idées de progrès raisonné, de modération et de bon sens. L'éducation des masses populaires se fait lentement, et les maintient à égale distance de l'esprit d'aventure et de l'attachement routinier aux formes surannées du passé. C'est dans le domaine économique et social que l'on peut observer les changements les plus profonds. Après la crise de la guerre, pendant laquelle s'est révélée la vaillance du travail rural, l'abnégation des paysannes, de ces « remplaçantes » qui ont sauvé pour une large part la terre de l'abandon, la prospérité agricole n'a cessé de grandir. Le cheptel a été en grande partie reconstitué ; c'est surtout du côté des cultures fourragères que s'est tournée l'activité rurale, et c'est le bétail qui constitue la grande source de richesse du Poitou. La région poitevine détient aujourd'hui le 1/16 du troupeau bovin et porcin, le 1/23 des ovins de la France. De là l'importance croissante des coopératives poitevines de beurrerie et de laiterie, la diffusion et la puissance des syndicats agricoles. L'électrification des campagnes a été poussée activement. Des maisons et des services spéciaux d'agriculture ont été organisés. Plus que jamais, c'est la production agricole qui est devenue le fondement le plus solide de la richesse du pays poitevin. En même temps, s'est développée la petite industrie, soit rurale, soit urbaine. La prospérité des carrières, des fabriques de meubles, de la coutellerie, des autres industries locales s'est encore accrue. Les entreprises de distribution d'électricité, dont la plus puissante est celle des Forces motrices de la Vienne, se sont constituées. La réfection des routes et des chemins a été poussée activement depuis cinq ans. La

circulation est devenue plus intense avec la multiplication des voies ferrées locales, des tramways, et des automobiles. Cet élan de l'activité économique régionale a permis de supporter sans faiblir les lourdes charges, quadruplées ou quintuplées, qui ont été les legs de la guerre.

Dix années ont précipité, plus que ne l'auraient fait plusieurs siècles, la transformation sociale qui s'accomplit sous nos yeux. Deux classes en ont recueilli les bénéfices. D'abord, celle des commerçants et des industriels qui ont profité de la hausse des prix. Puis, celle des propriétaires auxquels a été acquis l'énorme bénéfice de la plus-value des biens fonciers ruraux et des immeubles urbains. Les premiers surtout ont recueilli les avantages qui résultent de la hausse des produits agricoles, dont la valeur a triplé, quadruplé, parfois même sextuplé, depuis 1914. La classe des petits propriétaires ruraux et des fermiers a acquis les terres. Elle a grandi en influence sociale. Elle est peut-être la classe qui a été la plus avantagée par les événements récents. Une immense translation des biens fonciers, s'est accomplie peu à peu sans bruit. Elle a eu pour résultat l'extension de la moyenne et de la petite propriété, libérées des hypothèques qui la grevaient souvent auparavant. La condition des salariés s'est aussi beaucoup améliorée par la hausse du prix de la main-d'œuvre. Domestiques de ferme, journaliers, ouvriers sont parvenus à tripler ou à quadrupler leurs salaires. Les victimes de cette évolution sociale ont été les fonctionnaires, les rentiers, les membres de la moyenne et de la petite bourgeoisie, dont les revenus ont été atteints par la baisse des valeurs à revenu fixe ou n'ont pas été accrus en raison de la hausse du prix de la vie, trois ou quatre fois plus élevé qu'avant la guerre. Un fait social qui contribue aussi au déséquilibre récent de la vie régionale, est la diminution inquiétante de la population.

Le Poitou a perdu, depuis 1886, près de 130.000 âmes. Il s'y trouve à peine un million d'habitants au recensement de 1922. Sauf dans la Vendée, la natalité y est en décroissance. Les villes, il est vrai, s'y accroissent modérément. Poitiers, qui avait 20.000 habitants en 1850, en a 41.000 aujourd'hui, mais a perdu par suite de la guerre un millier d'âmes. Niort est passé en un demi-siècle de 18.000 à 23.500 âmes, et Châtelleraut de 12.000 est parvenu à 18.000. La distribution de cette population a peu varié. Les petites villes, les bourgs et les campagnes groupent la plus grosse part des habitants, au grand avantage de la santé sociale. Le péril vient ici d'un accroissement trop lent de l'élément humain, du développement du malthusianisme dans les campagnes et les villes, de la pénurie grandissante

de la main-d'œuvre rurale et de l'attrait exercé par le travail qu'offrent les grands centres situés hors de la province. Il en résulte un lent affaiblissement de la natalité régionale.

Par ailleurs, le Poitou offre cependant d'heureux symptômes d'activité. C'est, d'une part, le développement des syndicats, des coopératives, des associations de toute sorte dans le domaine politique, économique et social. C'est, de l'autre, la progression de l'instruction populaire. Le Poitou compte en 1922 3.582 enfants dans ses écoles maternelles, 116.000 dans ses écoles élémentaires publiques ou privées, 1.492 jeunes gens et jeunes filles dans ses écoles primaires supérieures, 306 dans ses écoles normales. Ses trois lycées groupent 1.036 élèves ; ses collèges communaux la majeure partie des 2.570 élèves des institutions de cet ordre qui existent dans l'Académie de Poitiers. Au total environ 4.000 jeunes gens reçoivent l'instruction secondaire dans les établissements publics et privés de la région poitevine. Il y faut joindre plus d'un millier de jeunes filles instruites dans les lycées et collèges de l'Etat. L'Université de Poitiers a poursuivi sa marche ascendante. Les Facultés des sciences et des lettres y sont les plus florissantes : l'une avec 250 étudiants, l'autre avec plus de 600. La dernière, qui depuis 1921 s'est annexé l'Institut d'Etudes françaises de Tours, se place actuellement au 4^e rang des Facultés des lettres de France. L'activité intellectuelle ne s'est point ralentie, mais les difficultés de la vie matérielle rendent la production savante plus pénible. De ce côté peut surgir un péril mortel pour la vie scientifique provinciale qui s'était si largement épanouie dans les soixante-dix dernières années.

Le Poitou a perdu dans la dernière décade le grand critique littéraire Emile Faguet, mort en 1916. Deux romanciers, Alphonse de Chateaubriant et Ernest Pérochon, se sont faits les attachants interprètes de la terre poitevine. Un sculpteur de talent, A. Octobre, y représente le mouvement artistique avec le plus d'éclat. Enfin, des tentatives récentes ont été faites pour organiser sur le terrain économique, une région nouvelle. Le Poitou repousse celle proposée en 1917 et qui l'eût unie au Limousin, avec lequel il a peu d'intérêts communs. L'opinion y est surtout favorable à l'organisation d'une région de l'Ouest dont Poitiers et la Rochelle seraient les capitales. Mais il est prématuré de prévoir la réalité qui peut sortir de ces projets encore imprécis.

CONCLUSION

L'histoire du Poitou, déjà longue, se recommande d'un glorieux passé, présage d'un avenir encore utile. Voué désormais, à moins d'un retour imprévu des choses humaines, à une œuvre pacifique, en apparence moins brillante que celle à laquelle il collabora autrefois, dans certaines périodes de son existence, il est appelé à remplir dans la France contemporaine une mission pondératrice, conforme à sa tradition et à son esprit. Le pays de saint Hilaire, des Guilhem, d'Aliénor, de Descartes et de Richelieu, reste indispensable à l'équilibre harmonieux de la nationalité française. La race qui l'habite, plus propre à la prose qu'à la poésie, capable toutefois, sous l'empire de fortes idées, d'élans de dévouement et de sacrifice, apporte au génie français le secours de son bon sens aiguisé, de sa raison claire, de son esprit de mesure, de son calme sang-froid, de sa ténacité et de sa persévérance, de son attachement à la tradition, tempéré par une adhésion réfléchie aux idées de progrès, dont elle poursuit la réalisation avec une activité prudente et méthodique. Parfois, comme assoupie dans l'apathie, elle est toujours parvenue à se ressaisir par un effort vigoureux et à reprendre sa place dans le travail commun de la nation. A travers les transformations des institutions et des mœurs, elle a ainsi fait preuve d'une certaine stabilité historique. Après avoir coopéré, dans une large mesure, à l'essor de la civilisation romaine, médiévale et moderne, elle est redevenue, à notre époque, l'un de ces foyers vivaces auxquels s'allume le feu sacré de la patrie.

Pays dont le ciel, le climat, le sol, la race se sont traduits en pensées et en actes, le Poitou, vieille province, toujours vivante, s'élargit aujourd'hui en une région plus vaste. Il étend maintenant son action à l'Aunis, à la Saintonge et à l'Angoumois, unis à lui par la communauté des intérêts économiques. Il demeure enfin un organisme vigoureux, rajeuni même, capable d'apporter à l'unité nationale des éléments féconds et puissants de force et de durée.

P. Boissonnade. Histoire de Poitou...

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65598040>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent

entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr

Franz Hals. (Musée du Louvre.)

Retour